image
not
available

image
not
available



HISTOIRE
DE FRANCE.

—

TOME VI.

BRUXELLES.

LIBRAIRIE DE LECHARLIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 315.

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVI

JUSQU'A L'ANNÉE 1825,

PRÉCÉDÉE D'UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE, ET D'UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LA MONARCHIE FRANÇAISE ET LES CAUSES QUI ONT AMENÉ LA RÉVOLUTION;

PAR

L'ABBÉ DE MONTGAILLARD.

OUVRAGE
FAISANT SUITE A TOUTES LES HISTOIRES DE FRANCE PUBLIÉES JUSQU'A CE JOUR.

QUATRIÈME ÉDITION.

TOME SIXIÈME.



Paris,

MOUTARDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GIT-LE-COEUR, N° 4.

1828.

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVI

JUSQU'A L'ANNÉE 1825.

SUITE DU LIVRE IV.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.

CHAPITRE V.

ANNÉE 1803.

23 JANVIER. — Un arrêté des consuls donne une nouvelle organisation à l'Institut national. Sa division en quatre classes est conservée, savoir : *première classe*, sciences physiques et mathématiques, ayant deux secrétaires, cinquante-sept membres en dix sections, huit associés étrangers et cent correspondants; *deuxième classe*, langue et littérature française, ayant

quarante membres et un secrétaire; *troisième classe*, histoire et littérature anciennes, ayant quarante membres, un secrétaire, huit associés et soixante correspondants; *quatrième classe*, beaux-arts, ayant vingt-huit membres, un secrétaire, huit associés et trente-six correspondants. Chaque membre reçoit par an quinze cents francs d'honoraires, et chaque secrétaire touche six mille francs. Les associés étrangers n'ont aucune rétribution. On distribue des prix chaque année; les premiers de trois mille francs, les seconds et les troisièmes de quinze cents francs. Celui qui, dans la quatrième classe, reçoit le premier prix, est entretenu à Rome aux frais du gouvernement. Les associés de la première nomination sont : Bruks, Maskelyne, Fox, Cawendish, Herschell, en Angleterre; Pallas, en Russie; Jefferson, à Philadelphie; Villefort, à Calcutta; Webuler, à Stockholm; Canova, à Rome; Calderari, à Vicence; Rumford, à Munich; Heyne, à Goettingue; Klopstock, à Hambourg; Wieland, à Weimar; Heyden, à Vienne.

31. — Le général Moreau donne un bal somptueux auquel ne paraît aucune personne de la famille du premier consul, ni aucun fonctionnaire de l'état, excepté quelques généraux; mais un grand nombre d'étrangers y sont présents. Ce fait en lui-même ne serait pas digne d'être mentionné, s'il n'indiquait une mésintelligence prononcée entre Bonaparte et Moreau. Les généraux, jaloux de l'élévation de Bonaparte au pouvoir suprême, ont fomenté autant qu'ils ont pu cette mésintelligence. En élevant jusqu'aux nues le talent militaire de Moreau, en plaçant le vainqueur de Hohenlinden au-dessus du vainqueur de Marengo, ils ont fait naître dans l'âme de Moreau un amour-propre et une

rivalité de gloire que la belle-mère et la femme de ce général ne cessent d'exciter pour s'élever elles-mêmes au-dessus des grandes dames qui composent déjà la cour des Tuileries. Elles se livrent sans ménagement aux plus violentes déclamations contre le premier consul. Moreau sort de son caractère, et commet, avec autant d'imprudence que de vivacité, des actes d'une inconvenance marquée; il censure les dispositions du gouvernement et tourne ses institutions en dérision: on dirait qu'il veut se créer un parti dans l'état. On a institué de nobles récompenses, des sabres d'honneur, des pistolets d'honneur, etc., en faveur des militaires qui se sont distingués par de beaux faits d'armes : Moreau affecte de tourner ces récompenses en ridicule, quoiqu'il ait reçu lui-même des pistolets d'honneur entièrement garnis de diamants sur tout le bois. Il fait appeler son cuisinier en présence de nombreux convives, et, après lui avoir prodigué de grands éloges sur l'excellence d'un ragoût, il lui décerne une casserole d'honneur. Que d'enfantillages et de bouderies dans un homme qui devait être un grand homme, et qui ne sera que l'instrument et le jouet de deux femmes ambitieuses et de quelques mécontents subalternes !

11 FÉVRIER. — La Harpe, poète froid et sans invention, mais critique distingué, meurt dans sa soixante-quatrième année. Pendant plus de trente années il avait été l'adepte et l'enfant gâté de ces hommes de lettres mutins, et non indépendants, qu'on appelait philosophes. La révolution arrivant et la révolution faite, il se fit remarquer de deux manières opposées : à son début et jusqu'en mars 1794, par un dévouement absolu aux idées d'une fausse régénération, c'est-à-dire de la décomposition politique, ainsi qu'au système théoré-

tique des jacobins. Le bonnet rouge sur la tête, il avait (le 3 septembre 1792, second jour des massacres aux prisons) ouvert la séance du Lycée, où il professait, par déclamer, à propos du manifeste du duc de Brunswick, un *Hymne à la liberté:*

. . . .

« Le fer, amis, le fer! il presse le carnage;
« C'est l'arme du Français, c'est l'arme du courage,
« L'arme de la victoire et l'arbitre du sort.
« Le fer! il boit le sang! Le sang nourrit la rage,
« Et la rage donne la mort! »

. . . .

Dans une fête décadaire, La Harpe, coiffé du bonnet rouge, monte sur le maître-autel de Notre-Dame et lance ses anathèmes contre Jésus-Christ, niant sa divinité et bravant sa toute-puissance. Les continuels éloges d'une révolution devenue malfaisante et hideuse; sa rédaction du *Mercure*, tout-à-fait ultrarévolutionnaire pendant l'année 1793; le caractère de violente démagogie qu'il imprimait à ses actions comme à ses écrits, tout cela ne put le sauver de la proscription. Ayant parlé avec quelque mépris des talents oratoires de Robespierre (car l'amour-propre le plus exclusif caractérisait le littérateur La Harpe), il fut incarcéré pendant cinq mois en 1794. Aussitôt s'opéra dans son âme un changement complet. Entré au moins incrédule dans la prison du Luxembourg, il en sortit dévot et pénitent. Dès lors il ne cessa de se signaler par la fougue avec laquelle il anathématisait ses précédentes opinons, et la ferveur qu'il mettait à désavouer ses apologies en prose et en vers du système pratique des jacobins. Ainsi La Harpe a consumé ses dernières années à contredire toute sa vie antérieure. Cependant c'était un homme très éclairé, doué de

quelques estimables qualités, ayant du fiel, de l'acrimonie, mais peu de méchanceté.

19. — Un acte de médiation est rendu par Bonaparte, premier consul, pour terminer les différents survenus entre les cantons suisses, depuis que les intrigues du gouvernement français y ont divisé les esprits. Cet acte impose à la Suisse un nouveau pacte fédératif, et détermine en outre la constitution particulière de chacun des dix-neuf cantons (V. 27 septembre). La désapprobation qu'éprouvent ces nouvelles formes de gouvernement attire aussitôt sur le territoire helvétique trente mille hommes de troupes françaises. Aussi le nouveau pacte fédératif imposé à la Suisse par l'acte de médiation, quoique froidement accueilli en général par les Suisses, n'éprouvera qu'une faible opposition. Ils ne sauraient reprocher au consul d'abuser de sa prépondérance au détriment d'un voisin aussi faible; et, de tous les états renfermés dans son système continental, l'Helvétie aura joui seule, et jusqu'en 1814, d'un certain degré d'indépendance nationale, en se soumettant toutefois à la médiation de Bonaparte, médiation qui est une espèce de protectorat politique.

26. — Bonaparte, qui a conçu peu d'estime pour les anciens souverains, parce qu'il a cru démêler peu de nobles qualités dans ceux qu'il a vaincus ou détrônés, et qui lui-même aspire à la couronne, a fait proposer à Louis XVIII de renoncer à ses droits d'hérédité, lui offrant en échange un établissement en Italie, ou un revenu considérable. La personne chargée de faire cette proposition d'une manière assez détournée pour qu'elle puisse être désavouée si elle échoue reçoit de ce prince, résidant alors à Varsovie, la réponse suivante :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont « précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je « lui sais gré de quelques actes d'administration...... « Mais il se trompe s'il croit m'engager à renoncer à « mes droits: loin de là, il les établirait lui-même, s'ils « pouvaient être litigieux, par les démarches qu'il fait « en ce moment....... » Les princes de sa famille et de son sang adhéreront à ce refus par une déclaration faite à Londres, le 23 avril. La démarche faite par Bonaparte est une erreur politique à peine croyable. Quelque pressé qu'il fût de mettre sur son front la couronne des Bourbons, pouvait-il penser qu'ils lui feraient cession d'un droit qu'il reconnaissait lui-même d'une manière si positive en sollicitant leur renonciation? La démarche du consul décèle en outre une présomption inouïe jusqu'à ce jour. Suppose-t-il donc qu'une couronne soit un effet de commerce qui puisse se vendre et s'acheter sur place? Si de misérables usurpateurs, tels que Mazaniello et Rienzi, avaient écrit une lettre semblable, elle étonnerait encore! Bonaparte lui-même reconnaîtra, dans ses mémoires écrits à Sainte-Hélène, l'impertinence et le ridicule de ses propositions; il voudra s'en défendre. Mais comment pourrait-il faire croire qu'il n'était pas frappé des titres de son adversaire?

8 MARS. — Le roi d'Angleterre adresse un message au parlement, où il fait connaître que, d'après l'étendue des préparatifs qui ont lieu dans les ports de France et de Hollande, il a jugé convenable d'adopter des mesures de précaution pour la sûreté de ses états, et que des discussions d'une grande importance, mais dont l'issue est douteuse, divisent les deux gouvernements. Les dispositions prises par le roi sont unanimement

(*nemine dissentiente*) approuvées dans les deux chambres.

10. — Un second message du roi d'Angleterre au parlement annonce qu'afin de pourvoir à la sécurité de ses sujets, le roi a jugé nécessaire de convoquer et d'organiser les milices de ses royaumes (V. 13 mai).

25. — Une loi fixe les contributions pour l'an 12 (du 24 septembre 1803 au 22 septembre 1804).

Contribution foncière.	210,000,00 fr.	en principal.
D° personnelle, somptuaire, mobiliaire.	32,800,000	*id.*
D° des portes et fenêtres.	16,000,000	*id.*
	258,800,000 fr.	

Nota. La France compte cent huit départements, y compris les six du Piémont.

25. — Une loi accorde au gouvernement cent vingt mille conscrits. Trente mille de l'an 11 (du 22 septembre 1802 au 23 septembre 1803), et trente mille de l'an 12 (du 24 septembre 1803 au 22 septembre 1804), seront destinés à l'armée active; trente mille conscrits de l'an 11, avec trente mille autres de l'an 12, formeront une réserve uniquement destinée à porter l'armée au pied de guerre si cela devenait nécessaire. Les dispositions de la présente loi rappellent en outre, confirment et étendent celles de la loi du 18 mai 1802.

27. AVRIL. Toussaint-Louverture, chef des noirs, enlevé de Saint-Domingue le 10 juin 1802, et renfermé d'abord au château de Joux (Doubs), ensuite à Besançon, meurt. Toussaint connaissait à fond le caractère

des noirs; il avait précisément toutes les qualités nécessaires non seulement pour les gouverner, mais pour les civiliser. Il avait eu le grand art de substituer à l'esclavage dont les fers étaient brisés l'état moins dur de serfs à la glèbe ou d'ouvriers de fabrique, en l'appuyant sur un régime militaire très bien organisé pour le maintien de la subordination et la continuation des travaux.

30. — Un traité entre la France et les Etats-Unis est signé à Paris. La Louisiane, rétrocédée par l'Espagne à la France (V. 1er octobre 1801), est vendue aux États-Unis d'Amérique la somme de quinze millions de dollars (quatre-vingt-un million de francs, à cinq francs quarante centimes le dollar). Le gouvernement français a commencé les négociations pour ce marché dès qu'il a résolu de détruire son état de paix avec l'Angleterre.

Carnot, dans un pamphlet publié lors de sa proscription du 12 fructidor (Voyez 4 septembre 1797), révèle le projet qu'il avait fait adopter à ses codirecteurs d'exiger de l'Espagne la Louisiane et la Floride, moyennant quelques démembrements de l'état ecclésiastique cédés au duc de Parme. « Je découvrais un « avantage immense à républicaniser une vaste et belle « contrée de l'Amérique qui nous eût donné une si « grande influence sur les États-Unis. » Bonaparte, désirant aussi les entraîner dans le tourbillon de sa politique, se proposait, en devenant leur voisin, de les inquiéter par des restrictions commerciales, des prohibitions, des contestations de territoire, ainsi qu'il en use avec ses voisins d'Europe, avec la Hollande, l'Allemagne, la Suisse. Les Américains tournent à leur avantage les difficultés diplomatiques élevées entre le cabinet de Londres et de Paris; ils achètent

leur tranquillité, et se dégagent de toute connexion forcée avec une puissance dont la proximité devient chaque jour plus dangereuse.

13-20 MAI. — Le lord Witworth, ambassadeur d'Angleterre, quitte Paris.

L'Europe est replongée, pour de longues années encore, dans les malheurs dont elle sort à peine. Les perfidies d'une politique plus développée vont aggraver les maux de la guerre; elles porteront la confusion aux lointaines contrées où n'atteindront point ses armes. Non seulement elles menaceront les vieilles dynasties, mais elles mettront en problème jusqu'à l'existence des nations diverses qui constituent la chrétienté. Tout ce qui ne sera pas un champ de bataille sera un champ de discorde. Des souverains revêtus de titres secondaires, et regardés par les grands potentats comme de simples patriciens, profiteront du désordre général pour ceindre le diadème et formeront leurs trônes des décombres de vingt républiques. Cinq millions d'hommes périront dans un espace de dix ans, parce qu'un homme profondément ambitieux gouvernera la France! A la voix de cet homme, s'ébranleront les fondements de toutes les institutions religieuses, politiques et civiles. L'administration de cette vaste et populeuse France ne suffit pas à sa dévorante activité : il faut qu'il déploie sa redoutable influence sur la surface entière du continent; il lui faut d'universelles commotions, des fleuves de sang, de Cadix à Moscou. Eh bien! que les combats, que les révolutions, ravagent la terre pendant les dix autres années!

On ne peut se le dissimuler, quelle que soit la perfidie du cabinet de Saint-James, la rupture du traité d'Amiens a pour grande cause l'ambition de Bonaparte. La paix ne saurait lui convenir, car les grandes puis-

sances exercent une continuelle surveillance les unes sur les autres, lorsque les communications sont libres entre les peuples. Un tel état ne laisserait pas assez de facilités au consul pour agrandir sa domination au dehors et gênerait l'extension de sa puissance intérieure. Il juge trop bien que l'effet de nos relations journalières avec l'Angleterre serait de modifier nos idées politiques, de modérer nos passions guerrières. L'aspect de cette liberté réelle dont jouissent nos voisins d'outre-mer, de cette inviolabilité qui environne toute espèce de propriété, la vue de cet ordre immuable au milieu des agitations, l'énumération des fruits merveilleux d'une industrie sagement appliquée, tout cela, sans doute, altérerait la confiance que nous plaçons dans des institutions improvisées par la métaphysique au profit de l'arbitraire, et refroidirait par degrés notre enthousiasme pour le soldat heureux qui n'a suspendu les œuvres de la destruction qu'afin d'en employer les matériaux à construire le plus formidable despotisme apparu dans les temps modernes. Bonaparte commence donc par nous priver de tout rapport avec ces peuples libres qu'il n'a pu soumettre comme il a soumis les Suisses et les Hollandais : il ne prétend rien moins que de faire de la France une île inaccessible à ces principes qu'il en a bannis. Dès qu'il nous aura privés de communications avec le monde, il trouvera dans l'état de guerre de nombreuses occasions et les prétexes les plus spécieux pour river nos fers : cent victoires, éblouissant une nation vaine et passionnée, déguiseront sa captivité. Vainqueur une première fois, le consul ne doute pas que des triomphes toujours plus grands, des prodiges sans cesse renouvelés, ne prolongent l'enchantement, et qu'il ne parvienne enfin à mettre l'univers à ses pieds. Toute

la vie politique de Bonaparte fait foi qu'il s'est cru le fils du Destin, envoyé pour briser tous les sceptres et régner sur la terre habitée.

A cet effet, il lui faut nécessairement abattre l'Angleterre : c'est à ce but que tendra constamment sa politique. L'idée de détruire cette rivale de la France sera l'idée fixe de son esprit, l'inévitable chimère de sa passion. C'est dans ce but qu'il fondera ce système continental, spécieuse image présentée aux esprits superficiels, aux imaginations ardentes, aux âmes serviles. Mais les Anglais le pénètrent déjà ; leur sagacité dévoilera chacun de ses desseins, et leur vigueur combattra, sans hésitation comme sans relâche, la pertinacité de leur adversaire. Ne croirait-on pas que c'était à ces insulaires que le grand orateur de l'antiquité s'adressait en s'écriant : « Ce que Philippe hait le « plus, c'est la liberté d'Athènes, c'est notre démo« cratie. Il n'a rien tant à cœur que de la dissoudre, « et il n'a pas tort. Il sait que, quand même il aurait « asservi tous les autres peuples, jamais il ne pourra « jouir en paix de ses usurpations tant que vous se« rez libres ; que, s'il lui arrivait quelqu'un de ces « accidents auxquels l'humanité est sujette, c'est dans « vos bras que se jetteraient tous ceux qui ne sont « à lui que par contrainte. Philippe craint donc que la « liberté d'Athènes ne traverse ses entreprises ; inces« samment il lui semble qu'elle le menace, et il est « trop actif et trop éclairé pour le souffrir patiemment. « Il en est donc l'irréconciliable adversaire, et c'est, « avant tout, ce dont vous devez être bien convaincus « pour vous déterminer à prendre un parti. Faites en« core attention, Athéniens, que vous courez de plus « grands risques qu'aucun autre peuple de la Grèce. « Philippe ne pense pas seulement à vous soumettre,

« mais à vous détruire, car il sent bien que vous n'êtes « pas faits pour servir ; que, quand vous le voudriez, « vous ne le pourriez pas ; vous êtes trop accoutumés à « commander. Il sait qu'à la première occasion vous lui « donneriez plus de peine que toute la Grèce ensemble. » (Démosth., *Harangue pour la Chersonèse.*)

Les projets que Bonaparte a conçus pour l'annihilation de la puissance anglaise n'ont pu s'engendrer que dans un esprit entièrement absorbé par la contemplation d'un orgueil exalté et d'une fausse gloire. Toutes les têtes françaises les adoptent néanmoins, d'après l'ordre du maître : car l'ignorance des moyens, des ressources, de la force en population, dont disposent nos habiles voisins, est tellement épaisse, que le président du corps législatif, Lagrange (de Lot-et-Garonne), répondant au message des consuls qui prévient de la rupture, plaint l'Angleterre « aveuglée sur « ses propres intérêts. En effet, ajoute-t-il, quand « même il serait vrai que la fortune pût se balancer « quelques instants entre une nation forte de trente mil- « lions d'habitants et celle qui en compte à peine dix « millions, l'Angleterre peut-elle entrevoir, en dernier « résultat, quelque avantage d'une lutte corps à corps « avec la France? » Comment qualifier les connaissances politiques d'une nation dont les représentants ont mis à leur tête un homme aussi ignare ?

Pour justifier la rupture, Bonaparte est inspiré ou bien servi par son ministre, le citoyen Talleyrand-Périgord, cet ex-évêque d'Autun, célèbre constituant (V. 2 novembre 1789), ce futur prince laïc (V. 5 juin 1806), celui-là même qu'on revoit dans toutes les phases de la révolution ; ce patriote auquel la convention permit, par décret spécial (Voy. 4 septembre 1795), de revenir en France avec ses principes répu-

blicains ; ce diplomate fortement inculpé d'avoir rédigé la note justificative de la journée du 10 août 1792 et de la déchéance de Louis XVI, note adressée aux cabinets étrangers (V. *Monit.*, n° 190, an 1798); ce ministre du directoire, qui, dans sa correspondance avec le ministre des États-Unis (à une époque où un grand refroidissement se manifestait entre cette puissance et le gouvernement de France), avait ouvert une négociation que les ministres américains ont publiée, et qui a mis la maison Bellamy, de Hambourg, dans une sorte de nécessité d'expliquer certaines parties de ses relations avec Talleyrand, dont les lettres sont devenues publiques. Bonaparte se sert avec succès de l'éloquence diplomatique de son ministre des relations extérieures; le consul a recours aux artifices les plus propres à fausser les idées des Français; les plus grossières invectives contre le gouvernement et les institutions chéries des Anglais remplissent les journaux, et le ton furibond de ces injures décèle l'irritation de l'âme qui les exhale.

Mais aujourd'hui (1824) que la vérité, dégagée du chaos des événements, se montre au grand jour, que la diplomatie livre tous les documents relatifs à cette grande lutte entre la France et l'Angleterre, on reconnaît l'évidence de plusieurs griefs du cabinet de Saint-James, lorsqu'il reproche au consul d'avoir incorporé le Piémont, l'île d'Elbe; d'avoir, en disposant de la Toscane, gardé les états de Parme, dont la réunion prochaine est annoncée; d'avoir imposé de nouvelles lois aux républiques ligurienne, helvétique; d'avoir réuni dans sa main le gouvernement de la république italienne; d'avoir laissé ses troupes en Hollande, traitée comme une province française, etc. Les ministres anglais, pénétrant la perfidie de leur

adversaire, ont trouvé les vrais motifs qui font rassembler des forces considérables sur les côtes de la Bretagne, sous le prétexte d'une nouvelle expédition à Saint-Domingue; motifs qui font stationner à l'embouchure de la Meuse un autre corps dont l'importance est hors de proportion avec son objet avoué, celui de prendre possession de la Louisiane. En outre, des officiers d'artillerie, de génie, envoyés comme agents commerciaux (consuls), explorent les ports et les rades de la Grande-Bretagne. Peut-on douter, après cela, que Bonaparte ne dispose, au sein même de la paix, une invasion furtive en Angleterre, comme il l'exécuta en Egypte (1798), comme il l'exécutera en Espagne (1808)? Mais des ministres anglais ne sommeillent pas comme le visir du sultan ou le favori du roi catholique; aussitôt ils préparent la résistance, ils donnent l'éveil à la nation, et l'arment tout entière au moment même qu'ils adressent à Paris leur *ultimatum*. La rupture s'effectue.

Mais si le consul a manqué ce coup de main qui devait renverser l'ennemi regardé comme la seule barrière capable d'arrêter ses projets de domination universelle, il a du moins atteint un point essentiel de son but en prévenant d'un pays à l'autre toute transmission d'idées, toute importation de faits qui eussent peu à peu désabusé les Français. En les retenant dans les ténèbres politiques, il les guidera seul; il les amènera par mille détours à l'accomplissement de ses desseins, qui n'ont pour objet que sa puissance personnelle; car lui seul est la fin de ses travaux; les Français n'en sont que les moyens. Leur bonheur est en arrière-ligne; lui seul est le centre de ses affections. Que le monde s'écroule, pourvu que Napoléon Bonaparte marche triomphant sur ses ruines!

Le seul motif spécieux qu'ait produit la diplomatie du consul, et qu'il n'a cessé de représenter, consiste dans le refus des Anglais de rendre Malte. Les Anglais répondent que, depuis le traité d'Amiens, il est survenu des circonstances qui rendent cette restitution impossible sans quelques explications et arrangements préalables. Elle devait se faire à l'ordre reconstitué : or l'ordre a été de plus en plus décomposé ; il est presque anéanti. Les prieurés espagnols ont été abolis, et, suivant toute apparence, par l'influence de la France, et en contravention au traité. Le gouvernement portugais, plusieurs gouvernements allemands, ont annoncé la même intention. Les fonds destinés au soutien de l'ordre, et indispensablement nécessaires à son indépendance et à la défense de l'île, ont été confisqués ; en opposition directe aux stipulations du traité. Les principales puissances appelées en garantie se sont récusées. Ainsi, rendre l'île aux chevaliers ou à toute autre puissance hors d'état de la défendre, c'est l'exposer à tomber sous le vasselage immédiat ou la puissance de la France. Le gouvernement anglais ajoute que le traité d'Amiens, comme tout acte du même genre, avait été stipulé d'après la situation où se trouvait alors même chacune des puissances contractantes l'une envers l'autre ; mais l'état des possessions et des obligations étant assez matériellement changé par la conduite de la France et ses importantes acquisitions de territoire sur le continent, la Grande-Bretagne avait droit à des compensations.

Néanmoins, toute cette argumentation britannique ne paraît fondée que sur un sophisme : car, en admettant que le changement des circonstances sous lesquelles une convention politique a été conclue soit assez grave pour dénaturer cette convention, il s'ensuit seulement

qu'elle doit cesser, et que, si le changement vient de l'une des parties contractantes, il en résulte pour l'autre le droit de demander une satisfaction. Mais on ne saurait avancer que la violation des conditions donne droit à la partie lésée de réclamer une compensation, encore moins de prendre cette compensation aux dépens d'un tiers innocent : c'est pourtant ce que le cabinet de Londres a prétendu faire en s'appropriant Malte. Ce cabinet s'appuie de toutes sortes de motifs, vrais, faux ou spécieux, afin de rentrer dans l'état de guerre; attendu que la possession de Ceylan et de la Trinité, seuls avantages obtenus par le traité d'Amiens, ne saurait dédommager des frais de la guerre, évalués à neuf milliards trois cent soixante-quinze millions de francs, ou trois cent soixante-quinze millions sterling, attendu surtout qu'il devient urgent d'abaisser le pouvoir et d'arrêter les progrès de la France !!!

Continuer l'état de paix, ne serait-ce pas concourir à la prospérité d'une rivale toujours dangereuse, et favoriser le développement de son influence? Les acquisitions de Bonaparte, depuis qu'il a remis l'épée dans le fourreau, égalent ses conquêtes par la guerre. Si l'Angleterre laisse à ce politique entreprenant, à cet habile magistrat, le loisir de consolider la puissance colossale de la France, d'y resserrer les liens sociaux, d'y affermir les institutions sur la morale et sur le sentiment religieux; si l'Angleterre lui permet de réduire Saint-Domingue, si le pavillon tricolore couvre les mers, bientôt les canaux du commerce se rouvriront, sa marine se relèvera, ses arsenaux s'approvisionneront, l'activité régnera dans les chantiers; le port d'Anvers, délaissé pendant qu'il était dans les stériles et impuissantes mains de l'Autriche, recouvrant son ancienne importance marchande, devien-

drait en outre une station maritime redoutable à l'Angleterre. Ces divers motifs de haine, de jalousie, de cupidité, se joignant à des appréhensions fondées et à des griefs réels, décident le ministère britannique à déchirer le traité d'Amiens, que le vœu national, les difficultés des finances et la défaite de ses alliés, l'avaient forcé de souscrire.

Ajoutons que l'Angleterre avait vu, dans le principe, avec une certaine inquiétude, l'expédition de Saint-Domingue, expédition commencée sous des auspices favorables, quoique avec cette fougue imprévoyante qui caractérise la plupart des entreprises de Bonaparte. Le gouvernement français accuse, et certes avec des motifs bien fondés, le cabinet de Saint-James d'avoir secrètement aidé les noirs insurgés; mais Bonaparte ne devait-il pas s'y attendre? et, s'il n'a point songé que le cabinet anglais en agirait de la sorte, s'il n'a pas mis en ligne de compte, dans l'expédition de Saint-Domingue, l'intérêt commercial qu'avait l'Angleterre à entraver le succès, que penser alors de l'esprit et de la prévoyance politiques du premier consul?

Convenons, de bonne foi, que les récriminations sont à peu près sans valeur et sans dignité, quand on songe que, de part et d'autre, la guerre est résolue, que certainement les meneurs du sénat étaient dans le secret du consul, et qu'en dernier résultat, il ne s'agissait des deux côtés que de persuader aux peuples dont on allait exiger de nouveaux sacrifices, après un calme de si peu de durée, qu'on n'avait pas à se reprocher les malheurs de la nouvelle guerre.

La marine anglaise se compose aujourd'hui de cent quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne, deux cent dix frégates, trois cent soixante-dix corvettes, sloops et

autres petits bâtiments; tandis que les marines française, espagnole et batave, réunies, ne comptent que cent vingt vaisseaux de ligne avec un moindre nombre de frégates.

22. — Un arrêté des consuls prescrit d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France, et de les constituer prisonniers de guerre.

L'histoire des nations civilisées n'offre point d'exemples d'une semblable atteinte au droit des gens. Cet ordre paraîtrait, même à Constantinople et à Maroc, un acte de tyrannie sauvage. Pour retenir prisonniers de guerre de simples particuliers, on s'autorise de ce qu'ils font partie de la milice de leur pays, comme si cette institution n'y était pas une institution nationale, universelle, ou du moins étendue à tous les individus mâles, majeurs, et non prolétaires. Sous ce prétexte, Bonaparte, bien obéi par ses deux grands ministres, les citoyens Talleyrand, Fouché (de Nantes), fait arrêter, sans distinction d'état, de sexe, d'âge, tous les sujets du roi d'Angleterre qui se trouvent en France et dans les pays envahis. Cet ordre, dont l'exécution ne doit produire aucun avantage à la France, ne saurait être envisagé que comme le caprice d'un despote irrité; caprice d'autant plus odieux, que les Anglais résidant à Paris viennent de recevoir du ministère français des assurances expresses qu'ils y jouiront de la protection du gouvernement consulaire, après le départ de l'ambassadeur britannique, avec autant d'étendue que durant son séjour! Bonaparte justifie une mesure aussi violente, une mesure étrange, car elle est nouvelle et n'est pas plus dans nos mœurs que dans nos maximes politiques, en déclarant qu'il se donne des otages pour les Français qui seraient pris par les Anglais sur des bâtiments naviguant

dans l'ignorance de la rupture. Sans doute, le gouvernement anglais se permit trop souvent de s'emparer des navires qui se trouvaient dans ce cas; mais des actes aussi contraires au droit des gens, parce qu'ils sont inusités jusqu'à cette heure, devraient-ils colorer une violation aussi révoltante des droits de l'hospitalité? Ne serait-il pas plus noble et plus digne d'ajouter à l'odieux de la piraterie britannique en refusant, comme en 1756, d'imiter ses excès? Aussi-bien, la captivité de quelques centaines de particuliers ne saurait compenser les pertes des armateurs et des négociants.

27. — Louis Ier, roi d'Étrurie (V. 2 août 1801), meurt. Son fils en bas âge, Louis II, lui succède.

3 JUIN. — Une convention est conclue à Suhlingen (7 lieues ouest de Nienburg), entre le général Mortier et la régence de Hanovre. L'électorat, ses forteresses, ses produits et ses contributions, seront livrés à l'armée française, et remis à sa disposition.

Rassemblées à Koeverden sur le territoire batave, les troupes françaises en ont passé la frontière le 28 mai, dix semaines après que le message du roi d'Angleterre au parlement a fait pressentir la rupture avec la France, peu de jours après cette rupture, et avant que les états de Hanovre puissent en être informés. Quoiqu'elle soit prévue depuis long-temps, quoique depuis six mois les communications diplomatiques soient devenues des hostilités réelles, le ministère anglais a pris des dispositions aussi tardives qu'insuffisantes pour garantir cet électorat si cher à son possesseur George III, et dont la préservation, durant les hostilités de la seconde coalition, tint seulement à la

neutralité du nord, et aux artifices de la Prusse, qui se flattait de l'annexer à ses provinces. Mais la politique du cabinet de Berlin, politique versatile par cupidité, a tellement affaibli son ressort et ses moyens, qu'il n'oserait s'opposer aujourd'hui à l'invasion de l'électorat. Cinq cents bouches à feu, quarante mille fusils, d'immenses magasins, de fortes remontes, d'énormes contributions, les caisses publiques, la saisie d'une grande quantité de marchandises anglaises, sont les résultats immédiats d'une irruption aussi rapide. L'armée hanovrienne, forte de dix-sept mille combattants, quatre mille de plus que l'armée française, commence à se retirer derrière l'Elbe.

30. — Dès la rupture du traité d'Amiens, Bonaparte fait reprendre en Italie toutes les positions occupées avant la pacification. Il s'empresse d'assurer la défense des côtes, et de prévenir les Anglais en leur fermant les ports de la Méditerranée et de l'Adriatique. Les troupes retirées de Naples, conformément aux articles apparents du traité signé à Florence, le 28 mars 1801, maintenues au complet de guerre et toujours prêtes à se mouvoir, étaient restées sur les frontières de la république italienne, contiguë aux états romains. Le général Gouvion Saint-Cyr en prend le commandement, et les reporte au sud, dans ce royaume qu'on envahit pour la troisième fois dans l'espace de cinq années; son débile gouvernement se soumet à toutes les conditions exigées. Un mois s'est à peine écoulé depuis la reprise des hostilités maritimes, et les rivages de la Hollande, de la France et de l'Italie, sont garantis; tous les points fortifiés, tous les postes d'observation, y sont sous le commandement d'officiers français. De l'embouchure de l'Elbe aux bouches du

Pô, le pavillon britannique n'est admis que dans les hâvres du Portugal.

5 JUILLET. — Une convention ou capitulation est signée à Artlenburg (sur la rive gauche de l'Elbe, en face de Lauenburg). L'armée hanovrienne pose les armes; elle se dissout immédiatement; les soldats, se retirant dans leurs foyers, ne serviront pas contre la France, à moins d'échange.

Cette transaction est la suite nécessaire de la non-ratification de la convention du Suhlingen du 3 juin. Le roi d'Angleterre s'y est refusé, dans la vue d'intéresser à sa cause les états d'Allemagne et les puissances du continent. Le Hanovre, tombé sans coup férir, ne recouvrera qu'en 1814 son ancien souverain.

19 AOUT. — La Russie ayant offert sa médiation aux deux grandes puissances belligérantes, l'Angleterre la récuse jusqu'à ce que les Français aient évacué le Hanovre. Le cabinet de Pétersbourg, venant à réitérer son offre, se voit refusé par celui des Tuileries, qui s'aperçoit du changement survenu dans les dispositions de la Russie, comme du rapprochement des deux cours impériales, également portées à soutenir les droits des neutres; droits méconnus à l'égard des ducs d'Oldembourg et de Mecklembourg, ainsi qu'envers les villes Anséatiques, auxquelles le premier consul impose, sous le nom d'emprunt, une contribution de neuf millions en denrées ou en espèces requises par ses généraux.

27 SEPTEMBRE. — Un arrêté des consuls porte que, « pour assurer la liberté de la presse, aucun libraire ne « pourra vendre un ouvrage avant de l'avoir présenté à « une commission de révision, laquelle le rendra, s'il

« n'y a pas lieu à la censure. » Bonaparte, encore chef de deux républiques, s'alarme de l'esprit de liberté. Déjà commence l'action étouffante de ce despotisme qui s'exercera sans opposition. Le consul ne souffre déjà plus qu'on parle de patrie en sa présence; il s'effarouche au seul nom de citoyen. La devise fameuse, Vive la république, reluit bien encore en caractères d'or sur le frontispice du palais consulaire des Tuileries, le mot République se lit encore sur les monnaies; mais chaque jour dégrade le système républicain. Ce magistrat impérieux ne veut ni république nominale, ni liberté réelle. Et cependant combien n'a-t-il pas autour de lui, cet homme apparu pour relever la liberté, de ces hommes qui, aux précédentes époques, se signalèrent par d'énergiques déclamations contre la tyrannie? Mais, revêtus aujourd'hui des premières dignités de l'état, ils aimeront à donner l'exemple de la servilité. Au sénat, au corps législatif, au tribunat, partout, dans les ouvrages purement littéraires comme dans les gazettes, on trouvera des orateurs vendus, des écrivains stipendiés ou qui désirent l'être par celui auquel les Français ont si précipitamment, si inconsidérément accordé toute leur confiance, voué leur entière soumission. Dès ce moment l'esclavage de la presse répandra sur la France tous les fléaux de la tyrannie. Point de liberté, point de sûreté, point de propriétés individuelles sans la liberté de la presse! Dans tout gouvernement, quels que soient sa forme et son nom, où les dépositaires du pouvoir privent les citoyens du droit de publier et de faire imprimer leurs opinions (sauf la répression légale des abus), il y a despotisme ou dessein formé d'établir le despotisme sur les ruines des libertés publiques; sans la liberté de la presse,

nul citoyen n'est assuré de jouir des droits qui lui appartiennent; et sans cette liberté, nul gouvernement n'est assuré de sa conservation, de sa stabilité. Quel immense pouvoir n'exerçait pas Bonaparte! Il a cependant été détrôné par l'explosion de cet esprit national, de cette opinion constitutionnelle qu'il s'était flatté d'enchaîner à ses pieds en supprimant à son bénéfice la liberté de la presse!

27. — Un traité d'alliance défensive entre la France et la Suisse est signé à Fribourg. Ce traité diffère en plusieurs points essentiels de celui du 19 août 1798, et favorise beaucoup les cantons helvétiques. Il est suivi d'une convention ou capitulation militaire suivant laquelle la France entretiendra à son service seize mille hommes des troupes suisses.

30 NOVEMBRE. — Une convention de neutralité est conclue entre la France et l'Espagne d'une part, et le Portugal de l'autre.

La partie française de Saint-Domingue est évacuée. Les erreurs du général en chef Leclerc, plus grandes encore dans l'appréciation des causes morales que dans la conduite des opérations militaires; son obstination à suivre les instructions du premier consul, instructions dressées d'après des errements fautifs, et sans avoir consulté les hommes au fait de l'état présent de la colonie, ou même contre leur avis; l'enlèvement de Toussaint; la soif des vengeances qu'ont excitée les cruautés commises après cet enlèvement, en submergeant, fusillant, attachant au gibet des milliers de noirs des deux sexes; les outrages prodigués aux hommes de couleur, à Rigaud, à Péthion, qui l'un et l'autre étaient revenus de France avec la

volonté de seconder les intérêts de la métropole, si le gouvernement ne manifestait que des intentions loyales; toutes ces causes étaient certes plus que suffisantes pour amener la ruine de l'armée française, indépendamment des ravages de l'épidémie et du climat. Le général Rochambeau, dont les cruautés envers les noirs surpassent les horreurs commises en France pendant le règne de la terreur, s'est réfugié dans la ville du Cap, avec les faibles débris de l'armée française; attaqué par les noirs et bloqué par des vaisseaux anglais, il capitule avec les noirs et se rend à leurs auxiliaires. Par l'abandon du Cap, la partie française de l'île reste en totalité au pouvoir des noirs, qui nomment Dessalines capitaine-général (V. 1er janvier 1804). La garnison, de cinq mille hommes, dont huit cents officiers, est prisonnière de guerre.

L'impéritie, l'avidité, le despotisme, les exactions du général Leclerc, ses artifices, son manque de foi et les tentatives qu'il fait pour rétablir l'esclavage, sont les principales causes des désastres de l'armée française. Leclerc, fils d'un marchand de Pontoise, a épousé une sœur de Bonaparte (Pauline, mariée en secondes noces au prince Borghèse) : cette alliance lui a valu le commandement de l'expédition de Saint-Domingue; d'où sa veuve rapportera des sommes considérables qui seront mises, pour plus de sûreté, dans le triple cercueil qui porte en France les restes de son mari.

Ainsi finit la déplorable expédition de Saint-Domingue. Cette expédition a consommé plus de quarante mille hommes de troupes de terre, auxquels il faut ajouter dix ou douze mille matelots de la marine militaire ou marchande, la plupart des employés civils et militaires, une foule d'individus accourus dans

la colonie pour y faire fortune, et au-delà de trois mille colons massacrés ou morts misérablement; il faut joindre à cette effroyable liste neuf ou dix mille noirs et sang-mêlés tués dans la guerre, ou qui ont succombé aux fatigues, et quatre mille d'entre eux noyés, mitraillés, pendus juridiquement, militairement; et l'on aura un total de près de quatre-vingt mille hommes qui ont fini de mort violente dans un espace de vingt-deux mois. Qu'on juge Bonaparte d'après ce résultat! La perte de cette colonie est le premier désastre amené par la rupture avec l'Angleterre, c'est-à-dire par l'ambition du général-consul.

En 1789, dernière année de sa prospérité, Saint-Domingue employa cinq cent quinze gros bâtiments français, jaugeant cent cinquante-huit mille tonneaux, employant près de vingt mille matelots. Le commerce d'importation et d'exportation nationales s'éleva cette même année à six cent vingt millions, ce qui fait plus de la moitié de l'importation et de l'exportation générales, qui furent de onze cent millions.

29 DÉCEMBRE. — Un sénatus-consulte dit organique règle la manière dont les sessions du corps législatif seront ouvertes, l'élection du président et des vice-présidents, et celle des questeurs, et leurs fonctions, etc. Bonaparte n'omet aucune de ces minutieuses précautions, qui peuvent lui garantir l'usage non contesté du pouvoir absolu. Sa tyrannie politique s'accomplit!

CHAPITRE VI.

ANNÉE 1804.

1er JANVIER. — A Saint-Domingue, les noirs proclament l'indépendance de leur patrie, à laquelle ils rendent son nom primitif d'Haïti. Dessalines, général en chef de leur armée, est proclamé gouverneur-général à vie (V. 30 novembre 1803, 28 avril, 8 octobre 1804).

25 FÉVRIER. — Une loi concernant les finances fixe les dépenses de l'an 11 (du 23 septembre 1802 au 23 septembre 1803) à 619,500,000 francs.

Dette publique.	Dette perpétuelle.	43,505,463 f.	67,976,489 f.	71,153,766 f.
	D° viagère	24,471,026		
	D° du Piémont	3,177,277	3,177,277.	
Ministère de la justice			23,000,000	598,407,919
D° des relations extérieures			77,000,000	
D° de l'intérieur			34,730,919	
D° des finances.	Services ordinaires	31,927,000	77,677,000	
	Remboursement de partie des cautionnements à la caisse d'amortissement	5,000,000		
	Fonds d'amortissement	10,000,000		
	Intérêts des cautionnements	1,250,000		
	Pensions, etc.	29,500,000		
D° du trésor public			8,000,000	
D° de la guerre			168,000,000	
D°, de l'administration de la guerre			100,000,000	
D° de la marine			180,000,000	
Frais des négociations				15,000,000
Fonds de réserve				15,438,315
Total général				700,000,000 f.

Les voies et moyens sont : les 258,800,000 fr. montant des contributions directes fixées par la loi du 25 mars 1803 ; 2° le produit de la contribution des patentes ; 3° les contributions offertes par les conseils généraux et municipaux, en centimes additionnels aux contributions directes de l'année précédente, de l'année courante et des deux années suivantes, pour subvenir aux frais de la guerre ; 4° des cautionnements des receveurs déjà nommés, ainsi que le produit des cautionnements des receveurs à établir ; 5° le produit des contributions indirectes existantes, timbre, enregistrement, douanes, etc. ; et 6° le produit des droits réunis.

25. — Une loi établit les droits réunis, c'est-à-dire des impôts sur les boissons et distilleries, sur les tabacs, sur les voitures publiques, sur les cartes à la fabrication ; sur le droit de garantie sur les matières d'or et d'argent.

On organise, pour la perception de ces droits, une administration particulière sous le titre de régie des droits réunis. Les employés de cette régie pourront entrer en tout temps chez les individus sujets aux droits sur les tabacs, la marque d'or et d'argent et les cartes ; ils ne pourront entrer que dans les caves, celliers et magasins des citoyens sujets à l'inventaire des boissons, et seulement pendant les six semaines qui suivront la fabrication des vins, cidres et poirés, et entre le lever et le coucher du soleil. Les procès-verbaux signés de deux employés font foi en justice jusqu'à inscription de faux. Les contestations ou les principales contraventions seront portées devant les tribunaux ordinaires ; mais le paiement des obligations souscrites pour le paiement des droits sera poursuivi par voie de contrainte.

A la ténébreuse inquisition de la police, aux prisons d'état, aux rigoureuses formalités des passeports, à l'extension immodérée de la conscription et aux peines portées contre les familles des conscrits récalcitrants, à l'asservissement complet des autorités constituées créées par la constitution de l'an 8, à l'oppression du sénat, à la mutilation du tribunat, au mutisme du corps législatif; à l'ascendant démesuré du conseil d'état, espèce de divan où nul contrôle n'est admis; à l'inquiète surveillance exercée sur les principales maisons de commerce et de banque, au monopole de plusieurs objets de grande consommation; à la résurrection de l'étiquette fastueuse de Versailles, et d'un cérémonial propre à rapetisser, à dégrader tous ceux qu'il approche de sa personne, Bonaparte vient ajouter les vexations d'une nuée de commis agissant pour le fisc, qui, s'insinuant dans les foyers domestiques, troubleront périodiquement le repos et la sécurité d'un grand nombre de cultivateurs, et tourmenteront la paisible et féconde industrie d'une foule de fabricants. A peine il s'asseoit sur le fauteuil consulaire, au nom de la liberté et de l'égalité, qu'il s'étudie à reproduire les usages oppresseurs ou incommodes de l'ancien régime, et à remettre les Français dans ces liens qu'avait soigneusement resserrés un gouvernement stupidement insensé et désastreusement cupide. Cette ambition qui dévore l'âme du général-consul ne lui permet pas de se trouver satisfait de la haute station où le monde le contemple; il se trouve à l'étroit dans les cent deux départements que lui garantit la paix continentale : il lui faut encore des champs de bataille qui agrandissent sa domination et sa renommée. L'entretien de ses nombreuses légions sollicitant d'immenses ressources, du fléau de la guerre doit naître le

fléau des impôts, comme on voit la famine engendrer la peste. Sans la rupture du traité d'Amiens, la régie des droits réunis ne serait point établie.

Ces droits seront perçus, à la réintégration du gouvernement royal, en 1814, par la régie nommée plus tard des contributions indirectes ; ils seront toujours, et malgré quelques adoucissements qui y seront introduits, l'objet de l'animadversion générale, parce que leur perception restera vexatoire à plusieurs égards, et que le prélèvement considérable des frais affaiblira les rentrées au trésor de l'état. Il ne faut pas accuser les agents de l'administration, mais la nature, l'essence même, d'une semblable administration.

28. — Pichegru, déporté par la faction du 18 fructidor (V. 4 septembre 1797), s'est échappé de Sinamary. A son retour en Europe, il se joint ouvertement au parti des princes Bourbons. Bonaparte étant devenu maître en France, le général expatrié veut tenter un coup de main pour renverser ce principal auteur de son infortune. On arrange à Londres un plan de conspiration ; le gouvernement anglais l'adopte avec empressement. George Cadoudal, fils d'un meunier du Morbihan, chouan des plus déterminés, débarqué en septembre 1803, est à Paris pour coopérer à l'exécution. Le général Moreau, qui affecte l'obscurité depuis qu'il reste sans commandement ; qui n'a su ni plier, ni résister, ni se faire oublier, car en se donnant l'apparence d'éviter les mécontents il semble les attirer et les provoquer ; Moreau, qui manque de force d'âme ou de dissimulation pour contenir des ressentiments qui paraissent légitimes à certains égards ; Moreau, auquel la nature refuse aussi cette promptitude

de volonté comme cette énergie d'action nécessaires à tout chef de parti ; Moreau, qui, au 19 brumaire (10 novembre 1799), n'a pas osé faire cette révolution à son profit ou dans l'intérêt de la nation, et qui a servi, mais d'assez mauvaise grâce, d'aide de camp à Bonaparte, à son rival, bien plus audacieux ; Moreau, enfin, qui a cru devoir dénoncer après coup Pichegru, son ancien chef, son protecteur, son frère d'armes (V. 4 septembre 1797), renoue maintenant avec lui pour attaquer l'ennemi commun. Mais celui-ci en est instruit. Moreau est arrêté le 15 février, Pichegru le 28 ; George le sera le 9 mars ; plusieurs autres conjurés ont éprouvé le même sort (V. 6 avril, 10 juin). Nous allons donner, sur les principaux chefs de cette conspiration, des détails dont nous garantissons l'authenticité.

Lorsque George et Pichegru revinrent en France, le premier se rendit à Saint-Leu (vallée de Montmorenci), et y amena un émigré nommé Quérel, qui fut plus tard leur dénonciateur, dans l'espoir de sauver sa vie. Sol de Grisolles (aujourd'hui lieutenant-général et gouverneur du château royal de Pau), l'un des chefs de l'insurrection bretonne, général aussi brave qu'actif, était resté en France après la pacification de l'Ouest par le premier consul. Il alla joindre George à Saint-Leu, et tous les deux se rendirent à Paris dans un cabriolet que conduisit, en guise de cocher, le comte d'Ozier (Charles), aujourd'hui écuyer cavalcadour du roi. George se cacha soigneusement, et réussit à déjouer pendant long-temps toutes les recherches de la police. Les dénonciations de Quérel avaient désigné Sol de Grisolles comme l'un des principaux complices : ce dernier fut arrêté, sur le boulevart des Italiens, par M. Paques, inspecteur général

de la police, sur la désignation et en présence de M. de ***, depuis colonel d'état-major d'un général qui le conserve auprès de sa personne, quoique bien instruit de ce fait. Sol de Grisolles fut immédiatement livré à une commission militaire qui faisait fusiller sans pitié les émigrés vendéens, chouans, etc.; commission présidée par le général Duplessis *, qui fit les plus grands efforts pour entraîner la condamnation de l'accusé. Mais celui-ci prouva que, dans tout le cours de la guerre civile, il avait épargné ses prisonniers et fait la guerre avec autant de loyauté et d'humanité que Bonchamp, et que, depuis l'amnistie, il avait vécu dans la plus parfaite tranquillité. Comme il n'existait aucune preuve de sa complicité avec George et Pichegru, la commission militaire l'acquitta; mais la police de Bonaparte le fit conduire au Temple, et transférer bientôt après à Bicêtre, dans un cachot souterrain où il demeura dix années, et d'où il ne sortit, en 1814, aux approches des armées coalisées, que pour être conduit, les fers aux pieds et aux mains, dans le château de Saumur. Voilà les barbaries exercées par la police de Bonaparte sur les individus que ses commissions militaires déclaraient non coupables et acquittaient de toute accusation !

Quant à Moreau, Pichegru et George, ils eurent plusieurs entrevues à Paris, sans que cette police si vantée du préfet Dubois pût se procurer des renseignements positifs sur les trois conjurés. La dernière entre-

* M. Duplessis, qui, après avoir été ardent républicain en 1794, devint en 1800 un des plus dévoués courtisans de Bonaparte, qui fut anobli sous l'empire et décoré du titre de comte, fut comblé, après la restauration, des bontés du roi, gratifié d'une pension de huit mille francs sur la cassette; et décoré de la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis.

vue eut lieu dans l'enclos de l'église de la Madeleine. Il fut proposé et convenu d'aller le lendemain, de grand matin, relever la garde consulaire à Saint-Cloud : M. ***, qui la commandait ce jour-là, était d'intelligence avec les conjurés et venait de leur livrer le mot d'ordre. A son réveil, Bonaparte se serait trouvé au pouvoir d'environ douze cents Vendéens, chouans, gardes nationales et royalistes décidés, qui, de différents points, s'étaient rendus à Paris, avaient fait faire des uniformes de la garde consulaire, et s'étaient parfaitement organisés sans que la police en sût rien, malgré le grand nombre de personnes initiées dans le complot. Les avenues de Saint-Cloud eussent été soigneusement interceptées; George et Pichegru devaient parcourir les rues de Paris, ayant entre eux deux Moreau, chargé de pérorer les troupes, alors si disposées en sa faveur; le duc d'Enghien devait arriver au premier avis sûr qui lui eût été donné, et l'on ne doutait pas que les Bourbons ne fussent proclamés sans trop de résistance.

Il n'est pas question d'examiner si l'exécution de ce complot eût obtenu le succès qu'en attendaient les conjurés; si, dans l'opinion nationale de cette époque, le rétablissement de la maison de Bourbon était facile, même possible, sans un très grand bouleversement : il suffit pour l'historien de dire, d'après des preuves incontestables, que tel était le plan de la conspiration de George et Pichegru.

Malheureusement pour les conjurés, Pichegru montra, dans la dernière entrevue, beaucoup d'hésitation; Moreau manqua totalement de caractère, mais laissa percer son ambition; George, et surtout Pichegru, s'aperçurent que Moreau avait des vues personnelles. George Cadoudal, doué de la plus grande

énergie; et pénétré du plus inébranlable dévouement à la maison de Bourbon, eut beau presser, conjurer Moreau, et s'emporter même contre lui, il ne put le décider à agir. Pichegru finit par proposer, pour plus de sûreté (dit-il), d'ajourner l'exécution à quatre jours de là. Dans la nuit fixée pour agir, les conjurés, qui attendent si impatiemment le signal convenu, reçoivent contre-ordre. Ils se dispersent, s'exhalent en propos violents, et se décident, pour la plupart, à ne plus servir de pareilles intrigues. La police a l'éveil, tous les moyens inquisitoriaux sont employés, on a recours à toutes les séductions. Moreau, Pichegru et George sont successivement arrêtés.

Le premier consul, ravi de joie après les cruelles inquiétudes dont il a été agité, voit dans l'éclat de cette tentative qui vient d'échouer un nouveau moyen d'accroître la popularité que lui ont justement acquise les travaux d'une administration de trois années. Il se réjouit d'une circonstance qui rebutera tous ceux qui restent épris des formes républicaines, ou qui désirent des institutions libérales; circonstance qui lui permettra à lui-même de franchir l'intervalle, immense encore, qui le sépare de la suprême dignité, de la dignité royale. De tous les points de cette singulière république consulaire arrivent aux pieds du premier magistrat des adresses rédigées avec cette plénitude d'enthousiasme dont le Français, en tout temps, en toute conjoncture, aime si fort à prodiguer les témoignages; adresses dont le style, teint de servilité, décelle presque toujours le peu de justesse de ses affections politiques. Prenant le ton d'un monarque héréditaire, le consul à vie donne à ses hypocrites réponses une solennité théâtrale: « ..... Je ne puis me défendre d'un « sentiment profond et pénible lorsque je songe dans

de cette arrestation au ministre de l'électeur, par une lettre en date du 11 (Voyez le *Correspondant de Hambourg*, le *Courrier de Leyde*). « Le premier « consul, dit le ministre français, ayant la certi- « tudé que des agents anglais, à Offembourg, ont pris « part aux horribles complots formés contre sa per- « sonne et la sûreté de la France, instruit aussi que le « *duc d'Enghien* et le général Dumouriez se trouvaient « à Etteinheim......, a cru devoir, dans ces conjonc- « tures extraordinaires, donner à des détachements « l'ordre de se rendre à Offembourg et à Etteinheim, « pour y saisir les instigateurs des conspirations inouïes « qui, par leur nature, mettent hors du droit des gens « tous ceux qui, manifestement, y ont pris part...... « Le général Caulaincourt, qui, à cet égard, est chargé « des ordres du premier consul, aura l'honneur de « remettre à V. A. la lettre que je suis chargé de lui « écrire. »

On ignore si cette lettre est parvenue à Carlsruhe avant l'enlèvement du duc d'Enghien, si rapidement effectué par un guet-apens, et avant l'autre expédition dirigée sur Kehl et Offembourg par le général Caulaincourt en personne.

L'expédition faite et les gendarmes rentrés à Strasbourg, le télégraphe en transmet la nouvelle au chef du gouvernement. Des ordres reviennent dans la matinée du 18. Le prisonnier est rapidement transporté jusqu'à Vincennes, en évitant de traverser la capitale.

Lecteur français ou d'une autre nation, n'importe, vous croyez peut-être que le procès de cet éminent personnage amènera des débats et sera revêtu de quelques formes, que les juges seront éclairés sur les faits, qu'ils seront libres dans l'exercice de leur ministère,

que l'accusé développera ses moyens, que ses défenseurs introduits prendront la parole, que le délit sera du moins constaté, que l'horrible code des émigrés sera du moins suivi; vous le croyez?... Eh bien! en moins de temps que vous n'en mettez à concevoir et à balancer vos doutes à cet égard, à réunir vos idées flottantes, à fixer une supposition motivée en sa faveur, on a décidé de son sort; le captif ne porte plus de fers, il est dans l'éternité! A trois heures du matin comparaissant devant le conseil de guerre; à cinq heures fusillé dans le fossé de cette tour où le plus illustre de ses ancêtres avait été renfermé par les ordres d'un ministre vindicatif, venu d'Italie, et d'une reine hautaine, Espagnole de naissance!!!

S'il faut s'en rapporter à la version la plus généralement admise sur les détails de l'exécution, on aurait placé sur la poitrine de ce prince une lanterne, pour servir de point de mire aux gendarmes d'élite amenés de Paris. Le corps tout habillé est à l'instant jeté dans une fosse creusée d'avance.

A croire les récits de ce gouvernement qui si souvent falsifia des actes judiciaires et des actes administratifs, on aurait énoncé six chefs d'accusation dans l'interrogatoire, seule formalité dont on ne se soit pas dispensé: 1° d'avoir porté les armes contre la république; 2° d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, à l'éternel ennemi de la France; 3° d'avoir reçu des agents accrédités de ce gouvernement, de leur avoir facilité des intelligences en France, et d'avoir conspiré contre la sûreté intérieure et extérieure de l'état; 4° de s'être mis à la tête d'un corps d'émigrés français soldé par l'Angleterre et formé dans les pays de Fribourg (Brisgaw) et de Bade; 5° d'avoir entretenu des intelligences à Strasbourg, dans le dessein de soulever les

départements adjacents et d'opérer une diversion en faveur de l'Angleterre ; 6° d'être dans la conspiration formée par cette puissance pour l'assassinat du premier consul, et de se tenir prêt, en cas de succès, à pénétrer en France les armes à la main.

Interrogé sur chacun de ces points, le prince (assure-t-on) articule ses moyens de défense. Mais dans quel état ! brisé d'une longue route faite avec précipitation, affaibli sans doute par le besoin de repos et de nourriture. A peine arrivé, il comparaît, et nuit close, devant une commission militaire ; il est trouvé coupable sur tous les chefs et condamné ; tout cela en moins de trois heures, sans qu'une seule pièce à charge ait été produite, sans qu'un seul témoin ait été appelé et entendu contre l'accusé, sans qu'un défenseur lui ait été accordé. On ne saurait douter que le gouvernement n'ait enjoint de s'affranchir des règles, de ne procéder ni à l'instruction ni à aucune des formalités d'usage, et de précipiter le jugement. S'il n'existait pas un ordre semblable, comment expliquer cette rapidité du voyage, cette promptitude de la sentence, cette mort soudaine ? Quel subalterne aurait osé procéder ainsi ? Tout annonce que la mort du prince avait été résolue au départ même de l'expédition pour Ettenheim. Il est prouvé que c'est bien le duc d'Enghien qu'on voulait enlever dans cette expédition, puisque le ministre Talleyrand le désigne nominativement dans sa dépêche officielle.

En accélérant le dénoûment, en le condamnant clandestinement et de nuit, on évitait la fermentation qu'auraient peut-être fait naître les lenteurs de la procédure, et les témoignages de l'intérêt qu'aurait pu inspirer à des milliers de citoyens estimables dans Paris l'incertitude du sort d'un jeune prince, auquel on

ne pouvait au moins imputer la plupart des griefs dont on chargeait (si calomnieusement) les autres Bourbons d'un âge supérieur au sien. Les Parisiens, les Français, apprenant à la fois son enlèvement et sa fin tragique, n'auraient plus qu'à faire entendre de vains regrets! Pensant aussi qu'il lui importe d'émousser la sensation de cet événement, le gouvernement ne permet au *Moniteur* aucun détail. (Le *Moniteur*, journal officiel, a eu, depuis le 10 août 1792, ordre du gouvernement d'altérer les faits, d'incriminer ou de justifier les personnes, selon les intérêts ministériels, et de tromper ainsi d'office l'histoire.)

Le premier consul n'a permis au *Moniteur* que de donner quelques lignes sur cet horrible événement. Apparemment aussi voit-il de l'avantage à donner le change au public sur le genre de mort qu'a subi la victime. Au reste, le gouvernement de Bonaparte fit toujours un si grand usage de petits détours, il a tellement contracté l'habitude de voiler les faits, de mêler le faux au vrai, l'incertain au positif, qu'il peut bien avoir dicté comme machinalement cette rédaction, dont le sens indéterminé présente une équivoque, *tombé sous le glaive de la loi*.

Que le prince ne dût en aucune manière être accusé sur quatre des chefs énoncés, cela semblerait résulter d'une lettre adressée par lui-même au ministre anglais à Vienne, le 15 février, précisément un mois avant son arrestation. L'authenticité de cette lettre, presque immédiatement publiée, n'est point contestée. Elle reconnaît, il est vrai, le second chef d'accusation, mais en donnant aussi le témoignage le plus évident que le duc d'Enghien n'entretenait point de liaisons avec aucune des personnes mêlées dans des conspirations misérables autant qu'odieuses. Dans

cette lettre, il demande « à servir militairement contre l'ennemi de sa famille et le dominateur de sa patrie, annonçant que la nullité dans laquelle il est plongé, tandis que le champ de l'honneur est ouvert à tant d'autres, lui devient chaque jour plus difficile à supporter; il exprime le désir que le gouvernement anglais, dont il a particulièrement à se louer, lui donne l'occasion de remplir ses devoirs en servant jusqu'à la mort son souverain légitime ». Aucun témoignage ne saurait aussi bien acquitter ce jeune prince de toute participation à d'obscurs ou d'indignes complots que ses plaintes de l'inaction dans laquelle il languit à Ettenheim. Parmi ses ennemis, y en aurait-il un, un seul, qui pût improuver cette ardeur martiale à défendre la cause de sa famille noyée dans l'infortune et l'exil, à se mesurer en champ ouvert avec celui qui vient s'asseoir sur le trône de ses pères? Comment cette lettre est-elle parvenue au premier consul, on l'ignore !!!

Ce meurtre, qualifié de coup d'état par les complaisants ministres du consul, est réprouvé même de beaucoup de ses partisans; il laisse voir que le crime étonne peu son âme (et celle de ses ministres), s'il sert à l'accroisement ou à la consolidation de son autorité; il frappe de stupeur la France entière. Il ne fut question dans les salons de Paris que des paroles suivantes. Entrant au conseil d'état, le premier consul, avant d'ouvrir la séance, dit d'un ton de voix foudroyant: « On a murmuré de ce que j'avais fait arrêter « quelqu'un sur le territoire étranger. Que l'on sache « que, si les princes émigrés ont où reposer leur tête, « ce n'est pas sans ma permission.

« On a dit que des ministres donnaient asyle à des « princes : que l'on sache que, si cela était, ces princes

« aurait été arrêtés, fusillés, et les ambassadeurs ensuite.

« Les Français ne peuvent pas avoir oublié tous les « bienfaits, toute la gloire que je leur ai procurée de- « puis le 18 brumaire, et qui m'ont mérité le rang que « j'occupe. Que l'on sache que je n'en descendrai pas « lâchement. »

L'Europe indignée ne voit qu'un lâche assassinat dans l'exécution du duc d'Enghien. L'empereur de Russie ordonne aussitôt à son chargé d'affaires à Paris de témoigner qu'il « .... apprend avec autant de « surprise que de douleur l'événement qui vient de « se passer à Ettenheim, les circonstances qui l'ont « suivi, et son déplorable résultat. L'intérêt de S. M. « est d'autant plus vif, qu'elle ne peut accorder, en « aucune manière, la violation du territoire de Bade, « avec ces principes de justice et d'humanité regardés « comme sacrés par les nations, et qui protégent leurs « relations mutuelles.... *Signé* d'Oubril, le 20 avril. » Le ministre russe près la diète de Ratisbonne remet, le 5 du mois suivant, une note dans laquelle il représente avec force combien une telle violation du territoire germanique expose le repos et la sécurité de tous les états. Le ministre français Talleyrand, répliquant, le 16 mai, à l'office de M. d'Oubril, essaie de justifier la violation du territoire badois, et continue en ces termes : « Si, lorsque les Anglais concertaient l'as- « sassinat de Paul Ier, on fût venu avertir l'empereur « Alexandre que ses assassins n'étaient qu'à une lieue « de la frontière russe, ne se serait-il pas mis en « devoir de les faire arrêter? » A part la supposition d'un lâche complot du duc d'Enghien contre la personne de Bonaparte, ces mots signalent une impudeur si révoltante, par l'affectation de rappeler à

un fils la cruelle mort de son père, et par leur allusion aux bruits sinistres qui ont couru sur ce tragique événement, qu'on aimerait à douter qu'ils aient été écrits, et à penser que le *Moniteur* aurait, d'après l'ordre direct de Bonaparte, publié cette phrase si digne de la logique des assassins. Le chargé d'affaires d'Oubril réplique, le 21 juillet 1804, par une note très énergique, et qu'on peut regarder comme un avant-manifeste de la coalition qui se dispose. Les nombreux griefs des puissances du continent envers la France y sont exposés. Elle se termine par l'ultimatum suivant : 1° Que, conformément à la convention du 8 octobre 1801, les troupes françaises évacuent le royaume de Naples; 2° que la France établisse immédiatement, de concert avec la Russie, les bases sur lesquelles seront finalement réglées les affaires d'Italie; 3° que le roi de Sardaigne reçoive, sans délai, les indemnités qui lui ont été promises; 4° qu'en vertu de l'obligation de garantie et médiation mutuelles, le gouvernement français s'oblige à retirer ses troupes du nord de l'Allemagne, et qu'il contracte l'engagement de respecter strictement la neutralité du corps germanique.

Au lieu d'une réponse catégorique, le ministre Talleyrand donnant, le 29 juillet, des explications évasives, le chargé d'affaires russe quitte Paris le 19 août, et dès ce jour toute relation cesse entre les deux puissances. L'empereur Alexandre fait élever dans l'église principale de Pétersbourg un monument funéraire en l'honneur du duc d'Enghien; l'inscription latine exprime la plus forte indignation contre le meurtre de ce prince, *quem corsica bellua immaniter trucidavit*, y est-il dit. Quatre ans plus tard, on verra l'empereur Alexandre, qui a témoigné tant de haine, tant de mépris pour Bonaparte, l'accabler de marques d'amitié,

s'honorer d'être son ami, et s'écrier avec le poëte : « L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux. » L'empereur Alexandre aurait même justifié la mort du duc d'Enghien, s'il fallait ajouter foi à l'anecdote suivante.

Quelques mois après le congrès d'Erfurt, une artiste d'un grand talent, attachée à l'un des théâtres de Paris, fit un voyage à St-Pétersbourg, où l'empereur Alexandre daigna l'honorer de ses bontés. Dans un de ces instants d'intime familiarité auxquels les monarques daignent s'abandonner quelquefois, il dit à cette dame : « Les Français sont heureux, et doivent être fiers de « se voir gouvernés par un aussi grand homme que Na- « poléon. — Oui, répondit la dame, mais on l'aimerait « encore plus s'il n'avait pas fait fusiller le duc d'En- « ghien : il a fait là un crime. — Que dites-vous, ma- « demoiselle? Ce n'est pas aux particuliers à juger les « actions des chefs du gouvernement. La raison d'état « ordonne souvent des mesures qui peuvent n'être pas « conformes à la justice proprement dite; mais ce qui « paraît crime aux yeux de la morale ne l'est point « lorsqu'il s'agit du salut d'un état. — C'est vrai, ré- « pond la jolie interlocutrice; et puis, je n'en veux « pas autant à l'empereur qu'à ce coquin de duc de « Bade, qui a livré le duc d'Enghien. — Mademoiselle, « vous pouvez vous retirer; je vous souhaite le bon « jour » (dit l'empereur Alexandre en lui tournant le dos). L'ambassadeur de France qui avait conduit l'artiste dramatique au palais l'attendait dans une salle. Lorsqu'elle revint : « Eh bien! lui dit-il, es-tu contente « de l'empereur? as-tu été bien aimable et bien sage? « Tu n'as pas dit de bêtises au moins?... — Ma foi, « répond la dame, on n'est pas plus aimable que lui; « il est charmant, et j'étais à mon aise avec lui comme « avec un simple particulier. — Il t'a parlé de Napo-

« léon; que t'a-t-il dit? — Oh! il m'a fait le plus grand « éloge de lui. » Et là-dessus l'excellente comédienne rapporte ce qu'on vient de lire, en y ajoutant des détails qu'il est inutile de rapporter. Lorsqu'elle est arrivée à l'endroit où elle a cherché à excuser Napoléon aux dépens du duc de Bade : « Ah! malheureuse, « qu'as-tu fait! Le grand-duc de Bade est son beau- « frère !...... — C'est donc cela que, lorsque j'ai parlé « du duc de Bade, l'empereur a pris un ton très froid, « et m'a dit que je pouvais sortir? Ah çà! mais, je « n'y comprends plus rien. Lorsqu'il s'agit d'un crime, « vous autres princes et grands seigneurs, vous vous « tenez donc tous comme des hannetons? » Cette anecdote, fausse ou vrai, fut très répandue dans le temps ; et tout le monde y ajoutait foi. On ne peut du moins révoquer en doute la loyauté si reconnue de l'ambassadeur de Napoléon. Si nous avons mentionné cette anecdote, c'est uniquement parce qu'elle sert à faire connaître l'opinion publique relativement au meurtre du duc d'Enghien.

Si l'empereur Alexandre fait éclater la plus vive indignation aussitôt qu'il apprend l'assassinat du duc d'Enghien, le cabinet prussien attendra jusqu'au 9 octobre 1806, époque de son manifeste contre la France, pour témoigner sa sensibilité au sort de la victime du 21 mars ; ainsi que l'intérêt qu'il porte à la nation allemande, à cette confédération dont il est, après l'Autriche, le membre le plus puissant : « L'indépen- « dance du territoire allemand est violée, au milieu « de la paix ; d'une manière outrageante pour l'hon- « neur de la nation. Les Allemands n'ont pas vengé la « mort du duc d'Enghien ; mais jamais le souvenir « de ce forfait ne s'effacera parmi eux. » L'Autriche, qui a la suprématie sur tous les états germani-

ques, et par le titre impérial et par la supériorité de ses forces, qui devrait protéger ces états et défendre leurs droits contre l'ennemi du dehors, garde aujourd'hui et gardera toujours le silence. Qu'est la honte pour le cabinet de Vienne?

En France, des jacobins obstinés, qui retiennent encore une certaine influence dans les affaires, désiraient que le consul élevât un mur d'airain entre les Bourbons et la France. Ces jacobins ont à redouter la retaliation du 21 janvier. Bonaparte n'a pris part qu'à un seul des actes sanguinaires de la convention (au 13 vendémiaire), et ce gage ne suffit pas pour les rassurer; mais un meurtre solennellement exécuté, bravant l'opinion de la France et le jugement de l'Europe, rendra le consul complice, du moins implicitement approbateur, de tous les meurtres révolutionnaires. Les hommes dont la ferveur républicaine n'est point affaiblie n'ont pas vu sans beaucoup d'inquiétude, et même d'effroi, que Bonaparte, pensionnaire, dans ses jeunes années, dans des écoles réservées aux enfants nobles, ou réputés nobles (*Nota.* Il y avait dans les écoles royales militaires beaucoup d'élèves dont les pères étaient roturiers, par exemple, à Sorèze, MM. Caffarelli, Andréossy, Marcorelle, etc.; à Brienne, M. Fauvelet, dit Bourienne, né dans la classe plébéienne, etc., etc.), semble réveiller les impressions qu'il reçut de l'ancien régime. Il s'est uni, disent-ils, à une femme dont la jeunesse brilla dans les salons dorés, qui se vit admise à la cour de Versailles, dont les liaisons, résultant de sa première union, se trouvent dans la haute société d'autrefois. Il a donné, continuent-ils, une grande part de sa confiance à un courtisan, qui, pour s'être révolté, n'en a pas moins les goûts d'une préémi-

nence fastueuse, à ce prélat qui, quoique sécularisé, et quoique engagé dans les liens du mariage, liens abominables aux yeux des prêtres et des zélés catholiques, n'en conserve pas moins les traditions de ces années de dissolution dont la régénération républicaine n'a pas encore effacé les traces impures. Bonaparte, ajoutent ces apôtres de l'égalité lacédémonienne, voit avec plaisir autour de sa personne ces hommes habitués aux intrigues de l'œil-de-bœuf. Eh bien! qu'un signe éclatant, qu'un coup de foudre, le mette dans l'impossibilité de s'attacher les anciens courtisans de Versailles. Soit que le consul ait écouté les insinuations de ces acteurs de 1793, ou qu'il ait seulement suivi son impulsion, ou qu'on ne lui ait pas laissé le temps de la réflexion (dans la précipitation du supplice du duc d'Enghien), on ne saurait s'empêcher d'apercevoir qu'une prétendue nécessité parle tout haut à l'oreille de ses ambitieux ministres. La justice, le véritable intérêt, la raison, le respect de soi-même dans une situation élevée, rien n'est entendu; et c'est du sang d'un prince royal que se teindra la pourpre impériale.

On a fait honneur à Fouché, au Fouché de Lyon et de Nevers, du mot suivant, au sujet de l'exécution du duc d'Enghien : « C'est plus qu'un crime, c'est une « faute. » Fouché n'a pas dit ce mot, le préfet de police Dubois se l'est approprié après la restauration de 1814; mais ni l'un ni l'autre de ces grands et très dévoués fonctionnaires de Napoléon ne l'a dit : le bon mot fut imaginé par on ne sait qui, long-temps après l'événement. Loin de s'être exprimés ainsi, Fouché et Dubois auraient tremblé si, pendant le règne de Napoléon, l'on eût pu leur attribuer, avec quelque apparence de vérité, un jugement semblable.

Les Français doivent tout craindre, puisque Bonaparte a calculé qu'un crime aussi détestable lui servira, si les partisans des formes républicaines y trouvent la preuve manifeste qu'il ne pactisera jamais avec les royalistes; et que, loin de s'engager dans les voies de Monck, il s'élance autant qu'il lui est donné sur les traces de Cromwell. Est-ce donc pour obtenir l'assentiment d'un Barrère, d'un Cambacérès, d'un Merlin (de Douai), que ce meurtre a été commis, que le droit des gens a été violé? Et l'opinion de ces ordonnateurs de crimes au comité du salut public, en 1793 et 1794, aura-t-elle donc quelque poids en 1804? La vraie politique, celle qui n'a pour but que le bien-être des peuples et leur indépendance, n'admet point la nécessité des crimes. Cette nécessité n'existe que pour la politique des passions.

De tous les princes français, Bonaparte avait paru n'avoir une idée favorable que de ce dernier rejeton des Condé. Bravoure, audace, activité, voilà ce qui le faisait apprécier des militaires français et allemands. Ses frères d'armes reconnaissaient en lui les qualités qui révèlent l'homme de guerre, et font un chef de parti. Sa présence à Paris dans un temps de confusion, et la tentative si hasardeuse faite, en son nom, auprès de Bernadotte, ministre de la guerre (V. 1er août 1799), ne devaient pas être ignorées de Bonaparte, qui, trop fort et trop puissant, sans doute, pour concevoir de sérieuses appréhensions de la part d'un ennemi dépourvu de moyens hostiles de quelque valeur, peut bien néanmoins se persuader aujourd'hui, d'après le complot du chouan George, que ce prince serait le seul chef royaliste susceptible d'essayer un coup hardi, d'organiser un mouvement. Il est avéré que l'espion de la bouche duquel on tenait les renseigne-

ments sur les personnes présentes au château d'Ettenheim dans les premiers jours du mois nomma le général Dumouriez. C'était une méprise de cet espion, entendant et prononçant mal le français, méprise occasionée par une fausse consonnance de noms. Le général désigné était le général marquis de Thumery (une des personnes saisies avec le prince). Or ces deux mots de Thumery, Dumouriez, se confondent à l'oreille d'un Allemand. Et certes, de tous les hommes apparus dans la révolution, Dumouriez serait le seul, après Bonaparte lui-même, capable également de concevoir un plan de grande conjuration et de l'exécuter : sa vie entière, et jusqu'à sa tentative échouée du 4 avril 1793, révèle tout ce qu'il est en état d'entreprendre dans le champ de l'intrigue et de l'audace. Bonaparte devait donc concevoir de l'ombrage de sa présence à Ettenheim, et il ne lui fallait pas davantage pour le porter à frapper un coup terrible autant qu'inattendu. Indépendamment de la méprise qu'aurait pu occasioner, d'après la prononciation allemande, le nom de Thumery, il était question, et à plusieurs reprises, dans les rapports faits par la police de Réal et de Moncey, de M. le comte Demoustier (petit gentilhomme de Franche-Comté, province dans laquelle il fomentait des conjurations en faveur de la cause des Bourbons), nom dont la consonnance approche encore plus de Dumouriez. Nous entrerons tout à l'heure dans des détails que l'importance de l'événement et le caractère de l'illustre victime ne permettent point de passer sous silence.

Mais, qu'il y ait beaucoup de vraisemblance à conjecturer que Bonaparte ait pris l'alarme de la présence annoncée de Dumouriez à Ettenheim, et qu'une telle idée ait pénétré dans l'esprit du consul, ou bien que cette

supposition soit sans couleur, on peut toujours assurer que, dès ce jour, 21 mars, ses protestations en faveur de la paix, du bonheur public, du gouvernement représentatif, de la justice, de la liberté, sont autant d'impostures jetées à la crédulité d'un peuple harassé des discordes civiles, et trop enclin à livrer son avenir à de fastueux empiriques. On n'a pu dès lors s'empêcher d'observer que tout ce qui est inique sera employé par Bonaparte aussitôt qu'il s'agira d'envahir le pouvoir absolu, ou de combattre pour la monarchie universelle. Les comités de la convention furent oppressifs avec violence, les directeurs furent oppressifs avec fourberie, l'oppression de Bonaparte emploiera l'une et l'autre. La catastrophe du duc d'Enghien restera comme un des traits caractéristiques de la sauvage ambition du consul. Sa renommée en est à jamais souillée. Son front, comme celui de Caïn, est, aux yeux de tous les amis de l'humanité, flétri d'indélébiles stigmates. Et néanmoins, c'est dans un tel homme que Talleyrand, son ministre, reconnaît (Voyez *Moniteur*, n° 156, an 13) « un « fonds de calme et de prudence qui tempère ses en- « treprises, une retenue qui prévient tout abus, une « verve enfin de justice et d'humanité. » M. de Talleyrand est, en vérité, le Massillon, le Vincent de Paule de la politique!

Nous n'avons pas cherché (Dieu nous en garde!) à excuser Bonaparte du meurtre du duc d'Enghien : il en est coupable, puisqu'il pouvait l'empêcher, même après avoir ordonné sa condamnation, puisqu'il n'est pas possible de présumer qu'il ait donné l'ordre de lui soumettre l'arrêt de la commission militaire avant de le mettre à exécution. Quel est le fonctionnaire public qui eût osé contrevenir à un tel ordre, et passer par-dessus les

injonctions du premier consul ? Mais nous avons dit qu'on ne lui aurait pas laissé peut-être le temps de la réflexion, en apportant la plus extrême précipitation dans l'exécution du prince. Ici viennent naturellement se placer des considérations que leur importance ne permet pas de passer sous silence. Nous n'entendons en tirer aucune conclusion, en induire aucun jugement; nous nous bornons à les énoncer. Ce que nous allons dire a été certifié par M. Duroc (duc de Frioul), grand-maréchal du palais de Bonaparte : le lecteur jugera le degré de confiance que peuvent mériter les assertions du confident intime de Bonaparte.

Bonaparte connaissait le séjour du duc d'Enghien sur la rive droite du Rhin. Le prince venait souvent à Strasbourg, et plusieurs fois on l'a vu à la comédie; il passait souvent le fleuve pour prendre le plaisir de la chasse à quelque distance de la ville; il s'enfonçait même quelquefois dans la forêt de Saverne, et passait plusieurs jours sur le territoire français sans que les autorités militaires et civiles parussent y faire la moindre attention : il y avait donc consentement ou tout au moins tolérance de la part du gouvernement français *.

Après la rupture du traité d'Amiens, et principalement dans les mois d'octobre et novembre 1803, le

* Tels étaient les bruits assez généralement répandus, mais qui sont dénués de fondement. Nous pensons même que le prince ne se hasarda jamais à paraître publiquement sur le territoire français, et, s'il s'était hasardé à venir à Strasbourg, ce n'eût été qu'incognito, et bien rarement. Nous ne croyons même pas qu'il ait jamais fait une démarche aussi imprudente. Ce qui tend à fortifier notre opinion, c'est que dans ses voyages à Carlsruhe, le duc d'Enghien avait des conférences avec le roi de Suède (Gustave IV), qui voyagea pendant quinze à dix-huit mois en Allemagne, qui cherchait partout des ennemis à Bonaparte, qui disait hautement que le premier consul avait le dessein de se faire couronner roi de France, qu'il fallait empêcher une telle abomination, etc., etc.

gouvernement fut instruit qu'il se tramait en Angleterre une conspiration contre la personne du premier consul, et, par suite, contre la sûreté de l'état. L'évêque d'Arras, Conzié, qui avait donné l'idée de la machine infernale du 3 nivôse (V. cette date), fournit au ministère anglais le plan d'un nouveau complot; le cabinet de Saint-James adopta ce plan, et pourvut avec générosité à tous les frais d'exécution. George Cadoudal fut chargé du matériel de l'expédition, et adjoint au général Pichegru, qui, d'après les espérances du ministère britannique, devait rallier autour de sa personne un grand nombre de généraux français, et la masse de la population parisienne. On ne pouvait pas se tromper plus grossièrement sur la situation des choses et des esprits en France à la fin de 1803; mais l'opposition éclatante dans laquelle Moreau s'était mis et se maintenait envers Bonaparte, les anciennes liaisons de Moreau avec Pichegru, et l'assurance que le premier favoriserait activement les opérations du second, et lui amènerait une foule de ses partisans, firent décider le départ d'Angleterre de George Cadoudal et des agents chargés de travailler sous sa direction. Ce complot, ainsi qu'on vient de le dire, fut l'œuvre du gouvernement anglais; les princes français le désavouaient; ils firent tout ce qui dépendait d'eux pour l'empêcher (V. 25 août 1804 et 14 août 1805).

La double police (militaire et civile) du premier consul ne fut pas long-temps à savoir que Pichegru, George Cadoudal et ses adhérents, avaient débarqué sur les côtes de Normandie, et s'étaient introduits dans Paris; mais le préfet de police Dubois ne pouvait parvenir à découvrir les retraites où ils se tenaient cachés; il y a plus, Cadoudal parcourait les rues de la

capitale, visitait les cafés, et y faisait de longues parties de billard, sans que cette police si vantée et ce préfet si renommé par son dévouement à Bonaparte pussent découvrir et arrêter un chef de parti aussi entreprenant, aussi redoutable que Cadoudal.

Vers ce même temps, Dumouriez était parti d'Angleterre pour se rendre sur le continent, avec une mission qu'on supposait hostile contre le gouvernement français. Naturellement, cette mission paraissait devoir se lier aux projets de Pichegru et de Cadoudal. L'on sut bientôt que Dumouriez devait se rendre à Hambourg, et il y eut ordre d'éclairer et de suivre sa marche avec le plus grand soin. Dumouriez arriva sur le continent, ainsi que le comte de Moustiers, émigré, agent de l'Angleterre, contre-révolutionnaire très exalté, mais tout-à-fait dépourvu de talents politiques.

Dumouriez, après un court séjour à Altona (territoire danois contigu à celui de Hambourg), retourna à Londres; de Moustiers se dirigea sur Berlin, vint ensuite à Francfort, et se rendit (dit-on) à Ettenheim. La police du général Moncey, placé alors à la tête de la gendarmerie, informée de ces faits, confondit les deux noms de Moustiers et Dumouriez; et signala le général comme agent de l'Angleterre se rendant auprès du duc d'Enghien! La police de M. Réal fit un rapport entièrement semblable : dès lors le premier consul se persuada que le prince et le général, réunis à Etteinheim, méditaient de renverser son gouvernement. De telles appréhensions devaient acquérir un nouveau degré de force par l'arrivée et le séjour secret à Paris de Pichegru, de George, et d'un grand nombre d'agents dévoués au ministère britannique. D'après toutes ces données, Bonaparte donna l'ordre d'enlever à Etten-

heim et à Offembourg les émigrés qu'on assurait y être assemblés.

M. de Talleyrand mit un grand empressement à exécuter cet ordre, pour la partie qui était dans ses attributions ministérielles; le général Caulaincourt apporta, de son côté, une activité et des soins remarquables dans l'exécution des ordres dont il était chargé. Le prince fut arrêté, conduit à Vincennes, et fusillé sans aucune des formalités qui pouvaient, non pas justifier, mais atténuer une semblable monstruosité.

Que Bonaparte eût fait arrêter le duc d'Enghien dans une de ses courses en France, le prince ayant été saisi sur territoire français, son arrestation et son jugement auraient eu quelque apparence de justice, car les lois relatives aux émigrés non compris dans l'amnistie (et le prince était dans ce cas) subsistaient et pouvaient être invoquées contre les délinquants. Il est d'ailleurs certain que le prince eût vaillamment défendu sa personne contre les gendarmes chargés de l'arrestation, et assurément le prince n'eût pas été pris vivant. Sa mort ayant lieu de cette manière, le nom de Bonaparte n'en eût pas été souillé, tandis que l'enlèvement sur territoire neutre, véritable guet-apens, a un caractère si odieux, qu'on doit le considérer comme un horrible assassinat.

Si toutes les formes judiciaires furent violées dans le jugement de Vincennes; si les membres de cette commission militaire n'eurent qu'une pensée et qu'un but, la condamnation à mort du prince; si ces juges militaires, dont l'histoire conservera les noms, pour montrer que le despotisme est assuré de trouver à volonté dans les hauts rangs de l'armée des exécuteurs toujours prêts à commettre les plus révoltantes

injustices ; si ces juges du sabre mirent de côté toutes les formes voulues par la loi ; enfin, si tout fut iniquité et barbarie, depuis l'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim jusqu'à son supplice et à l'enfouissement de son cadavre dans les fossés du château, il n'en est que plus douloureux de penser que les jours du prince eussent peut-être été sauvés si les conseillers, les sbirres, les bourreaux de Bonaparte, n'eussent tous sans exception apporté une effroyable unanimité dans la précipitation des mesures tendant à amener et à consommer une si exécrable catastrophe. Nous nous exprimons ainsi en supposant vraies les particularités suivantes.

M. Duroc (Voyez plus haut) a prétendu que le duc d'Enghien écrivit à Bonaparte une lettre que M. de Talleyrand aurait (selon le dire du grand-maréchal du palais) gardée par-devers lui et n'aurait remise au premier consul que plusieurs heures après l'exécution du prince. Nous ne disons pas que le duc d'Enghien ait écrit cette lettre, ni par conséquent que M. de Talleyrand ne l'ait remise qu'après l'exécution ; nous disons seulement que M. Duroc affirmait ces deux choses. Nous les rapportons sans entendre en garantir en aucune manière l'authenticité ; au contraire, nous conservons trop de respect pour la mémoire du dernier rejeton de la maison de Condé pour croire qu'il eût écrit la lettre dont M. Duroc certifiait néanmoins l'existence. Suivant le grand-maréchal du palais, le duc d'Enghien, dans cette lettre, après avoir fait un noble aveu de sa conduite militaire depuis 1792 jusqu'au licenciement de l'armée de Condé ; après avoir déclaré que son nom, son honneur, sa qualité de prince du sang et de fidèle sujet de Louis XVI, lui imposaient également le

devoir de combattre la révolution française; après n'avoir pas craint d'exprimer qu'il avait fait ce qu'il devait faire, et ce que le premier consul lui-même, dans sa magnanimité, le blâmerait de ne pas avoir fait; après cette noble et si franche exposition de ses sentiments et de ses actions, le prince aurait (selon M. Duroc) marqué au premier consul qu'il lui donnait sa parole d'honneur de ne rien entreprendre contre le gouvernement français, de respecter les lois existantes et de vivre dans la plus profonde tranquillité, s'il lui rendait la liberté; bien plus, que, pour lui donner une preuve de son admiration pour sa personne (à lui premier consul), de sa loyauté et de sa scrupuleuse exactitude à remplir ses promesses, il offrait de le servir en telle qualité qu'il voudrait l'admettre auprès de lui. Nous le répétons, nous sommes très éloigné de croire à l'existence d'une semblable lettre; mais, en supposant qu'elle eût été écrite, le premier consul, dont l'orgueil aurait triomphé d'avoir pour aide-de-camp un prince de la maison de Bourbon, le premier consul eût vraisemblablement épargné les jours du duc d'Enghien. Disons encore que le prince n'était pas capable d'abaisser à ce point la dignité de son nom. Ajoutons enfin que, chargé d'une pareille lettre, M. de Talleyrand n'eût pas osé encourir une aussi grande responsabilité que celle d'avoir gardé la lettre du prince jusqu'au moment où elle serait devenue d'une affreuse inutilité. Nous sommes persuadé au contraire que M. de Talleyrand aurait fait tous ses efforts pour porter Bonaparte à sauver la vie du prince et à lui rendre la liberté: le caractère si humain de M. de Talleyrand et le dévouement qu'il a toujours eu dans son cœur pour la royauté et la maison de Bourbon, et dont il leur a donné de si heureux, de si nobles

témoignages en 1814, ne permettent pas d'en douter.

21. — Une loi décrète la réunion des lois civiles en un seul corps de lois, sous le titre *Code civil des Français*.

L'avantage qu'obtient un pays de l'établissement de lois uniformes n'a pas besoin d'être prouvé; mais on appréciera toute la valeur de ce bienfait pour la France, si l'on porte ses regards sur la législation de l'ancien régime. Elle se partageait en deux systèmes principaux, celui des pays du droit écrit et celui des pays coutumiers. L'un et l'autre système se subdivisait en une infinité de branches. Il y avait près de deux cents coutumes générales dont les ressorts variaient en étendue, lesquelles se trouvaient encore modifiées par une multitude de coutumes locales. Le nombre de commentateurs était immense. La France se régissait en outre par beaucoup d'autres institutions écrites : les ordonnances, les édits, les déclarations du souverain, les arrêts des parlements. Chaque province, chaque diocèse, chaque bailliage, chaque ville, chaque corporation, avait ses usages et sa jurisprudence. « Outre les « quarante mille lois romaines, dont on cite toujours « quelqu'une au hasard, dit Voltaire, nous avons cinq « cents coutumes différentes, en comptant les petites « villes et même quelques bourgs qui dérogent aux usa- « ges de la juridiction principale; de sorte qu'un hom- « me qui court la poste en France change de lois plus « souvent qu'il ne change de chevaux, et qu'un avocat « qui sera très savant dans sa ville ne sera qu'un igno- « rant dans la ville voisine. »

24. — Une loi relative à la conscription de l'an 13 (du 23 septembre 1804 au 22 septembre 1805)

porte : « Il sera levé trente mille conscrits pour compléter l'armée sur le pied de son organisation, et trente mille pour rester en réserve ou être uniquement destinés à porter l'armée au pied de guerre, si les circonstances l'exigeaient ».

4 AVRIL. — Une société se forme à Paris pour propager la vaccine, dont les premiers essais ont réussi (Voyez 1er juin 1800). Ceux qui n'admettent pas que la vaccine soit un préservatif absolu la regardent du moins comme un neutralisant fort utile et propre à modérer l'action du virus variolique. Avant son introduction en France, il mourait un individu sur treize atteints de la petite vérole. Honneur et reconnaissance au duc de La Rochefoucauld-Liancourt, introducteur de ce moyen. Honneur et vénération au citoyen dont on est toujours sûr de trouver l'illustre nom à la tête de tous les bienfaiteurs de l'humanité. Les pays où l'usage de la vaccine sera devenu général en éprouveront le résultat prévu. En 1814, le Danemarck verra disparaître entièrement la petite vérole ; le cercle de la Rezat (Anspach et Nuremberg) en Bavière, cercle renfermant cinq cent mille habitants, ne la connaîtra plus dès 1807.

6. — Pichegru, enfermé dans la tour du Temple depuis le 28 février (V. cette date), est trouvé étranglé dans sa prison. La strangulation a été opérée par un bâton de fagot placé entre le cou et la cravate ; ce bâton a produit l'effet d'un tourniquet.

Le gouvernement publie tous les détails relatifs à cette strangulation ; mais la catastrophe toute récente du duc d'Enghien a produit dans les esprits une impression si défavorable pour Bonaparte, qu'on lui

impute dans le premier moment, sans preuves, même sans examen, la mort de Pichegru. Voici ce qu'on dit : Si un homme peut aisément se suspendre à un lacet quelconque, il ne peut pas s'étrangler avec une cravate dans une position horizontale. De cette observation l'on conclut l'impossibilité du suicide. On ajoute : Les suicides ordinaires s'effectuant par une simple résolution de la volonté, faire partir une arme à feu, se pendre, se noyer, et autres actes aussi rapides, enlèvent aussitôt aux malheureux déterminés à s'ôter l'existence le pouvoir de la recouvrer; et même, le mouvement une fois fait, il ne leur reste plus aucune faculté de poursuivre ou d'arrêter l'accomplissement de leur violent dessein. Dans ces cas-là, l'exécution du suicide est un acte instantané et volontaire, lequel n'exige ensuite aucun autre effort de la volonté; la perte de la vie est une conséquence nécessaire et presque immédiate. Dans l'espèce du général Pichegru (disent ceux qui soutiennent l'impossibilité du suicide), il faudrait un effort prolongé de la volonté pour compléter le suicide, pour que la strangulation s'achevât : car, tant que la strangulation ne serait pas complétement opérée, les efforts involontaires de la nature retiendraient encore le dernier souffle de respiration. En admettant même l'action continuée de la volonté dans cette agonie (action très peu vraisemblable, mais non absolument impossible), le problème relativement à la possibilité d'exécuter ce mode de suicide se réduit à ceci : Qui prévaudra, la strangulation étant opérée jusqu'à un certain point, ou l'effort involontaire de la nature pour conserver la vie, ou la force physique nécessaire pour exécuter la détermination de la volonté? On ne saurait (disent les physiciens et les anatomistes prévenus con-

tre Bonaparte) élever un doute là-dessus. Les ennemis du premier consul voient donc dans l'affectation du gouvernement à publier jusqu'aux moindres détails de cet événement, ainsi que l'ensemble des témoignages accessoires qu'il s'empresse de réunir, l'appréhension que l'Europe ne suppose qu'on a eu recours à un acte dont la barbarie, comme l'illégalité, ne saurait admettre de justification. Ils vont plus loin : ils insinuent que Bonaparte a fait commettre cet acte afin d'exercer une vengeance personnelle, ou d'éviter la publicité du procès et de l'exécution; ils disent que Pichegru s'était imprudemment vanté à Londres d'avoir de terribles révélations à faire contre Bonaparte; que la réunion de Moreau et de Pichegru pouvait achever d'aigrir l'opinion publique; que le caractère résolu de ce dernier était aussi connu que la force de son ressentiment contre les provocateurs et les auteurs de sa déportation; qu'on ne doutait pas qu'il ne se défendît avec énergie; qu'on pouvait craindre qu'à l'audience publique il ne reprochât aux Français leur aveugle soumission à un gouvernement tyrannique dans beaucoup de ses actes et qui perpétuait l'état de guerre, que sur l'échafaud même il ne proférât à haute voix des vœux pour l'affranchissement de sa patrie.

Voilà les allégations que les ennemis déclarés ou secrets de Bonaparte lancent contre lui dans le public. Examinons ces allégations avec l'impartialité que réclame l'histoire.

D'abord, il est physiquement prouvé que le mode de strangulation de Pichegru, en supposant que la mort du général est l'effet de sa détermination, ne présente rien d'impossible. Les physiciens les plus versés dans la science anatomique reconnaissent qu'un

bâton ou un corps quelconque ayant une certaine solidité et une longueur suffisante peut et doit faire l'effet d'un tourniquet lorsqu'il est appliqué à un corps compressible (tel que la soie, le drap, la mousseline, la toile, etc.) environnant le coup de l'homme. Il ne s'agit plus alors, disent-ils, que de la force physique nécessaire pour opérer la compression et l'amener au point où elle arrête la circulation du sang. Que les efforts involontaires de la nature pour conserver la vie s'opposent à un effort prolongé de la volonté pour compléter le suicide, cela se conçoit aisément; que la force physique nécessaire pour exécuter jusqu'à la fin la détermination de la volonté diminue à mesure que la strangulation s'opère, et que le dernier souffle de respiration soit ainsi retenu et conservé, cela est encore dans l'ordre physique. Mais un résultat hors de doute, que tous les médecins et chirurgiens éclairés et de bonne foi ne sauraient ne pas admettre, c'est que, dans l'espèce du général Pichegru, une résolution ferme et très prompte ayant imprimé un mouvement violent au bâton faisant l'office de tourniquet, la force première de la pression a dû presque nécessairement causer l'apoplexie, accident suffisant pour produire la mort, et, dans ce cas, l'épuisement successif des forces physiques du général (forces physiques que les adversaires du suicide soutiennent être nécessaires pour consommer la détermination de la volonté du général). Cet épuisement ne peut être admis comme preuve, ou même comme supposition fondée, que le général ne s'est pas suicidé. Il y a des exemples qui ne permettent plus de révoquer en doute la possibilité du mode suivi par Pichegru pour se donner la mort. Les journaux anglais ont publié, il y a trois ou quatre années, la relation d'un

suicide opéré par le même moyen dont se servit Pichegru. Cette relation, pleinement discutée, fut reconnue exacte et authentique dans toutes ses particularités par les gens de l'art. Plusieurs feuilles publiques de France rapportèrent ce fait dans le temps. Nous n'avons pas les dates assez présentes pour en faire ici mention; mais nous avons acquis la certitude de deux suicides exécutés, comme celui du général Pichegru, à l'aide d'un bâton et d'une cravate. Observons ici que le général fut trouvé couché sur son lit, appuyé sur le côté où était fixé le bâton, le haut du corps portant de tout son poids sur cet instrument de mort. D'après cette particularité, l'on est fondé à présumer que Pichegru s'était placé, s'était jeté de la sorte, pour empêcher le bâton de se déranger, c'est-à-dire pour tenir la compression fixe et lui faire opérer un prompt effet.

Mais admettons que Pichegru ait été étranglé par ordre du gouvernement : il aura fallu inévitablement plusieurs personnes pour abattre un homme aussi vigoureusement constitué et dans la force de l'âge, et d'abord, le concierge de la prison du Temple aura dû de toute nécessité connaître les ordonnateurs et les exécuteurs de l'assassinat. Mais, dans ce cas, quel motif eût pu, dix années plus tard, empêcher le concierge de révéler tout ce qui aurait été à sa connaissance? Ce concierge, M. Fauconnier, était un homme naturellement doux; il adoucissait autant qu'il dépendait de lui le sort de ses prisonniers. En 1814, en 1815, il n'avait aucun intérêt à se taire, aucun motif pour défendre, pour justifier Bonaparte, l'ex-ministre de la police, l'ex-préfet de police. Eh bien! Fauconnier a constamment soutenu, affirmé, que nul individu n'avait pu entrer dans la chambre de Piche-

gru depuis l'instant où lui, concierge, exerçant une vigilance toute particulière sur le prisonnier, s'y présenta avant minuit, jusqu'à l'instant où, le matin, il trouva le général étranglé. Fauconnier était dans l'intime conviction que le général s'était suicidé : il est mort sans avoir laissé percer le plus petit doute à cet égard.

Ensuite, si Pichegru s'était si publiquement vanté, à Londres, d'avoir de terribles révélations à faire contre Bonaparte, comment ces révélations n'ont-elles pas été divulguées par quelqu'un de ces individus dans lesquels Pichegru avait placé une entière confiance, individus qui s'étaient associés à sa destinée en venant avec lui à Paris pour poignarder le premier consul et renverser son gouvernement? Plusieurs d'entre eux ont survécu au général, et ont gardé le silence depuis 1814; un pareil silence de la part de plusieurs personnes qui depuis la restauration n'ont pas épargné l'ex-empereur serait vraiment inexplicable.

Enfin, quel intérêt Bonaparte pouvait-il avoir en faisant étrangler Pichegru dans sa prison? Était-ce la crainte que l'opinion publique se prononçât en faveur de l'accusé; qu'il se défendît avec énergie à l'audience; qu'il arguât de faux ses négociations avec les agents de Louis XVIII et de l'Angleterre; qu'il démentît les faits, les documents qui venaient d'être publiés officiellement dans le *Moniteur* (sous le titre : *Mémoire concernant la conjuration de Pichegru, dans les années* 3, 4, 5. *Germinal an* 12)? Mais ces faits et ces documents étaient incontestables (aucune dénégation n'a même été élevée depuis 1814); mais ces négociations ne pouvaient être désavouées; les agents de Louis XVIII et des ministres anglais avec lesquels

Pichegru avait entretenu des intelligences étaient détenus dans la prison du Temple ; elles allaient être juridiquement constatées par leurs écrits et par leurs dépositions respectives. Il faut l'avouer, Pichegru arrivant à Paris avec une troupe de conjurés, de chouans, connus pour la plupart par des exploits de grands chemins, n'inspirait plus aucun intérêt; rien ne parlait plus pour lui à l'opinion publique; il en était lui-même persuadé, car, dans son interrogatoire chez M. Réal, il parut honteux d'être associé à George Cadoudal et confondu avec les sicaires de ce chef de chouans. Croira-t-on qu'il eût déployé une grande énergie devant le tribunal, ce général qui, environné de la faveur nationale avant le 18 fructidor (V. cette date), montra si peu de caractère aux approches de cette désastreuse journée? Pichegru jugea mieux que personne sa position au Temple; il se vit perdu sans ressource, et, ne pouvant supporter la honte de monter à l'échafaud avec les bandits auxquels il rougissait d'être associé, il mit fin à ses jours.

L'intérêt de Bonaparte était bien évidemment que Pichegru vécût et comparût au tribunal, car il devenait impossible que le général ne fût reconnu coupable et condamné à mort. Le premier consul était si éloigné de faire disparaître Pichegru, que, lorsqu'on vint lui annoncer la mort de ce général, il entra dans une violente colère; il ne *décoléra* pas pendant trois jours : ce sont les propres expressions de M. Duroc. Assassinat pour assassinat, il n'y avait pas à hésiter entre Moreau et Pichegru : le premier était aussi dangereux pour le pouvoir de Bonaparte que le second l'était peu. Moreau, quoique dans les fers, renversait le premier consul s'il ne se fût entièrement manqué à lui-même. Les ennemis de Bonaparte n'ont cessé de

répéter qu'il était jaloux de la gloire militaire de Moreau ; et, selon eux, le premier consul aurait eu un grand intérêt d'amour-propre à faire disparaître le vainqueur de Hohenlinden. Cependant Moreau a toute liberté de produire sa défense, qui n'est restreinte en aucune manière ; il reste entièrement maître d'énoncer ses plaintes, ses griefs, de montrer la fausseté des inculpations dont il est l'objet. Bonaparte le livre aux tribunaux ; les débats sont publics, et ont lieu à la face de tout Paris. Le premier consul, résolu à faire périr Moreau, ne pouvait-il pas le livrer, au contraire, à une commission militaire, qui l'eût condamné et fait exécuter aussi promptement que le duc d'Enghien ? Et croit-on que Bonaparte, qui n'avait pas reculé devant l'assassinat du prince, eût montré plus de faiblesse pour la condamnation du général ? Moreau une fois mort, personne n'aurait osé prendre la défense de son innocence. Est-il possible de croire que l'exécution du Moreau eût excité le moindre mouvement dans Paris, lorsque, dans cette immense capitale, pas un individu n'osa manifester publiquement le moindre regret sur la mort du duc d'Enghien ? Un tel état de choses suffit pour justifier Bonaparte du crime dont on l'accuse ; le suicide de Pichegru est expliqué.

Quant à la conduite de Pichegru conspirant contre un gouvernement établi, elle doit se condamner ou se justifier d'après les motifs qui pouvaient le diriger. Si des vues intéressées, si le désir de faire triompher une faction quelconque, l'excitaient, il mérite le blâme et l'animadversion : au contraire, si la délivrance de sa patrie, affaissée sous le joug d'un conquérant souvent injuste et oppresseur, était le seul motif de sa tentative, et qu'il fût persuadé de la possibilité

d'amener un succès qui coûterait et peu de larmes et peu de sang à ses compatriotes, on ne saurait blâmer ses efforts pour introduire en France de meilleures institutions et la sécurité. Mais, dans cette seconde supposition, il ne devait pas se mettre aux gages d'un gouvernement ennemi-né de la prospérité de la France, et il ne devait pas surtout s'associer à des assassins : car employer des moyens de cette nature, c'est se déclarer ennemi de son pays : sous ce rapport, Pichegru est inexcusable.

C'est ici le lieu de se permettre des explications sur la conduite politique de Pichegru. Voici les conjectures d'une personne très considérable à l'époque de la république, et qui, dans ses jugements sur les personnes, paraît ne mettre ni prévention défavorable ni partialité. « Quand Picheguu commandait l'armée du Rhin, « j'eus occasion de le voir (vers la fin de 1795) à « son quartier-général, où je m'étais rendu pour visi- « ter quelques amis. Pichegru, dans tous ses propos « et ses allures, me parut bien plutôt républicain « que royaliste, mais bien certainement très mécon- « tent du directoire, non seulement pour sa conduite « politique, mais pour l'avoir envoyé, lui qui avait « conquis la Hollande, à cette armée du Rhin où il « n'avait rien à faire, armée qu'on laissait manquer de « tout. Il me parut très jaloux de Jourdan. A cette épo- « que, Pichegru était certainement bien loin de songer « au rétablissement de la royauté; mais son mécontentement n'ayant fait qu'augmenter par la suite, il peut « se faire qu'il ait cédé aux insinuations de cette foule « d'agents qui étaient à la piste des mécontents du di- « rectoire pour leur montrer qu'ils n'avaient rien de « bon à attendre de lui, et la plus brillante perspec- « tive pour ceux qui parviendraient à le renverser.

« Près de deux ans après (au commencement de « 1797 *), je me trouvai dans une réunion de généraux « où Pichegru semblait tenir le haut bout. Il essaya de « nous démontrer l'impossibilité de maintenir la répu- « blique, et dit ouvertement qu'il était temps de revenir « à la monarchie. « Je suis loin, disait-il, de proposer « une monarchie comme celle que nous avions, *quoi- « qu'on m'accuse*, mais une monarchie mixte et limitée « par de fortes institutions. » Il me semble encore voir « Kléber se lever à ces mots, et lui dire, dans une at- « titude théâtrale : « Mixte ou non mixte, limitée ou « non limitée, je chie ** à la face de celui qui en veut. » « Le ton et le style de cette sortie firent partir des éclats « de rire, et les rieurs furent pour Kléber.

« Quand Pichegru reparut en 1804, il avait sans doute « pactisé avec les Bourbons; mais la participation « de Moreau aux projets que Pichegru pouvait avoir « formés ne me prouve pas qu'ils n'eussent d'autre « but que de rétablir l'ancienne dynastie. Ce que je vis « de plus vraisemblable dans leur réunion, c'est que « leur intention première était de renverser Bonaparte; « qu'ils auraient voulu faire concourir à ce but les « moyens et les agents des Bourbons, sauf à voir en- « suite, l'un et l'autre, ce qu'il y aurait de mieux à « faire. Ce que je puis dire, c'est que Moreau, cher- « chant à m'attirer à lui quelque temps auparavant, avait « surtout essayé de me convaincre que les Bourbons

* Il y a ici contradiction ou plutôt anachronisme : de la fin de 1795 au commencement de 1797, il n'y a pas deux années. L'auteur des lignes que nous citons a pu voir Pichegru pour la première fois dans les premiers mois de 1795, et alors ce qu'il dit des dispositions politiques du général à cette époque peut paraître exact.

** Expression usitée dans l'idiome allemand, surtout entre militaires.

« n'avaient aucun pouvoir et n'étaient pas à craindre.
« Je ne saurais dire quels étaient alors les sentiments et
« les projets de Pichegru, mais je crois bien qu'il ne
« s'accordait avec Moreau que sur le seul point de ren-
« verser Bonaparte. »

Il y a de la sagesse et une certaine vérité dans les réflexions du haut personnage dont nous citons les lignes; mais s'il eût cherché à presser la matière, il eût vraisemblablement porté un autre jugement sur Pichegru. Il suffisait de le voir arriver de Londres investi de la confiance du ministère anglais, et suivi de George et ses agents, pour se convaincre des intentions dont il était alors animé. En résultat, Pichegru était un homme fort médiocre sous les rapports politiques, et ne présentait aucune des qualités nécessaires à un chef de parti. Comme militaire, Pichegru avait des talents, mais moins qu'on ne le dit : tous les généraux dont le suffrage mérite d'être compté sont unanimes à cet égard. Et quant à la conquête de la Hollande, il l'entreprit à son corps défendant (V. 19 janvier 1795), et l'exécuta d'après les plans du comité de salut public : cette conquête fut, d'ailleurs, due aux éléments plutôt qu'au talent militaire.

9. — Necker meurt à Coppet, près de Genève, où il vivait retiré depuis son dernier ministère (V. 4 septembre 1790).

Peu d'hommes publics furent jugés aussi diversement que cet étranger, appelé trois fois au conseil de Louis XVI. Il ne s'agit pas de déterminer sa capacité d'homme d'état, s'il l'eût exercée dans des conjonctures moins impérieuses. On ne saurait méconnaître en lui l'administrateur intègre et versé dans le crédit et les expédients financiers, le citoyen épris d'une li-

berté sagement restreinte, et en même temps opposé à toute amélioration précipitée. Chaque page de ses écrits nous le montre du moins également recommandable par l'austérité des principes et par l'indulgence envers les hommes. Il serait difficile aussi d'évaluer le degré de sincérité qu'il apporta dans ses projets, lors de son ministère en 1788. Mais on lui reproche, avec fondement, de s'être trop persuadé de l'ascendant qu'exercerait son nom; d'avoir trop présumé de son habileté à conduire la France dans les routes nouvelles où lui-même l'avait engagée; d'avoir cru qu'il dirigerait aisément et constamment le tiers-état, cette puissance qu'il avait produite sur l'avant-scène, ou qu'elle n'userait pas de toute la force qu'il lui avait fait déployer. Cédant toujours aux circonstances, il ne sut ni les prévoir, ni les diriger, ni les combattre. Conduit par les événements, il tomba victime de l'opinion populaire, après l'avoir servie en esclave. Il eut la prétention de sauver le vaisseau de l'état du naufrage des abus et de la dissolution où le pouvoir arbitraire le précipitait; il le vit se briser pièce à pièce, sans l'arrêter à aucune ancre de secours. Son esprit fut abusé par le charme de certaines théories, et il se flatta de former et de mettre en œuvre un système de révolution comme un plan de finances ou un mode de comptabilité. Ministre du roi, et chef nominal d'un parti, il vint (nous voulons le croire) avec le désir de remplir ses devoirs d'obéissance, mais avec la crainte de perdre sa popularité, et il se dépopularisa sans avoir rempli aucun de ses devoirs. C'est à ce résultat qu'aboutit le plus souvent un système formé de deux éléments contraires.

Les intentions qu'il manifesta pour la prospérité de l'état font toute sa gloire ou toute son excuse. Ses

vues étaient justes à certains égards, mais sortaient à peine du cercle de l'administration. Il ne reconnut pas ou craignit de s'avouer que ses moyens seraient insuffisants pour la mission qu'il s'était donnée; et que, réunît-il les vertus et les talents de Suger, de d'Amboise, de Lhospital, de Sully, de Machault, de Turgot et de Malesherbes, seuls ministres, depuis le commencement de la monarchie, qui repoussèrent cette odieuse combinaison de la force, du vol et de l'intrigue, plus ou moins employée par tous les autres, il ne parviendrait pas à renverser l'obstacle qu'il rencontrerait dans la faiblesse de caractère de son roi. Par ses lumières, son zèle pour l'humanité, son esprit d'ordre et d'économie, Necker était un bon administrateur dans les temps de calme; mais il lui manquait les qualités nécessaires pour combattre les factions, former et diriger un grand parti, fixer un plan, le suivre à tout péril, opposer la force à la violence. Il ne voyait rien au-delà de ce que son esprit avait conçu; il ne comprenait que ses propres idées en politique.

En finance même, quoiqu'on ne puisse lui refuser des notions positives, des vues sages, cet esprit d'ordre et d'économie, qui font, en grande partie, le mérite d'un administrateur, on découvre cependant qu'il manquait d'idées justes sur les sources réelles de la richesse des nations. Il donnait trop d'importance aux moyens secondaires d'assurer et d'accroître les recettes du trésor public. Lorsque l'état des finances demandait de grandes, de fortes, de promptes mesures, il se retranchait dans une bonne gestion des deniers publics et dans des combinaisons de banque.

Il commit une faute immense en ne faisant pas tous ses efforts pour gagner Mirabeau, le grand moteur du

tiers-état. La séduction était-elle donc un moyen répréhensible vis-à-vis d'un homme profondément immoral, qui pouvait entraîner les destinées de la France? L'avarice, l'ambition et l'orgueil, dominant dans l'âme de ce tribun, prêtaient trois moyens de le saisir. Aussitôt après le 6 octobre 1789, à ce moment où Mirabeau s'éloignait du duc d'Orléans, en témoignant le peu de cas qu'il en faisait, en osant dire : « Il n'est bon qu'à être prince, » le ministre pouvait acquérir à la monarchie et au bien public ce haut génie, seul capable d'affaiblir les maux qu'avait aggravés son action. C'était des hommes à systèmes creux, de de ces blêmes prédicateurs de théories abstraites, des raisonneurs d'académie, des énergumènes échappés du barreau, de cette foule d'esprits aridement spéculatifs, que le Génevois devait surtout se défier et se garantir. La plupart de ces hommes s'abusaient eux-mêmes sans doute; mais on sait que les fanatiques de bonne foi sont, dans les révolutions civiles comme dans les troubles religieux, une très dangereuse espèce de fanatiques. Necker ne fit rien de tout cela : sa manière de voir lui fit éloigner de salutaires précautions; l'excès de son amour-propre l'égara; il crut être appelé à régénérer seul la France.

Il n'est pas jusqu'aux personnes dont l'opinion était en sa faveur qui trouvassent étrange ce ton éternellement sentimental, ce faste de vertu qu'il prodiguait jusque dans ses communications officielles et à travers les chiffres. Il semblait vouloir, avant tout, s'établir dans la partie morale des affaires publiques. On lui reprocha, non sans raison, de s'être absenté de la séance royale du 23 juin 1789 avec une affectation qui faisait ressortir son opposition aux sentiments du roi, ainsi que d'avoir signé une déclaration presque

accusatrice. Necker, ayant une opinion contraire à la majorité des avis du conseil, devait ou s'y ranger ou se retirer.

Bientôt après (11 juillet), il se voit renvoyé. Cet événement excite les cris de joie de la cour et les fureurs du peuple; mais déjà le ministre est indifférent à l'assemblée nationale. Beaucoup de députés ont reconnu l'insuffisance de ses talents dans cette grande conjoncture, ainsi que l'incertitude de ses vues; ils ont pénétré ce qu'il y a d'exclusif dans son ambition. Il n'est plus pour le parti qui le prône qu'une machine de circonstance. Il revient, et presque aussitôt chacun s'étonne d'avoir demandé son retour. L'assemblée le voit avec froideur; l'engouement s'affaisse si vite, que le peuple cesse, après quelques semaines, de prononcer son nom, et bientôt les orateurs populaires déclament avec violence contre cet objet de l'adoration publique. L'idole est bafouée après avoir été remise sur son piédestal.

Necker ne sait être ni l'homme du peuple, ni l'homme du roi, ni l'homme de l'assemblée. Il s'éloigne une dernière fois (4 septembre 1790), sans même attirer l'attention; le moment de son départ est celui où tout le monde l'oublie. Qu'a-t-il fait dans cet espace de quatorze mois? Il a, sans y être appelé par ses devoirs, opiné contre le *veto* absolu (Voyez 11 septembre 1789); il a proposé des mesures de finances auxquelles il est incapable de donner un bon résultat (V. 9, 27 août; 6 octobre 1789); il n'a rien préparé, rien entrepris, rien empêché. Avant la réunion des états-généraux, alors qu'il dominait au conseil royal, il n'avait apprécié aucune des difficultés qu'éprouverait l'exécution de ses réformes; il n'avait pas tracé de plan général d'amélioration; il procédait par expédients,

toujours dépendant des circonstances. Il se persuadait toujours qu'un meilleur ordre de comptabilité, qu'une marche plus économique, suffiraient pour guérir les maux publics, et que son influence personnelle, la réputation de ses talents, le sentiment de vertu répandu dans ses ouvrages, lui vaudraient l'assentiment général. Recueilli dans son cabinet, plus moraliste qu'administrateur, financier et non homme d'état, il négligea de descendre dans l'arène; et, se sentant peu propre à cette lutte effective dans laquelle l'orateur politique, semblable au gladiateur romain, se présente à découvert, il se méprit sur le peu d'importance dont elle est dans un gouvernement représentatif. La salle des séances, les bureaux des comités, étaient le véritable champ de bataille: sur ce terrain, et de plain-pied, les défenseurs du trône devaient combattre les agitateurs du peuple. Necker, absorbé par des idées générales, n'aperçut pas que les ministres du roi ne pouvaient rester étrangers aux délibérations de l'assemblée nationale. Les inconvénients de trois chambres, il les distingua très bien, ainsi que les avantages de deux chambres. Cependant le moment parut, et ce moment fut même assez prolongé, où la fusion du clergé dans la noblesse eût pu s'opérer. Si Necker l'eût saisi, les bienfaits de la journée du 2 mai 1814 succédaient immédiatement aux espérances apportées le 5 mai 1789; et la charte, si heureusement retrouvée à Saint-Ouen, présentée aux états-généraux à Versailles, remplissant l'attente de la nation, comblait l'abyme de vingt-cinq années.

Il est un reproche dont madame de Staël s'efforce en vain de dégager M. Necker, dans ses *Considérations*, ouvrage dont l'idée principale est de justifier sa mémoire de toutes les imputations: c'est d'avoir laissé les

états-généraux ouvrir leurs séances sans avoir rien disposé pour que le roi prît l'initiative sur les changements devenus inévitables, afin de mettre en harmonie les lois et les mœurs, dont le désaccord était si choquant. Les ministres ne devaient pas se le dissimuler, il était impossible que, sur ces changements, les trois ordres s'unissent dans le même avis, et que l'opposition des deux premiers à ce que réclamerait le troisième n'amenât très vite de l'exagération dans ses prétentions et une vive aigreur dans ses formes. Il en devait résulter, et il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour le prévenir, que le roi se trouverait incessamment obligé d'intervenir dans les débats, afin de conserver la paix; et que, si sa médiation était repoussée ou sa suprématie contestée, il aurait mis à découvert sa faiblesse, en exaspérant davantage les esprits mécontents. Certes, une politique tant soit peu raisonnée aurait entrepris, à quelque prix que ce fût, et par des concessions généreuses faites avant coup, d'empêcher le commencement des hostilités, qui s'annonçaient formidables. Les rivalités ne se produisaient encore que dans des réunions partielles et disséminées sur la surface du royaume; mais, au moment de leur réunion dans un seul foyer, elles devaient prendre une intensité, une force, une activité, qui ne permettraient plus à l'autorité royale de se rendre maîtresse de l'incendie. Voilà ce qu'un ministre homme d'état aurait fait observer au monarque; malheureusement, Necker ne possédait pas ce coup-d'œil d'un navigateur exercé qui sait apercevoir dans la seule teinte de l'horizon un présage de la tempête.

12. — Louis XVIII renvoie au roi d'Espagne (Charles IV) l'ordre de la Toison-d'Or, dont venait d'être dé-

coré Bonaparte, en lui disant : « Monsieur et cher cou-
« sin....., il ne peut y avoir rien de commun entre « moi et le grand criminel que l'audace et la fortune « ont placé sur un trône qu'il a eu la barbarie de « souiller du sang pur d'un Bourbon, le duc d'En- « ghien. La religion peut m'engager à pardonner à « un assassin, mais le tyran de mon peuple doit tou- « jours être mon ennemi....... La Providence, par des « motifs inexplicables, peut me condamner à finir « mes jours en exil; mais jamais, ni mes contempo- « rains, ni la postérité, ne pourront dire que, dans « le temps de l'adversité, je me suis montré indigne « d'occuper jusqu'au dernier soupir le trône de mes « ancêtres. »

13-14. — Les préparatis d'une descente en Angleterre (V. 4, 15 août 1801), interrompus après le traité d'Amiens (25 mars 1802), ont été repris. Ils s'effectuent depuis plusieurs mois avec la plus extraordinaire célérité. On a construit dans les ports, sur les rivières, un très grand nombre de petites embarcations, chaloupes canonnières, prames, péniches, bateaux plats, dont la réunion générale doit s'effectuer à Boulogne. Une flottille de près de douze cents de ces bâtiments y est assaillie par une forte escadre anglaise. La flottille n'éprouve point de dommages (V. 2 octobre 1804).

28. — Dessalines (V. 30 novembre 1803), chef des nègres de Saint-Domingue, fait une proclamation où, donnant un libre cours à sa férocité, il les excite à massacrer tous les blancs restés dans cette île. « Mon bras « suspendu au-dessus de leurs têtes a trop long-temps « différé de frapper......... Soyez cruels et sans merci,

« semblables à un torrent en fureur qui a rompu ses « digues, et qui entraîne tout ce qui tente de s'op- « poser à ses flots; votre fureur vengeresse a renversé, « emporté toute chose dans son cours impétueux....... « Où est le vil Haïtien si indigne de la régénération « qui croie n'avoir point accompli les décrets de l'É- « ternel en exterminant ces tigres altérés de sang? « S'il en est un, qu'il se retire par la fuite! La nation « indignée le rejette de notre sein; qu'il aille cacher « sa honte loin de chez nous! L'air que nous respi- « rons n'est pas fait pour ses organes grossiers : c'est « l'air pur de la liberté auguste et triomphante. Oui, « nous avons rendu à ces vrais cannibales guerre « pour guerre, crime pour crime, outrage pour ou- « trage! Oui, j'ai sauvé ma patrie, j'ai vengé l'Amé- « rique. L'aveu que j'en fais à la face de la terre et « du ciel fait mon orgueil et ma gloire........ Guerre à « mort aux tyrans! voilà ma devise. Liberté, indé- « pendance! voilà notre cri de ralliement. » Cette proclamation produit tout l'effet qu'attend Dessalines; elle rend le nègre encore plus altéré de sang; elle éteint dans son cœur jusqu'à la dernière étincelle d'humanité. Les noirs se hâtent de courir au carnage, et, sur toute l'étendue de leur domination, des milliers de blancs sont non seulement mis à mort, mais livrés aux plus affreux tourments, aux plus indignes outrages. Qui ne croit, au reste, en lisant cette proclamation du monstre noir, entendre l'écho du club des jacobins, les motions de Brissot, de Condorcet, etc., les apologies des massacres de septembre 1792? Même langage, mêmes fureurs. Ce sont les exterminateurs de Lyon, de Toulon, de Nantes; c'est Fouché (de Nantes), c'est Barras, c'est Carrier (V. 12 octobre, 19 décembre 1793; 16 décembre

1794), qui en ont fourni les expressions et préconisé d'avance les résultats. Dessalines est le copiste de Fouché.

Tel est le premier effet bien marqué de la rupture du traité d'Amiens, rupture effectuée ou du moins précipitée par l'ambition de Bonaparte (V. 13, 20 mai 1803). C'est de la perfidie méditée dans le silence et le sang-froid du cabinet que Dessalines s'autorise (V. 7, 20 mai, 10 juin 1802, 30 novembre 1803) pour ordonner les plus épouvantables massacres.

30. — Une motion faite au tribunat a pour but de confier le gouvernement de la république à un empereur, et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille du premier consul, Napoléon Bonaparte. Cette motion est présentée par un membre obscur de cette chambre législative; il se nomme Curée. « .... C'est sanc-« tionner par les siècles les institutions politiques et « assurer à jamais le maintien des grands résultats « qu'elles ont laissés après elle, que de ramener et de « rétablir, dans un cours de succession certain, au-« thentique, héréditaire, le gouvernement qui est in-« corporé à ces grands résultats.......... Les ennemis « de notre patrie se sont effrayés de sa prospérité com-« me de sa gloire. Leurs trames se sont multipliées, et « l'on eût dit qu'au lieu d'une nation tout entière, ils « n'avaient plus à combattre qu'un homme seul. C'est « lui qu'ils ont voulu frapper pour la détruire........ « Avec lui, le peuple français sera assuré de conserver « sa dignité, son indépendance et son territoire........ « Il ne nous est plus permis de marcher lentement. « Le temps se hâte, le siècle de Bonaparte est à sa « quatrième année, et la nation veut un chef aussi « illustre que sa destinée....... »

3-4 MAI. — Le tribunat adopte la proposition de conférer à Bonaparte le titre d'empereur. Quoique, dans le principe de son institution, la composition de ce corps fût soumise au choix du sénat, essentiellement dépendant de l'autorité consulaire; quoique la seule attribution des tribuns consistât dans la discussion des projets de loi, le premier consul, redoutant néanmoins leur influence et croyant apercevoir quelques faibles étincelles de liberté cachées dans cet élément de la constitution de l'an 8, fit rendre le sénatus-consulte organique du 4 août 1802, par lequel les tribuns furent réduits de cent à cinquante. Dès lors Bonaparte devint le maître des délibérations.

Presque tous les tribuns sont vendus, ou intimidés, ou séduits par de fausses similitudes historiques. Leur unanimité n'est hautement troublée que par la contradiction de Carnot. Ce citoyen héroïque exprime et proclame les sentiments les plus généreux. Quelque graves que soient les reproches si justement adressés au membre du comité de salut public, l'opinion du tribun se distingue par des arguments que ne désavoueraient point, en certaines contrées, les publicistes les plus hommes de bien, les publicistes d'une raison supérieure: « .... Je votai dans le temps contre le consulat à vie, je voterai de même contre le rétablissement de la monarchie en France.............. Tous les arguments faits jusqu'à ce jour en faveur d'une semblable transformation se réduisent à dire que sans elle il ne peut exister aucun moyen d'assurer la stabilité du gouvernement et la tranquillité politique, d'échapper aux discordes intestines, de se réunir contre les ennemis du dehors; qu'on a vainement essayé le système républicain de toutes les manières possibles; qu'il n'est résulté de tant d'efforts que l'anarchie, une

révolution prolongée ou sans cesse renaissante, la crainte perpétuelle de nouveaux désordres, et par suite un désir universel et profond de voir rétablir l'antique gouvernement héréditaire, en changeant seulement la dynastie. C'est à cela qu'il faut répondre.

« J'observerai d'abord que le gouvernement d'un seul n'est rien moins qu'un gage assuré de stabilité et de tranquillité. La durée de l'empire romain ne fut pas plus longue que ne l'avait été celle de la république; les troubles intérieurs y furent encore plus grands, les crimes plus multipliés; la fierté républicaine, l'héroïsme, les vertus mâles, y furent remplacés par l'orgueil le plus ridicule, la plus vile adulation, la cupidité la plus effrénée, l'insouciance la plus absolue sur la prospérité nationale. A quoi eût remédié l'hérédité du trône? Ne fut-il pas regardé par le fait comme l'héritage légitime de la maison d'Auguste? Un Domitien ne fut-il pas le fils de Vespasien, un Caligula le fils de Germanicus, un Commode le fils de Marc-Aurèle?

« En France, à la vérité, la dernière dynastie s'est soutenue pendant huit cents ans; mais le peuple fut-il moins tourmenté? Que de dissensions intestines! Que de guerres entreprises au dehors pour des prétentions, des droits de succession, que faisaient naître les alliances de cette dynastie avec les puissances étrangères! Du moment qu'une nation entière épouse les intérêts particuliers d'une famille, elle est obligée d'intervenir dans une multitude d'événements qui, sans cela, lui seraient de la plus parfaite indifférence.

« Nous n'avons pu établir parmi nous le régime républicain, quoique nous l'ayons essayé sous diverses formes plus ou moins démocratiques; mais il faut

observer que, de toutes les constitutions qui ont été successivement éprouvées sans succès, il n'en est aucune qui ne fût née au sein des factions, et qui ne fût l'ouvrage de circonstances aussi impérieuses que fugitives : voilà pourquoi toutes ont été vicieuses. Mais depuis le 18 brumaire il s'est trouvé une époque, unique peut-être dans les annales du monde, pour méditer à l'abri des orages, pour fonder la liberté sur des bases solides, avouées par l'expérience et la raison. Après la paix d'Amiens, Bonaparte a pu choisir entre le système républicain et le système monarchique. Il eût fait tout ce qu'il eût voulu; il n'eût pas rencontré la plus légère opposition. Le dépôt de la liberté lui était confié; il avait juré de la défendre : en tenant sa promesse il eût rempli l'attente de la nation qui l'avait jugé seul capable de résoudre le grand problème de la liberté publique dans les vastes états; il se fût couvert d'une gloire incomparable. Au lieu de cela, que fait-on aujourd'hui? On propose de lui faire une propriété absolue et héréditaire d'un pouvoir dont il n'avait reçu que l'administration. Est-ce là l'intérêt bien entendu du premier consul lui-même? Je ne le crois pas.

« Il est très vrai qu'avant le 18 brumaire l'état tombait en dissolution, et que le pouvoir absolu l'a retiré des bords de l'abyme; mais que conclure de là? Ce que tout le monde sait, que les corps politiques sont sujets à des maladies qu'on ne saurait guérir que par des remèdes violents; qu'une dictature momentanée est quelquefois nécessaire pour sauver la liberté. Les Romains, qui en étaient si jaloux, avaient pourtant reconnu la nécessité de ce pouvoir suprême par intervalles. Mais, parce qu'un remède violent a sauvé un malade, doit-on lui administrer chaque jour un

remède violent? Les Fabius, les Cincinnatus, les Camille, sauvèrent la liberté romaine par le pouvoir absolu. Mais c'est qu'ils se dessaisirent de ce pouvoir aussitôt qu'ils le purent : ils l'auraient tuée par le fait même s'ils l'eussent gardé. César fut le premier qui voulut le conserver; il en fut la victime, mais la liberté fut anéantie pour jamais. Ainsi tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur le pouvoir absolu prouve seulement la nécessité d'une dictature momentanée dans les crises de l'état, mais non celle d'un pouvoir permanent et inamovible.

« Ce n'est point par la nature de leur gouvernement que les grandes républiques manquent de stabilité: c'est parce que, étant improvisées au sein des tempêtes, c'est toujours l'exaltation qui préside à leur établissement. Une seule fut l'ouvrage de la philosophie : organisée dans le calme, cette république subsiste pleine de sagesse et de vigueur. Ce sont les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale qui offrent ce phénomène, et chaque jour leur prospérité reçoit des accroissements qui étonnent les autres nations. Ainsi il était réservé au nouveau monde d'apprendre à l'ancien qu'on peut subsister paisiblement sous le régime de la liberté et de l'égalité. Oui, j'ose poser en principe que, lorsqu'on peut établir un nouvel ordre de choses sans avoir à redouter l'influence des factions, comme a pu le faire le premier consul, principalement après la paix d'Amiens, comme il peut le faire encore, il est moins difficile de former une république sans anarchie qu'une monarchie sans despotisme : car comment concevoir une limitation qui ne soit point illusoire dans un gouvernement dont le chef a toute la force extérieure dans les mains et toutes les places à donner? On a parlé d'institutions que l'on dit

propres à produire cet effet. Mais, avant de proposer l'établissement du monarque, n'aurait-on pas dû s'assurer préalablement et montrer à ceux qui doivent voter sur la question que de pareilles institutions sont dans l'ordre des choses possibles ; que ce ne sont pas de ces abstractions métaphysiques qu'on reproche au système contraire ? Jusqu'ici on n'a rien inventé pour tempérer le pouvoir suprême que ce qu'on nomme des corps intermédiaires ou privilégiés. Serait-ce donc d'une nouvelle noblesse qu'on voudrait parler par ce mot d'institutions ? Mais le remède n'est-il pas pire que le mal ? Car le pouvoir absolu n'ôte que la liberté, au lieu que l'institution des corps privilégiés ôte tout à la fois et la liberté et l'égalité. Et quand même, dans les premiers temps, les grandes dignités ne seraient que personnelles, on sait assez qu'elles finiraient toujours, comme les grands fiefs d'autrefois, par devenir héréditaires.

« A ces principes généraux j'ajouterai quelques observations particulières. Je suppose que tous les Français donnent leur assentiment à la mesure proposée. Mais sera-ce bien le vœu libre des Français que celui qui résultera de registres où chacun est obligé de signer individuellement son vote ? Qui ne sait quelle est en pareil cas l'influence de l'autorité qui préside ? De toutes les parties de la France éclate, dit-on, le désir des citoyens pour le rétablissement d'une monarchie héréditaire....... Mais n'est-on pas autorisé à regarder comme factice une opinion concentrée presque exclusivement jusqu'ici parmi les fonctionnaires publics, lorsqu'on sait les inconvénients qu'il y aurait à manifester une opinion contraire, lorsqu'on sait que la liberté de la presse est tellement anéantie qu'il n'est pas possible de faire insérer dans un journal

quelconque la réclamation la plus respectueuse et la plus modérée?

« Sans doute il n'y aurait pas à balancer sur le choix d'un chef héréditaire, s'il était nécessaire de s'en donner un; il serait absurde de vouloir mettre en parallèle avec le premier consul les prétendants d'une famille tombée...... Mais l'exclusion de l'ancienne dynastie n'entraîne point la nécessité d'une dynastie nouvelle. Espère-t-on, en élevant une nouvelle dynastie, hâter l'heureuse époque de la paix générale? Ne sera-ce pas plutôt un nouvel obstacle? A-t-on commencé par s'assurer que les autres grandes puissances de l'Europe adhéreront à ce nouveau titre? Et si elles n'y adhèrent pas, prendra-t-on les armes pour les y contraindre, et compromettra-t-on pour un vain titre la sécurité et la prospérité de la nation entière?

« Il paraît donc infiniment douteux que le nouvel ordre de choses puisse offrir plus de stabilité que l'état présent. Il n'est pour le gouvernement qu'une seule manière de se consolider, c'est d'être juste, c'est que la faveur ne l'emporte pas auprès de lui sur les services; qu'il y ait une garantie contre les déprédations et l'imposture.

« La liberté fut-elle donc montrée à l'homme pour qu'il ne pût jamais en jouir? Fut-elle sans cesse offerte à ses vœux comme un fruit auquel il ne peut porter la main sans être frappé de mort? Ainsi la nature, qui nous fait de cette liberté un besoin si pressant, aurait voulu nous traiter en marâtre? Non, je ne puis consentir à regarder ce bien si universellement préféré à tous les autres, sans lequel tous les autres ne sont rien, comme une simple illusion. Mon cœur me dit que la liberté est possible, que le régime en est facile et

plus stable qu'aucun gouvernement arbitraire, qu'aucune oligarchie. »

Tels sont les généreux accents que fait entendre Carnot dans le sein du tribunat. Il se trouve encore quatre ou cinq tribuns que l'amour sincère de la patrie et d'une sage liberté invitent à refuser leur assentiment; mais que pourraient quelques efforts individuels contre une majorité qui demande le joug et qui confond les doctrines les plus dissemblables, sous prétexte d'amener la sécurité et la félicité publiques? « .... C'est moins d'une récompense, dont Bonaparte n'a pas besoin, dit un de ces obséquieux tribuns, nommé Siméon (Voyez *Moniteur*, n° 222, an 12), que de notre propre dignité et de notre sûreté, que nous nous occuperons......... Opposerait-on la possession longue, mais si solennellement renversée, de l'ancienne dynastie? Les principes et les faits répondent. Le peuple, propriétaire et dispensateur de la souveraineté, peut changer son gouvernement, et par conséquent destituer dans cette grande occasion ceux auxquels il l'avait confiée. L'Europe l'a reconnu en reconnaissant notre indépendance, ses suites et notre nouveau gouvernement. La maison qui règne en Angleterre n'a pas eu d'autres droits pour exclure les Stuarts que le principe que je rappelle ici. Les catastrophes qui frappent les rois sont communes à leurs familles, ainsi que l'étaient leur puissance et leur bonheur. L'incapacité qui abandonne leurs têtes à la foudre des révolutions s'étend sur leurs proches et ne permet pas de rendre le timon échappé à des mains trop débiles. Il fallut que, après les avoir repris, la Grande-Bretagne chassât les enfants de Charles Ier. Le retour d'une dynastie détrônée, abattue par le malheur moins encore que par ses

« fautes, ne saurait convenir à une nation qui s'es-« time. Il ne peut y avoir de transaction sur une que-« relle aussi violemment décidée. Si la révolution nous « a fatigués, n'aurions-nous d'autres moyens, lors-« qu'elle est arrivée à son terme, que de nous repla-« cer sous ce joug brisé depuis douze années? Si la « révolution a été sanglante, n'en sont-ils pas coupa-« bles ceux qui attisèrent parmi nous les fureurs de la « démagogie et de l'anarchie; qui, s'applaudissant à « mesure qu'ils nous voyaient nous déchirer, espé-« raient nous ressaisir comme une proie affaiblie par « ses propres morsures? Ne sont-ils pas coupables « ceux qui, portant de contrées en contrées leurs res-« sentiments et leur vengeance, excitèrent cette coa-« lition qui a coûté tant de pleurs et de sang à l'hu-« manité gémissante? Ils vendraient aux puissances « dont ils s'étaient faits les clients une partie de cet « héritage dans lequel ils les conjuraient de les réta-« blir. Et maintenant ne redoublent-ils pas d'efforts « auprès de ce gouvernement, leur antique ennemi au-« tant que le nôtre, et qui, trahissant leur cause tout « en nous combattant, ne les replacerait sur le trône, « s'il en avait le pouvoir, que comme ces impuissants « nababs de l'Inde dont il a fait ses vassaux? Parlerai-« je de ces dernières trames, de ces machinations, de « ces essais répétés d'assassinat, dont la malveillance « la plus prononcée est forcée de rougir, mais qu'elle « ne peut nier? Est-ce ainsi que l'on fait revivre des « droits que tant d'événements ont annulés? Non, c'est « ainsi qu'on en efface jusqu'aux dernières traces. Dé-« tournons les yeux de ce triste tableau; et, revenant « aux leçons de l'expérience et de l'histoire, voyons « dans le passé une image moins vive, mais non « moins fidèle, du présent. De grands hommes fondent

« ou rétablissent des empires; ils transmettent à leurs « héritiers leur gloire et leur puissance. Le gouverne- « ment se perpétue paisiblement dans leur famille tant « qu'elle produit des sujets capables, et que de bonnes « et fortes institutions aident ou suppléent les talents. « Lorsque les institutions s'affaiblissent et que la fa- « mille dégénérée ne peut plus soutenir le poids des « affaires publiques, une autre famille s'élève. C'est « ainsi que l'empire français a vu les descendants de « Mérovée remplacés par ceux de Charlemagne, et ces « derniers par ceux de Hugues Capet. C'est ainsi que « les mêmes causes et des événements à peu près sem- « blables nous amènent une quatrième dynastie. La « troisième n'avait pas eu de plus grands titres ni de « plus grands droits.......... Nous sommes dans les « mêmes circonstances. Qu'on ne se trompe pas en re- « gardant comme une révolution ce qui n'est qu'une « conséquence de la révolution : nous la terminerons; « rien ne sera changé dans la nation; nous passerons « d'un gouvernement au même gouvernement........ » C'est de la sorte que vient de pérorer le tribun Siméon. Des sophismes qu'une légère attention décompose, étayés de fausses similitudes historiques, forment une batologie bien digne de l'auditoire. Ce sera le même Siméon, outrageant aujourd'hui les anciens princes français, qui les saluera profondément à leur retour, qui osera remplir les fonctions de ministre, ne restant décidément fidèle qu'aux empiétements de la couronne!! Son maître impérial l'avait dédaigné en 1801 et retenu hors de France, ayant cru voir dans son attitude servile un air d'ingratitude et de dissimulation. De même, en 1814, on verra figurer, à l'avant-garde des royalistes, des transfuges de la cause de Napoléon, dont ils restèrent les défenseurs opiniâ-

tres jusqu'au jour où ses bienfaits leur furent retirés, jusqu'au moment où son courroux venait de les atteindre. Tels furent les Beugnot, les Fauvelet (dit Bourienne), les Talleyrand, les de Pradt, les Clarke (dit duc de Feltre), les Dupont (Voyez capitulation de Baylen, 1808), les Garnier (Germain), les Augereau, les Marmont, les Lacépède, les Laplace, les Pastoret, les Viennot-Vaublanc, etc., etc., etc., etc., etc., etc., excellents citoyens en 1789, parfaits républicains sous le directoire, et très fidèles et très soumis sujets et esclaves sous l'empire; mais anoblis pour la plupart, et tous enrichis, décorés de titres et de cordons par Napoléon, dont ils proclamaient la légitimité en 1804, dont ils proclament l'usurpation en 1814.

Le citoyen Gillet surpasse le citoyen Siméon dans l'étalage des sophismes; il s'humilie encore plus profondément dans la servitude. Une vingtaine de tribuns, tous également obscurs, Max. V. Fréville, Jaubert (de la Gironde); Duvidal, dit Montfermier, commensal de Cambacérès; Carrion-Nisas, cousin dudit Cambacérès (qui s'enorgueillit d'avoir été le premier à demander le trône pour Bonaparte); Delpierre, Faure, Arnould, Chabot (de l'Allier), Grenier, Albisson, Challan, Carret (du Rhône), Chassiron, etc., etc., etc., etc., se disputent l'encensoir pour enfumer l'idole qu'ils viennent placer sur l'autel. Cette circoustance prouve qu'il y a dans le tribunat quarante et tant de courtisans, et seulement quatre ou cinq citoyens dignes du nom de Français. Du moins les affranchis de Rome, et Narcisse, et Pallas, acquirent de la célébrité; leurs heureuses mains amoncelèrent les trésors de Lucullus, de Crassus. Nos tribuns sont restés dans la poussière, et n'ont pu se distinguer à forces de complaisances, de bassesses. Que demandent-

ils donc en offrant l'empire à Bonaparte, à ce soldat dont plusieurs actions bien caractérisées décellent la dépravation politique? Veulent-ils réserver à la France le sort de Rome dégénérée? C'est ainsi que l'empire fut décerné à Octave, à Tibère, à leurs successeurs. Un usurpateur sanguinaire, un fourbe détestable, le plus cruel des fous, le plus dupe des imbécilles, un monstre exécrable dont le nom est la plus forte injure, un soldat ignoblement avare, un vil débauché, un glouton immonde : tels furent, jusqu'à Vespasien, les empereurs du peuple-roi. Et voilà les dominateurs dont la France se voit menacée, si la quatrième dynastie s'y établit par le sabre des soldats et la bassesse des affranchis! Que les affranchis soient tribuns, législateurs, sénateurs de l'an 8, ce seront toujours les affranchis de la Rome impériale et les esclaves du pouvoir. Bonaparte, dira-t-on, ne verse pas, comme Octave, des flots de sang humain dans le Forum. Non, mais il en inonde les champs du dieu Mars. Octave, devenu Auguste, pardonne à Maxime, à Cinna; Bonaparte, devenant Napoléon, sacrifie Pichegru, Moreau. L'empereur romain est maître de lui quelquefois; l'empereur des Français dissimule aussi quelquefois, mais jamais il ne se modère, jamais il n'adoucit ses plus violentes, ses plus injustes déterminations. Le despotisme est le plus immoral comme le plus abrutissant des gouvernements, et c'est le despotisme que les hypocrites défenseurs du peuple, ces transfuges républicains, viennent imposer à la France. Ceux qui l'invoquent et celui qui s'en empare ignorent-ils donc également qu'il est aussi le plus incertain? Des huit premiers empereurs de Rome, Auguste seul est décédé de mort naturelle. On en compte une quarantaine dont la fin est violente jusqu'à Constantin,

en moins de trois siècles. Depuis leur résidence à Bysance, on en voit un égal nombre emprisonnés, égorgés, étouffés, étranglés, réduits à se tuer ou déplorablement mutilés. Que ces hommes qui viennent conférer un pouvoir excessif à Napoléon jettent les yeux sur la Russie, qu'ils y voient cette multitude de czars montés au trône par des forfaits! ce qui avait fait dire que le trône était héréditaire dans cette monarchie par la loi de l'assassinat.

Le président du corps législatif ne saurait négliger de se prosterner devant les matériaux du trône, matériaux apportés avec une si vive ardeur par les manœuvres de la corporation du tribunat, qui habite le Palais-Royal, appelé les années précédentes Palais-Egalité. C'est d'autant plus convenable que ce président est le citoyen Fontanes, fameux déjà, si fameux désormais par le tour et l'expression qu'il saura donner à la flatterie. Il l'enveloppe en cette occasion d'une foule de sophismes, en ayant l'air d'oublier que l'histoire les a réfutés, surtout à Rome, avant la dictature de Sylla et l'usurpation d'Auguste, et que l'expérience de nos temps les dément chaque jour au-delà de l'Atlantique. « .... Tout gouvernement électif est incer- « tain, violent et faible (le citoyen Fontanes aurait pu « citer en preuve les Etats-Unis de l'Amérique), comme « les passions des hommes, tandis que l'hérédité donne « en quelque sorte au système social la force, la durée « et la contenance des desseins de la nature. La suc- « cession non interrompue du pouvoir dans la même « famille maintiendra la paix et l'existence de toutes. « Il faut, pour que leurs droits soient à jamais assurés, « que l'autorité qui les protége soit immortelle.......... « L'histoire montre partout, à la tête des grandes so- « ciétés, un chef unique et héréditaire............ Les

« illusions antiques ont disparu ; mais en a-t-il besoin, « celui qu'appelle notre choix? Il compte à peine trente-quatre ans, et déjà les événements de sa vie sont « plus merveilleux que les fables dont on entoura le « berceau des anciennes dynasties.......... N'en dou-« tons point, une longue carrière de prospérité et de « gloire s'ouvre encore pour nos descendants....... On « ne verra point le silence de la servitude succéder au « tumulte de la démocratie. Non, citoyen premier con-« sul, vous ne voulez commander qu'un peuple libre ; « il le sait, et c'est pour cela qu'il vous obéira toujours. « Les corps de l'état se balanceront avec sagesse; ils « conserveront tout ce qui peut maintenir la liberté et « rien de ce qui peut la détruire............. » Etrange publiciste celui qui débite aussi solennellement de telles maximes! Quel Français ayant un peu de sens ne doit pas rougir de les entendre? De quel mépris l'homme dont le cœur éprouve le sentiment de la liberté, dans quelque pays civilisé que ce soit, mais surtout le citoyen des Etats-Unis et l'habitant des Iles Britanniques, ne couvrira-t-il pas d'aussi misérables paralogismes, d'aussi fausses observations! Eh bien! pendant dix années, ce même Fontanes, corrupteur déhonté des principes politiques, ne cessera de faire usage de sa plume et de sa voix pour flatter son maître, qui l'aura anobli, revêtu de titres, de fonctions élevées, et doté de riches émoluments; ensuite, panégyriste empressé des circonstances, il portera le tribut des hommages adulateurs aux princes de l'ancienne dynastie qui viendront se rasseoir sur le trône de France. Méprisable encens!

Mais qu'attendre d'un plébéien dévoré de l'ambition d'être patricien, et qui altère son véritable nom de famille (Fontagnes), parce qu'il lui paraît trop ro-

turier ! Ce littérateur avait été fort bon révolutionnaire en 1789. Il composa l'hymne pour la fédération du 14 juillet 1789. On y trouve ces vers :

« Le voici donc ce jour de fête
« Où vient, *après un an*, l'auguste liberté !
« . . . .
« Ce bruit (du canon) sur ta rive prochaine,
« D'échos en échos répété,
« Va se prolonger *dans la plaine*
« Jusqu'à Versaille épouvanté.
« Le sombre despotisme *erre encor* dans Versailles,
« Et, tremblant, inquiet, le front *noirci* de deuil,
« Cherche toujours son trône en ces tristes murailles
« Que jadis éleva l'esclavage et l'orgueil.
« . . . .
« Et tous les siècles applaudissent
« A ce beau jour que *j'ai chanté*. »

Pour avoir une idée juste de la souplesse de Fontanes, il faut lire son *Chant du quatorze juillet* (*Mercure de France*, nº 3, 1er thermidor an 8) : on verra de quelle manière le littérateur célébrait la liberté et la clémence de l'homme qui venait de la détruire.

Avant de venir à Paris, Fontanes avait habité dans un grenier à Niort ; il était sans ressources, vivant des petits écus que lui donnait le bon Cailhava. En 1800, Lucien Bonaparte l'envoie chercher, et lui dit : « Vous « écrivez pour le ministère anglais, je le sais, et en « voici la preuve (en lui montrant un de ses mémoi- « res, qui avait été intercepté et remis au ministre) ; « c'est un métier à vous faire pendre. Ralliez-vous à la « cause nationale. Vous manquez de pain, je vous en « donnerai. » Lucien le prit pour l'un de ses quatre secrétaires rédacteurs, l'associa à MM. Arnault, Duquesnoy et ***, et l'envoya auprès de son frère Joseph à Morfontaine. Fontanes touchait ses mille francs par

mois, et faisait les écritures qui lui étaient désignées; il s'attachait surtout à louer son Mécène. Il dit dans une de ses compositions « que Lucien fut dans la fa- « mille de Bonaparte ce que fut, dans celle des Mé- « dicis, Laurent, proclamé le père des lettres. » Il y avait autant de bassesse que d'impudence dans une telle comparaison. Lucien admet Fontanes chez sa sœur Elisa Bacciochi. Le poète devient favori en titre de la princesse, qui le fait nommer député et président du corps législatif. Mais Lucien se met en tête d'épouser madame Jouberthou, veuve d'un agent de change. Ce mariage déplaît également à l'empereur et à la princesse. Fontanes se range de leur parti, dénigre Lucien dans leur esprit, et achève de perdre son bienfaiteur. Fontanes voulait à tout prix être homme de qualité. Il fit en 1807 un voyage à Alais, dont sa famille est originaire, pour y chercher, disait-il, ses titres de noblesse : il n'y trouva que des parents en ligne directe, et un cousin-germain paternel, appelés Fontagnes, travailleurs de terre et faiseurs de bâts, etc. Ce littérateur était dépourvu de génie, mais avait acquis tout le talent que le travail et la patience peuvent donner à un homme nourri de bonnes études. On pourrait sans injustice dire de ce littérateur (qui répudiait la qualité d'homme de lettres pour se donner un nom dans le nobiliaire de France) qu'il a été au corps législatif, dans la grande-maîtrise de l'université et dans la chambre des pairs, le grand-maître des cérémonies de la littérature! C'était un homme d'état dans les salons, un gentilhomme à l'Institut, et un littérateur à la chambre des pairs.

Enfin le vœu du tribunat arrive au sénat conservateur. Là François (de Neufchâteau) s'écrie : « Depuis le 27 mars, le sénat a fixé sur le même sujet

« la pensée attentive du premier magistrat............
« Comme vous, citoyens tribuns, nous ne voulons « pas la contre-révolution, seul présent que puissent « nous faire ces malheureux transfuges qui ont em- « porté avec eux le despotisme, la noblesse, la féo- « dalité, la servitude et l'ignorance, et dont le der- « nier crime (la conspiration de George Cadoudal, « voyez 28 février) est d'avoir supposé qu'un chemin « pour rentrer en France pouvait passer par l'An- « gleterre. »

Effectivement, déjà le 27 mars, le sénat, ayant reçu communication de la trame ourdie par la diplomatie anglaise, a voté une adresse confidentielle au premier consul...... « En réorganisant notre ordre social (dit « ce sénat qui aurait disputé de servilité avec le sénat « de Domitien), votre génie supérieur a fait un oubli « qui augmente peut-être vos dangers et nos craintes.. « Il manque à notre constitution une haute cour, un « jury national. Vous avez eu la confiance qu'un pa- « reil tribunal ne serait pas nécessaire........... Mais, « citoyen-consul, vous vous devez à la patrie, vous « n'êtes point le maître de négliger votre existence, « et le sénat, qui, par essence, est le conservateur du « pacte social, demande que la loi s'explique sur le « premier objet de votre conservation........... Mais « ce jury national ne suffit pas pour assurer en même « temps et votre vie et votre ouvrage, si vous n'y « joignez pas des institutions tellement combinées « que votre système vous survive. Vous fondez une « ère nouvelle; mais vous devez l'éterniser. L'éclat « n'est rien sans la durée.......... Vous êtes pressé par « le temps, par les événements, par les conspirateurs, « par les ambitieux; vous l'êtes, dans un autre sens, « par une inquiétude qui agite tous les Français. Vous

« pouvez enchaîner le temps, maîtriser les événements,
« mettre un frein aux conspirateurs, désarmer les
« ambitieux, tranquilliser la France entière, en lui
« donnant des institutions qui cimentent votre édifice
« et prolongent pour les enfants ce que vous fîtes pour
« les pères. Citoyen premier consul, soyez bien as-
« suré que le sénat vous parle ici au nom de tous les
« citoyens......... Dans les cours étrangères, la saine
« politique vous tiendrait le même langage. Le repos
« de la France est le gage assuré du repos de l'Eu-
« rope............. » Ainsi parle François (de Neufchâteau), discourant en style de professeur de collége, au nom d'un sénat docile par terreur, adulateur par calcul, empressé par corruption. On peut juger du résultat de la redondante faconde de ce rhéteur par les succès dont elle ne cesse pas d'être couronnée (V. 21 septembre 1792, 27 mai 1804); et voilà les hommes qui disposent de la France !

Le 25 avril, Bonaparte répond : « Votre adresse
« n'a pas cessé d'être présente à ma pensée. Elle a été
« l'objet de mes méditations les plus constantes. Vous
« avez jugé l'hérédité de la suprême magistrature
« nécessaire pour mettre le peuple français à l'abri
« des complots de nos ennemis et des agitations qui
« naîtraient d'ambitions rivales. Plusieurs de nos in-
« stitutions vous ont, en même temps, paru devoir
« être perfectionnées, pour assurer sans retour le
« triomphe de l'égalité et de la liberté publiques, et
« offrir à la nation et au gouvernement la double ga-
« rantie dont ils ont besoin. Nous avons été constam-
« ment guidés par cette grande vérité, que la souve-
« raineté réside dans le peuple français, en ce sens
« que tout, tout sans exception, doit être fait pour
« son intérêt, pour son bonheur et pour sa gloire.

« C'est afin d'atteindre ce but que la suprême magis-« trature, le sénat, le conseil d'état, le corps légis-« latif, les colléges électoraux et les diverses branches « de l'administration, sont et doivent être institués. « A mesure que j'ai arrêté mon attention sur ces « grands objets, je me suis convaincu davantage de la « vérité de sentiments que je vous ai exprimés, et « j'ai senti de plus en plus que, dans une circon-« stance aussi nouvelle qu'importante, les conseils de « votre sagesse et de votre expérience m'étaient néces-« saires pour fixer toutes mes idées. Je vous invite « donc à me faire connaître votre pensée tout en-« tière. »

Le 4 mai, le sénat conservateur vient donc l'assurer « qu'il est du plus grand intérêt du peuple fran-« çais de confier le gouvernement de la république à « Napoléon Bonaparte, empereur héréditaire. La « gloire, la reconnaissance, l'amour, la raison, l'inté-« rêt de l'état, tout proclame Napoléon. L'amour « des Français pour votre personne, transmis à vos « successeurs avec la gloire immortelle de votre nom, « liera à jamais les droits de la nation à la puissance « du prince. Le pacte social bravera le temps. La « république, immuable comme son vaste territoire, « verrait s'élever en vain autour d'elle les tempêtes « politiques. Pour l'ébranler, il faudrait ébranler le « monde; et la postérité, en rappelant les prodiges « enfantés par votre génie, verra toujours debout « cet immense monument et tout ce que vous devra la « patrie. »

Celui qui s'exprime ainsi, et qui place la couronne sur la tête d'un soldat ambitieux, est son collègue consul, ce même Cambacérès qui s'écria, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1793 : « Citoyens repré-

« sentants, en prononçant la mort du dernier roi des « Français, vous avez fait un acte dont la mémoire « ne passera jamais, et qui sera gravé par le burin « de l'immortalité dans les fastes des nations........... « Qu'une expédition du décret de mort soit envoyée, « à l'instant, au conseil exécutif, pour le faire exé- « cuter dans les vingt-quatre heures de la notifica- « tion. » Dans ce cortége de sénateurs est aussi le ministre de la justice qui, au même 20 janvier, signifia le décret de mort à Louis XVI. Jamais empereur de Rome ne dut le diadème à de plus vils affranchis ; posé par de telles mains, il eût souillé le front même de Titus!!!

Quel besoin d'ailleurs de tout cet appareil de fausseté? N'était-il pas évident que le vœu général sollicitait l'union du pouvoir héréditaire au gouvernement représentatif? Pourquoi ne pas tenir de la nation elle-même ce qu'on se fait remettre par des valets de comédie? Pourquoi encore arriver au trône sur le corps de l'innocent? L'assassinat commis à Vincennes (V. 21 mars) fut certainement un crime perdu. Quelqu'un doutait-il en France que le général victorieux des factions et de la ligue continentale n'aspirât à la suprême magistrature? Du moment qu'il fut proposé à la nation de voter sur la question du consulat à vie (V. 2 août 1802), chacun put aisément juger qu'il restait une arrière-pensée, et pressentir un but ultérieur. On voyait une foule d'institutions empruntées à l'ancienne monarchie superposées au régime démocratique. Mais, à chaque innovation de ce genre, on s'empressait de rassurer certains esprits, quoiqu'en assez petit nombre, inquiets sur l'altération des formes républicaines; on protestait que de telles institutions n'étaient établies qu'afin de protéger plus efficacement

la liberté, l'égalité. Au moyen de ces hypocrites démonstrations, qui n'abusaient que les plus myopes des politiques, on avançait sans éprouver d'importunes réclamations. Le terme de toutes ces mesures préliminaires fut enfin avoué lorsque tout était prêt pour le dénoûment, mais aussi quand presque personne ne pouvait être surpris.

La nation eût donc accédé volontairement à l'invitation du sénat. Se donner pour chef permanent celui qui, dans une magistrature de quatre années, a ramené l'ordre, ranimé l'industrie, et qui annonce le prochain développement des mesures les plus assorties au bien-être de la nation, ce ne serait qu'assurer les bases d'une prospérité dont les fondements paraissent assis. Les Français, du moins ceux qui n'approchent pas le consul, ou qui ne se vendent pas à lui (tribuns, sénateurs ou généraux), sont excusables de se livrer à d'aussi douces illusions. Une perspective riante s'offre à leurs yeux; ils y courent à l'envi.

En effet, Bonaparte consul a rapporté plusieurs lois de rigueur, fermé la liste des émigrés, et rouvert les portes de la patrie à trente mille proscrits; il a rétabli dans les cités, dans les campagnes, une sécurité qu'on apprécie d'autant mieux que, depuis 1791, on ne la trouvait nulle part. Il s'est efforcé de déblayer les ruines, d'effacer les traces du vandalisme; il encourage l'essor des talents. Il a rendu les ministres de la religion aux autels relevés. Les dépositaires du pouvoir obtiennent de la considération, et s'étonnent eux-mêmes de leur stabilité. Par un prodige plus grand, le crédit public s'élance du gouffre de la banqueroute. A la voix du créateur de toutes ces choses, la lumière jaillit du chaos révolutionnaire. S'exerçant avec un égal succès et une prodigieuse supériorité dans

l'art de gouverner, de captiver et de plaire, il a su se concilier à la fois le dévouement, l'admiration et l'affection des Français, qu'il a marqués dans sa pensée comme devant être ses sujets. Bonaparte, étant ainsi, jusqu'à la rupture d'Amiens, le bienfaiteur de la France, établit ses droits aux suffrages d'une nation toujours vive quand elle approuve, toujours emportée dans sa reconnaissance. Il est grand nombre de citoyens persuadés que la concentration du pouvoir préviendra le retour de l'effroyable régime de 1793, la renaissance de l'oligarchie comme l'irruption de l'anarchie militaire, à la faveur de laquelle une soldatesque effrénée disposerait du gouvernement. Sans pénétrer plus avant dans les desseins de l'artificieux consul, sans réfléchir sur sa conduite politique depuis huit ans, on se hâte de lui livrer la France; on ne prend aucune précaution pour l'empêcher d'abuser du plus formidable pouvoir possédé par un souverain de la chrétienté; on ne lui demande aucune garantie, nulle barrière à ses absolues volontés, nulle digue susceptible d'arrêter un instant le torrent de son ambition déjà si prononcée. Et ce sont des tribuns, des sénateurs, prétendus oracles d'une révolution qui dévoila si rapidement les secrets de toutes les factions, ce sont ces hommes si renommés à la tribune aux harangues, qui l'élèvent sur le pavois! Il existe, en outre, une multitude de personnes qui, désirant revoir la royauté avec toutes ses pompes, redoutent cependant le rétablissement des princes dépossédés : elles ne doutent pas que l'exaltation de Bonaparte ne dissipe pour toujours de fatigantes incertitudes, en consolidant les améliorations faites depuis son avénement au consulat.

Quoique fort de la disposition des esprits, Bona-

parte refusera de tenir de la nation elle-même son nouveau rang ; il aime à se faire reconnaître, inaugurer par son sénat, si prompt à déférer à ses volontés pour un sordide profit, pour l'assurance viagère de quelques mille francs de revenu, pour le privilége d'un habit brodé, par tous les calculs qui sont à la portée des vulgaires ambitions. Jamais cet homme, qui porte la fausseté de son âme jusque dans ses bonnes et ses grandes actions, ne daignera avouer un bienfait reçu. Superbe comme le satan de Milton, il croit n'avoir d'obligations qu'au destin, qui le forma pour commander à la terre; en s'élevant à la suprême dignité, il croit honorer la nation; il pense, il fera dire qu'elle a tout reçu de lui, qu'il n'a rien reçu d'elle. Aussi-bien, comme arbitre souverain de ses sujets, il n'admet pas que des devoirs lui soient imposés. Tout le bien qui s'échappera de ses mains résultera de la considération d'un intérêt personnel. Il se gardera de consacrer les éternels principes de la justice quand il en aura la faculté; ils seront sacrifiés au système de gouvernement qu'il se fait, et non offerts à l'inexorable nécessité. Semblable au Pharaon d'Égypte, qui le disait des Hébreux, Bonaparte dira, mais seulement de temps en temps : Opprimons-les avec sagesse. C'est ainsi qu'en rappelant les proscrits, il retient cette part de leurs propriétés qui convient au fisc (V. 24 avril 1802). Il gardera pour son usage, des maximes révolutionnaires, toutes celles qui soutiendront son autorité, favoriseront son ambition, nourriront son orgueil. On sera moins tyrannisé comme esclave, mais on ne sera pas assez ménagé comme sujet; encore moins sera-t-on libre comme citoyen. Bonaparte assied un système de finances dans lequel il rend hommage à la bonne foi pour l'avenir, mais il tranche

arbitrairement la plus grande partie de l'arriéré. Si d'une main vigoureuse il étouffe l'anarchie, il étend le bras de fer du despotisme sur la France. Les ruines de la Bastille, il ne les relèvera pas, mais il rend une odieuse célébrité à la Tour du Temple, au donjon de Vincennes; il établira huit prisons d'état (V. 3 mars 1810). Se plaçant ainsi dans la plus étrange position, au milieu de l'Europe civilisée, comme s'il régnait à Maroc, il renonce à devenir le bienfaiteur des Français, pour n'être, à l'égard des peuples étrangers, jusqu'au terme de sa carrière politique, que le fléau de Dieu, le second Attila. Il sent par intervalles le besoin d'être juste pour s'assurer une muette obéissance, mais presque aussitôt il retient avec une sombre fureur ce ressort de tout bon gouvernement. Ne voyant plus dans des bienfaits d'administration les moyens de la domination universelle, à laquelle il aspire du moment qu'il se voit élevé sur le pavois, Bonaparte semble avoir fait avec les Français cette convention, qu'il les rendra les conquérants du monde s'ils s'abandonnent à lui sans réserve : ils ne rempliront que trop bien son attente.

Avec la même impétuosité qu'ils mirent à se précipiter de la royauté dans les abymes de la démagogie, ils viennent de traverser le gouvernement représentatif pour se livrer au gouvernement d'un seul. Semblables à d'anciens esclaves, ils se replacent eux-mêmes sous le joug dont ils eurent à peine un jour le dessein de s'affranchir.

> Torna contento così
> Schiavo, che uscì di pena,
> Alla barbara catena
> Che detestava un dì.
>
> *Palinod. di* METAST.

18. — Impatient de s'entendre saluer du nom d'empereur, Bonaparte n'attend pas que la formalité de la sanction du peuple soit remplie. Cambacérès, ce conventionnel si empressé de hâter la mort de Louis XVI (V. 19, 20 janvier 1793), ne l'est pas moins d'accélérer l'intronisation de son collègue consul. Tel que ce potier fabricateur de faux dieux, il s'incline devant l'ouvrage de ses mains et en adore la majesté. C'est à Saint-Cloud, là même où le dernier des Valois vit trancher ses jours et terminer son règne par le poignard d'un moine, que commence, à l'acclamation du meurtrier d'un roi Bourbon, la dignité suprême de celui qui vient s'asseoir sur les ruines de la France.

L'ex-second consul commence par affirmer à son maître « que ce n'est que l'expression d'un vœu authen-« tique déjà manifesté par la nation ». Et cette phrase du début est en contradiction formelle avec la phrase qui termine le discours *.

On a vu que, pour le consulat à vie (2 août 1802), le peuple est admis à voter, du moins pour la forme. Cette fois on ne veut point renouveler l'épreuve, quelque avantageuse qu'ait été ou qu'ait paru être la première. Ainsi l'ex-second consul finit par dire au nouvel empereur : « S'il est dans les principes de notre constitution, « et déjà plusieurs exemples semblables ont été don-« nés, de soumettre à la sanction du peuple la partie du « décret qui concerne l'établissement d'un gouverne-« ment héréditaire, le sénat a pensé qu'il devait sup-« plier votre majesté impériale d'agréer que les dispo-« sitions organiques reçussent immédiatement leur exé-

* Cambacérès dit à la femme du premier consul « qu'il s'estime « heureux d'être le premier de ses sujets qui vienne déposer à ses « pieds son respect, sa fidélité. »

« cution ; et, pour la gloire comme pour le bonheur de « la république, il proclame à l'instant même Napoléon « empereur des Français. » Ce que l'on voit prouvé avec la dernière évidence dans cette argumentation, qui pourrait être moins obscure, c'est que, par suite d'arrangements convenus, Bonaparte est créé empereur par ses sénateurs, sans que la nation soit en rien comptée. Que deviennent donc ces assertions tant de fois avancées, comme si elles n'eussent pu se contester, « que le vœu « de trente millions d'hommes (c'est-à-dire d'individus) « avait couronné l'empereur Napoléon ? »

Aussitôt la tourbe des courtisans environne le monarque impromptu, dont la voix laisse tomber ces paroles solennelles : « Tout ce qui peut contribuer au bien « de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur.... « J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la « nation.... Je soumets à la sanction du peuple la loi de « l'hérédité.... J'espère que la France ne se repentira « jamais des honneurs dont elle environnera ma fa- « mille.... Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus « avec ma postérité le jour où elle cessera de mériter « l'amour et la confiance de la grande nation. » On peut présumer qu'en rejetant le titre de roi, Bonaparte se détermine un peu par l'exemple de deux célèbres usurpateurs, Octave et Cromwell. Celui-ci avait dit que ses compatriotes savaient trop jusqu'où allait l'autorité d'un roi; de même les délibérations du tribunat et du sénat offrent une étonnante conformité avec les plans dressés sous le nom de pétition et avis qui conférèrent le pouvoir suprême au général anglais.

Les changements les plus importants au texte de la constitution de l'an 8 (V. 24 décembre 1799) sont l'institution du conseil d'état comme partie intégrante et autorité supérieure de l'état, et des modifications dans

le sénat, qui dès lors devient l'instrument passif du gouvernement.

Un sénatus-consulte organique déclare l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle et légitime de Napoléon, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance. Il peut adopter les enfants ou petits-enfants de ses frères, s'il n'a pas lui-même d'enfants mâles au moment de l'adoption. Ses fils adoptifs entrent dans la ligne de sa descendance directe, mais ils ne peuvent être appelés qu'après les descendants légitimes et naturels. L'adoption est interdite à ses successeurs et à leurs descendants. A défaut d'héritier de Napoléon, la dignité impériale est dévolue à Joseph Napoléon et à ses descendants, et, à défaut, à Louis Bonaparte et à ses descendants. Suivent de nombreuses dispositions concernant la famille impériale, la régence, les grandes dignités et les grands-officiers de l'empire, le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, le tribunat, les colléges électoraux, la haute-cour nationale, l'ordre judiciaire. Rien n'est oublié dans ce sénatus-consulte organique, fort de cent quarante-deux articles, pour consolider le pouvoir de l'empereur, et assurer sa transmission pleine et entière. L'autorité législative n'existe plus, car de ses deux branches une s'est vu mutiler (V. 4 août 1802), et le gouvernement dispose des cinquante tribuns qu'il laisse et qu'il laissera jusqu'au jour où il ne croira plus utile de prolonger l'illusion ou plutôt la jonglerie des débats publics entre les orateurs du tribunat et les commissaires du conseil d'état (V. 19 août 1807). A l'égard de ces trois cents élus muettement attentifs à des discussions éphémères, de ces trois cents individus qui forment le corps législatif, comme ils ne représentent pas plus la volonté nationale

que les mouvements de l'automate ne figurent les actions de l'être pensant, ils seront conservés. Ainsi s'exhale le dernier souffle de cette république française surnommée indivisible, impérissable, par Rœderer, Merlin (de Douai), François (de Neufchâteau), Dom. Garat, Marie Chénier, et tant d'autres métaphysiciens à tête vide, rhéteurs à grands mots, qui ne cessaient auparavant de justifier les décrets tortionnaires et les échafauds des jacobins.

LIVRE V.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DE 1804.

19. — Par un décret impérial, Napoléon confère la dignité de maréchal de l'empire aux généraux Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellerman, Lefebvre, Pérignon, Serrurier.

Il importe à l'histoire de donner quelques détails sur ces dix-huit maréchaux, sur leur origine, sur les services militaires qui leur ont mérité cette dignité.

Berthier est fils d'un concierge de l'hôtel de la guerre. Son père ayant reçu d'un grand seigneur un outrage sanglant, la protection de Mesdames procura au jeune Berthier une éducation et des secours dont il se montra toujours reconnaissant envers ses augustes bienfaitrices. Il fut placé, quoique roturier, dans le régiment de Soissonnais, fit la guerre en Amérique, et fut nommé commandant de la garde nationale à Versailles,

dans le cours de la révolution. Il s'attacha plus tard à Bonaparte, qui le combla de richesses et d'honneurs. Berthier était mauvais général, mais excellent chef d'état-major. Enivré des faveurs de la fortune, il déploya le plus sot et le plus excessif orgueil, et favorisa de tout son pouvoir toutes les sortes de despotismes.

MURAT, né dans la classe du peuple, soldat intrépide, se signala sur tous les champs de bataille et ne dut qu'à lui-même son avancement militaire. Son mariage avec une sœur de Bonaparte lui procura les titres de prince et de roi. Il était doué d'une bravoure chevaleresque et d'une grande magnanimité de sentiments. Dépourvu de talents politiques, il devint victime de son ambition, trahit son bienfaiteur, ne sut pas conserver le trône où il était monté, fut fait prisonnier dans sa tentative pour le reconquérir, condamné à mort et fusillé (V. 1815).

JEANOT-MONCEY, né dans la classe plébéienne, montra des talents militaires, se distingua, en 1793, par l'exaltation de son républicanisme, et fera preuve après la restauration (1814) d'un patriotisme éclairé. Il mérite et obtient l'estime nationale.

JOURDAN, né dans la classe plébéienne, s'engagea comme simple soldat et fut promu au grade de sergent dans le régiment d'Auxerrois. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution, se distingua sur les champs de bataille et gagna la célèbre victoire de Fleurus. Il conserva, sous le consulat et l'empire, les principes républicains, et fut dans une défaveur constante auprès de Napoléon. Il se montra brave soldat, bon général et bon citoyen.

MASSÉNA, né dans le comté de Nice, issu d'une famille plébéienne, entra fort jeune dans le régiment de

chasseurs royaux italiens (devenu chasseurs royaux de Provence), quitta ce régiment par suite d'une injustice qu'il éprouva pour son avancement; épousa, à Antibes, où il s'établit, la fille d'un bourgeois; fut nommé adjudant-major du deuxième bataillon du Var, à l'époque de la formation des bataillons de volontaires (1791); organisa plusieurs de ces bataillons, et acquit, dès le commencement de la guerre, sur les champs de bataille, les grades d'adjudant-général et de général de brigade. Appelé à Toulon, il contribua puissamment par ses conseils et sa bravoure à la prise de la ville, ce qui lui valut le grade de général de division. Excellent Français, patriote dans toute l'acception du mot et l'un des meilleurs citoyens qu'ait eus la France, Masséna s'est illustré par les plus grands et les plus beaux faits d'armes. Son nom sera immortel.

Augereau, né dans la classe du peuple, s'engagea dans les carabiniers de France, passa au service de Naples et y était encore simple soldat en 1787; fut expulsé, en 1789, des états napolitains, et embrassa en vrai sans-culotte la cause de la révolution; servit tous les partis, se montra constamment mauvais citoyen, fut traître à sa patrie, avide et cruel envers les ennemis, dur et insolent envers ses concitoyens. Il fit preuve du plus intrépide courage sur les champs de bataille, et sans montrer les moindres talents militaires. C'était un brave sabreur et rien de plus.

Bernadotte, Béarnais, issu d'une famille distinguée dans le barreau de Pau, s'engagea fort jeune et était, en 1789, sous-officier adjudant au régiment de royal-marine; il sauva son colonel (Merle-d'Ambert) dans l'insurrection qui eut lieu à Marseille, et resta fidèle aux règles de la discipline et à la cause royale jus-

qu'au moment où Louis XVI prêta serment à la constitution décrétée par l'assemblée nationale. Il se montra républicain sincère et bon citoyen pendant tout le cours de la révolution, se signala sur tous les champs de bataille par de grands talents militaires non moins que par une éclatante bravoure, fit preuve de rares talents administratifs et politiques, et méritera d'être choisi par la nation suédoise, et adopté par le roi Charles XIII, pour porter le sceptre des Gustaves (V. 1809, 1818).

SOULT est fils d'un paysan de Saint-Amans, près de Castres (Tarn), qui, après s'être engagé et être parvenu au grade de sergent, avait obtenu son congé et était devenu tabellion du marquis de Dulac, en sa terre de la Bruyère, ce qui valut au fils une certaine éducation. Soult s'engagea de bonne heure, et fit preuve de courage sur les champs de bataille; il déploiera de grands talents militaires et acquerra en Espagne une grande fortune. On prétendra dans le temps qu'il a essayé de se faire roi de Portugal; nous ignorons jusqu'à quel point cette imputation sera fondée.

BRUNE, prote d'imprimerie, issu d'une famille plébéienne, embrassa avec transport la cause de la révolution, fit preuve d'intrépidité et de talents militaires, se signala par d'éclatantes victoires et par un noble désintéressement dans ses commandements en Suisse et en Hollande. Il se montra bon citoyen et bon Français. Il périra victime du plus atroce assassinat à Avignon (1815), assassinat tramé par les réactionnaires royalistes de cette époque et dirigé par un personnage connu (V. 1815).

LANNES, fils d'un teinturier de Lectoure (département du Gers), s'engagea comme simple soldat, servit à l'armée des Pyrénées jusqu'au traité de paix avec

l'Espagne, et revint alors avec le grade de chef de brigade à l'armée d'Italie, où il se signala par la plus héroïque intrépidité. C'était un général assez distingué, mais surtout le premier grenadier de l'Europe. Il était d'une franchise que le despotisme même de Napoléon ne pouvait faire taire, et s'embarrassait aussi peu que presque tous ses collègues des libertés nationales. Le fils aîné de ce maréchal méritera l'estime nationale, et soutiendra l'illustration de ce grand nom.

Mortier, né dans la classe du peuple, entra dans un bataillon de volontaires en 1791, se fit remarquer dans les premières campagnes de la révolution, mais ne parvint qu'en 1799 au grade de général de brigade. Sans avoir attaché son nom à aucune grande victoire, il prendra une part active et souvent très glorieuse aux diverses campagnes qui auront lieu sous l'empire. Général ordinaire, il a fait preuve de bravoure sur tous les champs de bataille.

Ney, issu d'une famille plébéienne, se signala dès son entrée dans la carrière militaire par une intrépidité qui lui mérita tous les grades auxquels il fut élevé. Peu de généraux ont aussi vaillamment combattu et aussi puissamment contribué à la gloire des armées françaises. Il sauvera dans la retraite de Russie (1812) les débris de cette armée de quatre cent mille hommes que Napoléon aura si follement conduite dans les déserts moscovites, et livrée, plus follement encore, aux glaces du nord. Ney était un excellent général d'avant-garde, un héroïque général de partisans, mais ce n'était point le grand capitaine doué du génie de la guerre. Il embrassera avec ardeur la cause des Bourbons (V. avril 1814), et usera presque de violence pour forcer Napoléon à abdiquer; il sera infi-

dèle à ses serments en mars 1815, perdra la tête à Waterloo, et viendra semer l'épouvante à Paris après cette immense bataille. Quoique compris dans la capitulation pour l'occupation de Paris, il sera jugé, condamné à mort et fusillé. Sa mort ternira la gloire d'Alexandre, et celle du duc de Wellington, qui ne se montrera pas assez généreux ni même assez loyal pour demander la grâce d'un accusé qui invoquera les conventions faites (dit-on) avec le général anglais (V. 1814 et 1815).

DAVOUST, issu de petite noblesse, sous-lieutenant de Royal-Champagne, insurgea ce régiment contre l'autorité royale; n'émigra point, et servit de tout son pouvoir la cause de la révolution. Il fit preuve de talents militaires dans l'arme de la cavalerie, et d'une grande valeur sur les champs de bataille. Son mariage avec la sœur du beau-frère de Bonaparte et le dévouement le plus absolu à Napoléon lui procureront la plus haute faveur et une fortune immense. Il aura 1,800,000 livres de rente, seulement en dotation ; les seules salines de Bruchsal (Allemagne) seront affermées six cent mille francs ; il en refusera huit millions. Sa conduite en 1815 sera des plus équivoques. C'était un général ordinaire, un homme despote par caractère et par ambition, un homme dur, et même cruel lorsqu'on lui résistait.

BESSIÈRES, né dans la classe plébéienne, brave soldat, bon général, embrassa avec enthousiasme la cause de la liberté et de l'égalité, et se distingua par de très beaux faits d'armes; enivré de ses dignités, il se dévouera au service de Napoléon, et secondera de tout son pouvoir le despotisme de l'homme qui détruira les libertés nationales, et rétablira les priviléges et les abus de l'ancien régime.

KELLERMAN, né dans la classe bourgeoise, sauva la France à Valmy. Il commandait l'armée d'Italie, à Nice, lorsque Bonaparte fut nommé général en chef. Il se signala sur tous les champs de bataille, et se rendit recommandable par ses vertus civiques. Excellent général, il acquit beaucoup de gloire et l'estime nationale.

LEFEBVRE, né dans la classe plébéienne, était soldat aux gardes françaises. Son courage et ses talents militaires le distinguèrent dès les premières campagnes de la révolution; tous les champs de bataille devinrent témoins de sa gloire comme de ses services. Il s'immortalisera au siége de Dantzick. C'était un grand général, sans pouvoir néanmoins être placé à côté de Masséna, de Bernadotte, de Desaix, de Kléber, de Moreau, de Brune, etc., etc.

PÉRIGNON, né dans la classe bourgeoise, ardent républicain en 1793, fit triompher les armées françaises dans la première guerre d'Espagne, déploya de grands talents militaires, et jouit avec modestie des honneurs qui lui furent décernés et qu'il méritait comme général et comme citoyen.

SERRURIER, issu de petite noblesse, était officier avant la révolution; fut nommé au commencement de 1793 colonel du régiment de Médoc, et commandant de la division de gauche dans les montagnes de Nice (près de Lantosca), quoiqu'il ne fût que simple colonel. Il montra de grands talents militaires et fut fait successivement, dans l'espace de trois mois, général de brigade et général de division. Général plus solide (si l'on peut s'exprimer ainsi) que brillant, il rendit d'éminents services à sa patrie, acquit à juste titre beaucoup de gloire militaire, et mérita l'estime publique.

Deux considérations politiques nous ont engagé à entrer dans ces détails. Ils prouvent que c'est de la classe bourgeoise ou plébéienne que sortirent presque tous les grands généraux qui ont illustré à jamais les armes françaises. Sur les dix-huit maréchaux, deux seulement appartiennent à la noblesse, quatre sont sortis de la classe bourgeoise, et douze de la classe plébéienne. Que d'exploits et de talents il leur a fallu pour conquérir les plus hautes dignités militaires, et qu'elle est noble et légitime l'illustration dont leurs noms se sont couverts! La noblesse d'un Masséna, d'un Lannes, d'un Murat, d'un Ney, d'un Lefebvre, d'un Jourdan, d'un Brune, etc., etc., n'a-t-elle pas une origine plus belle, plus illustre et surtout plus nationale que celle des Montmorenci, des Talleyrand, des Cossé-Brissac, des Clermont-Tonnerre, des La Trémouille, des Montesquiou, des Lévis, etc. C'est en défendant la patrie, en sauvant son territoire du démembrement, en combattant les ennemis de la France, que les généraux enfantés par la révolution ont acquis leur illustration et rendu leurs noms immortels : ils n'ont fait ni la Jacquerie, ni les guerres civiles, ni la ligue du bien public, ni la Saint-Barthélemy, ni la sainte ligue, ni la fronde, ni les dragonnades.

27. — Le sénat est admis à prêter serment à l'empereur. Le sénateur François (de Neufchâteau), qu'on retrouve toujours dans ces conjonctures où se placent si à propos les harangues d'un rhéteur, les figures banales d'une faconde de collége, s'avance le premier; et, reproduisant les mêmes expressions dont il fit usage lorsqu'il eut l'honneur d'installer la convention (V. 21 septembre 1792), il dit : « .... Sire, vous « n'acceptez l'empire que pour sauver la liberté ; vous

« ne consentez à régner que pour faire régner les « lois ; vous ne fîtes jamais la guerre que pour avoir « la paix............... La liberté, les lois, la paix, ces « trois mots de l'oracle, semblent avoir été réunis tout « exprès pour composer votre devise et celle de vos « successeurs................ Vous n'aurez point eu de « modèle, et vous en servirez toujours............... » Le même déclamateur avait cependant très pompeusement célébré, peu de jours avant celui-ci (Voyez *Moniteur*, n° 225, an 12), la durée de cette constitution dont il célèbre actuellement le renversement ; il s'était écrié : « Dans ce temple national, « la constitution doit reposer sur l'autel du dieu « Terme. » C'est encore lui qui se glorifiait (Voyez *Moniteur*, n° 213, an 7) d'avoir constamment voté, dans l'assemblée législative, avec Vergniaud et Condorcet ! !

Au signal donné par le sénat, les adresses affluent de tous les points des cent huit départements qui forment le territoire de la république impériale. Les autorités, les fonctionnaires, la magistrature, l'armée, apportent au pied du trône les assurances du plus profond dévouement. Tous les esprits, harassés des convulsions d'une longue anarchie, invoquent le sommeil de la servitude. Ces actes innombrables d'adhésion précipitée, ces bruyants transports d'allégresse publique, annoncent la décomposition morale de la nation, ou son ignorance des droits politiques ; ils prouvent qu'incapable de réflexion ou trop légère pour douter de l'avenir, elle ne cessera d'être séduite par les apparences ; que, toujours prompte à s'enflammer pour la gloire militaire, la nation n'éprouva qu'une fausse et passagère effervescence pour la liberté, restant immobile et glacée alors qu'il s'agit d'établir des constitutions qui

garantissent ses destinées. Comment ne mériterait-elle pas d'ête abattue sous la tyrannie, cette nation qui forge avec tant de joie ses propres chaînes et réclame avec tant d'empressement le despotisme?

En sacrifiant leur liberté, les Français ne goûteront pas même ce repos léthargique dont jouissent quelquefois les peuples asservis. Les Français doivent, en cette occasion, se faire l'application des expressions de Mirabeau, dans une circonstance de 1790 : « Nous donnons un nouvel exemple de cette aveugle et mobile « inconsidération qui nous a conduits d'âge en âge à « toutes les crises qui nous ont successivement affligés. « Il semble que nos yeux ne puissent être dessillés, et « que nous ayons résolu d'être, jusqu'à la consommation des siècles, des enfants quelquefois mutins et « toujours esclaves. »

La cérémonie du serment, cérémonie si vaine pour des hommes qui se jouèrent de tous les principes et de tous les serments, mais qui n'en fut pas moins un usage à toutes les phases de la révolution, vient consacrer les promesses de trente-six millions de sujets. Les mêmes bouches qui jurèrent fidélité à Louis XVI et à quatre constitutions jurent de ne pas devenir infidèles à l'empereur de la grande nation; et ce dernier serment sera, pour le malheur des Français, religieusement observé!

Le clergé appose le dernier sceau à tous les actes de dégradation nationale et individuelle. Sa pieuse et savante adulation emploie les formules les plus expressives de la servitude hébraïque; elle épuise les termes obséquieux de la basse latinité. « Le dieu des dieux « (dit le cardinal Cambacérès) et des rois avait donné, « et il avait repris; il n'a pas rendu, mais il a donné « de nouveau, comme il avait donné le trône de Clovis

« à Charlemagne, et le trône de celui-ci à saint « Louis........ L'homme de la religion trouvera nos « maximes dans l'Evangile.—Un dieu et un monarque « (dit l'archevêque de Turin). Comme le dieu des « chrétiens est le seul digne d'être adoré et obéi, « vous (Napoléon) êtes le seul homme digne de com- « mander aux Français. Par là cesseront toutes abs- « tractions philosophiques, tout dépècement du pou- « voir. — Qu'elle est grande (s'écrie un autre pontife), « qu'elle est admirable, cette divine sagesse qui éta- « blit les empires! — Napoléon, que Dieu appela des « déserts de l'Egypte, comme un autre Moïse. — « Donnons pour garant de notre fidélité à César « notre fidélité à Dieu. — Il fera concorder le sage « empire de la France avec le divin empire de Jésus- « Christ. — Ne cessons de le dire, le doigt de Dieu « est ici. — Prions le Très-Haut qu'il protége, par « sa main puissante, l'homme de sa droite. — Qu'il « vive! qu'il commande à jamais, le nouvel Auguste, « cet empereur si grand, qui reçoit des mains de Dieu « la couronne! — Nouveau Mathathias, Bonaparte « parut dans l'assemblée du peuple, envoyé par le Sei- « gneur (V. 19 brumaire, ou 10 novembre 1799). — « Un nouveau Cyrus a paru. — Généreux, comme le « pieux Onias. — L'écriture nous trace, dans le règne « de Josapha, ce prince chéri de Dieu et des hom- « mes, l'image du gouvernement accompli de Napo- « léon. — La soumission lui est due, comme dominant « sur tous; à ses ministres, comme envoyés par lui « pour protéger le bien et punir le mal; à tous, à « cause de Dieu, parce que tel est l'ordre de la Pro- « vidence. — Disons avec saint Grégoire, pape : Que « Dieu soit toujours glorifié; à travers les vicissitudes « humaines, soit qu'il transporte, soit qu'il raffer-

« misse les couronnes ! car le Très-Haut a déclaré par « son prophète qu'il domine sur tous les royaumes « de la terre, et les distribue selon sa volonté. » C'est dans ces termes que cette foule de prélats, oracles si renommés de l'église gallicane, que ces casuistes qui se disent éclairés du Saint-Esprit, préconisent l'obéissance passive, au nom de la loi des chrétiens. Les prêtres voudront toujours appuyer le pouvoir monarchique sur cette loi juive, dont, sous les rois de la seconde race, ils ont fait la loi politique commune.

A l'aide de ces divers moyens, Bonaparte réussit à mettre sur sa tête le diadème que ni César à Rome, ni Cromwell en Angleterre, n'osèrent ceindre. Dès lors s'évanouit ce gouvernement républicain pour l'établissement duquel tant de milliers de Français ont péri. Les vestiges du gouvernement représentatif ne tarderont pas non plus à s'effacer. Comme il ne veut qu'asservir les Français, il se hâtera de ramener les serviles habitudes de l'ancienne cour. On voit reparaître au palais des Tuileries, plus qu'on ne l'avait vu au château de Versailles, les livrées, les grands laquais, les pages, les écuyers, les chambellans, les aumôniers, les cordons, l'étiquette des grands et des petits jours. Dégrader, rabaisser les esprits, corrompre, avilir les âmes, voilà les moyens qu'emploiera ce parvenu pour accréditer sa dignité.

Il se glorifiera d'avoir été nommé empereur par quatre millions de citoyens ; mais la validité des opérations et l'authenticité des signatures, bien loin d'être constatées, ne sont que des suppositions dérisoires. Non seulement on ne prend, dans cette circonstance, pas plus que dans le consulat à vie et dans les élections précédentes, à son égard, aucunes précautions

pour vérifier la capacité des votants, mais même pour s'assurer de l'identité des individus qui vont signer un nom véritable ou supposé. On portera comme ayant voté pour, tous ceux qui ne signeront pas. Toutes les opérations de recensement des votes se font avec mystère; les listes des votants ne seront pas connues.

6 JUIN. — Le roi Louis XVIII (Monsieur) proteste en ces termes : « Louis, etc. En prenant le titre d'em- « pereur, et en cherchant à le rendre héréditaire dans « sa famille, Bonaparte a mis le comble à son usurpa- « tion. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, depuis « son origine, est nul et de nul effet, ne peut affaiblir « nos droits..... Nous déclarons donc, en renouvelant « nos protestations contre tous les actes illégaux qui, « *depuis la convocation des états-généraux en France*, « ont amené la crise alarmante où la France et l'Eu- « rope se trouvent maintenant engagées...... Donné à « Varsovie, etc. »

10. — Le procès du général Moreau (V. 28 février, 6 avril) commence. Quarante-sept prévenus sont mis en arrestation. Comme le gouvernement affecte de respecter les lois, avant d'entamer les procédures, il a fait annuler les dispositions qui protégeraient les accusés. Dès le 28 février (c'est-à-dire le jour même de l'arrestation de Pichegru, et treize jours après celle de Moreau), un sénatus-consulte suspend pendant deux ans les fonctions du jury pour le jugement des crimes d'attentat contre la personne du premier consul. Le lendemain, une loi déclare « que le recellement de « George et de ses complices sera jugé et puni comme « le crime principal. » Cette loi définit le receleur, et

condamne à six ans de fers ceux qui ne feront pas promptement la déclaration de l'asyle qu'ils auraient donné précédemment aux conspirateurs désignés. Cette loi reproduit textuellement l'ordonnance de François Ier, du 29 janvier 1535, punissant les recelleurs à l'égal des coupables; on ressuscite la loi de Sylla, qui frappait de mort et sur l'heure celui qui cachait un proscrit. Louis XI rendit une loi pareille, loi dont le cardinal de Richelieu fit servir le texte à sa vengeance dans le procès contre l'infortuné de Thou; procès qui rappelle le nom exécré de Laubardemont. Bonaparte marche sur les traces d'un roi (François Ier) qui versait avec une galante insouciance le sang des non-catholiques, et sur les traces d'un des plus sanguinaires ministres qu'ait eus la France. Un tribunal criminel spécial est institué. On charge de l'instruction et de l'accusation l'un des plus vils complices de la tyrannie de Robespierre, le conventionnel Thuriot; et les conclusions de Thuriot sont que les quarante-sept prévenus sont coupables de conspiration effective, ou de contravention à la loi du 29 février.

Dès le premier jour de ce fameux procès, les habitants de Paris ont manifesté leur mécontentement. La loi du 28 février, proclamée dans tous les carrefours, n'a pas conduit un seul révélateur à l'antre de la police et au tribunal criminel. Chaque jour la foule est immense aux abords du Palais-de-Justice. Le public se prononce ouvertement en faveur de Moreau; mais le général ne fera rien pour répondre à ce grand intérêt. Elles ne sont pas pourtant oubliées du public de Paris, ni cette lettre, ni cette proclamation (V. 4 septembre 1797), ni ces lâches apologies de connivence. Moreau, si brave au champ des combats, ne cessa pas de se montrer timide, et quelquefois pusillanime à l'excès,

dans l'arène politique; mais la nature, en lui donnant la bravoure du soldat, lui avait refusé le courage du citoyen. On ne devait pas attendre de l'homme qui montait à l'assaut d'une place le jour que son père montait à l'échafaud, de celui qui obéit avec la plus entière abnégation aux bourreaux de sa famille, aux tyrans de sa patrie, qu'il servirait de bouclier au général (Pichegru) qui l'avait instruit dans l'art de vaincre, et protégé de toute son influence dans le début de la carrière militaire. Comment excuser la conduite de Moreau au 18 fructidor? Instruit par le télégraphe, dans la matinée du 18, des mesures prises par le directoire, et des noms de principaux accusés, il écrit le lendemain, 19 fructidor, de son quartier général, au citoyen Barthélemy, membre du directoire exécutif, cette lettre (et il la date du 17!!) si déshonorante pour lui, si accablante pour Pichegru, où il dit :
« ..... Voyant à la tête des partis qui font actuelle-
« ment tant de mal à notre pays, et jouissant, dans
« une place éminente, de la plus grande confiance,
« un homme très compromis dans cette correspon-
« dance (trouvée dans le fourgon du général Klinglin),
« et destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du
« prétendant qu'elle avait pour but, j'ai cru devoir
« vous en instruire pour que vous ne soyez pas dupe
« de son feint républicanisme, que vous puissiez faire
« éclairer ses démarches et vous opposer aux coups
« funestes qu'il peut porter à notre pays, puisque la
« guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets.
« Je vous avoue, citoyen-directeur, qu'il m'en coûte
« infiniment de vous instruire d'une telle trahison,
« d'autant que celui que je vous fais connaître a été
« mon ami, et le serait sûrement encore s'il ne m'é-
« tait connu. Je veux parler du représentant Pichegru.

« Le grand mouvement devait s'opérer au commence- « ment de la campagne de l'an 4. On comptait sur des « revers à mon arrivée à l'armée, qui, mécontente d'ê- « tre battue, devait redemander son ancien chef, qui « alors aurait agi d'après les instructions qu'il aurait « reçues..... » Moreau ne se contente pas de dénoncer Pichegru déjà arrêté, il écrit au directoire exécutif le 24 fructidor : «..... Je vous envoie, ci-jointe, une « proclamation que j'ai faite, et dont l'effet a été de « convertir beaucoup d'incrédules, et je vous avoue « qu'il était difficile de croire que l'homme qui avait « rendu de grands services à son pays, et qui n'avait « aucun intérêt à le trahir, pût se porter à une telle « infamie. On me croyait l'ami de Pichegru, et dès « long-temps je ne l'estime plus..... » Les deux lettres écrites par Moreau au ministre de la police, le 10 vendémiaire an 6 (c'est-à-dire vingt-sept jours après le 18 fructidor), et au directoire exécutif le 7 vendémiaire an 7 (c'est-à-dire treize mois après le 18 fructidor), ces deux lettres sont encore plus inexcusables que les deux premières; elles aggravent les inculpations contre Pichegru, et, lorsque ce dernier général est arrivé à Paris avec George Cadoudal; Moreau s'abouche avec Cadoudal et Pichegru, et il est assez lâche pour dire, lorsqu'on lui demande une explication catégorique : « ..... Je ne puis me mettre à la tête « d'aucun mouvement pour les Bourbons; ils se sont « tous si mal conduits * qu'un essai semblable ne réus- « sirait pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens « (et, en cas, je lui ai dit qu'il faudrait que les con-

* C'est une calomnie ! Les princes de la maison de Condé n'ont cessé de combattre jusqu'au dernier instant ; et quant à Monsieur (Louis XVIII) et au comte d'Artois, jamais le gouvernement anglais ne voulut leur permettre de débarquer sur les côtes de l'Ouest, quel-

« suls et le gouverneur de Paris disparussent), je « crois avoir un parti assez fort dans le sénat pour « obtenir l'autorité. Je m'en servirai aussitôt pour « mettre son monde à couvert, ensuite de quoi l'opi- « nion dictera ce qu'il convient de faire; mais je ne « m'engagerai à rien par écrit..... »

Les lettres de Moreau, ainsi que les diverses dépositions qui l'accusent d'une manière si affirmative, ont été officiellement publiées : ces lettres, ces dépositions, les désaveux de Moreau à l'égard de Pichegru, désaveux prononcés immédiatement après le 18 fructidor et renouvelés un an plus tard, toutes ces pièces devaient éloigner de Moreau les cœurs vraiment français; mais, en réprouvant une démarche si honteuse, ils s'intéressent au capitaine qu'ils croient injustement persécuté; l'opinion publique se manifeste en sa faveur; elle croit voir dans Bonaparte un ennemi mortel du général Moreau, un homme jaloux à l'excès de la gloire dont s'est couvert le vainqueur de Hohenlinden; Moreau n'est plus (dans l'opinion publique) qu'un rival dont Bonaparte veut se défaire à tout prix, et le premier consul a tellement révolté les esprits en faisant assassiner le duc d'Enghien, que Moreau est considéré comme une victime que Bonaparte veut immoler à son ambition.

Jamais un accusé ne trouva autant de défenseurs dans l'esprit public; tous les ennemis de Bonaparte, et ils sont nombreux, expriment hautement l'intérêt que Moreau leur inspire; une foule de militaires qui ont servi sous ses ordres se disposent à le défendre à force ouverte, à l'enlever du tribunal; il n'est pas

ques instances que ces princes fissent à cet égard. Les calomnies de Moreau sont d'autant plus viles qu'il avait reçu seize mille ducats ou huit mille louis d'or de Louis XVIII ! ! !

jusqu'aux gendarmes chargés de veiller sur lui qui ne l'engagent, pour ainsi dire, à donner le signal; ils tournent de son côté la poignée de leur sabre, comme pour lui dire de s'en saisir. Mais, toujours faible et incapable de prendre son parti, Moreau a eu recours aux supplications envers Bonaparte; il lui a écrit, de sa prison du Temple, le 17 ventôse, une lettre où il présente les plus humbles excuses, où il implore la bienveillance du chef du gouvernement; enfin, arrivé devant ses juges, Moreau débite le plan de défense qui lui a été tracé par ses conseils : « ..... Je ne sais pas, « dit-il, comment on a été assez peu délicat pour « aller fouiller dans la poussière du directoire des « lettres écrites depuis sept à huit ans. J'ai gagné « depuis trente batailles pour la république, et j'ai « sauvé deux armées. » Sur l'observation du président du tribunal que ce n'est pas répondre catégoriquement, le général réplique : « Si j'avais eu des « torts à cette époque-là, je les ai effacés depuis; « on doit oublier ces lettres-là. » Le président ajoutant : « Il n'est pas question de savoir si vous avez « eu tort dans ces lettres-là, mais de savoir si ces « faits étaient vrais, si vous aviez la preuve acquise « que Pichegru était un traître. » Moreau, qui a écrit au directoire et signé de sa main : « Les preuves de la « trahison de Pichegru sont plus claires que le jour, « mais je doute qu'elles puissent être judiciaires; » Moreau, qui, dans sa proclamation à l'armée de Rhin-et-Moselle, a dit : « Il n'est que trop vrai que Pichegru a « trahi la confiance de la nation entière ; » Moreau repousse et veut détruire toutes les accusations qui présentaient Pichegru, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle en 1795 et au commencement de 1796, comme coupable d'intelligences avec le prince de

Condé et les ennemis de la république (Voyez 4 septembre 1797). Il a recours aux plus misérables expédients pour déclarer faux ce qu'il a dit et affirmé, dans quatre lettres, être vrai, très vrai et aussi clair que le jour. Il dit : « La preuve que je me suis trompé dans « cette lettre-là (lettre du 19 fructidor an 5, qu'il a « datée du 17), c'est que, d'après les pièces de Klinglin, « il y a eu un conseil de guerre convoqué en l'an 8 « (1800), moi encore commandant de l'armée. Le con- « seil de guerre y a prononcé sur ces pièces-là et a ac- « quitté tous les accusés mis en jugement........ Ce con- « seil de guerre n'avait pas été nommé par moi...... Le « gouvernement, à l'époque du 18 fructidor, tenant « Pichegru, il pouvait le faire juger......... » (Procès de Moreau, George, etc., recueilli par des sténographes, tome 4, p. 456, 457.)

Avant le plaidoyer de son avocat, Moreau prononça un discours qui fit la plus vive sensation dans l'auditoire. Le général y parla avec dignité et d'une manière véritablement digne de lui. Il dit : « En me présentant devant vous, je demande à être entendu un instant moi-même............. Des circonstances malheureuses, produites par le hasard ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instants de la vie du plus honnête homme; avec beaucoup d'adresse, un criminel peut éloigner de lui les soupçons et les preuves de ses crimes : une vie entière est toujours le plus sûr témoignage contre et en faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière que j'oppose aux circonstances qui me poursuivent : elle a été assez publique pour être connue.....

« J'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la nation; je devins guerrier parce que j'étais citoyen. Je portai ce caractère sous les drapeaux, je l'y

ai toujours conservé. Plus j'aimais la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

« J'avançai assez rapidement, mais toujours de grade en grade et sans en franchir aucun, toujours en servant la patrie, jamais en flattant les comités. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisait avancer au milieu de la nation ennemie, je ne m'appliquai pas moins à faire respecter le caractère du peuple français qu'à faire redouter ses armes. La guerre, sous mes ordres, ne fut un fléau que sur le champ de bataille. Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les nations et les puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyais aussi propre que mes victoires à faire des conquêtes à la France....... Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avais acquis de gloire militaire jusqu'à cette journée trop fameuse du 18 fructidor.....

« J'ose croire que la nation n'a point oublié le dévouement facile avec lequel on me vit combattre en Italie, dans des postes subordonnés. Elle n'a point oublié comment je fus reporté au commandement en chef et nommé général en quelque sorte par nos malheurs. Elle se souvient comment, deux fois, je recomposai l'armée des débris de celles qui avaient été dispersées, et comment, après l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en déposai deux fois le commandement, pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

« Je n'étais pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres; je le parus davantage. Je vis se porter sur moi d'une manière plus particulière les égards et la confiance de ceux qui étaient en possession d'imprimer de nouveaux mou-

vements et de nouvelles directions à la république. On me proposa, et c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à peu près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentiments de l'amour de la patrie.

« La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talents : je la refusai. Je me croyais fait pour commander aux armées, et ne voulais point commander à la république.

« C'était assez bien prouver, ce me semble, que, si j'avais une ambition, ce n'était point celle de l'autorité et de la puissance. Bientôt après, je le prouvai mieux encore. Le 18 brumaire arriva, et j'étais à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvait en rien alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvait me faire espérer d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressaient de me mettre à leur tête pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du général Bonaparte; en les faisant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut degré de puissance que les circonstances rendaient nécessaire. Lorsque, quelque temps après, il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de lui avec autant de dévouement que des mains de la république elle-même. Jamais nos succès militaires ne furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque; et leur éclat se répandait sur le gouvernement qui m'accuse.

« Au retour de tant de succès, dont le plus grand

de tous était d'avoir assuré d'une manière efficace la paix du continent, le soldat entendait les cris éclatants de la reconnaissance nationale. Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avait jamais pu entrer dans mon âme! On connaît le dévouement des armées pour les chefs qu'elles aiment et qui viennent de les faire marcher de victoire en victoire. Un ambitieux, un conspirateur, aurait-il laissé échapper l'occasion, à la tête d'une armée de cent mille hommes tant de fois triomphante? Il rentrait au milieu d'une nation encore agitée, et toujours inquiète pour ses principes et pour leur durée. Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile....... »

La culpabilité de Moreau était évidente, et Bonaparte voulait, exigeait qu'il fût condamné à mort, ou du moins à une peine flétrissante; son intention était (ainsi l'assuraient toutes les personnes ayant la confiance de Bonaparte) de lui faire grâce: c'eût été le perdre tout-à-fait dans l'opinion nationale. Mais en vain l'empereur a-t-il cherché à séduire ou à intimider les juges; sur douze juges il y en a sept qui ne craignent pas de résister: Clavier * (savant traducteur de Pausanias), Lecourbe, Martineau, Desmaisons, Rigault, Laguillaumie, Demeuve; la sentence qu'ils portent est une espèce de transaction entre l'autorité de l'empereur et l'opinion publique. Moreau est déclaré coupable, mais excusable, et, d'après ce, condamné à deux ans de détention. Cependant il s'est formé durant son procès une véritable conspiration: des officiers en grand nombre, revenus de leurs corps à Paris sous divers prétextes, se sont réunis et ont juré d'employer les

* Clavier répond à un émissaire qui l'assure que Bonaparte ne désire la condamnation de Moreau qu'afin de lui faire grâce: « Et qui « nous la fera à nous? »

derniers moyens pour délivrer Moreau, dans le cas d'une condamnation à mort. A la vue d'une telle opposition, le gouvernement a fléchi; en outre, il laisse à Moreau les facilités de l'évasion. Mais Moreau, pénétrant le piége, refuse de se soustraire à son arrêt, retourne de lui-même, et seul, à la prison du Temple, et s'y fait écrouer. Enfin, on entre avec lui en composition; il se rendra aux États-Unis, en passant par l'Espagne, après avoir payé les immenses frais de la procédure *, attendu que, des condamnés, il est le seul en état de satisfaire au paiement. On avait saisi sur Pichegru, en s'emparant de sa personne, une somme de cent quinze mille francs. George avait, de son côté, une valise pleine d'or; et des personnes au courant de ce qui se passait ont assuré que ce conjuré était nanti de deux cent mille francs au moins. La police distribua ces deux sommes comme bon lui sembla.

En montrant un caractère moins indécis, moins pusillanime, Moreau aurait trouvé de l'appui dans le sénat, dans l'armée, dans la population de Paris et même dans la nation; mais son infirmité politique se montre ici tout entière. Il ne s'était pas fait une idée positive de la part qu'il pouvait et devait prendre dans ces grandes crises de fructidor et de brumaire; il ne sut se déterminer ni dans l'une ni dans l'autre de ces circonstances; patriote sincère, ami de l'ordre, de la justice et de la liberté, il ne sentit

* L'arrêt rendait tous les condamnés passibles des frais de la procédure. En conséquence de la solidarité attachée à l'arrêt, les MM. de Polignac et M. de Rivière étaient tenus d'acquitter vis-à-vis de Moreau ou de ses ayant-cause leur quote-part des frais, obligation contre laquelle il n'y a prescription qu'après trente années révolues.

jamais que des velléités incohérentes d'imiter ces grands hommes qui se signalèrent contre les oppresseurs de leur patrie.

Des quarante-six autres prévenus, vingt sont condamnés à mort, cinq à deux années d'emprisonnement; les autres sont acquittés, mais non relâchés. Bonaparte envoie à ses agents de police l'ordre de renfermer dans des donjons tous ceux dont le tribunal spécial n'a pu s'empêcher de reconnaître l'innocence!

Après les sollicitations les plus vives, Bonaparte se détermine à faire grâce de la vie à Armand Polignac (duc et pair en 1818, par succession), et à Charles de Rivière (pair de 1815). L'impératrice Joséphine (mère du prince Eugène Beauharnais), épouse de Napoléon, a imploré sa clémence en faveur du premier de ces condamnés; madame Murat (reine de Naples de 1808 à 1815), auprès de qui une dame de Marconnet fait les plus instantes supplications, a imploré la clémence de l'empereur pour M. Rivière. Les deux complices de George doivent en grande partie à Joséphine et à madame Murat la conservation de leur existence, qui allait finir sur l'échafaud. On aime à penser qu'ils ont gardé le souvenir des démarches de leurs bienfaitrices!! Les deux condamnés à mort sont aussi redevables de leur conservation au comte de Montgaillard. Nous avons vu l'original d'une lettre écrite de la main de Murat, dans laquelle ce maréchal lui disait : « Vous avez fait merveilles à la Malmaison; « on y est fortement ébranlé; faites le plus promp« tement possible le mémoire demandé; tâchez qu'il « puisse être remis demain, et prévenez-moi du mo« ment où vous irez le porter. Si vous ne me trou« viez point, adressez-vous à L'hoir, qui saura où je

« suis. Je me charge du reste ; la grâce sera emportée « de manière ou d'autre............ » Le comte de Montgaillard avait été mandé à la Malmaison. Questionné par Napoléon sur l'effet que produisait dans le public le jugement qui venait d'être rendu, il répondit : « Les ennemis de V. M. disent que son avénement « au trône est une boucherie politique, et qu'elle « retentira dans toute l'Europe. » Les preuves matérielles de ces faits ont été soumises à Louis XVIII.

Murat sentait, et peut-être plus vivement que Napoléon, combien il était utile, nécessaire, de signaler l'aurore du règne impérial par des actes de clémence. Murat avait de la grandeur d'âme, et était susceptible des plus nobles inspirations ; il avait sollicité la grâce de George Cadoudal, et avec de si vives instances, que Bonaparte lui témoigna son mécontentement à cet égard. Le gouverneur de Paris avait dit, en effet, à l'empereur : « George est coupable ; mais « dans les guerres civiles, il n'y a pas de crimes, « judiciairement parlant : les circonstances seules « déterminent, en dernier résultat, quels sont les « coupables. Les crimes qui se commettent dans ces « temps de crises sont du ressort de la politique, « et non de celui des lois. V. M. est elle-même une « preuve de ce que j'avance......... George est sans « doute très coupable ; mais il défendait une cause « qu'il croyait juste, et il est bien plus estimable, « sous ce rapport, que les MM. de Polignac, que « M. de Rivière, que les émigrés ses complices, qui « ont tranquillement vécu dans l'aisance à Londres, « qui ne se sont pas exposés, comme lui, aux coups « de fusil. Si vous faites grâce à M. de Polignac et à « M. Rivière, pourquoi ne pas la faire à George ? « Est-ce parce qu'ils sont de l'ancienne cour et gen-

« tilshommes? est-ce parce que George ne l'est pas? « Mais ce serait une raison de plus pour lui faire « grâce. George est un homme d'honneur, et d'un « très grand caractère. Si V. M. veut lui faire grâce, « je le prends pour mon aide-de-camp. Une fois sa « parole donnée, je réponds de lui comme de moi-« même, et j'en réponds sur ma tête à V. M. — « Non, non, jamais (réplique Bonaparte) je ne con-« sentirai à la grâce de George : il a commis des « assassinats sans nombre, etc., etc.; ne m'impor-« tunez pas davantage; laissez-moi. » On a recueilli ces faits de la bouche même de Murat, immédiatement après son retour de Saint-Cloud à Villiers-la-Garenne.

23. — Un décret impérial dissout deux établissements formés par des congréganistes qui prennent les noms de *Pères de la Foi, Adorateurs de Jésus, Paccanaristes*. Ces ténébreux sectaires sont les continuateurs de l'ordre de Loyola (V. 30 juillet suiv., 7 août 1814, 2 janvier 1816).

10 JUILLET. — Un décret impérial rétablit le ministère de la police générale, en l'investissant de toutes les attributions qui lui étaient dévolues avant sa réunion au ministère de la justice (en 1802). Il y aura quatre conseillers d'état qui travailleront chaque jour avec lui, et qui seront chargés de la correspondance, de la suite et de l'instruction des affaires, chacun dans les départements qui lui seront assignés. Le brevet de ministre est remis aux mains immondes et sanglantes de ce même homme qui eut la confiance des directeurs Syeyès, Barras, détestables auteurs de la journée du 30 prairial (18 juin 1799), Fouché (de Nantes),

ex-conventionnel, séide de Robespierre, bourreau des généreux Lyonnais (V. 12 octobre, 1er novembre 1793), se dévoue à Napoléon, son nouveau calife. Il le servira dans la recherche et l'emploi des mesures d'une obscure tyrannie, dans l'établissement de l'inquisition domestique et civile. A un autre Philippe II il faut un autre Torquémada.

14. — La cérémonie de l'inauguration de la Légion-d'Honneur, créée par la loi du 19 mai 1802, a lieu avec le plus pompeux appareil dans l'église des Invalides à Paris. Les dignitaires prêtent serment entre les mains de l'empereur. Le grand-chancelier de la Légion, Lacépède, qui, de garde du Cabinet d'histoire naturelle, était parvenu subitement aux plus hautes régions de la politique, en siégeant à l'assemblée législative, prononce un discours riche en déclamations assorties à la circonstance : « Aujourd'hui, tout ce que « le peuple a voulu le 14 juillet 1789 existe par sa « volonté. Il a voulu l'égalité : elle est défendue par « un gouvernement dont elle est la base. Il a voulu « que la propriété fût sacrée : elle est rendue invio- « lable par toutes nos institutions. Répétez ces mots « qui ont déjà été proférés dans cette enceinte, et « qu'ils retentissent jusqu'aux extrémités de l'empire. « Tout ce qu'a établi le 14 juillet est inébranlable, « rien de ce qu'il a détruit ne peut reparaître. » En prenant la négative sur tous ces détails, la description du phénomène serait beaucoup plus d'après nature, et les déclamations du naturaliste Lacépède auraient un sens vrai.

Il y avait une certaine grandeur à accorder au soldat la même récompense honorifique qu'à l'officier ; mais déjà le principe aristocratique commence à vicier

cette récompense : pourquoi statuer que la croix de l'officier sera en or, et celle du soldat en argent? L'état n'est-il pas assez riche pour la lui donner en or, et faut-il que le soldat illustré sur un champ de bataille soit mis au-dessous de l'officier en recevant comme lui le prix du sang qu'il a répandu? Napoléon fait une faute en accordant la croix de la Légion-d'Honneur, instituée pour le service militaire, à une foule immense de fonctionnaires civils : donner le même signe honorifique aux vétérans qui ont combattu dans vingt batailles, à des magistrats, à des administrateurs, et jusqu'à des sbires de la police, c'est aller contre l'esprit même de l'institution. Décerner des croix de commandeur de la Légion, de grand-officier, de grand-aigle, à des conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI, à des ex-jacobins déshonorés dans l'opinion nationale, c'est se moquer de toutes les règles de la morale, de la justice et de l'honneur. Donner cette croix à des ecclésiastiques, et mettre le prix de la guerre sur la poitrine des hommes de paix, c'est commettre un remarquable contre-sens. Mais Napoléon n'y regarde pas de si près. Il veut des partisans, des sujets, des esclaves, et il les chamarre de cordons. Tous ceux que j'en décore sont à moi, dit-il. Il est jaloux de faire, de se montrer le roi de vieille dynastie, de s'affubler lui-même de ces cordons et de ces plaques dont on tirait tant de vanité à Versailles; il sait que le Français est naturellement vain, qu'il se passionne pour les distinctions honorifiques, et qu'avant tout il veut être ou paraître quelque chose, dans la classe moyenne comme dans la haute classe. Il s'adresse à tous les amours-propres, et il cherche à dénaturer tous les principes d'égalité civile, en créant des chevaliers qui se regarderont comme une classe à

part, comme les nobles du nouvel ordre de choses, et par conséquent comme les vassaux du sceptre impérial. Il n'y aura dans toute la France qu'un seul individu qui ne voudra pas recevoir la croix de la Légion-d'Honneur. M. de La Fayette a voté, dans l'assemblée nationale constituante, pour l'abolition des titres et des distinctions honorifiques, il refuse de Napoléon et les places et les décorations qui lui sont offertes. « Est-ce donc la « place de commandant général des gardes nationales « de tout l'empire qu'il lui faut, dit l'empereur? » Et M. de La Fayette, toujours le même, toujours grand citoyen, respecte le chef du gouvernement, s'éloigne de lui, et obéit aux lois.

Il est remarquable que Napoléon inaugure la Légion-d'Honneur précisément le jour anniversaire de la prise de la Bastille, du renversement du despotisme ministériel et aristocratique! Et comme il reconstruira, à force de titres de comte et de baron, et à force de rubans rouges, bleus, jaunes, et la Bastille, et l'aristocratie, et le despotisme! Et l'on plaindra le prisonnier de Sainte-Hélène! Il a mérité son sort. Mais comment l'homme aux yeux de qui le courage militaire est tout ne donne-t-il pas la croix de la Légion-d'Honneur aux anciens chevaliers de Saint-Louis qu'il a rappelés de l'exil, disent les émigrés? Ils font à Napoléon de vifs reproches et s'étonnent qu'il n'ait pas reconnu leurs droits à cette distinction. Ces hommes de l'ancien régime ne se doutent même pas qu'ils viennent de rentrer en France par une grâce spéciale du gouvernement; que, d'après les maximes qui régissent la France depuis quinze ans, ils n'ont à réclamer que l'indulgence du gouvernement et l'oubli de leur conduite; qu'il ne peut décorer de la croix de la Légion-d'Honneur des hommes qui désertèrent leur poste

et quittèrent leur patrie pour rentrer dans son sein les armes à la main, et qu'ils n'ont droit dans la nouvelle France à aucune distinction honorifique, surtout après avoir subi une amnistie qu'ils ont acceptée comme une grâce insigne.

16. — Un décret impérial détermine une nouvelle organisation de l'École Polytechnique (V. 21 mars 1795, 10 décembre 1799). Les élèves seront casernés et soumis à la discipline, police, tenue et instruction militaires, comme dans un régiment. On crée des chaires de grammaire et de belles-lettres, de topographie et d'éléments des machines.

28. — Le duc d'Orléans écrit une lettre à l'évêque de Landaff, à l'occasion de l'oraison funèbre du duc d'Enghien prononcée à Londres, datée de Twikenham. « Mon cher lord, je vous remercie beaucoup de votre « obligeante lettre. J'ai vivement regretté de ne point « vous voir lors de votre séjour à Londres... (Ici, beau- « coup de détails indifférents).....

« J'étais certain, milord, que votre âme élevée « éprouverait une juste indignation à l'occasion du « meurtre atroce de mon infortuné cousin. Sa mère « était ma tante; lui-même, après mon frère, était « mon plus proche parent. Nous fûmes camarades en- « semble pendant nos premières années, et vous de- « vez penser d'après cela que cet événement a dû être « pour moi un coup bien rude. Son sort est un aver- « tissement pour nous tous; il nous indique que l'u- « surpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il « n'aura pas effacé notre famille entière de la liste « des vivants. Cela me fait ressentir plus vivement « que je ne le faisais, quoique cela ne soit guère pos-

« sible, le bienfait de la généreuse protection qui nous « est conservée par votre nation magnanime. J'ai « quitté ma patrie de si bonne heure que j'ai à peine « les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vé- « rité que je suis attaché à l'Angleterre non seule- « ment par la reconnaissance, mais aussi par goût et « par inclination. C'est bien dans la sincérité de mon « cœur que je dis : Puissé-je ne jamais quitter cette terre « hospitalière !

« Mais ce n'est pas seulement en raison de mes sen- « timents particuliers que je prends un vif intérêt au « bien-être, à la prospérité et au succès de l'Angleterre : « c'est aussi en ma qualité d'homme. La sûreté de l'Eu- « rope, celle du monde même, le bonheur et l'indé- « pendance future du genre humain, dépendent de la « conservation et de l'indépendance de l'Angleterre, et « c'est là la noble cause de la haine de Bonaparte pour « vous et celle de tous les siens. Puisse la Providence « déjouer ses projets iniques et maintenir ce pays dans « sa situation heureuse et prospère ! C'est le vœu de mon « cœur, c'est ma prière la plus fervente !

« Vous devez être également instruit, milord, de mes « opinions touchant la dissidence parmi les chrétiens, « en d'autres termes, parmi les hommes qui professent « la même religion. Je pense que chacun doit rester fi- « dèle aux principes dans lesquels il a été élevé, et je « pense également que ce n'est point dans les temps « comme ceux où nous vivons que pareilles dissidences « doivent être une cause de désunion. Il ne s'agit pas « d'être chrétien de telle ou telle manière, mais d'être « chrétien ou de ne pas l'être.

« D'après mon humble avis, c'est de cela seul qu'il « s'agit à une époque où les parties vitales de la reli- « gion et de la morale sont attaquées d'une manière si

« redoutable, et où la triste expérience de ces derniè-
« res années montre avec quelle rapidité l'irréligion et
« l'immoralité répandent leur influence funeste sur les
« hommes.

« Je jugeais bien, milord, d'après la connaissance « que j'avais de votre belle âme, que votre opinion sur « tous ces points serait telle que je l'ai trouvée. Mais « permettez-moi d'ajouter que je vous félicite d'avoir « des sentiments si dignes d'un prélat anglais et d'un « véritable chrétien.

« Veuillez bien me rappeler au souvenir de madame « et de mesdemoiselles Watson, et croire aux sentiments « d'estime et de considération avec lesquels je suis.....
« *Signé* L. P. P. ORLÉANS. »

(Extrait des *Mémoires du feu évêque de Landaff*, publiés à Londres, etc.)

30. — Un bref du pape Pie VII rétablit l'ordre des jésuites dans le royaume des Deux-Siciles, d'après la prière du souverain et conformément aux règles de leur établissement, en 1801, dans l'empire de Russie, sur la demande de Paul Ier (Voy. 23 juin 1804, 7 août 1814, 2 janvier 1816).

11 AOUT. — L'empereur d'Allemagne, François II, ajoute à ses titres celui d'empereur héréditaire d'Autriche (Voyez 6 août 1806). A cette déclaration sont annexés les formulaires qui désormais qualifieront cette nouvelle dignité. Leur gothique nomenclature signale toute la vanité héraldique des potentats de la vieille Europe et aussi la morgue hautaine de la chancellerie austro-germanique. Le grand titre n'énonce pas moins de soixante et une qualifications suivies de plusieurs etc., etc. On y remarque celles de roi de Jérusalem, de duc

de Lorraine; le moyen titre en énonce vingt-quatre; le petit titre n'en porte qu'une douzaine; le grand titre latin est la traduction du grand titre.

25. — Une note insérée dans le *Morning-Chronicle* est ainsi conçue : « Le paragraphe inséré dans les gazet-« tes allemandes, portant que le prince Condé et le « duc d'Orléans étaient attendus à Riga, n'était pas « tout-à-fait sans fondement. On sait parfaitement « dans les cercles diplomatiques que Louis XVIII a « désapprouvé tout complot, toutes manœuvres ten-« dantes à opérer de force une contre-révolution en « France; il a sagement pensé que son propre intérêt « et ceux de sa famille seraient mal servis par des actes « de violence : aussi a-t-il refusé son appui aux pro-« jets d'insurrection dans l'intérieur, comme aux plans « d'attaque à l'extérieur de la France. Il espère avoir « conservé l'affection d'un grand parti en France, qui « attend le moment propice pour raviver l'opinion pu-« blique en faveur de l'ancienne dynastie, et faciliter « le retour de cette famille, au moyen de la charte « constitutionnelle qui fut dressée par la première as-« semblée en 1791, et avec telles modifications en fa-« veur de la liberté que les événements arrivés depuis « rendront nécessaires. C'est ainsi que le roi a con-« stamment pensé, et il a vu avec le plus vif regret la « violence extrême d'opinions des autres parties de sa « famille. Il n'a pas hésité de dire que les succès de « Bonaparte étaient dus en partie aux mesures vio-« lentes, indiscrètes, impolitiques et déhontées, em-« ployées par les conseillers de ses proches parents en « Angleterre (V. 14 août 1805), et il a désiré ardem-« ment de les soustraire à l'influence d'un cabinet per-« vers qui les a si souvent et si indignement fourvoyés.

« Il est également certain qu'après la publication du « dernier complot, celui de Pichegru, qu'on avait « jusque alors caché au roi, il a écrit à son frère et à « tous les princes résidant en Angleterre pour leur « témoigner, dans les termes les plus pressants, son « désir le plus formel (et pour eux ce désir eût dû être « un ordre) de se réunir incontinent à lui dans l'asyle « que l'empereur de Russie avait offert à sa famille. « Nous apprenons que le prince de Condé et le duc « d'Orléans ont témoigné leur empressement à obéir; « mais certaine intervention les en a aussitôt empê- « chés. Cependant leur détermination est parvenue à « la connaissance du roi exilé, et il en est résulté ce pa- « ragraphe dans les journaux allemands. » Louis XVIII avait fait insérer le paragraphe dans les journaux allemands.

2 OCTOBRE. — Après des attaques réitérées depuis six mois, et toujours infructueuses, contre la flottille de Boulogne, l'amiral anglais Keith vient entreprendre sa destruction. Douze brulôts, les plus formidables qui jamais aient été mis en usage, sont lancés sur ces petites embarcations; mais ils leur causent peu de dommages.

Bonaparte, empereur, a commencé les immenses préparatifs de l'expédition d'Angleterre, à laquelle il sembla donner une si grande importance, pendant son consulat. Ses principaux motifs subsistent (V. 4, 15 août 1801). Il y joint aujourd'hui celui d'entretenir, d'augmenter, de consolider le dévouement à sa personne même de ses troupes, qui sont le fondement essentiel, l'instrument le plus actif de sa puissance. La pompe des spectacles militaires, des fêtes dont il se fait le dieu, flattent son orgueil de général et de mo-

narque. En portant toute l'attention des puissances du continent sur les dunes de Boulogne, il leur persuade que la sienne n'est fixée que sur les dunes de Kent, et il prépare avec plus de mystère ses projets de subversion générale. Les développements donnés aux préparatifs de l'expédition sont immenses : la flottille, à son complet, et réunie dans les ports d'Etaples, Boulogne, Vimereux, Ambleteuse et Calais, se composera, dans quelques mois, d'au-delà de deux mille petits bâtiments de toute espèce, montés par seize mille marins, portant une armée de cent soixante mille hommes, avec neuf mille chevaux, tout son matériel, et quinze jours de vivres pour la totalité des hommes faisant partie de l'expédition. Les bâtiments armés sont de quatre sortes : les prames, armées de six pièces de vingt-quatre qu'on peut passer d'un bord à l'autre; les chaloupes canonnières, portant quatre pièces de vingt-quatre en bronze ou en fer et un obusier; les bateaux plats ou canonniers, semblables à ceux qui s'emploient ordinairement à la pêche de la baleine, armés de deux pièces de gros calibre; les grands canots ou péniches à demi pontées; petites galères à dix-huit bancs de rameurs, armées à l'avant et à l'arrière d'une pièce de quatre et d'un obusier.

Toujours pressé par son aventureuse impatience, Bonaparte, accélérant plus que ne le demandait la politique générale de la France l'expédition de Saint-Domingue (Voyez 14 décembre 1801), avait exposé ses forces navales aux hasards des négociations d'Amiens et aux suites d'une paix mal cimentée. A cette faute il joignit celle de consommer ses bois, ses plus belles ressources, et d'user l'industrie de ses constructeurs à préparer ce grand nombre de petites embarcations.

Les cent vingt millions de francs auxquels on évalue les dépenses de la flottille auraient été plus utilement employés à bâtir ou soixante vaisseaux de ligne, ou une centaine de frégates et corvettes, suivant le plan de guerre maritime jugé convenable pour résister à l'Angleterre. Qu'on ajoute aux frais de la flottille cent cinquante millions au moins en frais perdus dans l'expédition des Antilles, et pour la valeur des prises faites par les Anglais dans les premiers moments de la surprise; et qu'on juge si la précipitation du maître actuel de la France n'est pas aussi pernicieuse qu'a pu l'être l'impéritie des ministres de Louis XV dans la conduite de la guerre maritime de 1756? Comprend-on que les avantages éloignés que Bonaparte aurait peut-être retirés de l'affranchissement de Malte aient pu se mettre en balance avec les pertes immenses qu'entraînait nécessairement une guerre maritime? C'est cependant le refus des Anglais de remettre ce rocher qu'il a présenté comme le grand motif de la rupture; et les Français l'ont cru! (Voyez 13-20 mai 1803.)

Quoique le cabinet de Saint-James affecte de ne pas craindre le résultat définitif de l'expédition de Boulogne, il apprécie l'influence de la seule menace; il voit que cet immense appareil fatigue la nation anglaise et porte les esprits à d'alarmantes suppositions; il juge que des mécontents pourraient se créer dans l'opinion populaire des moyens d'obtenir ces réformes parlementaires si souvent demandées, et que l'oligarchie veut éluder à tout prix. Pitt ne se dissimule pas que l'esprit des Français est au plus haut degré d'exaltation contre un gouvernement qui fomente et soudoie toutes les coalitions, solde tous les assassinats et dirige toutes les entreprises formées contre la France; qu'em-

portées par l'ardeur de la vengeance, dix armées, l'une après l'autre, voudraient combattre l'Angleterre dans son île même ; qu'il pourrait se faire que les événements amenassent, parmi le grand nombre de combinaisons ou de chances, précisément celle qui favoriserait le passage de nos guerriers si redoutables. Effectivement, il y eut un moment où les escadres française, hollandaise, espagnole, paraissant dans la Manche, dégarnie de forces anglaises, pouvaient, en convoyant la flottille, effectuer un débarquement sur les côtes de Kent, entièrement dénuées de moyens de défense, et pénétrer dans l'intérieur ; mais, ce moment passé, le débarquement ne saurait être suivi d'un succès définitif, parce que les mesures d'armement et de précaution, l'énergie et l'union de toutes les classes, se déploient avec un ressort, une étendue, une sagacité des plus extraordinaires, et toutes ces choses auraient, humainement parlant, opposé des difficultés presque insurmontables aux progrès des envahisseurs. Au commencement de cette année, toute la population, de dix-sept à cinquante-cinq ans, a été divisée en classes, pour être successivement armée et exercée. Déjà plus de trois cent mille volontaires sont enrégimentés en Ecosse et en Angleterre ; cent quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, milices ou troupes de ligne, sont sur pied ; la marine se compose de quatre cent soixante vaisseaux de guerre ; les côtes sont gardées par une flottille de huit cents bâtiments, et vingt-cinq mille hommes de troupes marines sont répandus sur ces armements.

5. — On sait que de tout temps la Grande-Bretagne exerça des actes d'hostilité avant toute rupture, et que ses écrivains prétendent la justifier en disant que, dans l'état actuel de l'Europe, où les commu-

nications sont si faciles et si fréquentes, les déclarations de guerre, sans lesquelles on regardait anciennement toute agression comme illégale, ne sont plus requises par le droit des gens. Conformément à ce système, qui forme aussi toute la jurisprudence des Barbaresques et des pirates du golfe Persique, quatre frégates espagnoles venant de la Plata, chargées de seize millions de francs en espèces monnayées et de beaucoup d'effets précieux, sont attaquées, sans aucune déclaration, et en pleine paix, aux atterrages de Cadix, par quatre frégates anglaises. Une de celles-là saute pendant l'action; les trois autres amènent. Pitt, nouvellement rentré au ministère (V. 16 mars 1801), se propose d'étendre la guerre et de la conduire avec une violence qui détruise tout esprit de conciliation. Il fait dire, au sujet d'un tel acte de rapine, que, dans une guerre contre la France, la prudence autorise à s'élever au-dessus du droit ordinaire de la guerre, afin de causer à cette puissance un plus grand préjudice; que l'enlèvement des frégates est seulement une mesure de précaution pour s'assurer du cabinet de Madrid, en ôtant au consul les ressources effectives qu'il aurait puisées dans ce riche convoi, et que les prises seront restituées à l'instant où l'Espagne s'unira à la Grande-Bretagne (V. 12 décembre). Ces prises ne seront jamais restituées : telle est la loyauté du cabinet de Saint-James !

8. —Le nègre Dessalines, imitant Bonaparte, prend le titre d'empereur de Haïti, et se fait appeler Jacques 1er. Haïti est le nom primitif de Saint-Domingue (V. 1er janvier). Dans l'année suivante, le 8 mai 1805, ce chef des noirs promulguera une constitution impériale, dont l'article cinq portera qu'au premier

coup de canon les villes disparaîtront et la nation se lèvera.

1er DÉCEMBRE. — Le sénat conservateur présente à Napoléon le plébiscite qui reconnaît l'hérédité de la dignité impériale dans sa famille. Le résultat de soixante mille registres ouverts dans les cent huit départements constate trois millions cinq cent vingt et un mille six cent soixante-quinze votes affirmatifs, et deux mille cinq cent soixante-dix-neuf négatifs. L'ex-républicain François (de Neufchâteau), le même qui avait dit (Voyez *Moniteur*, n° 225, an 12) : « La constitution « est placée sur l'autel du dieu Terme, » aujourd'hui l'organe du sénat, débite un discours aussi longuement amplifié que fastueusement servile, dans lequel il préconise le bonheur réservé à la France : « Oui, le « vaste miroir du passé est la leçon de l'avenir. » Napoléon, majestueusement affectueux, répond : « Je « monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes « du sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du « sentiment des grandes destinées de ce peuple que, « du milieu des camps, j'ai le premier salué du nom « de grand. Depuis mon adolescence, mes pensées tout « entières lui sont dévolues, et, je dois le dire ici, « mes plaisirs et mes peines ne se composent plus « aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon « peuple. Mes descendants conserveront long-temps ce « trône........ Ils ne perdront jamais de vue que le « mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne « sont que les résultats de la faiblesse et de l'incertitude « des princes. »

2. — La couronnement et le sacre, à Paris, de l'empereur Napoléon, et de sa femme, Joséphine Tascher de

la Pagerie, veuve d'Alexandre Beauharnais, constituant, mère du prince Eugène, sont célébrés à Notre-Dame.

Le splendide appareil déployé dans ce jour solennel, la pompe des cérémonies aux jours suivants, signalent le goût dépravé et l'ineffable orgueil du soldat heureux qui se fait le dieu de ces fêtes. Des sommes immenses avaient été employées pour établir la maison et la famille impériales; on évalua l'appareil nécessaire pour paraître d'une manière convenable au couronnement à la somme de quatre-vingt-cinq millions. Elle ne paraîtra pas extraordinaire si l'on fait attention que toutes les nouvelles altesses impériales étaient sans fortune patrimoniale, et, comme on dit, toutes nues; et si l'on songe aux gratifications que Napoléon distribua par millions à ses grands-dignitaires et grands-officiers. Mais, malgré tout le luxe déployé dans cette circonstance, l'empereur entendit peu d'acclamations en allant à Notre-Dame; il y en eut encore moins à son retour, quelques ordres qu'eût donnés la police; quoique tous les genres de séduction possibles eussent été employés pour capter l'enthousiasme du peuple, il se montra insensible à cette parade, et la classe moyenne se répandit en lazzis et en épigrammes sur le compte du nouveau Charlemagne; on rit beaucoup du porte-croix et de sa mule, et il y eut dans ce jour solennel peu d'hommages adressés au souverain pontife!!!

Malgré le silence à peu près général de la population de Paris, Bonaparte, resplendissant de pierreries, et revêtu de tous les insignes impériaux, promène ses regards triomphants sur l'immense foule de spectateurs qui encombrent les boulevarts depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la place de Louis XV. La voiture du sacre est toute en glaces, surmontée d'une

immense couronne, et chargée devant et derrière d'une quarantaine de pages, chamarrés de la livrée impériale. Napoléon s'enivre à longs traits d'un encens nouveau; on dirait qu'il vient assister à son apothéose. A peine sur ce trône, où l'assied l'inexplicable destin, il se plonge dans le fracas et l'ostentation du pouvoir suprême. La brillante inanité de ces spectacles ravit son âme. Ma cour, se dit-il, éclipse déjà la cour si célèbre de Louis XIV. La magnificence d'Alexandre, fils de Jupiter, triomphant dans Persépolis, est obscurcie par l'éclat qui m'environne; et enfin le vicaire de Dieu sur la terre obéit à ma voix!!!

Oui, Pie VII est accouru pour signaler aux nations et sanctifier l'élu du ciel si pieusement proclamé par le clergé gallican (Voy. 27 mai). Que les temps sont changés! Le souverain pontife est ce pasteur d'Imola qui jadis (V. 23 décembre 1797) exhortait ses ouailles à suivre les traces de la révolution démocratique des Français. Mais si le cœur de l'homme est dans la main du Très-Haut, l'infaillibilité est un attribut de la tiare. On ne saurait au reste s'étonner de l'obséquiosité du saint père, en se rappelant que le huitième siècle vit un de ses prédécesseurs visiter la France pour y cultiver la vigne du Seigneur; Etienne III passa les monts en 754 pour sacrer de nouveau Pépin-le-Bref, qui n'avait d'abord été sacré que par un simple légat (Boniface, archevêque de Mayence). Etienne, afin de donner une plus grande efficacité à cette sainte cérémonie, sacra la reine, et ses deux enfants, Charles ou Charlemagne et Carloman. Le pape Zacharie, prédécesseur d'Etienne, avait aussi approuvé les vues de Pépin, lorsque, étant consulté par lui, il répondit : « Celui-là est roi qui en a la puissance, » et déclara

qu'il était licite à Pépin de détrôner, raser, clore dans un monastère le roi Childéric III avec son fils Thierry, et de régner en leur place ! !

Semblable à Pépin établissant la seconde dynastie, Napoléon établit la quatrième. Qu'a donc d'étonnant la condescendance de Pie VII en 1804 ? Il serait fort peu convenable de tirer quelque induction de ce qu'aucun autre pape n'est venu sacrer un roi très chrétien ! Pourquoi, par exemple, supposer que Clément XIV ou Pie VI se seraient refusés à verser l'huile de la sainte ampoule sur la tête de Louis XVI ? La conformité de conduite entre Pie VII en 1804 et Etienne III en 754 prouve invinciblement que les traditions dont l'esprit est manifestement utile se conservent sans altération, à travers les siècles, dans les conseils des successeurs du prince des apôtres. Si des historiens ont reproché à Étienne d'avoir reçu la souveraineté de la campagne de Rome comme le salaire de son voyage, nous ne pouvons, nous, qu'admirer le noble désintéressement du pape Pie VII, qui s'était seulement flatté d'obtenir la restitution des trois légations ecclésiastiques. Ce souverain pontife sera pris pour dupe, et ne recueillera de sa condescendance et de ses intentions que des fruits remplis d'amertume, des outrages, une longue captivité ! (V. 2 février, 27 mars, 3 avril 1808 ; 17 mai, 11 juin, 5 juillet 1809 ; 19 juin 1812 ; 25 janvier 1813.) Et vraisemblablement, sans la folie de Napoléon dans sa campagne de Russie, 1812, Pie VII serait mort dans les fers, et la cour de Rome eût cessé d'exister.

Voici l'oraison récitée par le saint-père en faisant une triple onction à l'empereur sur la tête et sur les deux mains : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez « établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu,

« roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par « l'organe du prophète Elie; qui avez également ré- « pandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül « et de David par le ministère du prophète Samuel; « répandez, par mes mains, les trésors de vos grâces « et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, « que, malgré notre indignité personnelle, nous con- « sacrons aujourd'hui empereur, en votre nom. » Cette étrange formule de consécration énonce explicitement la doctrine du droit divin, doctrine prise dans la méprisable constitution des Hébreux, doctrine introduite en Europe à l'époque de la plus épaisse ignorance, sous les faibles Carlovingiens, lorsque le sacerdoce établissait le pouvoir absolu des rois sur les peuples et des papes sur les rois. Tant que les prêtres ultramontains seront autre chose que des fonctionnaires employés à la liturgie et à l'instruction de la morale chrétienne, ils conserveront leurs dangereuses prétentions, ils ne cesseront d'insulter aux droits des peuples, des souverains et des états.

Napoléon, au moment où le pape le consacre, fait sentir au souverain pontife qu'il n'entend pas tenir de lui sa couronne : Pie VII va poser la couronne sur la tête de l'empereur; Napoléon la saisit, et la met lui-même sur son front; et lui-même, encore, il couronne l'impératrice.

3. — Une convention est signée à Stockholm, par laquelle l'Angleterre s'engage à payer un subside à la Suède, afin qu'elle agisse hostilement envers la France. Un nouveau traité, signé à Beckas-Kog, le 3 octobre 1805, étendra les stipulations offensives et défensives.

12. — L'Espagne, indignée de l'attentat du 5 octobre, déclare la guerre à l'Angleterre. La contre-déclaration aura lieu le 11 janvier suivant.

27. — Le corps législatif s'ouvre. L'empereur Napoléon dit : « Si la mort ne me surprend pas au milieu de « mes travaux, j'espère laisser à la postérité un sou- « venir qui serve à jamais d'exemple ou de reproche à « mes successeurs....... Je ne veux pas accroître le « territoire de l'empire, mais en maintenir l'inté- « grité. Je n'ai point l'ambition d'exercer en Europe « une plus grande influence ; mais je ne veux point « déchoir de celle que j'ai acquise. Aucun état ne « sera incorporé dans l'empire. »

31. — Le ministre de l'intérieur, présentant au corps législatif l'exposé de la situation de l'empire, assure que, « quels que soient les mouvements de l'An- « gleterre, les destins de la France sont fixés.......... « Lorsque l'Angleterre sera convaincue de l'impuis- « sance de ses efforts pour agiter le continent ; « lorsqu'elle saura qu'elle n'a qu'à perdre dans une « guerre sans but comme sans motif ; lorsqu'elle sera « convaincue que jamais la France n'acceptera d'au- « tres conditions que celles d'Amiens (V. 25 mars « 1802), et ne consentira jamais à lui laisser le droit « de rompre les traités en s'appropriant Malte, l'An- « gleterre alors arrivera à des sentiments pacifiques. » Cependant, ces dix-huit mois de guerre maritime coûtent à la France Sainte-Lucie, Tabago, les établissements de Terre-Neuve ; les frais inutiles de la flottille, évalués à plus de cent millions ; les frais également perdus de l'expédition de Saint-Domingue, estimés cinquante millions ; la valeur des prises faites

au renouvellement des hostilités, environ cinquante millions. Les Anglais ont déjà pris à la France et à la Hollande un vaisseau de ligne, huit frégates, soixante-quinze autres bâtiments de guerre ou corsaires, et à peu près cent navires de commerce.

CHAPITRE II.

ANNÉE 1805.

14 JANVIER. — Napoléon a écrit directement au roi d'Angleterre. Abuser les Français sur ses intentions, engager de plus en plus leur assentiment aux projets ambitieux qu'il a formés, faire parade de son rang en traitant d'égal à égal, voilà les motifs de sa démarche. « .... Je n'attache pas de déshonneur à faire le « premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé au monde « que je ne redoute aucune des chances de la guerre. « La paix est le vœu de mon cœur.......... Je conjure « Votre Majesté de ne pas se refuser au bonheur de « donner elle-même la paix au monde. Qu'elle ne laisse « pas cette douce satisfaction à ses enfants......... Une « coalition ne fera jamais qu'accroître la prépondérance « et la grandeur continentale de la France......... » Le ministre anglais répond à M. Talleyrand, ministre de l'empereur : « .... Sa Majesté est persuadée que « le but de la paix ne peut être atteint que par des « engagements qui puissent en même temps pourvoir « à la sûreté et à la tranquillité à venir de l'Europe, et « prévenir le renouvellement des dangers et des mal- « heurs dans lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Sa « Majesté sent qu'il lui est impossible de répondre plus « particulièrement à l'ouverture qui lui a été faite, jus-

« qu'à ce qu'elle ait eu le temps de communiquer avec « les puissances du continent..... »

21 FÉVRIER.—Une loi sur les finances publiques porte que les dépenses de l'an 13 (du 23 septembre 1804 au 22 septembre 1805) sont fixées à six cent quatre-vingt-quatre millions. (La France a cent huit départements.)

Dette publique (compris les six départements du Piémont).

Dette perpétuelle.	Aux créanciers de l'état	45,619,502 f.	49,351,911 f.	69,140,461 f.
	A la caisse d'amortissement	3,732,409		
Dette viagère			19,788,550	
Liste civile, y compris deux millions pour les princes français				27,000,000

Dépenses genérales du service.

Ministère du grand-juge ministre de la justice		21,500,000		556,550,000
Dº des relations extérieures		7.000 000		
Dº de l'intérieur	Service ordinaire. . . 16,500,000		29,500,000	
	Dº extraordinaire. . 13,000,000			
Dº des finances		44,050,000		
Dº du trésor public		8,000,000		
Dº de la guerre	166.500,000		271,500,000	
Dº de l'administration de la guerre	105,000,000			
Dº de la marine et des colonies		140,000,000		
Dº du culte	Service du ministère . . . 13,000,000		38 000,000	
	Pensions ecclésiastiques . . . 25,000,000			
Police générale		7,000,000		
Frais de négociations				11,000,000
Fonds de réserve				20,309,539
			Total général	684,000,000 f.

Les contributions directes de l'année suivante sont ainsi fixées : la contribution foncière à deux cent six millions neuf cent huit mille fr. en principal, il y est ajouté dix centimes pour les frais de la guerre ; les contributions personnelle, somptuaire et mobilière, à trente-deux millions huit cent mille fr. ; la contribution des portes et fenêtres à seize millions.

28. — Une escadre d'expédition, sortie de Rochefort le 11 janvier, sous les ordres du vice-amiral Missiessi, ayant débarqué des armes et des munitions à la Martinique, aborde le 23 au Roseau, chef-lieu de l'île anglaise de la Dominique. Les troupes, commandées par le général Joseph Lagrange, opèrent une descente et prennent la plus grande partie de la garnison et de l'artillerie. Tous les magasins, tous les bâtiments mouillés dans le port, étant aussi détruits et enlevés, l'escadre appareille et va ravitailler la Guadeloupe.

18 MARS. — L'empereur Napoléon se rend au sénat, et fait connaître qu'il accepte la couronne royale d'Italie, d'après le vœu manifesté par la république italienne. « .... De tant de provinces conquises, nous n'a« vons gardé que ce qui était nécessaire pour nous main« tenir au même point de considération et de puissan« ce où a toujours été la France............ Le génie du « mal cherchera en vain des prétextes pour mettre le « continent en guerre. Ce qui a été réuni à notre em« pire par les lois constitutionnelles de l'état y restera « réuni. Aucune nouvelle puissance n'y sera incorpo« rée. Mais les lois de la république batave, l'acte de « médiation des dix-neuf cantons suisses et ce pre« mier statut du royaume d'Italie, seront constam« ment sous la protection de notre couronne et nous « ne souffrirons jamais qu'il y soit porté atteinte. Dans « toutes les circonstances et dans toutes les occasions, « nous montrerons la même modération, et nous espé« rons que notre peuple n'aura plus besoin de déployer « ce courage et cette énergie qu'il a toujours mon« trés pour défendre ses légitimes droits. » Le 26 mai, Napoléon sera couronné à Milan comme roi d'Italie,

et, le 8 juin, le prince Eugène Beauharnais en sera nommé le vice-roi.

5 AVRIL. — Le pape Pie VII quitte la capitale de l'empire français pour retourner dans ses états (V. 2 décembre 1804).

La cour ecclésiastique repasse les monts avec la douleur, si poignante pour les âmes italiennes, d'avoir été vaincue dans l'art de la dissimulation. Elle avait compté sur le rétablissement de ses anciens domaines, des trois légations cédées à Tolentino (V. 19 février 1797). Elle avait épuisé tous les trésors apostoliques dans l'espoir de cette remise. Le voyage n'avait été déterminé que dans ce but politique; le séjour à Paris a été prolongé quatre mois entiers. Ce but manqué, il ne reste, aux yeux de l'Europe, que la démarche elle-même. Au reste, la présence du pape Pie VII n'a excité dans Paris aucune ferveur religieuse; le peuple a fait peu d'attention au souverain pontife; il a paru n'y attacher d'autre intérêt que celui de la curiosité. Dans plusieurs circonstances, la foule s'est rassemblée sous les croisées du pavillon de Flore, où Pie VII était logé, et l'a appelé à grands cris jusqu'à ce qu'il se soit montré, et cela de la même manière qu'on demande au théâtre un acteur après la pièce. L'indécence de ces clameurs provoqua des mesures sévères contre ceux qui se permettaient de manquer de respect au souverain pontife.

8. — Un traité est signé à Saint-Pétersbourg entre la Grande-Bretagne et la Russie. Les deux parties contractantes emploieront les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour former en Europe une ligue générale capable d'amener ou de contraindre le gouverne-

ment français à consentir au rétablissement de la paix et de l'équilibre. Afin d'atteindre ce but, on réunira des forces qui s'élèveront à cinq cent mille hommes effectifs en sus des secours fournis par l'Angleterre. Les objets spéciaux de cette ligue sont l'évacuation du Hanovre et de l'Allemagne, l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont, avec une extension considérable de territoire, la sécurité du royaume de Naples, l'entière évacuation de l'Italie par les Français.

La Suède accède à ces stipulations; elle est déjà décidée contre la France (V. 3 décembre 1804). L'Autriche les adopte aussi (V. 9 août).

En outre, on conviendra de mettre immédiatement sur pied quatre cent mille hommes, savoir : par l'Autriche, deux cent cinquante mille hommes; par la Russie, cent quinze mille, indépendamment de ses levées en Albanie, en Grèce, etc.; Naples, la Sardaigne, le Hanovre, etc., fourniront le surplus.

Attirée depuis peu d'années dans l'Occident, par la connivence imprudente des conseils autrichiens et anglais, la Russie réclame aujourd'hui, avec le protectorat des puissances du second ordre, le droit d'intervenir dans tous les rapports des petits états les plus éloignés de son centre d'action. Des articles secrets du traité lui garantissent la possession de la Moldavie et de la Valachie, ainsi que la cession ou bien l'échange de la Finlande suédoise, au moyen d'indemnités à prendre en dernier contre-échange sur les villes anséatiques.

20 MAI. — L'escadre de Rochefort (V. 28 février) rentre dans la Charente, sans avoir été rencontrée par l'ennemi. Elle a porté le ravage dans les îles anglaises

de Montserrat, de Saint-Christophe, fait de nombreuses et riches prises, et débloqué la place de Santo-Domingo, investie par les noirs de la partie française. Cette expédition est citée comme la seule qui ait complétement réussi pendant les vingt années des deux guerres maritimes, avant et après le traité d'Amiens.

23 JUIN. — La république de Lucques est transformée en principauté, et donnée à une sœur de Napoléon. Piombino, petite principauté enclavée dans le royaume d'Etrurie, avait été donné à cette même princesse, Elisa Bonaparte, épouse d'un officier corse nommé Bacciochi. Il fut créé prince à cette occasion. Napoléon joint à cet apanage le territoire de la république de Lucques, tout en respectant les formes aristocratiques qui régissaient ce petit pays depuis plusieurs siècles.

21 JUILLET. — Un décret impérial organise l'administration des états de Parme, comme étant une dépendance de la France.

22. — Un combat naval est livré à la hauteur du cap Finistère (Espagne), entre une flotte combinée de quatorze vaisseaux français et de six vaisseaux espagnols, aux ordres de l'amiral Villeneuve, et une flotte anglaise de quinze vaisseaux, commandée par Robert Calder. Deux vaisseaux espagnols tombent au pouvoir de l'ennemi, par l'effet de fausses manœuvres pendant des brumes épaisses.

9 AOUT. — L'Autriche accède formellement au traité de Pétersbourg du 8 avril. Elle s'engage à ne poser les armes que du consentement de ses alliés. Elle recevra de l'Angleterre un subside de trois millions sterling (75,000,000 fr.) pour la présente année 1805, et qua-

tre millions sterling (100,000,000 fr.) pour chacune des années suivantes.

30. — La dislocation de l'armée française établie dans les ports ou anses de la Manche, ainsi que dans les camps des côtes de Picardie, et dont partie est embarquée pour l'expédition d'Angleterre, s'effectue. Les troupes se mettent aussitôt en marche vers le Rhin (V. 26 septembre). Le même jour, l'avant-garde de la première armée russe, envoyée au secours de l'Autriche, arrive à Léopold, en Gallicie. Les Russes et les Français ont à parcourir une distance égale pour se rencontrer sur le Haut-Danube.

8 SEPTEMBRE. — La troisième coalition continentale se forme.

La Grande-Bretagne, entrée seule dans la lice, a reçu l'adjonction de la Suède, de la Russie et des Deux-Siciles. La Prusse et l'empire germanique conserveront leur neutralité, malgré plusieurs infractions de la part de la France; néanmoins, le cabinet de Berlin sera sur le point de prendre une part active à la guerre contre Napoléon.

L'Autriche, qui vient mettre un poids immense dans cette confédération, prend l'initiative des hostilités. Un de ses généraux passe l'Inn et envahit la Bavière, dont le souverain est allié ou plutôt sujet de la France.

L'Autriche, voyant ses états ouverts et réduits, sa puissance fédérative détruite en Allemagne, sa puissance territoriale anéantie en Italie, s'irrite des progrès de Napoléon dans cette dernière contrée. Ce dernier a posé sur sa tête la couronne d'Italie (18 mars); il annonce le dessein de réunir Gênes (V. 8 octobre),

de donner Lucques (23 juin), malgré les stipulations du traité de Lunéville (9 février 1801), qui garantissait l'indépendance des républiques cisalpine, ligurienne, et leur assurait la liberté de se choisir un gouvernement; les mêmes réserves étaient spécifiées à l'égard des républiques helvétique et batave. Or tous ces articles se trouvent enfreints dès qu'on impose à tous ces états des constitutions qu'ils n'ont point délibérées ou lorsqu'on les a mis sous le joug plus ou moins déguisé d'un maître étranger. L'Autriche, pressée depuis les sources du Mein jusqu'aux bouches du Pô, est haletante de frayeur. Son orgueil dévore impatiemment les injures que les écrivains et les folliculaires de Napoléon prodiguent au cabinet de Vienne à l'occasion des revers de ses deux guerres. Comme, de tous les peuples, l'Autrichien est celui qui a le moins de beaux souvenirs, il en est plus humilié lorsqu'on lui rappelle ses désastres. Au mois de mai, Napoléon avait affecté de se promener en triomphateur dans le champ de Marengo, à la tête de quarante mille hommes : l'insulte était directe; le danger semblait imminent.

L'Angleterre, vigie toujours attentive, aperçoit les dispositions du cabinet de Vienne. Si elle ne redoute pas le succès définitif et complet de l'invasion annoncée avec tant d'emphase, elle envisage néanmoins les graves inconvénients de la descente que la réunion de beaucoup de hasards pourrait favoriser jusqu'à un certain point (Voyez 15; 16 août 1801, 2 octobre 1804). La présence d'une nombreuse armée sur les dunes de Boulogne fatigue un peuple qui ne vit presque jamais menacer ses foyers. La Russie, déjà unie à la Grande-Bretagne (traité du 8 avril), n'arriverait pas sur le Rhin, et n'opérerait qu'une faible diversion, tant que la Prusse ou l'Autriche n'ac-

céderaient point à la coalition naissante. L'Autriche se détermine (traité du 9 août), fait volte-face, et entre aussitôt en campagne. Son armée, forte de quatre-vingt-dix mille hommes, est commandée par l'archiduc Ferdinand, sous la direction de Mack. Disséminée en petits corps, elle attend les colonnes françaises à la sortie des défilés de la forêt Noire. Quarante-cinq mille Russes, sous les ordres de Kutusoff, s'avancent par la Gallicie, et doivent être suivis de deux autres corps. En même temps, trente mille hommes, aux ordres de l'archiduc Jean, prennent position dans le Tyrol, appuyant la gauche de l'armée de Bavière, comme la droite de l'armée d'Italie, qui, sous l'archiduc Charles, et comptant près de cent mille hommes, s'avance sur l'Adige. Le plan des ennemis est de réunir leurs forces en Suisse et de pénétrer en Alsace et en Franche-Comté, plan que la sixième coalition réalisera dans la campagne de 1814.

9. — Un sénatus-consulte rétablit l'usage du calendrier grégorien pour le 1er janvier 1806. Les ans 2, 3, 5, 6 et 7 de l'ère républicaine, ont commencé le 22 septembre; les ans 4, 8, 9, 10, 11, 13 et 14, ont commencé le 23 septembre; l'an 12 part du 24; les ans 3, 7 et 11, ont été sextiles ou de trois cent soixante-six jours.

Le principal défaut du calendrier républicain se trouve dans son mode d'intercalation des bissextiles. En fixant le commencement de l'année au minuit qui précède, à l'Observatoire de Paris, l'équinoxe vrai d'automne, il remplit à la vérité, de la manière la plus rigoureuse, la condition d'attacher constamment à la même saison l'origine des années; mais elles cessent alors d'être des périodes du temps régulières et fa-

ciles à décomposer en jours, ce qui doit répandre de la confusion sur la chronologie, déjà trop embarrassée par la multitude des ères. Les astronomes, pour qui ce défaut était très sensible, en avaient plusieurs fois sollicité la réforme. Le plus grave inconvénient du calendrier français est l'embarras qu'il produit dans les relations extérieures de la France, en l'isolant sous ce rapport au milieu de l'Europe, ce qui subsisterait toujours, car on ne doit pas se flatter que ce calendrier soit jamais universellement admis. L'instant où son année commence est placé d'une manière désavantageuse, en ce qu'il partage et répartit sur deux années différentes les mêmes opérations et les mêmes travaux. D'ailleurs, cet instant se rapporte au seul méridien de Paris. En voyant chaque peuple compter de son principal observatoire les longitudes géographiques, ces présomptueux personnages, membres du comité d'instruction publique à la convention, pouvaient-ils croire que les peuples s'accorderaient tous à rapporter à notre observatoire le commencement de leur année? Il a fallu deux siècles et toute l'influence de la religion pour faire adopter généralement le calendrier grégorien. La Russie fait la seule exception, et sans motif plausible comme sans intérêt particulier. C'est dans cette universalité si désirable, si difficile à obtenir, et qu'il importe de conserver lorsqu'elle est obtenue, que consiste le plus grand avantage du système introduit par le pape Grégoire XIII. De fougueux républicains préférèrent l'équinoxe d'automne au solstice d'hiver, ce qui aurait moins contrarié les habitudes et les usages français; ils le préférèrent à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire au passage du soleil par le point d'où les astronomes de tous les temps et de tous les pays ont compté les mouvements célestes.

Ces novateurs inconsidérés le choisirent afin d'éterniser le souvenir d'un changement qui inquiétait l'Europe entière, et qui, loin d'avoir l'assentiment de tous les Français, a signalé leurs discordes. Parce que Grégoire et Collot-d'Herbois, travestis en législateurs, ont, le jour même de cette équinoxe (Voyez 21 septembre 1792), demandé l'institution d'une république, et que leurs collègues, atteints d'un même fanatisme imbécille, adoptent sur-le-champ leur motion, de ce jour on devra dater une ère nouvelle. Les Français seront en Europe comme expatriés; le chaos confondra beaucoup d'intérêts particuliers dans la vie civile! Où, dans quel siècle, vit-on une semblable démence?

En fallait-il davantage pour faire rejeter éternellement ce nouveau calendrier par toutes les nations rivales, et même par une partie de la nation française? C'est la sage objection qu'on fit dans le temps, et qu'on fit en vain à ses auteurs. « Vous avez, leur « disait-on, l'ambition de faire adopter un jour, par « tous les peuples, votre système des poids et me- « sures, et pour cela vous ménagez tous les amours- « propres. Rien, dans ce système, ne laissera voir « qu'il est l'ouvrage des Français : vous faites choix « d'un modèle qui appartient également à toutes les « nations (Voyez 26 mars 1791). Hé bien! il existe en « Europe et en Amérique une mesure universelle qui « ne doit pas plus appartenir à une nation qu'à au- « cune autre, et dont toutes, presque toutes du moins, « sont convenues : c'est la mesure du temps; et vous « voulez la détruire; et vous mettez à la place une « ère qui a pour origine une époque particulière de « votre histoire, époque indécise, qui n'est pas ju- « gée, et sur laquelle les siècles seuls prononceront!

« Les Français eux-mêmes, divisés d'opinion sur « l'institution que vous voulez consacrer, résisteront « à l'établissement de votre calendrier; il sera re« poussé par tous les peuples, qui cesseront de vous « entendre, et que vous n'entendrez plus, à moins « que vous n'ayez deux calendriers à la fois, ce qui « est beaucoup plus incommode que de n'en avoir « qu'un seul, fût-il plus défectueux que le calendrier « nouveau. » Cette prédiction ne fut point écoutée; cependant elle s'accomplit. En reprenant le calendrier grégorien, la France se remet au milieu de l'Europe.

21. — Un traité est conclu à Paris, entre la France et le roi de Naples Ferdinand IV, qui s'engage à rester neutre pendant la guerre actuelle, et à ne confier aucun commandement à des officiers russes, autrichiens, ou appartenant à d'autres puissances belligérantes, ni à des émigrés français. Napoléon s'engage à retirer toutes ses troupes du royaume de Naples.

23-24. — Napoléon se rend solennellement au sénat, expose la conduite hostile de l'Autriche, déclare qu'il va se mettre à la tête de l'armée et secourir ses alliés : « L'Autriche et la Russie se sont réunies à l'Angle« terre........... La méchanceté des ennemis du conti« nent s'est dévoilée; ils craignaient encore la mani« festation de mon profond amour pour la paix........ « Mon peuple m'a donné, dans toutes les circonstances, « des preuves de sa confiance et de son amour......... « Dans cette circonstance si importante pour sa gloire « et la mienne, il continuera de mériter le nom de « grand peuple, dont je le saluai au milieu des champs « de bataille. »

Le sénat s'empresse de suivre l'ordre du maître. C'est encore ici qu'apparaît François (de Neufchâteau), avec son style aussi verbeux qu'insignifiant, qu'emphatique et laborieusement contourné, avec sa toute-complaisante argumentation pour justifier des mesures oppressives. Chargé de faire un rapport, il établit la compétence du sénat pour la décision des questions qui lui sont portées : « ..... On sait que la conscription « est le mode de recrutement adopté suivant la loi du « 19 fructidor an 6 (V. 5 septembre 1798), modifiée « par d'autres lois. Sans doute ce qui concerne la con- « scription est, dans l'ordre naturel, simple et habituel « des choses, de la compétence du corps législatif, sur « la proposition du gouvernement..... Mais le sénat « est conservateur de la constitution, c'est-à-dire de « l'organisation de l'empire ; il doit être considéré « comme pouvoir constituant et permanent ; le corps « législatif n'a qu'un pouvoir déterminé et tempo- « raire....... Il importe surtout que ce soit le sénat qui « délibère sur tout ce qui excède le tribut ordinaire et « annuel de la conscription militaire. Dans toute con- « stitution libérale, il faut distinguer deux états : l'un « ordinaire, l'autre extraordinaire. Dans l'état ordi- « naire, le gouvernement ne doit s'adresser qu'au pou- « voir commun ; ce pouvoir commun est, dans notre « organisation, le corps législatif, formé de députés « choisis de degrés en degrés par divers corps électo- « raux, dont le dernier est le sénat. Dans l'état extra- « ordinaire, le gouvernement doit porter ses demandes « au corps dont le pouvoir n'a de limites que celles de « la conservation. Dans la république française, ce « corps est le sénat, qui, dans les cas urgents, est ap- « pelé à exercer la souveraineté nationale. La distinc- « tion de ces deux états, de l'état ordinaire et de l'état

« extraordinaire, importe aux citoyens, importe à « l'existence du corps politique : en la reconnaissant, « cette distinction, le gouvernement, qui est particu- « lièrement la puissance exécutive, s'oblige de lui- « même à une sage réserve; il se place dans l'heureuse « nécessité de ne pas abuser des moyens des citoyens, « et de ne pas exagérer l'emploi de la force nationale. « On a pu remarquer qu'à chaque grande époque la « destinée et la sagesse ont fixé de concert, dans le sein « du sénat, le lien de la nation et du gouvernement, et « le dépôt central des droits et des devoirs. Il sera digne « de la méditation de l'histoire que ce soient les projets « de ruine conçus contre la nation française qui aient « successivement amélioré notre existence politique. « Ainsi, l'atroce projet de l'assassinat du chef de la « république, de la part de l'Angleterre, a démontré « la nécessité de l'hérédité du pouvoir gouvernant dans « une famille consacrée. Ainsi, l'agression subite de la « puissance autrichienne aura développé dans l'insti- « tution du sénat la plénitude de son pouvoir et de son « grand caractère. Appliquons plus particulièrement « ces idées aux objets des deux sénatus-consultes. La « conscription militaire est le plus délicat. Tous les « peuples supportent impatiemment les sacrifices;..... « mais le peuple français est magnanime, fier, géné- « reux; il est jaloux de sa gloire; il supporterait im- « patiemment toute espèce d'humiliation; il n'est rien « qu'il ne fît, qu'il ne supportât pour s'y soustraire.... « La jeunesse française, naturellement belliqueuse, « ne verra dans ce sénatus-consulte qu'une mesure in- « dispensable pour repousser un ennemi qui semble « ne vouloir nous laisser de repos qu'autant que nous « l'y aurons contraint....... » Et l'orateur de conclure que le peuple magnanime, fier et généreux, devra sup-

porter, impatiemment ou non, cette disposition que vont décider les pères de la patrie ! !

« Quant au sénatus-consulte relatif à la garde na- « tionale, il faut observer que le dernier état de la « législation sur cette matière résulte des dispositions « de la constitution de l'an 3, et non pas d'une simple « loi......

« Maintenant que la compétence du sénat est justi- « fiée, nous demandera-t-on de nous expliquer sur « le fond de la question?........ Il y a peu de jours, le « continent était tranquille. Un cabinet perfide avait « rompu la paix d'Amiens presque aussitôt que cette « paix avait été signée. Les motifs de cette rupture « étaient alors inexplicables. Enfin, nos efforts avaient « dû se tourner vers la mer; toutes les forces de la « France, fixées sur un seul point, menaçaient l'Angle- « terre; des manœuvres savantes nous donnaient les « moyens d'embarquer, en quinze minutes, une ar- « mée de deux cent mille hommes, et de la débarquer « en dix; cette armée n'avait devant elle qu'un trajet « de sept lieues......... Il ne fallait désormais à la flot- « tille de Boulogne qu'un jour de brume, une nuit « calme, quelques heures peut-être, pour porter tout « à coup de l'autre côté de la Manche nos invincibles « légions.... D'un jour à l'autre pouvait luire le mo- « ment favorable; et telle était l'anxiété où cette per- « spective réduisait l'Angleterre, qu'il était impossible « qu'elle pût résister long-temps.... » (V., à cet égard, l'article du 15, 16 août 1801.)

Entendit-on jamais un aussi grand nombre de misérables sophismes, une aussi ridicule battologie, faite avec autant d'ignorance et de mauvaise foi? Quel courtisan des despotes de Madrid, quel esclave des sultans de Stamboul, corrompirent la vérité autant

que ce sénateur-valet de Napoléon? Eh bien! tout absurdes que sont des allégations qu'aucune teinte de talent oratoire ne colore, le résultat est celui qu'on doit attendre d'un troupeau servile que la constitution de l'an 8 décora, par antiphrase sans doute, du titre de sénat conservateur.

Par conséquent, premier sénatus-consulte accordant la levée de quatre-vingt mille conscrits de l'année 1806; second sénatus-consulte qui met en activité les conscrits de 1801, 2, 3, 4, 5. Un troisième sénatus-consulte ordonne la réorganisation des gardes nationales, pour le maintien de l'ordre dans l'intérieur et la défense des frontières et des côtes (Voyez 12 novembre 1806). « C'est, dit le préambule, dans l'institution de la garde nationale que réside la plus belle « garantie de l'indépendance de la nation. » Ces mesures sont accompagnées de plusieurs dispositions prises directement par le chef de l'état. Les conscrits de la réserve des années précédentes, qui viennent d'être mis en activité, n'étant pas jugés suffisants, les anciens soldats retirés par congé, mais encore en état de servir, sont rappelés sous les drapeaux avec des avantages particuliers. La marche des troupes, la disposition des camps, la distribution des commandements, le transport des munitions, etc., tout est ordonné et déjà prêt pour l'entrée en campagne (Voyez 30 août).

Les Français sont si profondément abusés touchant la véritable source de cette guerre inopinée, que leur enthousiasme et leur dévouement vont au plus haut degré d'exaltation. On voit même les ministres des autels, les moins disposés jusque alors à l'obéissance, répandre des flots d'adulation sur l'oint du Seigneur et célébrer le moderne Cyrus envoyé de Dieu pour visiter

la terre. On voit tous les prélats sans exception abuser de l'histoire sacrée comme de l'histoire profane pour en faire les plus étranges applications. L'évêque d'Acqui (Maurice Broglio) dit à ses diocésains : « On s'étonne « peut-être de la patiente magnanimité de Napoléon, « de ce nouvel Alexandre, qui inspire à la terre le si- « lence de l'admiration. Oui, N. T. C. F., la vérité est « dans notre bouche ; toute idée d'adulation nous est « étrangère.......... Disons donc à notre empereur : « Prince........., nous vous servons avec joie et nous « vous offrons nos bras contre vos ennemis. Nous de- « mandons pour vous au Seigneur une longue vie, un « gouvernement stable, des armées courageuses et la « paix. Que Dieu vous accorde la puissance, la santé, « et vous rende triomphant de vos ennemis............ « *Amen.* » Depuis que le clergé a été introduit dans les institutions sociales, il a constamment embrassé la cause du despotisme triomphant. L'esprit de l'église grecque ou romaine n'a pas changé de Constantin à Napoléon.

26-30. — Les armements ont été préparés avec une si rare habileté, que la grande armée française arrive déjà sur la rive droite du Rhin. Elle forme sept corps distincts et une grande réserve de cavalerie. Le premier corps est commandé par le maréchal Bernadotte, le second par le général Marmont, le troisième par le maréchal Davoust, le quatrième par le maréchal Soult, le cinquième par le maréchal Lannes, le sixième par le maréchal Ney, le septième par le maréchal Augereau ; la cavalerie par le maréchal Murat, ayant sous lui les généraux Nansouty, d'Hautpoul, Klein, Beaumont, Walther. Napoléon entre en Allemagne à la tête de cent soixante mille hommes y compris sa garde. Le maréchal Masséna prend le commandement de soixante

mille hommes réunis dans l'Italie septentrionale, et s'avance vers l'Adige. Renforcé de vingt mille Français qui, sous la conduite du général Gouvion-Saint-Cyr, évacuent le royaume de Naples (Voyez le 21), il se trouvera en mesure de lutter avec l'archiduc Charles. En outre, trois corps d'armée de réserve vont se réunir à Boulogne, Mayence, Strasbourg, et trois camps volants de grenadiers sont désignés à Rennes, dans la Vendée et à Marengo.

6 OCTOBRE. — Le maréchal Bernadotte et les Bavarois occupent Weissembourg (douze lieues sud de Nuremberg); le général Marmont est près de Neubourg; le maréchal Davoust à Oettingen (huit lieues nord de Donawerth; le maréchal Soult à Donawerth; le maréchal Ney à Kenssingen (trois lieues ouest de Donawerth); le maréchal Lannes à Neeresheim (deux lieues nord-nord-est de Donawerth); le maréchal Murat, avec sa cavalerie, borde le Danube. En venant se placer ainsi sur les derrières de l'armée ennemie, Napoléon évite d'avoir en flanc les débouchés du Tyrol. Il est au cœur de la Franconie, ayant déconcerté, par la rapidité de sa marche, les plans des Autrichiens. Il espère, en les tournant par le nord, les couper des Russes qui s'avancent vers le Danube. Il fallait, pour opérer une prompte réunion de toutes ses colonnes vers Nordlingen et Donawerth, que Bernadotte, partant du Hanovre, et Marmont de Hollande, traversassent le pays d'Anspach, appartenant à la Prusse. Napoléon s'est assuré de la neutralité de cette puissance par la corruption publiquement reconnue du ministère prussien. Mais cette violation de territoire a blessé l'amour-propre du souverain, ainsi que la fierté de plusieurs militaires distingués qui désirent la fin des humiliations de leur patrie et demandent la guerre contre la France. Le cabinet

de Berlin, insensible jusqu'à ce jour à tous les efforts tentés, et de la part de l'Angleterre ou de la Russie, et de la part de la France, pour l'engager sur un champ de bataille, éprouve enfin l'indignation qu'une insulte aussi grave peut inspirer à une puissance indépendante, et, renonçant à la neutralité qu'il gardait depuis la paix de Bâle (5 avril 1795), il épouse la cause de la Russie (V. le 25).

8. — Un combat est livré à Wertingen (quatre lieues sud-ouest de Donawerth). Le maréchal Murat, appuyé du maréchal Lannes, enveloppe une division ennemie dont partie est faite prisonnière dans la poursuite par le général Oudinot, commandant une division de grenadiers.

Un sénatus-consulte organique porte réunion de l'état de Gênes à la république française. Ce territoire, joint à trois arrondissements détachés d'un département du Piémont, formera trois départements.

9. — Au combat de Guntzburg (six lieues est d'Ulm), le maréchal Ney met en déroute l'archiduc Ferdinand et lui fait essuyer une perte considérable. Le maréchal Soult occupe Augsbourg.

12. — Le maréchal Bernadotte occupe Munich.

14. — Meinmingen, place considérable sur l'Iller, est prise par capitulation par le maréchal Soult. Quatre mille Autrichiens restent prisonniers.

14 — Au combat d'Elchingen (deux lieues nord-est d'Ulm), le maréchal Ney se signale par la plus haute bravoure. Trois mille Autrichiens sont pris. Il devenait important de se rendre maître du pont et de la position d'Elchingen, afin d'isoler sur la rive gauche du Danube le gros de l'armée ennemie, enfermé dans Ulm. Le pont et cette position, défendus par six mille Au-

trichiens, ayant quatre pièces, sont enlevés deux fois à la baïonnette par le sixième régiment d'infanterie légère, commandé par le colonel Rougé-Laplane; quarante-deux officiers sont mis hors de combat. Le sixième d'infanterie légère se couvre de gloire.

15. — La tête d'une première colonne russe arrive sur l'Inn. Le corps de Bernadotte se trouve entre cette rivière et Munich.

16. — Au combat de Langueneau (trois lieues nord-est d'Ulm), le maréchal Murat atteint la division Werneck, échappée d'Ulm, et lui enlève trois mille prisonniers.

17-20. — Napoléon, par la direction donnée à son armée, après le passage du Rhin (V. le 6), et par la rapidité de ses marches, a débordé les Autrichiens, et a déjà réduit tous leurs plans offensifs à une défensive sans méthode. Il a placé Mack à peu près dans la même situation où s'était trouvé Mélas avant la bataille de Marengo (V. 14 juin 1800). L'un et l'autre sont coupés. Mélas essaie de se faire jour, et il y réussit déjà, quand un accident qui semblerait fort peu important lui dérobe le prix de sa résolution; tandis que Mack, resserré aux abords d'Ulm, n'ose prendre la détermination de percer, avec toutes ses masses réunies, à travers les corps français; quoique des pluies continuelles favorisent ses tentatives: il préfère risquer séparément l'évasion de ses divisions. L'archiduc Ferdinand, général en chef, mais placé sous la tutelle de Mack, est ainsi sorti d'Ulm avec un parti de cavalerie. Mack, quartier-maître-général, y reste. C'est le même Mack qui, dans sa campagne de Naples, ayant perdu sa réputation de tacticien en ne déployant aucun talent d'exécution, se rendit prisonnier au général Championnet (V. 23 janvier 1799). Mack capitule;

il remet la place d'Ulm avec tous les magasins et toute l'artillerie. Des trente mille combattants qui s'y trouvent, les officiers, dont seize généraux, sont renvoyés sur parole; les sous-officiers et soldats sont conduits en France. Soixante canons attelés, trois mille chevaux, sont compris dans les objets livrés. L'ennemi, en moins de quinze jours, a perdu au-delà de cinquante mille prisonniers, et se voit forcé de se cacher derrière l'Inn.

19. — Au combat de Trochtelfingen (six lieues nord-est de Donawerth), le maréchal Murat atteint de nouveau (V. le 16) l'Autrichien Werneck, et l'oblige à capituler pour son propre compte et le reste de sa division. Les officiers, dont huit généraux, sont renvoyés sur parole; les soldats sont conduits en France.

21. — Une bataille navale est livrée à la hauteur du cap Trafalgar (dix lieues sud-est de Cadix), entre une flotte anglaise forte de vingt-huit vaisseaux, dont neuf à trois ponts, commandés par Nelson, et une flotte combinée de dix-huit vaisseaux français et de quinze vaisseaux espagnols, savoir : un vaisseau de cent quarante, deux de cent douze, un de cent, trois de quatre-vingt-quatre, trois de quatre-vingts, un de soixante-quatre, les vingt-deux autres de soixante-quatorze. La perte des alliés consiste en quatre vaisseaux pris, trois brûlés pendant l'action, trois coulés bas, dix échoués ou naufragés sur la côte voisine ou à l'entrée du port de Cadix; neuf rentrés à Cadix; quatre seulement parviennent à s'échapper, ayant à peine été dans la mêlée. Ces derniers sont aux ordres de Dumanoir, commandant l'avant-garde de la flotte française, resté spectateur immobile de l'action, soit qu'il ne distingue pas les signaux du vaisseau amiral, ou qu'il

ne croie pas devoir prendre de lui-même la résolution d'agir suivant l'occurrence (V. 4 novembre). L'amiral en chef Villeneuve, un des plus mauvais officiers de la marine française, est fait prisonnier : c'est le même Villeneuve qui, commandant la division de gauche à la bataille d'Aboukir, resta immobile sur ses ancres (V. 1er août 1798). Le choix de cet amiral est dû à la faveur dont le couvre le ministre nommé Decrès ; le plus corrompu, le plus inhabile ou le plus nuisible de tous les ministres qu'ait jamais reçus notre marine, et auquel, livrée pendant onze années, elle reprochera la longue suite de ses désastres et l'abandon des colonies. Le contre-amiral Magnon est tué. L'amiral espagnol Gravina est grièvement blessé, ainsi que le contre-amiral Alava ; le contre-amiral Cisneros est pris. Seize vaisseaux anglais sont mis hors d'état de tenir la mer. Nelson est tué d'un coup de mousqueterie parti d'un vaisseau français, au moment où celui-ci essaie en vain l'abordage de l'amiral anglais. L'action a duré cinq heures seulement. Ce désastre, plus humiliant encore que celui d'Aboukir, doit s'attribuer principalement à Villeneuve, qui, ayant arrêté d'avance son ordre de bataille, ne le modifie pas en apercevant les dispositions de l'ennemi ; et, secondement, au défaut de hardiesse et aux manœuvres incertaines de plusieurs officiers de la flotte combinée. Des enquêtes auront lieu ; mais personne ne sera trouvé répréhensible de la défaite la plus signalée, suite d'un engagement contre des forces inférieures et par le nombre des bâtiments, et par la faiblesse de leur échantillon, et par le nombre des canons et l'infériorité de leur calibre, et par l'importance numérique des équipages.

Le résultat de la journée de Trafalgar balance, pour l'Angleterre, les suites de la journée d'Ulm

(17 octobre). On a très justement observé que cette puissance seule, entre toutes celles qui combattirent la France, de 1793 à 1812, n'éprouva jamais un échec dans ses combinaisons politiques ou militaires qui ne se vît aussitôt compensé par un avantage signalé dans quelque autre partie du globe; tandis que Bonaparte, toujours heureux jusqu'à cette époque sur terre, n'éprouva sur mer que des revers et d'éclatantes humiliations. Mais l'honneur du pavillon français ou des avantages maritimes et coloniaux ne s'offrent qu'en arrière-ligne, à cet oppresseur du continent. Il sacrifie toutes les considérations d'un intérêt majeur et général à son ambition personnelle. Il lui suffira de dire au corps législatif (le 2 mars 1806), touchant le désastre de Trafalgar : « Les tempêtes nous ont fait perdre quel-« ques vaisseaux, après un combat imprudemment « engagé. » Napoléon voudrait dérober aux Français la connaissance d'une défaite aussi complète, en imitant, dans ses proclamations impériales, les carmagnoles républicaines de Barrère (Voyez 1er juin 1794); il ne pourra néanmoins parvenir aussi bien que cette fameuse trompette de mensonge à dénaturer la réalité des combats de mer. Tout s'use, même l'imposture quand elle imite.

25. — Une entrevue d'Alexandre, empereur de Russie, avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, a lieu à Berlin. Les deux souverains se promettent, sur le tombeau de Frédéric II, d'unir leurs efforts pour réprimer l'ambition de Napoléon. Ce serment solennel, qui rappelle celui d'Annibal encore enfant, et qui semble renouvelé des anciens temps héroïques, ce serment dont les temps modernes n'offrent pas d'image, si ce n'est dans des drames du genre romantique,

n'aura pas plus de consistance que n'en aurait une simple transaction diplomatique, quelque grand qu'en soit l'effet sur l'imagination échauffée des deux jeunes souverains (V. 3 novembre). Ce n'est qu'une scène de fantasmagorie politique et sentimentale! Le roi de Prusse sera bientôt aux genoux de Napoléon, et l'autocrate de toutes les Russies deviendra et s'honorera de devenir l'ami de Napoléon, qui lui aura accordé la vie sur le champ de bataille!

28. — La grande armée passe l'Inn. Braunau est pris par le maréchal Lannes. On y trouve de nombreux magasins de munitions et des approvisionnements très considérables.

29-31. — L'armée d'Italie, aux ordres du maréchal Masséna, passe l'Adige à Caldiéro, près de Vérone. Un combat est livré par Masséna à l'archiduc Charles. L'armée française présente un effectif de cinquante-cinq mille hommes, et doit s'augmenter des troupes retirées de Naples (V. 21 septembre), qui s'avancent à marches forcées sous le lieutenant-général Gouvion Saint-Cyr. Les Autrichiens sont poursuivis jusqu'au pied des redoutes que l'archiduc a fait élever au-delà de Caldiéro. Ce village reste au pouvoir des Français. Les Autrichiens perdent trois mille cinq cents prisonniers et trente canons. Le nombre de leurs morts est considérable; le général autrichien demande une trève pour pouvoir les enterrer. Les Français ont environ quinze cents hommes hors de combat. Les belles dispositions du maréchal Masséna ont décidé de la victoire; l'intrépidité de la division Partouneaux y a puissamment contribué.

30. — Salzbourg est occupé par Bernadotte. Ce maréchal, depuis l'ouverture de la campagne, a déployé

une activité, une bravoure et des talents supérieurs.

2 NOVEMBRE. — Un corps autrichien d'environ cinq mille hommes, commandé par Hillinger, capitule près de Vérone, et reste prisonnier. L'archiduc Charles se met en retraite : sa tactique est en défaut, et sa science militaire ne peut lutter contre le génie de Masséna, qui devine et déconcerte tous ses plans offensifs et défensifs.

3. — Par la convention de Potsdam, entre la Russie et la Prusse (V. 25 octobre), Frédéric-Guillaume III accède à la coalition, en se réservant de faire une dernière tentative auprès de Napoléon. Le diplomate Haugwitz part immédiatement pour Vienne, où il porte des conditions de paix générale (V. 19 novembre, 4 décembre). En même temps toutes les forces prussiennes sont mises sur le pied de guerre, et réparties en sept grands corps.

4. — A Amstetten (vingt-trois lieues ouest de Vienne) un combat est livré par le maréchal Murat et le maréchal Lannes à l'arrière-garde de la première des trois armées que l'empereur Alexandre est convenu d'envoyer au secours de l'Autriche. Les Russes se replient.

4. — Steyer (Haute-Autriche) est occupé par le maréchal Davoust. Vicence est pris par les troupes de l'armée d'Italie.

Les quatre vaisseaux français commandés par le contre-amiral Dumanoir, échappés du combat de Trafalgar, où ils n'ont que très faiblement combattu (V. 21 octobre), sont rencontrés par des forces supérieures aux ordres du commodore Stranchan, en vue du cap Villano (côtes de Galice). Ils se rendent après une action de quare heures.

7. — Inspruck et Hall sont occupés par le maréchal Ney, déjà maître des forts de Schœrnitz et de Neustark, qui défendent l'entrée du Tyrol, du côté de la Bavière. On trouve dans Inspruck une artillerie et des magasins considérables. L'archiduc Jean, commandant en chef l'armée du Tyrol, a pris la fuite en toute hâte.

9. — Non loin de Marienzell (vingt lieues sud-ouest de Vienne), le maréchal Davoust, et sous lui le général Heudelet, ayant passé l'Ens à Steyer (le 4), rencontrent le corps de l'Autrichien Meerfeldt, et précipitent sa retraite en lui faisant essuyer une très grande perte.

10. — Le général Marmont arrive à Léoben, sur la Muehr, en Styrie.

11. — A Diernstein, sur la rive gauche du Danube (vingt et une lieues nord-ouest de Vienne), le maréchal Mortier, n'ayant avec lui que cinq mille hommes de la division Gazan, est engagé dans un défilé très resserré. Il y rencontre l'arrière-garde russe, forte de vingt à vingt-quatre mille hommes, commandée par le prince Bagration. La petite troupe française soutient une action de plusieurs heures, se fait jour et rejoint le gros de l'armée sur l'autre rive du fleuve. Ce combat sera toujours cité comme un des faits d'armes qui honorent le plus les soldats français.

13. — Vienne est occupée. Les habitants, laissés à eux-mêmes, ont capitulé; la cour, les ministres et tous les grands personnages de l'état, ont pris la fuite avec une extrême célérité. On trouve un matériel et des magasins immenses. En évacuant cette capitale, les Autrichiens négligent de couper le grand pont du Danube, dont les maréchaux Murat et Lannes ont l'adresse de s'emparer.

13. — Le maréchal Masséna, commandant l'armée d'Italie, passe le Tagliamento; l'archiduc Charles se replie sur Palma-Nova.

14. — Trente est occupée par l'avant-garde du maréchal Ney, qui s'établit sur le Haut-Adige.

15. — Les Russes, vivement poursuivis au-delà de Vienne, proposent un armistice, dans le seul but de gagner du temps pour recevoir les renforts qui s'avancent de la Haute-Moravie, et d'assurer leur retraite. Le maréchal Murat, qui est déjà à Hollabrunn, accepte leurs propositions; mais Napoléon les rejette. Trompé par sa loyauté même, Murat est ici la dupe de la perfidie russe.

Presbourg est occupé par le maréchal Davoust. Des parlementaires hongrois admettent la neutralité du royaume; ils s'engagent à retirer et à cesser les levées, et à faire continuer les approvisionnements de Vienne.

L'armée d'Italie arrive sur l'Isonzo. Gradisca est prise; Udine et Palma-Nova sont occupées : ces villes renferment de riches magasins.

16. — Doernberg capitule. Le maréchal Augereau, ayant traversé les défilés de la forêt Noire, force les Autrichiens d'abandonner Lindau et Bregentz, marche sur Feldkirch (huit lieues nord-ouest de Klagenfurth), et fait capituler le général Jellachich avec sept à huit mille hommes. Aux termes de la convention, l'armée française reste en possession de tout le Voralberg, de Feldkirch, de Rudenz; la troupe ennemie se retire en Bohême.

A Juntersdorff (dix lieues nord de Vienne), un combat est livré par les maréchaux Murat, Soult, Lannes, à une faible troupe russe, dont la vigoureuse résistance protége la retraite de toute l'armée ennemie.

Les Français éprouvent une très grande perte. Le général Oudinot est blessé.

18. — Une seconde armée russe, commandée par Buxhowden, fait sa jonction avec celle de Kutusoff, à Wischau (six lieues est de Brunn en Moravie). Kutusoff prend le commandement en chef de l'armée alliée.

19. — Les Français occupent Brunn, capitale de la Moravie, place très forte, bien armée, remplie de munitions de guerre, qui a été précipitamment évacuée la veille par les Autrichiens.

19. — Napoléon établit son quartier-général à Wischau. L'armée française n'a passé le Rhin qu'à la fin de septembre, et déjà de belles provinces autrichiennes, ainsi que la capitale, sont en son pouvoir. Cependant sa position est des plus hasardeuses. Entraînée par l'ardeur du succès, elle s'est si témérairement engagée qu'elle n'a de salut que dans une prompte et complète victoire. Arrivée en courant au centre de la Moravie, elle s'y trouve à plus de deux cents lieues des frontières de la France; elle n'a sur ses derrières ni magasins, ni réserves, ni places fortes pour points d'appui. Sa ligne d'opération, d'une longueur démesurée, est exposée dans un espace de plus de quatre-vingt-dix lieues de pays ennemi. La Bohême s'insurge, et se dispose à couper les communications par la gauche. Les belliqueux Hongrois sont en masse sur la droite. L'archiduc Charles, déjà dans leur pays, donne encore la main à Kutusoff, et n'est point suivi par Masséna, que retient en Italie l'approche d'une flotte anglo-russe; l'archiduc marche sur Vienne, dont il n'est aujourd'hui qu'à cinquante lieues, et dont la nombreuse population se met en fermentation. La Prusse a secrètement accédé à la coalition (Voyez 1er octobre, 2 novembre). Son ministre Haugwitz apporte à

Napoléon l'*ultimatum*, dont le rejet doit aussitôt amener la déclaration officielle de guerre (V. 4 décembre). Toutes les probabilités se décident contre l'armée française, et, sans des prodiges immédiats de bravoure et de science militaire, elle ne saurait échapper aux nombreux ennemis qui l'enveloppent.

24-25. — Un corps d'environ huit mille hommes, aux ordres d'un prince de Rohan, émigré français et général autrichien, chassé du Tyrol par le maréchal Ney, essaie de gagner les lagunes de Venise. Atteint par le général Reynier, près de Bassano sur la Brenta, ce corps essuie une perte considérable; le reste se rend par capitulation au général Gouvion-Saint-Cyr, qui réunit sous son commandement une division de l'armée d'Italie et les troupes retirées à Naples, conformément au traité du 21 septembre.

28. — A Klagenfurth, l'armée d'Italie se joint aux troupes de la grande armée.

2 DÉCEMBRE. — Les trois empereurs sont avec leurs troupes à Austerlitz (village à deux lieues sud de Brunn en Moravie). L'armée russe, renforcée d'un second corps (V. 18 novembre), compte près de soixante-dix mille combattants effectifs. L'armée autrichienne n'a guère que vingt-cinq mille soldats. L'armée française n'excède pas quatre-vingt mille hommes sur le champ de bataille. L'artillerie est formidable des deux côtés. La cavalerie ennemie a l'avantage du nombre.

Les alliés désiraient gagner du temps, afin de se trouver plus en mesure par l'arrivée d'un troisième corps russe, qui n'est plus qu'à huit journées de marche. Mais les manœuvres de Napoléon les mettent dans la nécessité d'accepter un engagement général. L'encombrement de leurs troupes aux abords d'Olmutz, résultat de la rapidité extraordinaire des

événements, occasione une telle rareté de vivres, que le général en chef Kutusoff s'est vu contraint de précipiter les mouvements offensifs qu'il préparait. Sa détermination entre à son insu dans le plan de Napoléon, qui, depuis trois jours, fait replier son avant-garde, pour combattre sur le terrain même qu'il a reconnu et choisi. Les hésitations de Kutusoff ont laissé échapper un temps précieux et des circonstances extrêmement favorables. N'ayant pas attaqué lorsque les forces des Français étaient éparses, il devait continuer sa retraite, à l'effet de les engager plus avant encore, en se portant soit en Hongrie, pour opérer sa jonction avec l'archiduc Charles, soit en Bohême, afin de communiquer avec la Prusse, dont l'armée était sur pied et en mesure d'agir. Il devait temporiser jusqu'à la coopération simultanée et assez prochaine de tous les membres de la coalition : il rendait alors impossible la retraite sur le Rhin de l'armée française. Au contraire, il se décide fort malhabilement à risquer les chances d'une action générale, lorsque les forces respectives deviennent à peu près égales.

Le maréchal Lannes, ayant sous lui le général Suchet, commande la gauche; le maréchal Soult dirige la droite; le maréchal Bernadotte fait le centre; le maréchal Davoust se tient en observation sur la gauche de l'ennemi; le maréchal Murat, avec sa cavalerie et vingt-quatre pièces d'artillerie légère, appuie la droite du maréchal Lannes; le général Oudinot forme la réserve avec dix bataillons de grenadiers que flanquent dix bataillons de la garde, sous le général Junot : cette réserve est pourvue de quarante pièces de canons.

L'action, engagée au lever du soleil, se prolonge

jusqu'à la nuit. Les Russes, foudroyés par les batteries françaises, éprouvent, en tués, en noyés dans un lac dont la glace s'est brisée, en blessés ou en prisonniers, une perte qu'on ne saurait évaluer à moins de trente-cinq mille hommes. On compte quinze de leurs généraux pris ou restés sur le champ de bataille. Au nombre des premiers se trouve le général Langeron, ancien officier français. Le général en chef Kutusoff reçoit plusieurs blessures; il abandonne cent cinquante canons. Les Français n'ont à regretter qu'un seul général de division et deux colonels. Leur perte paraît avoir été de dix mille hommes. A Austerlitz, des masses de nos cuirassiers chargent pour la première fois sur des batteries. Un mouvement hardi, très rapidement exécuté et très courageusement soutenu, pendant neuf heures, par le corps du maréchal Soult, contribue puissamment au résultat de la bataille. Le maréchal Bernadotte y prend aussi une part active : au moment où la garde de l'empereur de Russie est mise en déroute, Bernadotte s'avance à la tête du centre de l'armée, et fait charger vigoureusement par sa cavalerie l'ennemi, que le maréchal Lannes, commandant la gauche, charge de son côté avec la plus rare intrépidité. Le général Rapp, à la tête des grenadiers à cheval de la garde impériale française, enfonce un régiment d'élite de la garde impériale russe et fait prisonnier le prince Repnin, l'un des colonels : ce fait d'armes se distingue dans le beau tableau de Gérard. Le régiment du grand-duc Constantin est écrasé; lui-même ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le général Gardanne, chargeant avec une division de dragons, complète la déroute de l'ennemi. Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs Alexandre et François voient la dé-

faite de toute la garde russe. L'empereur Napoléon se porte alors sur la droite, où l'ennemi opposait encore de la résistance. Le corps russe, qui a été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouve acculé à un lac; l'artillerie française en fait un carnage horrible; quinze à dix-huit mille Russes se jettent à l'eau et se noient dans le lac; deux colonnes, chacune de quatre mille hommes, mettent bas les armes et se rendent prisonnières; tout le parc d'artillerie russe est pris, ainsi que quarante drapeaux, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale d'Alexandre. L'armée russe est sans artillerie, sans bagages, dans le plus épouvantable désordre et cernée de toutes parts; pas un homme ne peut s'échapper. Les jours de l'empereur Alexandre ont été à la merci de Napoléon, mais il a donné l'ordre aux artilleurs de ne pas tirer sur l'autocrate de toutes les Russies. Napoléon fera plus, il permettra à Alexandre de s'échapper, il assurera sa fuite!!! — Le sauf-conduit donné par Napoléon pour l'empereur de Russie au général Savary, son aide-de-camp, était entièrement de la main de l'empereur et écrit au crayon. Cette pièce, d'une si haute importance pour Alexandre, a été vue et lue par beaucoup de personnes. On ignore en quelles mains elle est restée, mais elle existe. Cette générosité doit être considérée politiquement comme une très grande faute. Alexandre tué sur le champ de bataille et l'armée russe anéantie ou prisonnière de guerre, un grand soulèvement devait avoir lieu à Saint-Pétersbourg. Il est difficile de présumer l'étendue des conséquences d'un tel ordre de choses; mais elles ne pouvaient qu'être favorables au système et aux intérêts français. Napoléon chargé de fers à Sainte-Hélène, en proie à toutes les barbaries qu'ordonnent les

« sous ses pas ; les armées ennemies sont réduites au « néant, et leur dispersion ressemble à celle de la paille « qui est le jouet des vents. »

A cette occasion, il ne sera peut-être pas hors de propos d'observer que Louis XIV ne fut jamais loué par les évêques et les poètes, par les académiciens et les magistrats, par les hommes d'état comme par les simples particuliers, que sur ses victoires, ses conquêtes, sur la prise de ces forteresses qui faisaient la sûreté de ses voisins, que sur la gloire qu'il s'était acquise en châtiant l'insolence de ses ennemis : tout cela s'appelait les grandes merveilles de son règne. Personne ne l'invitait, même par des insinuations ménagées avec art, à mettre des bornes à son ambition; personne n'osait lui peindre les maux de son peuple ou les calamités de son règne. Racine s'avisa d'en présenter un léger profil, et le chagrin d'avoir déplu par son audace lui coûta la vie : car, dans ce siècle, le froncement de sourcil du Jupiter régnant, semblable à la tête de Méduse, frappait de mort l'audacieux sujet qui s'attirait un regard réprobateur du grand monarque. Cette terreur contagieuse envahissait les facultés des courtisans, de ceux même dont l'esprit était éclairé, dont l'âme était restée pure. Quelle dégradation de caractère dans cette espèce d'hommes ! Outre l'illustre poète, si digne ami des hommes et de sa patrie, un prélat, l'ornement de l'église de France par ses vertus apostoliques et la douceur de ses principes religieux, l'immortel Fénelon, qui jamais n'écrivit de mandements semblables à ceux de l'évêque d'Acqui et de l'archevêque d'Aix (Champion de Cicé, qui, du haut de la chaire évangélique, lançait des manifestes politiques contre les ennemis de Napoléon), Fénelon avait osé donner des leçons de modération à son pupille, au duc

de Bourgogne, héritier de la couronne : l'éloignement et la disgrâce punirent le généreux précepteur. On avait persuadé à Louis XIV que le sage archevêque était un esprit chimérique, n'enfantant que d'absurdes et d'impraticables théories.

4. — Le ministre Haugwitz, envoyé de Berlin au quartier-général des alliés, se rend à celui de Napoléon, et le félicite de sa victoire. Le vainqueur d'Austerlitz ne se méprend point sur les sentiments du cabinet prussien : « Voilà, dit-il, un compliment dont la « fortune a changé l'adresse. » (V. 1er octobre; 3, 19 novembre.)

4-6. — L'empereur d'Allemagne, François II, visite Napoléon à son bivouac, et lui demande humblement la paix. Cependant l'échec qu'il vient d'éprouver, quoique infiniment grave, n'est pas assez décisif, assez irrémédiable, pour ne pouvoir se réparer dans la campagne suivante. Les archiducs Charles et Jean amènent quatre-vingt mille hommes de troupes encore entières, et qui se mettent en communication avec la Hongrie, où commence l'insurrection générale; les pertes des Russes sont à la veille d'être effacées par un corps considérable arrivé en Silésie; les habitants de la Bohème commencent leur levée en masse; cent soixante mille Prussiens, Saxons, Hessois, sont sous les armes, attendant l'ordre d'avancer; des corps nombreux de Prussiens et de Suédois menacent la frontière septentrionale de la Hollande; une diversion formidable est sur le point de s'opérer dans le midi de l'Italie; enfin, l'armée de Napoléon, sensiblement affaiblie, se trouve à plus de trois cents lieues de ses renforts, n'occupant guère que cette longue ligne étroite qu'elle a suivie du Rhin à Olmütz. François II renonce à mille chances qui doivent lui être favorables : abattu

par son dernier désastre, il n'ose pas soutenir la lutte quand elle doit lui devenir favorable; il n'ose prolonger les hostilités à la veille d'une révolution générale des choses, et d'une grande amélioration dans sa position politique et militaire; il sollicite un armistice humblement, comme aurait fait Darius, et comme n'aurait pas fait Sapor. Par un étrange et inconcevable destin, l'empereur d'Autriche sauvera deux fois, à Austerlitz, à Wagram, sans le vouloir et au sein de ses états, Napoléon, qui, dans l'une et l'autre circonstance, a fait des fautes militaires, et se trouve exposé, après le gain des deux batailles, à voir ses communications avec la France coupées, si les hostilités ne sont pas suspendues presque immédiatement !

Que d'humiliations n'a pas eues à dévorer François II ? Le trente et unième bulletin de la grande armée peut être considéré à cet égard comme un document officiel, parce que toutes les particularités relatives à l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et de France ont été depuis confirmées par des témoignages dignes de foi. « .... L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de « la part de l'empereur de Russie, tout le mépris « que leur inspirait la conduite de l'Angleterre. Ce « sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en « feu le continent, pour s'assurer le commerce du « monde. L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs « fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute, « dans sa querelle avec l'Angleterre, que la France « a raison. » L'empereur d'Allemagne a fait également « connaître à l'empereur que l'empereur de Russie « demandait à faire sa paix séparée; qu'il abandon« nait entièrement les affaires de l'Angleterre et n'y « prenait plus aucun intérêt. L'empereur lui fit ob-

« server que l'armée russe était cernée, que pas un « homme ne pouvait échapper. « Mais, ajouta-t-il, « je désire faire une chose agréable à l'empereur « Alexandre : je laisserai passer l'armée russe, j'arrê- « terai la marche de mes colonnes; mais Votre Majesté « me promet que l'armée russe évacuera l'Allemagne « et la Pologne autrichienne et prussienne. — C'est « l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu « l'empereur d'Allemagne. Je puis vous l'assurer; « d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en con- « vaincre par vos propres officiers. » A son entrevue « avec l'empereur d'Allemagne, l'empereur lui a dit : « M. et Mme Colloredo, MM. Paget et Rasumowski, « ne font qu'un avec votre ministre Cobentzel : voilà « les vraies causes de la guerre, et si Votre Majesté « continue à se livrer à ces intrigants, elle ruinera « toutes ses affaires et s'aliénera le cœur de ses sujets : « elle, cependant, qui a tant de qualités pour être « heureuse et aimée ! » Un major autrichien s'étant « présenté aux avant-postes, porteur des dépêches de « M. de Cobentzel, pour M. de Stadion à Vienne, « l'empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec « cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer « ses dettes, et qui a ruiné son maître et sa nation, en « suivant les conseils de sa sœur et de madame Collo- « rédo. » On assure que l'empereur a dit, après sa con- « férence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme « me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma « victoire, et prendre toutes les armées russes et autri- « chiennes; mais enfin quelques larmes de moins seront « versées ! »

Napoléon commet effectivement une faute, et on peut lui dire, comme à Annibal : « Tu sais vaincre, « mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » L'em-

pereur François obtient un armistice pour lui et pour l'empereur Alexandre; ces deux monarques en sont quittes, à Austerlitz, pour passer sous les fourches caudines, et rentrer ensuite dans leurs états. Le trente et unième bulletin dit : « ...... L'aide-de-camp « de l'empereur, le général Savary, avait accompagné « l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adhérait à la capitu- « lation..... Il était minuit; le général Meerfeld avait « été repoussé par le maréchal Davoust; l'armée russe « était cernée, pas un homme ne pouvait échapper. « Le prince Czartorinski introduisit le général Savary « près de l'empereur. « Dites à votre maître, lui cria « ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des « miracles; que cette journée a accru mon admiration « pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut « à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais « puis-je me retirer avec sûreté? — Oui, sire, lui dit le « général Savary, si Votre Majesté ratifie ce que les « deux empereurs de France et d'Allemagne ont ar- « rêté dans leur entrevue. — Eh qu'est-ce? — Que « l'armée de Votre Majesté se retirera chez elle par « les journées d'étape qui seront réglées par l'em- « pereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Polo- « gne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de « l'empereur de me rendre à nos avant-postes, et d'y « donner ses ordres pour protéger votre retraite (Voyez, « plus haut, le sauf-conduit), l'empereur voulant « respecter l'ami du premier consul. — Quelle garan- « tie faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je « vous la donne. » — Cet aide-de-camp partit sur-le- « champ au grand galop, se rendit auprès du ma- « réchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser « tout mouvement, et de rester tranquille. — « Je m'en-

« vais donc dans ma capitale (dit l'empereur Alexan-« dre). J'étais venu au secours de l'empereur d'Alle-« magne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis « aussi.... » L'empereur Alexandre avait raison de dire qu'il était content! Napoléon lui avait fait grâce de la vie, et lui accordait la liberté.

L'armistice est accordé à condition 1° que les Russes évacueront les états autrichiens, et se retireront, à travers les monts Krapacks, à journées d'étape, suivant un ordre déterminé, en trois colonnes; 2° que les provinces occupées paieront une contribution de cent millions de francs.

Ainsi finit cette guerre de la troisième coalition, et la neuvième campagne de Bonaparte : car on doit appeler campagne une suite non interrompue d'opérations dans un but déterminé; dès que ce but est atteint, la campagne est révolue. Jusqu'à ce jour, tous les plans de cet homme extraordinaire ont un caractère particulier d'audace réfléchie qui doit le faire regarder comme le premier capitaine du siècle, et l'égal des plus célèbres guerriers de tous les siècles.

A son début, on le voit s'élancer des montagnes de Gênes aux Alpes Juliennes. Il n'a que vingt-six ans, et ses premiers pas sont la victoire de Montenotte, de Millésimo (avril 1796), qui désunissent l'armée autrichienne et l'armée piémontaise.

Dans la seconde campagne, le général autrichien Wurmser évacue l'Alsace, accourt au secours du Tyrol; vaincu à Castiglione (août 1796), il rentre avec les restes informes de son armée dans le défilés de ce même Tyrol.

Dans la troisième campagne, Wurmser, complétement battu à Bassano (8 septembre 1796), se renferme à Mantoue avec les débris de la deuxième armée

portée en Italie par l'Autriche, depuis le commencement de cette guerre de la première coalition.

Dans la quatrième campagne, par l'effet de la journée d'Arcole (15 novembre 1796), le général Alvinzy est rejeté au-delà de la Brenta avec ce qui échappe de la troisième armée impériale.

La cinquième campagne commence deux mois seulement après la première. Les affaires de Rivoli et de La Favorite (1er janvier 1797) amènent la destruction de la quatrième armée autrichienne, et la reddition de Mantoue.

Dans la sixième campagne, après le traité de Tolentino (février 1797), Bonaparte défait, dans une suite d'engagements, l'archiduc Charles, accouru des bords du Rhin; et, le renversant impétueusement sur le Tagliamento, l'Isonzo, les Alpes Juliennes, la Drave, la Save et la Muerh, jusqu'à trente lieues de Vienne, il dicte la paix à l'Autriche, stupéfaite de voir les Français en possession de Trieste, de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie et des confins de l'Autriche antérieure.

Dans la septième campagne, l'expédition d'Égypte, à laquelle se rattache celle de Syrie, témoigne que le génie de ce général, réduit à faire une guerre de conservation, avait su se ployer à cette nécessité. On doit pourtant lui reprocher son obstination devant Acre; mais César fut battu à Dyrrachium, Turenne à Marienthal.

La huitième campagne commence à Dijon. Les grandes Alpes sont escaladées par une armée entière; elles voient nos soldats colporter les canons, les affûts, les munitions. Les vallées septentrionales du Piémont sont envahies avec la rapidité des torrents qui s'y précipitent. Mélas, l'inepte Mélas, éprouve à Marengo

une de ces défaites ignominieuses que le destin semble tenir en réserve pour les armées autrichiennes. Dans ce seul jour (14 juin 1800), l'Italie est reconquise, sans que ni la Belgique, ni les départements réunis, aient été menacés, et pendant qu'une armée fortement établie et savamment dirigée par l'inexpugnable Moreau manœuvre sur le Haut-Danube.

Enfin, cette neuvième campagne (d'Austerlitz) qui transporte en soixante jours cent cinquante mille Français des montagnes Noires aux monts Krapacks, des sources du Danube aux glaciers d'où jaillit la Vistule, cette campagne offre une telle suite de triomphes inattendus, et cependant si bien concertés, qu'elle semble obscurcir la gloire des plus illustres capitaines.

Un observateur qui ne considérerait que par leur issue les précédentes campagnes de Bonaparte, et surtout celle-ci, dans laquelle de si grandes fautes ont été commises de part et d'autre; qui ne ferait pas abstraction de tout l'avantage qu'emporte nécessairement l'audace de l'assaillant au début des opérations; qui ne tiendrait pas compte de cette rare médiocrité de la plupart des généraux autrichiens, incapables de profiter une seule fois des témérités du général français; cet observateur placerait Bonaparte à côté de César, dont on a dit qu'il formait un plan de bataille avec prudence et combattait avec furie. Mais il convient d'attendre avant de former un jugement sur les brillants succès qui, jusqu'à ce jour, composent la vie militaire du vainqueur d'Austerlitz, avant de décider si ses talents, qui semblent maîtriser la fortune, ne sauraient offrir des côtés faibles, et si jamais guerrier des temps modernes n'atteignit à la hauteur de son génie.

jusqu'à la nuit. Les Russes, foudroyés par les batteries françaises, éprouvent, en tués, en noyés dans un lac dont la glace s'est brisée, en blessés ou en prisonniers, une perte qu'on ne saurait évaluer à moins de trente-cinq mille hommes. On compte quinze de leurs généraux pris ou restés sur le champ de bataille. Au nombre des premiers se trouve le général Langeron, ancien officier français. Le général en chef Kutusoff reçoit plusieurs blessures; il abandonne cent cinquante canons. Les Français n'ont à regretter qu'un seul général de division et deux colonels. Leur perte paraît avoir été de dix mille hommes. A Austerlitz, des masses de nos cuirassiers chargent pour la première fois sur des batteries. Un mouvement hardi, très rapidement exécuté et très courageusement soutenu, pendant neuf heures, par le corps du maréchal Soult, contribue puissamment au résultat de la bataille. Le maréchal Bernadotte y prend aussi une part active : au moment où la garde de l'empereur de Russie est mise en déroute, Bernadotte s'avance à la tête du centre de l'armée, et fait charger vigoureusement par sa cavalerie l'ennemi, que le maréchal Lannes, commandant la gauche, charge de son côté avec la plus rare intrépidité. Le général Rapp, à la tête des grenadiers à cheval de la garde impériale française, enfonce un régiment d'élite de la garde impériale russe et fait prisonnier le prince Repnin, l'un des colonels : ce fait d'armes se distingue dans le beau tableau de Gérard. Le régiment du grand-duc Constantin est écrasé; lui-même ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le général Gardanne, chargeant avec une division de dragons, complète la déroute de l'ennemi. Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs Alexandre et François voient la dé-

faite de toute la garde russe. L'empereur Napoléon se porte alors sur la droite, où l'ennemi opposait encore de la résistance. Le corps russe, qui a été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouve acculé à un lac; l'artillerie française en fait un carnage horrible; quinze à dix-huit mille Russes se jettent à l'eau et se noient dans le lac; deux colonnes, chacune de quatre mille hommes, mettent bas les armes et se rendent prisonnières; tout le parc d'artillerie russe est pris, ainsi que quarante drapeaux, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale d'Alexandre. L'armée russe est sans artillerie, sans bagages, dans le plus épouvantable désordre et cernée de toutes parts; pas un homme ne peut s'échapper. Les jours de l'empereur Alexandre ont été à la merci de Napoléon, mais il a donné l'ordre aux artilleurs de ne pas tirer sur l'autocrate de toutes les Russies. Napoléon fera plus, il permettra à Alexandre de s'échapper, il assurera sa fuite !!! — Le sauf-conduit donné par Napoléon pour l'empereur de Russie au général Savary, son aide-de-camp, était entièrement de la main de l'empereur et écrit au crayon. Cette pièce, d'une si haute importance pour Alexandre, a été vue et lue par beaucoup de personnes. On ignore en quelles mains elle est restée, mais elle existe. Cette générosité doit être considérée politiquement comme une très grande faute. Alexandre tué sur le champ de bataille et l'armée russe anéantie ou prisonnière de guerre, un grand soulèvement devait avoir lieu à Saint-Pétersbourg. Il est difficile de présumer l'étendue des conséquences d'un tel ordre de choses; mais elles ne pouvaient qu'être favorables au système et aux intérêts français. Napoléon chargé de fers à Sainte-Hélène, en proie à toutes les barbaries qu'ordonnent les

cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin, barbaries dont le cabinet de Saint-James s'est rendu l'exécuteur, Napoléon aura dû vivement regretter la magnanimité dont il usa envers les deux empereurs vaincus à Austerlitz. Cette magnanimité, il n'est pas permis d'en douter, est produite par le brûlant désir qu'a Napoléon d'être reconnu empereur et roi, d'entrer dans le catalogue officiel des monarques d'Europe, et de s'entendre appeler mon frère par les deux plus puissants de ces monarques. Mais une bonne et sage politique demandait que les deux empereurs Alexandre et François fussent faits prisonniers et amenés en France : la paix, une véritable paix, et non une trêve de quelques mois, eût été, selon toute apparence, le prix de la rançon des deux captifs, et l'Angleterre n'eût pas refusé d'y adhérer, pour peu que Napoléon eût borné son ambition à maintenir pour la France l'état actuel de possession. Que ne peut donc l'amour d'une vaine gloire, que ne peut l'orgueil impérial et royal sur l'esprit d'un parvenu de la révolution française? L'empereur d'Allemagne se rend au bivouac de Napoléon, qui le fait approcher de son feu en lui disant : « Je vous reçois dans le « seul palais que j'habite depuis deux mois. » L'empereur d'Allemagne répond en riant : « Vous tirez si bon « parti de cette habitation qu'elle doit vous plaire. » François prend la main de Napoléon et le salue du nom de frère! Dès ce moment, le jugement de Napoléon est faussé; il change pour ainsi dire de nature, et veut à tout prix être un monarque de vieille dynastie. Ainsi désormais Bonaparte ne sera plus qu'un empereur!

A Austerlitz se termine, après moins de deux mois, cette campagne merveilleuse ouverte à une distance de

cent cinquante lieues de Vienne; elle finit par une des plus belles victoires que présentent les annales des peuples modernes. L'Autriche, dont l'histoire militaire se compose d'éclatants revers et de succès obscurs, n'avait jamais été aussi humiliée par les Musulmans ou les Suédois. Impuissante, dans tous les temps, à se sauver elle-même, elle a eu recours une seconde fois à la bravoure des Slaves; mais le génie de Sobieski n'est point descendu dans Kutusoff. La présomption et les fautes multipliées de ce chef ennemi, qui ne sait ni se retirer, ni attaquer à propos; l'exquise habileté de Napoléon, sachant en peu de jours réparer les écarts de sa prudence depuis l'ouverture de la campagne, et conjurer les funestes effets de sa témérité; et, plus que tout cela, l'indomptable valeur des soldats, opèrent ce miracle de l'art militaire, et décident l'immortelle bataille d'Austerlitz.

Les prélats français, serviles adorateurs de la circonstance, célèbrent cette victoire dans les termes de la plus fastueuse exaltation. Ils préconisent avec une emphase tout-à-fait hébraïque « les miracles opérés par le bras du moderne Cyrus, du nouvel Alexandre, envoyé pour protéger les ministres du monarque des cieux et de la terre. » L'évêque d'Acqui (Maurice Broglio) publie un mandement remarquable : « .... Le « dieu des armées se rit des téméraires efforts et des « coupables projets de ses ennemis; il les a livrés entre « les mains du héros qu'ils avaient osé défier, et leur « chute a été complète. Son amour pour la paix avait « long-temps retenu son bras; mais lorsque le bien de « ses peuples a nécessité la marche de ses armées, il « s'est élevé comme un géant qui parcourt la carrière. « Ces nations, qui se croyaient invincibles, sont ter- « rassées aussitôt qu'attaquées; les empires croulent

« sous ses pas ; les armées ennemies sont réduites au « néant, et leur dispersion ressemble à celle de la paille « qui est le jouet des vents. »

A cette occasion, il ne sera peut-être pas hors de propos d'observer que Louis XIV ne fut jamais loué par les évêques et les poètes, par les académiciens et les magistrats, par les hommes d'état comme par les simples particuliers, que sur ses victoires, ses conquêtes, sur la prise de ces forteresses qui faisaient la sûreté de ses voisins, que sur la gloire qu'il s'était acquise en châtiant l'insolence de ses ennemis : tout cela s'appelait les grandes merveilles de son règne. Personne ne l'invitait, même par des insinuations ménagées avec art, à mettre des bornes à son ambition ; personne n'osait lui peindre les maux de son peuple ou les calamités de son règne. Racine s'avisa d'en présenter un léger profil, et le chagrin d'avoir déplu par son audace lui coûta la vie : car, dans ce siècle, le froncement de sourcil du Jupiter régnant, semblable à la tête de Méduse, frappait de mort l'audacieux sujet qui s'attirait un regard réprobateur du grand monarque. Cette terreur contagieuse envahissait les facultés des courtisans, de ceux même dont l'esprit était éclairé, dont l'âme était restée pure. Quelle dégradation de caractère dans cette espèce d'hommes ! Outre l'illustre poète, si digne ami des hommes et de sa patrie, un prélat, l'ornement de l'église de France par ses vertus apostoliques et la douceur de ses principes religieux, l'immortel Fénelon, qui jamais n'écrivit de mandements semblables à ceux de l'évêque d'Acqui et de l'archevêque d'Aix (Champion de Cicé, qui, du haut de la chaire évangélique, lançait des manifestes politiques contre les ennemis de Napoléon), Fénelon avait osé donner des leçons de modération à son pupille, au duc

de Bourgogne, héritier de la couronne : l'éloignement et la disgrâce punirent le généreux précepteur. On avait persuadé à Louis XIV que le sage archevêque était un esprit chimérique, n'enfantant que d'absurdes et d'impraticables théories.

4. — Le ministre Haugwitz, envoyé de Berlin au quartier-général des alliés, se rend à celui de Napoléon, et le félicite de sa victoire. Le vainqueur d'Austerlitz ne se méprend point sur les sentiments du cabinet prussien : « Voilà, dit-il, un compliment dont la « fortune a changé l'adresse. » (V. 1er octobre; 3, 19 novembre.)

4-6. — L'empereur d'Allemagne, François II, visite Napoléon à son bivouac, et lui demande humblement la paix. Cependant l'échec qu'il vient d'éprouver, quoique infiniment grave, n'est pas assez décisif, assez irrémédiable, pour ne pouvoir se réparer dans la campagne suivante. Les archiducs Charles et Jean amènent quatre-vingt mille hommes de troupes encore entières, et qui se mettent en communication avec la Hongrie, où commence l'insurrection générale; les pertes des Russes sont à la veille d'être effacées par un corps considérable arrivé en Silésie; les habitants de la Bohême commencent leur levée en masse; cent soixante mille Prussiens, Saxons, Hessois, sont sous les armes, attendant l'ordre d'avancer; des corps nombreux de Prussiens et de Suédois menacent la frontière septentrionale de la Hollande; une diversion formidable est sur le point de s'opérer dans le midi de l'Italie; enfin, l'armée de Napoléon, sensiblement affaiblie, se trouve à plus de trois cents lieues de ses renforts, n'occupant guère que cette longue ligne étroite qu'elle a suivie du Rhin à Olmutz. François II renonce à mille chances qui doivent lui être favorables : abattu

par son dernier désastre, il n'ose pas soutenir la lutte quand elle doit lui devenir favorable; il n'ose prolonger les hostilités à la veille d'une révolution générale des choses, et d'une grande amélioration dans sa position politique et militaire; il sollicite un armistice humblement, comme aurait fait Darius, et comme n'aurait pas fait Sapor. Par un étrange et inconcevable destin, l'empereur d'Autriche sauvera deux fois, à Austerlitz, à Wagram, sans le vouloir et au sein de ses états, Napoléon, qui, dans l'une et l'autre circonstance, a fait des fautes militaires, et se trouve exposé, après le gain des deux batailles, à voir ses communications avec la France coupées, si les hostilités ne sont pas suspendues presque immédiatement !

Que d'humiliations n'a pas eues à dévorer François II ? Le trente et unième bulletin de la grande armée peut être considéré à cet égard comme un document officiel, parce que toutes les particularités relatives à l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et de France ont été depuis confirmées par des témoignages dignes de foi. « .... L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de « la part de l'empereur de Russie, tout le mépris « que leur inspirait la conduite de l'Angleterre. Ce « sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en « feu le continent, pour s'assurer le commerce du « monde. L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs « fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute, « dans sa querelle avec l'Angleterre, que la France « a raison. » L'empereur d'Allemagne a fait également « connaître à l'empereur que l'empereur de Russie « demandait à faire sa paix séparée; qu'il abandon- « nait entièrement les affaires de l'Angleterre et n'y « prenait plus aucun intérêt. L'empereur lui fit ob-

« server que l'armée russe était cernée, que pas un
« homme ne pouvait échapper. « Mais, ajouta-t-il,
« je désire faire une chose agréable à l'empereur
« Alexandre : je laisserai passer l'armée russe, j'arrê-
« terai la marche de mes colonnes; mais Votre Majesté
« me promet que l'armée russe évacuera l'Allemagne
« et la Pologne autrichienne et prussienne. — C'est
« l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu
« l'empereur d'Allemagne. Je puis vous l'assurer;
« d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en con-
« vaincre par vos propres officiers. » A son entrevue
« avec l'empereur d'Allemagne, l'empereur lui a dit :
« M. et Mme Colloredo, MM. Paget et Rasumowski,
« ne font qu'un avec votre ministre Cobentzel : voilà
« les vraies causes de la guerre, et si Votre Majesté
« continue à se livrer à ces intrigants, elle ruinera
« toutes ses affaires et s'aliénera le cœur de ses sujets :
« elle, cependant, qui a tant de qualités pour être
« heureuse et aimée! » Un major autrichien s'étant
« présenté aux avant-postes, porteur des dépêches de
« M. de Cobentzel, pour M. de Stadion à Vienne,
« l'empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec
« cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer
« ses dettes, et qui a ruiné son maître et sa nation, en
« suivant les conseils de sa sœur et de madame Collo-
« rédo. »On assure que l'empereur a dit, après sa con-
« férence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme
« me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma
« victoire, et prendre toutes les armées russes et autri-
« chiennes; mais enfin quelques larmes de moins seront
« versées! »

Napoléon commet effectivement une faute, et on peut lui dire, comme à Annibal : « Tu sais vaincre, « mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » L'em-

pereur François obtient un armistice pour lui et pour l'empereur Alexandre; ces deux monarques en sont quittes, à Austerlitz, pour passer sous les fourches caudines, et rentrer ensuite dans leurs états. Le trente et unième bulletin dit : « ...... L'aide-de-camp « de l'empereur, le général Savary, avait accompagné « l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour sa« voir si l'empereur de Russie adhérait à la capitu« lation..... Il était minuit; le général Meerfeld avait « été repoussé par le maréchal Davoust; l'armée russe « était cernée, pas un homme ne pouvait échapper. « Le prince Czartorinski introduisit le général Savary « près de l'empereur. « Dites à votre maître, lui cria « ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des « miracles; que cette journée a accru mon admiration « pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut « à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais « puis-je me retirer avec sûreté? — Oui, sire, lui dit le « général Savary, si Votre Majesté ratifie ce que les « deux empereurs de France et d'Allemagne ont ar« rêté dans leur entrevue. — Eh qu'est-ce? — Que « l'armée de Votre Majesté se retirera chez elle par « les journées d'étape qui seront réglées par l'em« pereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Polo« gne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de « l'empereur de me rendre à nos avant-postes, et d'y « donner ses ordres pour protéger votre retraite (Voyez, « plus haut, le sauf-conduit), l'empereur voulant « respecter l'ami du premier consul. — Quelle garan« tie faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je « vous la donne. » — Cet aide-de-camp partit sur-le« champ au grand galop, se rendit auprès du ma« réchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser « tout mouvement, et de rester tranquille. — « Je m'en-

« vais donc dans ma capitale (dit l'empereur Alexan-« dre). J'étais venu au secours de l'empereur d'Alle-« magne; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis « aussi.... » L'empereur Alexandre avait raison de dire qu'il était content! Napoléon lui avait fait grâce de la vie, et lui accordait la liberté.

L'armistice est accordé à condition 1° que les Russes évacueront les états autrichiens, et se retireront, à travers les monts Krapacks, à journées d'étape, suivant un ordre déterminé, en trois colonnes; 2° que les provinces occupées paieront une contribution de cent millions de francs.

Ainsi finit cette guerre de la troisième coalition, et la neuvième campagne de Bonaparte : car on doit appeler campagne une suite non interrompue d'opérations dans un but déterminé; dès que ce but est atteint, la campagne est révolue. Jusqu'à ce jour, tous les plans de cet homme extraordinaire ont un caractère particulier d'audace réfléchie qui doit le faire regarder comme le premier capitaine du siècle, et l'égal des plus célèbres guerriers de tous les siècles.

A son début, on le voit s'élancer des montagnes de Gênes aux Alpes Juliennes. Il n'a que vingt-six ans, et ses premiers pas sont la victoire de Montenotte, de Millésimo (avril 1796), qui désunissent l'armée autrichienne et l'armée piémontaise.

Dans la seconde campagne, le général autrichien Wurmser évacue l'Alsace, accourt au secours du Tyrol; vaincu à Castiglione (août 1796), il rentre avec les restes informes de son armée dans le défilés de ce même Tyrol.

Dans la troisième campagne, Wurmser, complétement battu à Bassano (8 septembre 1796), se renferme à Mantoue avec les débris de la deuxième armée

portée en Italie par l'Autriche, depuis le commencement de cette guerre de la première coalition.

Dans la quatrième campagne, par l'effet de la journée d'Arcole (15 novembre 1796), le général Alvinzy est rejeté au-delà de la Brenta avec ce qui échappe de la troisième armée impériale.

La cinquième campagne commence deux mois seulement après la première. Les affaires de Rivoli et de La Favorite (1er janvier 1797) amènent la destruction de la quatrième armée autrichienne, et la reddition de Mantoue.

Dans la sixième campagne, après le traité de Tolentino (février 1797), Bonaparte défait, dans une suite d'engagements, l'archiduc Charles, accouru des bords du Rhin; et, le renversant impétueusement sur le Tagliamento, l'Isonzo, les Alpes Juliennes, la Drave, la Save et la Muerh, jusqu'à trente lieues de Vienne, il dicte la paix à l'Autriche, stupéfaite de voir les Français en possession de Trieste, de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie et des confins de l'Autriche antérieure.

Dans la septième campagne, l'expédition d'Égypte, à laquelle se rattache celle de Syrie, témoigne que le génie de ce général, réduit à faire une guerre de conservation, avait su se ployer à cette nécessité. On doit pourtant lui reprocher son obstination devant Acre; mais César fut battu à Dyrrachium, Turenne à Marienthal.

La huitième campagne commence à Dijon. Les grandes Alpes sont escaladées par une armée entière; elles voient nos soldats colporter les canons, les affûts, les munitions. Les vallées septentrionales du Piémont sont envahies avec la rapidité des torrents qui s'y précipitent. Mélas, l'inepte Mélas, éprouve à Marengo

une de ces défaites ignominieuses que le destin semble tenir en réserve pour les armées autrichiennes. Dans ce seul jour (14 juin 1800), l'Italie est reconquise, sans que ni la Belgique, ni les départements réunis, aient été menacés, et pendant qu'une armée fortement établie et savamment dirigée par l'inexpugnable Moreau manœuvre sur le Haut-Danube.

Enfin, cette neuvième campagne (d'Austerlitz) qui transporte en soixante jours cent cinquante mille Français des montagnes Noires aux monts Krapacks, des sources du Danube aux glaciers d'où jaillit la Vistule, cette campagne offre une telle suite de triomphes inattendus, et cependant si bien concertés, qu'elle semble obscurcir la gloire des plus illustres capitaines.

Un observateur qui ne considérerait que par leur issue les précédentes campagnes de Bonaparte, et surtout celle-ci, dans laquelle de si grandes fautes ont été commises de part et d'autre; qui ne ferait pas abstraction de tout l'avantage qu'emporte nécessairement l'audace de l'assaillant au début des opérations; qui ne tiendrait pas compte de cette rare médiocrité de la plupart des généraux autrichiens, incapables de profiter une seule fois des témérités du général français; cet observateur placerait Bonaparte à côté de César, dont on a dit qu'il formait un plan de bataille avec prudence et combattait avec furie. Mais il convient d'attendre avant de former un jugement sur les brillants succès qui, jusqu'à ce jour, composent la vie militaire du vainqueur d'Austerlitz, avant de décider si ses talents, qui semblent maîtriser la fortune, ne sauraient offrir des côtés faibles, et si jamais guerrier des temps modernes n'atteignit à la hauteur de son génie.

Sans doute, il sort radieux et triomphant de la cabane qui abrite son bivouac. Pourrait-on cependant ne pas voir qu'il devra le résultat définitif de la campagne au découragement, à la frayeur qui tout à coup engourdit son ennemi; que sa force la plus solide repose sur la faiblesse de tête du monarque autrichien, venant s'humilier profondément, lorsque d'immenses ressources s'offrent encore à lui, et lorsque la position des Français est très hasardée au pied des monts Krapacks, où ils se trouvent si loin de leurs renforts, dont la marche serait harcelée et peut-être arrêtée par les troupes de la ligue allemande? La détermination inopinée et si précipitée de François II produit l'état de choses le plus extraordinaire. Sans cet abaissement incompréhensible, Frédéric-Guillaume désavouait la conduite de Haugwitz, tenait ses engagements avec l'empereur Alexandre, dont les fortes colonnes s'avançaient rapidement, et l'armée, si brillamment victorieuse au fond de la Moravie, se voyait obligée de percer à travers des troupes neuves et rendues plus fortes par l'impétuosité de leurs premières attaques contre des Français également odieux aux princes et aux peuples allemands! Mais il n'en est pas moins vrai que Napoléon eût tort de ne pas se rendre maître de la personne d'Alexandre et de celle de François II!!!

Quoi qu'il en soit, à cette heure, si l'heureux vainqueur s'arrête ici, son nom sera le premier de la guerre dans les temps modernes. Mais, après avoir conçu, achevé cette campagne, il pourra croire que rien désormais ne lui est impossible. Trop certain de la fortune, il n'en redoutera pas les caprices. Assis sur le trône de France, qu'il aura si prodigieusement exhaussé, et bien plus grand que Louis XIV, il est lui-même son Turenne et son Louvois; il aspirera à

la monarchie universelle, et se verra au moment de la posséder. Si le fils de Louis XIII hérita des grands résultats qu'amenèrent Henri IV, et Richelieu, et Mazarin, et les guerres civiles, qui aiguisent les courages, qui produisent les beaux génies, le fils d'un noble ignoré, d'un pauvre noble, sorti d'une île de la Méditerranée réunie depuis peu d'années au royaume de France, Bonaparte n'est-il pas déjà le seul légataire d'une révolution qui lui transmet un pouvoir sans bornes? Car toutes les résistances ont été brisées dans l'intérieur. Cette révolution a mis au jour une foule d'hommes supérieurs telle qu'on n'en vit jamais d'aussi nombreuse dans les sciences ou les arts divers dont peut s'aider un gouvernement. Ces hommes transcendants par leurs facultés ou par leurs lumières, Bonaparte les a tous dans sa main! Lorsqu'il arrive au pouvoir, l'ancienne France est détruite, la nouvelle est à faire. Nulle institution, aucun préjugé qui balance, qui suspende les conceptions, qui détourne l'action du chef de l'état. L'exaltation guerrière, la passion des conquêtes, ne sont retenues par aucune de ces considérations qui ralentirent, il y a un siècle et demi, l'élan de ce fastueux et insolent monarque, triomphant de la république hollandaise, vainqueur des deux branches de la maison d'Autriche, dominant la politique anglaise, soit en soudoyant les voluptés de l'aîné des Stuarts, ou en excitant l'imprudent fanatisme de l'autre. Bonaparte ne rencontrera de la part des Français aucun obstacle à ses desseins, et Bonaparte est d'ailleurs bien autrement brave, et homme de guerre, et homme de cabinet, et homme de tête, que Louis XIV! Par le succès prodigieux de cette campagne de 1805, sa prépondérance réelle est élevée bien au-dessus de la puissance de Charles-Quint, dont le front brillait de trente

diadèmes. Napoléon est à l'apogée de sa gloire. Sa victoire d'Austerlitz doit être le fleuron le plus radieux de sa couronne d'empereur, couronne qu'il fera briller d'un éclat immortel, s'il lui suffit de régner sur la moitié de l'Europe et de se faire craindre ou rechercher de l'autre moitié.

Mais cette dernière campagne ne déploie que trop son système des grandes invasions et des guerres faites sur une échelle hors des proportions connues. Ce triomphe aussi prodigieux qu'inattendu, lui inspirant une confiance sans bornes, l'excitera sans cesse à entreprendre des expéditions gigantesques et toutes hérissées de hasards, jusqu'à ce que les quatre campagnes de 1812 à 1815 anéantissent l'ambition la plus vaste et le guerrier le plus redoutable qu'ait vus l'Occident depuis Charlemagne.

7. — L'empereur de Russie quitte Holitsch, et part en poste pour Saint-Pétersbourg. Napoléon, voulant donner à ce souverain une nouvelle preuve de sa générosité, lui renvoie sans échange tous les prisonniers de la garde noble russe, et le prince Repnin, colonel des chevaliers-gardes. (*Nota*. L'empereur Alexandre n'imitera pas une telle générosité après la campagne de Russie, 1812. Loin de rendre les prisonniers français faits dans cette campagne, ainsi qu'il y sera tenu et obligé par le traité de Paris, 1814, l'empereur Alexandre les retiendra, pour la plupart, dans les provinces les plus reculées, dans les déserts de son empire, et opposera toutes sortes d'obstacles à leur retour dans leur patrie.)

15. — Une convention provisoire est conclue à Vienne. La Prusse, déconcertée par la journée d'Austerlitz, cède à la France les pays d'Anspach et de Bareuth, Clèves, Neufchâtel, et obtient son consentement pour enlever au roi d'Angleterre l'électorat de Hanovre, qui

servira d'indemnité à la puissance cessionnaire ! Ce traité sera ratifié avec quelques modifications (V. 8 mars 1806). Une preuve non équivoque de la frayeur actuelle comme de l'invariable fausseté du cabinet de Berlin existe dans ce passage du manifeste qu'il publiera le 9 octobre 1806 contre la France : « La Prusse, « seule alors sur le champ de l'opposition, se vit con- « trainte à restreindre sa politique dans les bornes de sa « puissance, et, au lieu de s'abandonner à ses désirs en « embrassant les intérêts européens, à n'avoir pour ob- « jet principal que sa propre et immédiate sécurité. »

26. — Un traité de paix est signé à Presbourg entre la France et l'Autriche. Les anciens états de Venise, y compris la Dalmatie et l'Albanie, sont cédés au royaume d'Italie. La principauté d'Eichstett, une partie de l'ex-évêché de Passau, la ville d'Augsbourg, le Tyrol, toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, dans le Brisgaw et l'Ortenau, sont transportés à l'électeur de Bavière et au duc de Wirtemberg, créés rois par la France, ainsi qu'au duc de Bade. La république helvétique, régie par l'acte de médiation du 19 février 1800, voit stipuler son indépendance.

La constitution germanique, si fort endommagée à Lunéville (V. 9 février 1801), est aujourd'hui dissoute par cela seul que deux de ses membres prennent le titre de rois sans l'aveu de ce corps et sans l'aveu de son chef. Par ce traité, l'Autriche sanctionne aussi tous les partages précédemment effectués en Allemagne et en Italie. Il faut remarquer ici avec quelle facile condescendance et villes et territoires passent à de nouveaux maîtres. Sans doute des échanges de sujets, des démembrements d'états, suivirent ordinairement les grandes guerres ; mais on n'avait pas encore fait une application aussi forte, aussi étendue et aussi variée, du droit de conquête.

ou de convenance. Les partages successifs de la Pologne ne doivent plus être considérés que comme de légères infractions au droit des gens, et plus tard les usurpations de Napoléon et des princes qu'il élève seront effacées par les spoliations de ses ennemis eux-mêmes, les plus injustes spoliateurs qu'il y ait eus dans l'Europe civilisée, depuis Charlemagne. Aujourd'hui de petites et de moyennes agrégations d'hommes sont transmises à d'autres propriétaires, ne faisant en général que passer sous des dominations analogues. Cependant les amis de l'humanité, en s'affligeant de ces échanges, qui dégradent l'espèce humaine, assimilée à des bestiaux, y trouvent l'espoir de quelques améliorations. Ce culte superstitieux voué aux dynasties, que, dans plusieurs contrées de la féodale Germanie, des sujets anciennement courbés sous un joug de fer mêlent aux devoirs de l'obéissance légale, ce culte doit s'affaiblir; peu à peu on perdra de ces gothiques idées qui font passer l'intérêt d'une seule famille avant celui de toutes les familles de l'état. Les ténèbres dont l'intelligence et l'énergie des peuples se trouvaient enveloppées depuis tant de siècles, commençant à se dissiper par l'effet même de la politique désordonnée de leurs maîtres, leur laisseront entrevoir les droits du citoyen et pénétrer la dignité de l'homme.

Le traité de Presbourg fait perdre à la puissance autrichienne un territoire de onze cents milles carrés, avec une population de deux millions six cent mille âmes; il lui reste en superficie dix mille neuf cents milles carrés; en population vingt-cinq millions d'habitants. Les revenus de l'état montent à cent dix millions de florins (deux cent quatre-vingt-cinq millions de francs), les dettes à neuf cent millions de florins, ou deux milliards quatre cent millions. Son armée est encore forte de trois cent mille hommes.

31. — Le tribunat, d'après la motion faite dans son sein, exprime le vœu de donner au héros qui, à force de prodiges, rend l'éloge impossible, un témoignage d'admiration, d'amour et de reconnaissance, qui reste immortel comme sa gloire. « 1° Que, sur une des prin-« cipales places de la capitale, il soit érigé une colonne « surmontée de la statue de l'empereur, avec cette in-« scription : *A Napoléon-le-Grand la patrie reconnais-« sante*. La place recevra le nom de *Napoléon-le-Grand*. « 2° Qu'il soit élevé un édifice où soient réunis les chefs-« d'œuvre des arts, destinés à conserver la gloire de Na-« poléon et des armées françaises; que dans ce monu-« ment soit déposée, avec l'appareil le plus pompeux, « pour y rester pendant la paix, l'épée que l'empereur « portait à Austerlitz, et qu'elle en soit retirée, avec la « même pompe, si la guerre impose la nécessité d'en « faire usage; que dans ce même lieu soient distribués « les grands prix que S. M. doit donner de sa propre « main aux productions du génie et de l'industrie na-« tionale. 3° Que, chaque année, l'anniversaire de la « naissance de Napoléon soit célébré par une fête na-« tionale dont l'éclat soit digne d'un monarque si cher « à son peuple. » Quelqu'un aurait-il la curiosité de connaître les auteurs de ces propositions? Ce sont les sages tribuns du peuple Faure, Chabot (de l'Allier), Carrion-Nisas, Favard.

Saint-Simon observe que tout était à bout d'encens pour Louis XIV. Que signifient cependant les flatteries prodiguées à ce monarque, à côté des flatteries ultra-orientales que jettent sur l'empereur actuel tous les fonctionnaires? Mais en vain les cinquante tribuns, qui forment encore une branche législative, feront-ils fumer tous les parfums de l'Arabie aux pieds du héros, ils n'obtiendront pas grâce devant ses yeux; il les chas-

sera, et avant peu (V. 9 août 1807). Le sénat s'empressera, de même que le tribunat, de consacrer un monument à l'empereur (V. 28 janvier 1806). L'hommage en est accepté ! Ce temps est déjà loin où le chef de la France refusait solennellement l'élévation d'un portique triomphal voté par le conseil général de Paris, dont les principaux membres sont l'avocat Bellart et l'académicien Quatremère de Quincy (V. 1er octobre 1801). « J'accepte », disait le consul avec une hypocrite modestie, « j'accepte le monument que vous voulez « m'élever. Que la place reste désignée; laissons aux « siècles à venir le soin de le construire, s'ils ratifient « la bonne opinion que vous avez de moi. »

—

CHAPITRE III.

ANNÉE 1806.

1er JANVIER. — L'électeur de Bavière et le duc de Wirtemberg se déclarent rois, d'après l'autorisation de la France, c'est-à-dire par la grâce de Napoléon. L'empereur d'Allemagne, François II, sera forcé de quitter, plus tard, son titre d'empereur d'Allemagne; il sera reconnu empereur d'Autriche par Napoléon, sous le nom de François Ier, et fixera désormais de cette manière son titre de souveraineté; en sorte que l'on pourrait dire que le titre impérial d'Autriche a été créé par Napoléon. Après avoir fait disparaître les institutions démocratiques en-deçà et au-delà des Alpes, Napoléon fait des rois qui deviendront ses grands feudataires: car il ne lui suffit déjà plus de réunir sous son sceptre l'empire français et le royaume d'Italie, il procède à la création d'une immense monarchie qui s'appellera le grand empire, l'empire fédératif.

23. — Guillaume Pitt meurt à l'âge de quarante-sept ans. Ce ministre anglais, le second de ce nom deux fois célèbre, comptera parmi les hommes qui ont fortement pesé sur les destinées de l'Europe et de la France. Il dirigea pendant vingt-trois années les conseils de la Grande-Bretagne. Financier habilement fiscal, orateur éminent, tacticien consommé dans les stratagèmes et les débats parlementaires, s'il était

grand ministre jusqu'à Douvres, il ne l'était plus à Calais, car il échoua dans toutes ses combinaisons de politique ou de guerre continentale. Ses échecs sont trop nombreux pour que les plus obstinés admirateurs du système qu'il se plut à suivre puissent le justifier (Voyez 9 septembre, 19 décembre 1793; 5 avril, 16 mai, 21, 22 juillet 1795; 29 mars, 15 mai, 8, 10, 22 octobre 1796; 17 octobre 1797; 9 mai, 8 décembre 1798; 23 janvier, 18, 31 octobre 1799; 20 mars 1800; 9 février, 1er octobre 1801; 25 mars 1802; 26 décembre 1805). Il fit la guerre avec acharnement; lorsqu'il ne la faisait pas, il la préparait avec astuce. Les ministres venus après lui suivront son système; et, pendant vingt-deux ans, ce cabinet aura feint de croire et ne cessera de faire dire que l'excès des maux peut seul en amener le remède; ses écrivains et ses agents ne cesseront de répéter que, plus les pertes individuelles des Français s'aggraveront, plus la France s'affaiblira; qu'il faut l'abattre, l'écraser, et pour cela, frapper impitoyablement sur ses habitants.

Pitt a servi ses compatriotes, mais par l'implacable inimitié qu'il portait à la France, par son inflexible opposition à tous les gouvernements qui s'y sont montrés, plutôt assurément que par un choix judicieux des moyens propres à y amortir le volcan des révolutions; ce qui était dans l'intérêt de l'Angleterre aussi bien que dans l'intérêt du continent. S'engageant dans la route la plus longue, la plus périlleuse, il refusa d'en sortir, malgré les énormes sacrifices qu'il imposait aux Anglais. Dès son entrée au ministère, sa politique fut de jeter l'Europe dans un chaos de négociations et de prétentions contraires, espérant user ainsi les ressources et l'industrie de

toutes les nations au profit de la Grande-Bretagne. Il ne voyait la révolution de France que comme un moyen de parvenir plus sûrement à ce but, et d'abaisser une rivale, seule en état de contenir les envahissements de cette puissance insulaire. S'il était dans le système du ministre d'ameuter des coalitions, il était dans sa destinée de les voir confondues. En semant les alarmes, en les reproduisant continuellement et avec exagération, Pitt et ses disciples auront entretenu leur nation dans d'incessantes perplexités; décevant chaque jour l'opinion, ils l'auront lancée dans des guerres acharnées, onéreuses et plusieurs fois tout-à-fait contraires aux intérêts de l'état. Financier à contre-vue et à courte vue sur l'horizon de la France, appréciant mal les ressources vitales de ce pays, ne calculant pas l'énergie sauvage des chefs de la république, rabaissant la portée du génie de Bonaparte consul, ainsi que le mérite des armées françaises, il se flattait, au milieu de ses adeptes, que l'extinction des finances de l'ennemi entraînerait sa chute; il prédisait cet événement pour la fin de chaque année. « Attendez peu de temps, disait-il, et la France, épuisée « d'or comme de moyens de crédit, est à nous; nous « allons l'avoir à discrétion. » Fasciné par la haine, son esprit ne pouvait saisir une grande masse d'événements, en calculer une longue série, quoiqu'il disposât très habilement, et de longue main, les moyens d'atteindre tel ou tel objet secondaire; ce qui l'avait fait appeler par Mirabeau *le ministre des préparatifs*.

Les Anglais seront sauvés; ils triompheront, mais huit ans après lui; et ce dénoûment, ils le devront bien moins à l'énergique persévérance de son système politique qu'à l'insigne folie du terrible adversaire qui jura leur ruine. Et néamoins, si la lutte se pro-

longeait deux ans encore, leurs finances, hors d'état de la soutenir, les livreraient au maître de l'Occident! Pitt mourant laisse l'Europe dans l'incertitude, et l'Angleterre dans les angoisses. Son soupir de mort est précédé de cette exclamation si amère dans la bouche d'un homme qui voulait sacrifier toutes les nations à la sienne : « O mon pays! »

Il avait affecté de produire des craintes exagérées sur l'introduction des principes démagogiques français dans les Iles-Britanniques, afin de se donner un prétexte éternel de combattre toujours l'idée d'une réforme dans le mode d'élection à la chambre des communes. Pour le succès de ses desseins, il lui fallait amener la concentration des fortunes, qui devait, selon lui, fixer l'ascendant de l'oligarchie. Considéré comme politique, Pitt sera, pour la postérité, un de ces mauvais génies qui tourmentèrent l'Europe en agitant les cabinets. Formant des plans à dimensions étroites, fondant ses moyens sur des calculs de banque et de négoce, il n'apercevait les solides avantages et la véritable prospérité que dans les bénéfices commerciaux d'une réalisation prochaine; et, pour cet objet, il prodigua jusqu'aux extrêmes ressources, à tous risques pour les intérêts éloignés de son pays, à tous risques pour les destinées du monde européen! Les Anglais lui reprocheront éternellement d'avoir sapé la partie démocratique de la constitution, d'avoir altéré l'heureuse balance de leur système représentatif, en la surchargeant d'une aristocratie exclusivement formée d'opulents propriétaires, qui dominent à la fois les deux chambres, le souverain, et qui, suivant l'expression de son père lui-même, s'élèvent bien au-dessus du trône.

On ne saurait décorer du titre de grand homme un ministre qui, doué de quelques qualités supé-

rieures, de quelques talents éminents, n'amena cependant que d'incomplets, que d'équivoques, que de faux résultats mêlés à de grandes calamités pour son pays même. L'animosité qu'il avait vouée au nom français aveuglait son esprit. La destruction du jacobinisme, le rétablissement de la monarchie, ne furent pour lui que de vains prétextes : il enchaîna les pas des princes français en ne les souffrant jamais à la tête de leur parti (V. 27 août 1793, 17 novembre 1795, 29 mars 1796). Déçu dans l'espoir d'anéantir son grand ennemi, il saisit l'occasion inattendue de se dédommager des revers de la seconde coalition continentale, et crut obtenir un plus beau prix de son génie en assurant la domination exclusive de l'Angleterre sur les mers, en obtenant les bénéfices d'un monopole universel. Mais la puissance territoriale et la force effective de la France s'augmentaient dans la même progression.

Depuis la rupture du traité d'Amiens, l'ambition extravasée de Napoléon dispensait le ministre anglais de sagacité politique. Il ne lui fallait non plus que des talents vulgaires pour décider à la plus opiniâtre résistance une nation aussi éclairée et aussi vigoureusement constituée, pour enflammer son courage, susciter tout son patriotisme et la porter aux extrêmes sacrifices ; et la preuve en est, que des hommes inférieurs de toute manière à Pitt, que les lords Castelreagh, Sidmouth, hommes très médiocres, parviendront, huit ans après sa mort, à faire triompher leur pays ; et ils n'y seront parvenus qu'à l'aide de circonstances inespérées ! L'Europe entière devra, avant tout, sa délivrance à l'issue des opérations de la campagne de 1812, en Russie ; opérations dans lesquelles l'action du ministère anglais ne pouvait exercer qu'une bien légère influence ; issue

des plus extraordinaires, qu'il n'aura ni préparée ni décidée, et qu'une inconcevable folie de la part de Napoléon pouvait seule amener !!! D'ailleurs, quand une nation agit directement sur son gouvernement, qu'importent quelques degrés de capacité de plus dans un ministre? Il ne saurait en être de cette nation comme de telle autre qui, dépourvue d'esprit public et soustraite à la connaissance de ses affaires, ne serait sauvée que par les efforts d'un génie supérieur, d'un de ces génies éclatants, dont l'apparition, ainsi que celle des comètes, n'a lieu qu'à de grands intervalles. Ainsi, en 1763, la France se vit dégagée par le duc de Choiseul, le seul de tous les ministres de Louis XV capable de lutter contre la nation anglaise excitée par le premier Pitt, et d'arrêter le torrent de nos désastres au moyen du traité le moins défavorable qui pût se conclure. Le duc de Choiseul sauva la France en 1763, quelque honteux et déplorable que fût le traité de paix : car la France était perdue si la guerre se continuait, tant les fautes, les lâchetés et les déprédations de la cour, tant les intrigues puissantes qui présidaient aux nominations des généraux et à la conduite des opérations militaires, avaient mis le royaume sur le penchant de sa ruine ! Si l'on veut apprécier le génie politique, l'étendue de connaissances et la dignité ministérielle et personnelle de M. de Choiseul, on n'a qu'à lire le *Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1761 jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives. Paris, de l'imprimerie royale*, 1761. On verra que M. de Choiseul connaissait à fond les vrais intérêts de l'état et les soutenait avec autant d'énergie que de dignité. Il fallait, on le répète, une force d'âme peu commune

un dévouement absolu au roi et à la patrie, pour se résoudre à signer un traité aussi infâme que celui de 1763 ; mais ce traité était presque un bienfait pour la France, tant Louis XV avait ruiné, perdu et avili la monarchie ! M. de Choiseul fut un très grand ministre; malheureusement, il était le ministre d'un roi qui abandonnait les rênes de l'état à des prostituées; il fut leur victime, et Louis XV l'annonça à M. de Choiseul par la lettre suivante : « Mon cousin, le mé« contentement que me causent vos services me force à « vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans « vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup « plus loin sans l'estime particulière que j'ai pour ma« dame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est « intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me « fasse prendre un autre parti. Sur cela, je prie Dieu, « mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. » C'est ainsi que Louis XV récompensait les services d'un grand ministre; mais, ce qu'on ne croirait pas, si une foule de contemporains ne l'eussent attesté, c'est que Louis XV continua de faire société avec M. de Choiseul pour le jeu, et que la part de bénéfice échue au ministre lui était fidèlement et très exactement envoyée, comme de nouveaux fonds, lorsqu'il y avait perte, lui étaient exactement demandés par le roi, à Chanteloup, où le duc de Choiseul recevait les hommages et les regrets de la France entière !

La mort de Pitt amène au ministère son célèbre rival Fox (V. 13 septembre).

8. — Le sénat a décrété l'érection d'un monument à Napoléon-le-Grand. Le président, François (de Neufchâteau), réunit dans sa harangue tous les lieux communs de flatterie qu'entendirent les mauvais princes

de la bouche des plus serviles courtisans. « ..... Nous « n'essaierons pas de peindre ce que nous éprou- « vons........ Ah! que la France doit chérir la qua- « trième dynastie! Que de problèmes résolus au dehors « et au dedans!..... Au dedans, V. M., toujours fidèle « à ses principes, maintient invariablement l'union « de la liberté avec la monarchie. Toutes nos craintes « sont passées, nos espérances sont accrues....... Et « quoique votre modestie ne parle que de prodiges, « souffrez que nous exécutions le décret du sénat, en « donnant solennellement au souverain de la France le « surnom de Grand, ce nom juste, ce nom que la voix « du peuple, qui est ici la voix de Dieu, nous prescrit « de vous décerner...... »

6 FÉVRIER. — L'amiral anglais Duckworth, commandant une escadre de sept vaisseaux, deux frégates et deux sloops, portant cinq cent dix-huit canons, rencontre, dans la baie de Santo-Domingo, une escadre française de cinq vaisseaux, dont un à trois ponts, deux frégates et une corvette, ayant quatre cent trente-six canons, aux ordres du contre-amiral Leissègues. Il en résulte un engagement qui dure deux heures avec le plus grand acharnement. Trois vaisseaux français sont pris; les deux autres, poussés à la côte, échouent et sont brûlés.

Ce combat est le dernier coup reçu par la marine française, dont on n'entendra plus parler durant les huit années de guerre qui vont suivre. Ses débris, renfermés dans les ports, oseront à peine se montrer au-delà de la portée des batteries; seulement, des combats de vaisseau à vaisseau, dans les deux guerres maritimes, auront affaibli la honte de nos défaites, et montré qu'à défaut d'habiles chefs d'escadre, la France possède encore de braves capitaines (V. 14 décem-

bre 1798, 13 juillet 1801, 21 avril 1806). Le commis que Napoléon a revêtu du titre de ministre, et qui l'aura si bien secondé dans l'usage des moyens susceptibles d'opérer l'anéantissement de nos forces navales, est un vice-amiral, marin sans réputation, nommé Decrès.

Chez nos ennemis, le nombre de vaisseaux actuellement commissionnés s'élève à sept cent vingt, dont cent vingt-six de ligne, quatorze de cinquante à quarante-quatre canons, et cent cinquante-sept frégates.

8. — A peine les troupes françaises, conformément au traité du 21 septembre 1805, ont évacué le royaume de Naples, que Ferdinand IV ordonne de porter son armée à soixante mille hommes. Quoiqu'il ait promis par le traité de fermer ses ports aux ennemis de la France, il les ouvre à vingt-cinq mille Anglo-Russes qui sont reçus avec enthousiasme par la cour. A la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, ces auxiliaires ayant remis en mer, le cabinet napolitain se voit exposé à toutes les suites fâcheuses de sa perfidie envers la France et de sa confiance dans le cabinet anglais. C'est la quatrième fois que les Bourbons de Naples manquent à leurs engagements envers la France. Cette dernière violation indigne Napoléon, qui n'hésite plus à tirer une vengeance éclatante d'un ennemi dont aucun ménagement ne peut éteindre l'animosité. Il donne à son frère Joseph Bonaparte le commandement de cette expédition. Ce général en chef est entièrement inhabile au métier des armes; mais le maréchal Masséna est chargé de diriger les opérations, et ses lieutenants sont les généraux Gouvion-Saint-Cyr, Reynier. Joseph Bonaparte (V. le 30 mars) entre bientôt à Naples.

2 MARS. — A l'ouverture des séances du corps législatif, Napoléon dit : « ...... Mes armées n'ont cessé de « vaincre que lorsque je leur ai ordonné de ne plus com« battre. J'ai vengé les droits des états faibles....... La « maison de Naples a perdu sa couronne sans retour. La « presqu'île de l'Italie, tout entière, fait partie du grand « empire. J'ai garanti, comme chef suprême, les sou« verains et les constitutions qui en gouvernent les dif« férentes parties......... Il m'est doux de déclarer que « mon peuple a rempli tous ses devoirs. Au fond de la « Moravie, je n'ai pas cessé un seul instant d'éprouver « les effets de son amour et de son enthousiasme. Ja« mais il ne m'en a donné des marques qui aient péné« tré mon cœur de plus douces émotions. Français, je « n'ai pas été trompé dans mon espérance! Votre amour, « plus que l'étendue des richesses de notre territoire, « fait ma gloire.......... Rien ne vous sera proposé qui « ne soit nécessaire pour garantir la gloire et la sûreté « de mes peuples. »

10. — Tronchet, célèbre jurisconsulte, meurt. L'assemblée constituante avait eu recours à ses lumières. Digne émule de Malesherbes, il fit voir un noble caractère pendant les dernières adversités de Louis XVI (V. 12 décembre 1792). Il prit une part considérable à la rédaction du Code civil. Nommé à la cour de cassation dès les premiers temps du consulat, il ne tarda pas à entrer au sénat.

A l'occasion de Tronchet, il convient d'observer la rare sagacité, le soin soutenu, avec lesquels Napoléon distingue et range autour de lui tous les hommes dont le mérite, les talents ou le savoir, ont attiré les regards, dans quelque circonstance qu'ils se soient produits, à quelque parti qu'ils aient appartenu; il n'en excepte

aucun. Malouet, Mounier, sont accueillis avec une bienveillance marquée et appelés à de hautes fonctions. Le premier est un excellent administrateur, mais dépourvu de génie politique autant que recommandable par de nobles qualités civiles. Après la restauration, 1814, il sera appelé au ministère de la marine, où il ne commettra que des bévues. Il deviendra l'une des principales causes de la perte totale de Saint-Domingue pour la France, tant les négociations secrètes qu'il entamera pour faire rentrer cette magnifique colonie sous la souveraineté française seront fausses et opposées à toutes les idées d'une saine politique. Mounier rendra d'éminents services à l'état. Excellent citoyen, doué des plus rares qualités politiques, le vertueux Mounier se distinguera parmi les grands fonctionnaires de Napoléon par une probité et un désintéressement sans exemple dans l'époque actuelle. Ce préfet mourra dans la pauvreté et ses obsèques seront célébrées aux frais de l'état : sa mort aura été aussi honorable que sa vie! Il laissera un fils digne de lui, aussi probe qu'éclairé, grand administrateur et homme d'état.

De tous les membres célèbres ou fameux de l'assemblée constituante, Lally-Tollendal * est peut-être

* M. de Lally-Tollendal, fils naturel du général Lally, fut mis dans la pension de Carret, à Picpus, d'où il passa au collége d'Harcourt. Il n'était connu que sous le nom de Trophime, et passait pour un médiocre écolier. Il était en pension à l'époque du jugement, de la condamnation et du supplice de son père, dont il prit la défense dans l'opinion publique avec autant de courage que de noblesse. Les mémoires qu'il publia à cette occasion (mémoires composés par le célèbre Gerbier) firent la réputation du jeune Trophime, qui prit alors le nom de Lally, auquel il ajouta (on ignore pourquoi) celui de Tollendal. Appelé aux états-généraux, M. de Lally s'y montra révolutionnaire exalté, et déserta son poste de député aussitôt que l'assemblée

le seul qui n'ait pas été désiré, recherché par le gouvernement impérial : car un autre constituant, remarquable par ses talents et sa loyauté, Reynaud de Montlosier, paraît au nombre des écrivains captivés pour faire valoir le gouvernement féodal, dont la gothique décoration flatte l'heureux guerrier qui a ceint le diadème, et qui médite, ainsi que Guillaume-le-Bâtard, d'employer les institutions du moyen âge à la consolidation de sa puissance.

30. — Par des décrets impériaux, les états vénitiens sont réunis au royaume d'Italie. Les provinces suivantes, la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo, sont érigés en duchés grands-fiefs de l'empire. Napoléon se réserve de donner l'investiture de ces fiefs, pour être transmis héréditairement, par ordre de primogéniture, aux descendants mâles de ceux en faveur desquels il en aura disposé; et, en cas d'extinction de leur descendance, lesdits fiefs seront réversibles à la couronne impériale. Des revenus considérables seront attachés à chaque fief, pour être possédés par les titulaires. Des inscriptions seront créées sur le Mont-Napoléon de Milan

eut rejeté son projet de constitution. Il s'offrit en 1792 pour défenseur de Louis XVI, et cette circonstance de la vie politique de M. de Lally honore son caractère. Napoléon ne faisait aucun cas des talents de M. de Lally. Il disait que ses discours étaient des homélies politiques enluminées de philanthropisme; il l'appelait l'orateur à toutes constitutions. Bonaparte était injuste envers M. de Lally. Sans être homme d'état ni profond publiciste, M. de Lally a fait preuve de quelque éloquence; ses talents, sans être supérieurs, lui ont mérité une certaine réputation. L'on trouve toujours en lui l'homme prudent, qui ne voudrait se brouiller ni avec la liberté nationale, ni avec le despotisme ministériel.

jusqu'à la concurrence de douze cent mille francs de rentes annuelles, en faveur des généraux, officiers et soldats de l'armée impériale. Le royaume d'Italie versera chaque mois dans le trésor impérial la somme de deux millions et demi pour l'entretien d'une armée française stationnée dans ce royaume et employée à sa défense.

La principauté de Neufchâtel, en Suisse, est conférée au maréchal Berthier, pour la posséder en toute propriété et souveraineté, avec le titre de prince et duc. Il la transmettra à ses descendants, qui prêteront, ainsi que lui, le serment de servir l'empereur en bons et loyaux sujets.

Le pays de Massa et Carrara, réuni à la principauté de Lucques, formera un duché grand-fief de l'empire.

Les états de Parme et de Plaisance formeront trois duchés grands-fiefs de l'empire.

Joseph Bonaparte est déclaré roi de Naples et de Sicile. Napoléon annonce que la dynastie qui occupe ce trône a cessé de régner, parce que son existence est incompatible avec l'honneur de la couronne impériale de France et avec le repos de l'Europe. Six duchés grands-fiefs de l'empire sont institués dans le royaume des Deux-Siciles.

Les duchés de Clèves et de Berg sont transférés, en toute souveraineté, au maréchal Murat, qui sera qualifié de grand-duc de Berg.

La principauté de Guastalla est donnée, en toute propriété et souveraineté, à une sœur de l'empereur, veuve du général Leclerc, épouse d'un prince Borghèse.

Par des actes semblables de pleine puissance, Napoléon érigera deux trônes pour ses frères Louis et Jérôme (Voyez 5 juin 1806, 18 août 1807). A peine son

front est ceint du diadème ; que, se jouant du bonheur de la France comme de l'opinion de l'Europe ; que, dédaignant cette magnanimité dont une politique bien entendue saurait revêtir les apparences, si la modération ne l'inspirait pas ; que, méconnaissant les avantages qui sont dans la justice, source de la vraie grandeur, il distribue des couronnes ou de brillants apanages aux individus de sa nombreuse famille. Louis XIV n'avait à donner que des duchés-pairies, le cordon de ses ordres, des surtouts bleus galonnés d'argent, et de petites entrées de faveur.

Il est impossible de se jouer avec plus d'audace des principes de liberté et d'égalité rappelés avec tant d'emphase dans les proclamations et dans les actes de l'avénement au consulat et de l'avénement à l'empire. On n'a jamais insulté une grande nation, on ne s'est jamais moqué de la constitution qu'on lui a imposée, comme le fait Bonaparte au bout de quelques mois de règne. A peine a-t-il usurpé le diadème, qu'il replace cette nation dans l'esclavage, la charge des chaînes de la féodalité, et travaille à reconstituer, au profit de son despotisme, les grands-fiefs, et les grands-vassaux du moyen âge : tout pour la tyrannie de sa famille, rien pour la liberté de la nation! Il détruira, pièce à pièce, les libertés publiques, jusqu'au jour où il sera précipité du trône dans les fers.

1[r] AVRIL. — Le gouvernement prussien, dans une proclamation relative à l'annexation du Hanovre (V. 15 décembre 1805, 8 mars 1806), expose « que, ce pays appartenant à la France par droit de conquête, sa légitime possession est transmise à la Prusse, en équivalent de la cession de trois de ses provinces

à la France. » Ainsi, le même cabinet qui négociait et s'alliait à Londres, pendant la campagne précédente, établit aujourd'hui que, la France venant d'envahir cet électorat, et l'offrant à la Prusse en indemnité, il est tout simple que, puisqu'il convient à celle-ci, elle en dépouille la puissance la moins forte du continent, attendu, d'ailleurs, que le cabinet de Berlin doit éviter le ressentiment du cabinet des Tuileries. Vit-on jamais proclamer des principes plus subversifs de toute légitimité, et les proclamer avec tant d'impudeur? Où est ici le droit des gens, le droit public? où est la justice, la morale? Les mêmes cabinets qui appellent Bonaparte usurpateur le reconnaissent légitime souverain de la France, lorsqu'ils peuvent profiter de ses crimes politiques, lorsque ses spoliations conviennent à leurs intérêts et arrangent leur politique! Et ces cabinets voudront que leurs sujets croient à leur modération, à leur respect pour les droits sacrés des trônes, à leur amour pour la justice!

21. — Dans un combat de mer livré près le cap de Bonne-Espérance, la frégate *la Canonnière*, commandée par le capitaine de vaisseau Bourayne, se défend toute la journée contre un vaisseau anglais de soixante-quatorze, escortant douze bâtiments armés de la compagnie des Indes orientales. Quoiqu'elle ait éprouvé de fortes avaries dans sa mâture et son gréement, elle parvient à se faire abandonner. Les avaries considérables que fait éprouver la frégate française au vaisseau anglais obligent ce dernier à se réfugier parmi les vaisseaux de son convoi, pour éviter l'abordage, que l'équipage français demande à grands cris. La frégate *la Canonnière* avait été prise aux Anglais, sous le

nom de *la Minerve*, dans l'automne de 1805, près le port de Cherbourg.

9 MAI. — L'ensemble du *Code de procédure civile* est promulgué, et sera mis en usage le 1er janvier 1807.

14-15. — Le nègre Dessalines, maître d'une partie de l'île Saint-Domingue (8 mai 1805), fait massacrer tous les blancs restés au Cap-Français (V. 18 avril 1804).

16. — L'Angleterre déclare en état de blocus tous les ports du continent, depuis Brest jusqu'à l'Elbe, avec exclusion des bâtiments neutres chargés de marchandises appartenant à ses ennemis.

5 JUIN. — Louis Bonaparte, jeune homme d'un caractère doux, inconnu jusque alors, et dépourvu de talents, frère de l'empereur Napoléon, est déclaré roi de Hollande, conformément à un traité conclu le 25 mai avec le gouvernement de la république batave (V. 1er juillet 1810). Depuis l'installation de Napoléon, les intérêts généraux éprouvent, en Europe, des altérations sans exemple. Le renversement et la création des états ne semblent plus que des jeux ordinaires de la fortune, dont les peuples restent spectateurs immobiles, quoiqu'il leur en coûte d'énormes impôts.

5. — La principauté de Ponte-Corvo est conférée au maréchal Bernadotte, aux mêmes titres et conditions que les principautés déjà érigées en grands-fiefs (V. 30 mars).

5. — Un décret impérial porte : « Napoléon, etc., « voulant donner à notre grand-chambellan et minis-« tre des relations extérieures Talleyrand un témoi-« gnage de notre bienveillance pour les services qu'il

« a rendus à notre couronne........., nous lui transfé-
« rons la principauté de Bénévent, avec le titre de
« prince et duc, pour la posséder comme fief immé-
« diat de notre couronne..... Il prêtera, en nos mains,
« le serment de nous servir en bon et loyal sujet. »
Les esprits que flatteraient les rapprochements historiques peuvent mettre à côté de ce certificat donné au grand-chambellan par le chef du grand empire le certificat délivré par la convention au citoyen Talleyrand (V. 4 septembre 1795).

6 JUILLET. — Au combat de Maïda (près du golfe de Sainte-Euphémie, Calabre), entre les Français, sous les ordres du général Reynier, et les Anglais, ceux-là perdent quatre mille hommes, les Anglais cinq cents seulement. Cette défaite donne le signal à l'insurrection générale qu'ont préparée les agents du roi Ferdinand.

12. — Un traité de la confédération des états du Rhin est signé entre l'empereur Napoléon et plusieurs princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne. Ces princes se séparent, à perpétuité, du territoire de l'empire germanique, et s'unissent entre eux et avec la France par un lien particulier. L'empereur des Français est protecteur de la confédération. Le contingent à fournir par chacun des alliés est déterminé. Ce traité reconnaît et sanctionne un grand nombre de sécularisations et annexations de territoire en leur faveur (V. 1er août).

La politique des trois grandes puissances orientales du continent, si décidément spoliatrice depuis les démembrements de la Pologne, devait amener les états de second et troisième ordres à se réunir autour du pro-

tecteur qui leur paraîtrait le moins avide. La France mérite encore d'être préférée, jusqu'à ce que l'envahissement du Portugal et de l'Espagne détruise cette opinion favorable. Mais Napoléon veut faire de la confédération du Rhin le centre et le pivot de sa puissance future. En signant le traité de Presbourg, le 26 décembre précédent, il paraît avoir conçu le dessein d'un empire universel, à l'imitation des Romains ou de Charles-Quint. Il l'annonce au monde, en proclamant ce qu'il appelle le nouveau système fédéral de l'empire français. On va le voir prétendre successivement à la suzeraineté sur tous les états du continent jusqu'au Dniéper, ancienne limite de la Pologne; il voudra rejeter la Russie dans l'Orient, et reléguer l'Espagne et le Portugal dans le nouveau monde; il fera de la Prusse une puissance du troisième ordre, et il se tient assuré que la victoire lui donnera de riches lambeaux des provinces autrichiennes, dont la masse sera réduite à ce qu'elle était avant Maximilien 1er. Telle est la vaste domination à laquelle aspire le guerrier qui, loin de se contenter d'être le moderne Charlemagne, plein d'une confiance sans bornes dans la fortune qu'il dit avoir à jamais enchaînée par des liens d'acier à son génie incommensurable, ne doute pas qu'avant d'épuiser ce nombre d'années qu'il s'est lui-même comptées, une expédition en Asie, à travers le Bosphore de Thrace, ne porte le coup mortel à cette Angleterre encore invulnérable. Et, ce qui n'est pas moins extraordinaire que des desseins aussi gigantesques, c'est que Bonaparte les eût vraisemblablement exécutés et amenés à fin, sans la folle et presque incompréhensible expédition de Moscou, entreprise non seulement contre toutes les règles de l'art militaire, mais encore contre le sens commun! La confédération du Rhin, c'est-à-dire la refonte des divers états et prin-

cipautés d'Allemagne, sera une mine d'or pour certains fonctionnaires de Napoléon : il vendront aux petits princes la conservation de leur existence territoriale, ils agrandiront ou diminueront leur petit territoire, selon que ces princes paieront ou ne paieront pas le prix qui leur sera demandé sous peine de vie ou de mort ; et il est tel fonctionnaire du grand empire qui aura retiré une somme de dix-huit millions de francs pour vente de sujets et cession de territoire aux membres du corps germanique refondu en états de la confédération du Rhin ! ! !

On vit rarement plus de corruption et d'avidité. Les pots-de-vin, les présents diplomatiques, se traitaient comme des affaires de bourse : tel fonctionnaire public exigeait qu'un petit prince d'Allemagne lui achetât, à un prix exorbitant, deux cent mille bouteilles de vin de Champagne (qui lui appartenaient, disait-il), faute de quoi sa principauté serait fondue et donnée à un autre prince ; tel autre fonctionnaire exigeait des cinq cent, des huit cent mille francs, en traites acceptées par les premières maisons de banque. On peut dire, à la lettre, que la souveraineté et même l'existence territoriale des petits princes étaient à l'encan. Le duc de Mecklembourg fut taxé, par un grand fonctionnaire, à cent vingt mille frédérics d'or ; il en paya quarante mille, et souscrivit deux obligations de pareille somme pour les quatre-vingt mille frédérics restants. Le duc, après mûre réflexion, croyant inutile le sacrifice qu'il avait fait, se refusa à payer les deux obligations, et réclama l'intervention de l'empereur Alexandre, qui donna connaissance de cette extorsion diplomatique à Napoléon, après avoir obtenu de ce dernier la promesse qu'il ne sévirait pas contre le coupable. Le duc de Mecklembourg fut affranchi du paiement de ses obli-

gations. Un grand fonctionnaire traita de la conservation et de l'indépendance de la ville libre de Hambourg avec trois délégués de ce petit état qui vinrent à Paris et comptèrent une somme de plusieurs millions de marcs. Lorsque Napoléon eut réuni Hambourg à l'empire français, les premiers magistrats de cette ville réclamèrent l'indépendance et l'existence politique de leur ville, en vertu de la somme qu'ils avaient payée pour s'en assurer la possession. Instruit du fait et de la réclamation, Napoléon, qui maintenant est à lui seul l'état et le gouvernement de Hambourg, se met au lieu et place des réclamants, mande le grand fonctionnaire, et lui dit : « J'ai droit et « qualité pour réclamer la somme payée en vertu « d'une convention concussionnaire dont les effets sont « annulés ; restituez à mon trésor. » Le grand fonctionnaire regorge les millions, et Napoléon rit, comme tout le monde, de cet acte de justice. Les concussions et les extorxions, soit diplomatiques, soit militaires, se développeront, sous le régime impérial, avec une impudeur et une avidité prodigieuses, et d'immenses fortunes particulières s'élèveront aux dépens des pays que ravageront les décrets, les chancelleries et les armes de Napoléon.

18. — Gaëte, forte place, capitule après un long siége très meurtrier, conduit par le maréchal Masséna. Sa reddition consolide la domination de Joseph, que menaçait dangereusement l'insurrection des Calabres depuis la défaite de Maïda, le 6.

20. — Des préliminaires de paix entre la France et la Russie sont signés à Paris. Cette dernière puissance adhère à la cession de la Sicile en faveur du roi Joseph

de Naples, moyennant une indemnité pour le roi Ferdinand, cotitulaire des Deux-Siciles. Le cabinet de Pétersbourg, humilié des échecs de sa politique et de ses armes pendant la campagne dernière, espère conduire dans l'ombre ses préparatifs hostiles, en abusant Napoléon, qui a commis la faute de ne pas enchaîner Alexandre sur le champ de bataille d'Austerlitz (Voy. 15 août).

1er AOUT. — Notification est faite à la diète de Ratisbonne du traité du 12 juillet. Quatorze princes allemands déclarent leur séparation du corps germanique et leur nouvelle confédération sous le protectorat de l'empereur Napoléon. Les intérêts communs des états confédérés seront traités dans une diète qui siégera à Francfort-sur-le-Mein. Cette diète sera divisée en deux colléges. Dans le collége des rois siégeront les représentants de l'électeur de Bavière et du duc de Wirtemberg, qui l'un et l'autre ont pris le titre de roi; des grands-ducs de Bade, de Berg, de Darmstadt et du prince primat. Dans le collége des princes sont huit petits princes portant des titres inférieurs. Les contingents sont fixés, savoir : pour la France, deux cent mille hommes; la Bavière, trente mille hommes; le Wirtemberg, douze mille hommes; Bade, huit mille hommes, etc.; en tout, deux cent soixante-trois mille hommes.

Dans les six années suivantes, la confédération du Rhin s'augmentera de tous les souverains allemands, anciens ou nouveaux, à l'exception de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse, des ducs de Brunswick, d'Oldenbourg, du roi de Suède en sa qualité de duc de Poméranie, et du roi de Danemarck comme duc de Holstein.

Cet acte fédératif, d'où devraient résulter de grands

avantages pour la France, ne sera jamais exécuté par Napoléon que sous le rapport des levées d'hommes et sous celui des cotisations. Il ne servira qu'à resserrer le joug imposé aux Allemands.

6. — François II renonce expressément au titre, à la dignité, aux prérogatives et aux droits d'empereur électif d'Allemagne; il légitime la suppression de la constitution germanique et se proclame empereur héréditaire d'Autriche, sous le nom de François I[er] (Voy. 11 août 1804). Ainsi finit l'empire germanique, appelé, dans le style diplomatique, le saint empire romain, mille six ans après que Charlemagne eut été couronné par le pape Léon III.

15. — Le cabinet de Pétersbourg refuse de ratifier les stipulations convenues avec la France le 20 juillet, d'après le motif que son envoyé s'est écarté des instructions. Plus tard il deviendra manifeste à tout le monde que les négociations ont, de part et d'autre, été suivies avec une égale duplicité, avec la même perfidie. Les desseins ambitieux de Napoléon contre le nord de l'Europe se sont assez évidemment montrés pour que sa fausseté n'ait pas besoin d'être prouvée. La politique russe, tout aussi envahissante, tout aussi orgueilleuse, tout aussi perfide, voulant se relever de l'humiliation d'Austerlitz et rétablir sa prépondérance en Occident, a recours aux ruses diplomatiques qui, de tout temps, lui furent familières. Pétersbourg dépêche un émissaire des plus déliés, qui réussit fort bien à se donner l'air d'être surpris et donne à la Russie le temps de disposer ses armements. Il serait d'ailleurs trop invraisemblable que le négociateur russe eût été joué par le négociateur français, le général Clarke, esprit des plus obtus, et qui, n'exerçant auprès de Napoléon que les fonctions d'un commis, ne

se sera signalé, jusqu'en 1814, que par une entière condescendance à ses ordres.

3 SEPTEMBRE. — Charles Fox meurt à l'âge de cinquante-huit ans. Célèbre orateur de la chambre basse du parlement d'Angleterre, rival de Pitt, il envisageait la révolution française sous un autre jour, et condamnait en tout point la guerre qu'elle fit éclore. Convaincu, ainsi que Pitt et Burke, de la prodigieuse influence qu'exercerait ce phénomène, il pensait que, pour en affaiblir les ravages, on devait laisser un passage à sa violence (V. 24 janvier 1793). Un jour qu'on pérorait au parlement sur le mauvais état des finances du directoire, et qu'on établissait des calculs en preuve de l'impossibilité où il se trouverait bientôt de soutenir la lutte contre les anciennes monarchies : « Comptez-« vous pour rien, s'écria Fox, la faculté qu'a la France « de faire banqueroute ? » Son adversaire disait toujours que la force de la république tenait aux finances; Fox ne mettait aucune confiance dans cette prédiction, qu'il traitait de fiction et de chimère; ce roman de chaque hiver, démenti chaque année depuis 1793, ne lui paraissait bon qu'à consacrer le système d'une guerre sans fin. Il se réjouit de la destruction du despotisme en France, proclamant la révolution un des plus glorieux événements de l'histoire; mais il marqua son indignation contre les excès qui la souillèrent, et ne cessa de la manifester depuis le mois d'octobre 1789. Ces sentiments de Fox, tous les honnêtes gens, toutes les personnes éclairées et de bonne foi, les partagent. Il n'y a que les incurables sectateurs des anciens régimes qui les repoussent.

Fox déployait moins de talent oratoire, avait moins de méthode que Pitt : son argument était parfois

moins clairement exprimé; son débit moins facile, s'il n'était pas fortement ému; ses paroles avaient quelque chose de moins fluide ou de moins tempéré; son éloquence jaillissait de la source la plus abondante, d'une âme passionnée. Sa dialectique était vigoureuse, inévitable, parce que son esprit, doué d'une grande force, avait cette rectitude qui vient d'une profonde et continuelle réflexion. Jamais on n'aperçoit dans ses discours ni cette abondance verbeuse, ni ces réticences qui, de temps en temps, déguisent la déception parlementaire dont Pitt possède l'art à un très haut degré. Si l'âme de Fox donne une vive chaleur à ses accents, sont goût épuré, ses vastes connaissances, leur impriment un charme que ne pourraient donner la sécheresse d'âme, la froide ironie, la politique étudiée du ministre qu'il attaque avec une véhémence qu'exaltent les plus nobles passions; l'ardeur du bien public, l'amour de l'humanité, l'enthousiasme de la liberté. Un voyageur français (Baert, de l'assemblée législative) compare les discours de Pitt à des flocons de neige, les discours de Fox à des rayons d'un soleil brûlant. En Angleterre, les critiques tombent d'accord que, s'il n'y eut aucun orateur plus cicéronien que Pitt, il n'en exista pas de plus démosthénique que Fox. Aussi Fox se vit-il surnommé l'homme du peuple. Se constituant le défenseur et le gardien incorruptible des droits de ses concitoyens, il était, les trois royaumes le savaient, le plus ferme rempart des trois royaumes contre les assauts déclarés ou les sapes obscures du pouvoir arbitraire. La preuve de son noble civisme se tire précisément de ce qu'ayant des mœurs relâchées et des habitudes vicieuses, de ce qu'étant, non perdu de dettes, mais quelquefois gêné, il ne donna jamais prise à la

corruption ministérielle; jamais il ne vendit ses opinions dans ce pays où l'argent est l'idole la plus encensée, dans cette terre classique de la cupidité. Quel plus bel éloge! Peut-être, aux yeux de leurs compatriotes, la réputation de Fox doit-elle grandir de jour en jour, et la renommée de Pitt s'abaisser à mesure qu'elle se prolongera dans la postérité. En examinant les systèmes de l'un et de l'autre, les Français verront que la France, et par conséquent l'Europe, n'auraient pas subi d'aussi cruels désastres, si les rênes du cabinet anglais eussent passé dans les mains de Fox, dont les pressentiments et les prédictions ont été si pleinement justifiés par les événements.

Fox, ministre depuis la mort de Pitt (V. 23 janvier), s'est empressé d'ouvrir avec le gouvernement français des négociations qui se termineront sans résultat (V. 11 octobre).

18. — Une assemblée de députés israélites est réunie à Paris le 26 juillet, à l'effet d'indiquer au gouvernement les moyens de rendre leurs coreligionnaires susceptibles de participation aux droits civils et politiques, en modifiant celles de leurs habitudes et de leurs doctrines qui les retiennent isolés de leurs concitoyens. Dans la vue de donner aux opinions qu'elle adopte à cet égard la plus grande autorité possible, l'assemblée est d'avis qu'elles soient présentées dans un grand sanhédrin qui, les convertissant en décisions doctrinales, rendrait à l'universalité des juifs l'important service de fixer leur croyance sur des matières dans lesquelles ils n'ont pu s'accorder avec les lois d'aucun état de la chrétienté. En conséquence, une proclamation adressée à toutes les synagogues de l'empire français, du royaume d'Italie et de l'Europe, leur

annoncera l'ouverture à Paris du grand sanhédrin (V. 9 mars 1807).

5 OCTOBRE. — Le prince de la Paix, ministre tout puissant de Charles IV, roi d'Espagne, politique inepte autant qu'arrogant favori, fait une proclamation. L'impatience d'échapper à l'ascendant de la France, dans une conjoncture qu'il croit favorable, lui dicte cette proclamation, dans laquelle il parle de dangers et de gloire, d'ennemis qu'il ne nomme pas, de perfidies qu'il ne fait pas connaître, dans laquelle il appelle sa nation aux armes. Napoléon feint de croire que cette provocation n'est pas dirigée contre lui de la part d'un allié si timidement soumis jusqu'à ce jour; mais il jure dès cet instant la perte de cette monarchie, charmé qu'on lui fournisse le prétexte de ravir à la famille des Bourbons la couronne d'Espagne, comme il lui a enlevé celle de Naples. Le cabinet de Madrid doit apprendre, d'une manière terrible, qu'en politique, donner de l'inquiétude sur ses intentions ou prendre ouvertement les armes, c'est se déclarer également ennemi.

6. — La quatrième coalition continentale se forme. Napoléon arrive à Bamberg, où s'établit son quartier général. Il se porte contre le roi de Prusse, qui, vivement alarmé des mouvements subits des troupes françaises stationnées en Allemagne, a mis les siennes sur pied avec une extrême promptitude, ayant d'abord assuré son alliance avec l'Angleterre, la Russie, la Suède. Quoique depuis neuf ans le cabinet de Berlin persévérât dans sa neutralité à l'égard de la France, la nécessité de maintenir l'intégrité d'un royaume formé de démembrements tout récemment incorporés

rendait sa vigilance soupçonneuse, inquiète. La monarchie prussienne n'était pas assez solidement établie pour ne pas craindre de se trouver mêlée aux grands débats de l'Europe, dans lesquels elle n'intervenait pas. L'ascendant de la France en Allemagne devenait, depuis la paix de Lunéville (9 février 1801), l'objet des appréhensions de Frédéric-Guillaume III. Les rapides progrès de cette puissance essentiellement militaire, conquérante et toujours heureuse, accroissent de jour en jour les alarmes de ce roi, qui se jette dans les bras de la Russie (V. 1er octobre, 3 novembre 1805). Mais, à la vue des prodigieux succès du vainqueur d'Ulm et d'Austerlitz, le traité est enfoui, les préparatifs hostiles sont suspendus, et le Prussien Haugwitz est envoyé vers Napoléon (V. 4 décembre 1805) pour l'assurer que la neutralité ne sera jamais enfreinte. Napoléon feint de croire à la sincérité de ces protestations, et remet sa vengeance à d'autres temps. Dès que les dispositions du traité de Presbourg (V. 26 décembre 1805) ont reçu leur exécution, la confédération du Rhin prend naissance (V. 12 juillet 1806). La Prusse, de plus en plus alarmée, essaie d'établir une contre-confédération au nord de l'Allemagne. On le lui défend; et, en même temps, les journaux et les pamphlets français irritent par d'éclatantes invectives cette nation prussienne, prodigieusement vaine de quelques rayons d'une gloire toute nouvelle. On va jusqu'à prodiguer l'outrage à la belle reine du Nord. Alors, et non avant, dès qu'il s'agit d'être ou de ne pas être, des sentiments généreux pénètrent dans la diplomatie brandebourgeoise; tous les esprits s'enflamment, tous les Prussiens demandent des armes. Le roi cède au vœu général, et prépare de prochaines hostilités, tandis qu'à l'exemple de la Russie (V. 20 juillet, 25 août)

il cherche à prolonger l'incertitude du cabinet des Tuileries par des négociations directes!

Mais c'est à ce point même que Napoléon a voulu conduire la Prusse. Il saisit en outre, dans cette circonstance, l'occasion de rompre les négociations qu'il a commencées avec l'Angleterre. L'espoir des nations échoue de nouveau contre l'ambition d'un seul homme; et les Français, inhabiles à soulever le bandeau jeté sur leurs yeux, courent à de nouveaux dangers, ou plutôt à de nouvelles victoires.

L'armée se compose de sept corps, aux ordres des maréchaux Bernadotte, Lannes, Davoust, Ney, Soult, Augereau, Lefebvre, commandant les troupes alliées cantonnées en Bavière, et de la grande réserve de cavalerie, commandée par le maréchal Murat. Toute cette armée est déjà dans le cœur de l'Allemagne; ses avant-postes ne se trouvent séparés des Prussiens que par le Mein et la Rednitz.

Un huitième corps, qui aura pour chef le maréchal Mortier, est en formation sur la lisière de la Westphalie.

L'armée prussienne se compose de deux cent trente mille hommes de belles troupes, bien disciplinées et équipées, d'une cavalerie réputée la meilleure de l'Europe; et d'une artillerie nombreuse et bien servie.

9. — Le cabinet prussien publie un manifeste daté du quartier-général d'Erfurth. Cette pièce, qui développe une série d'allégations exactes sur les empiètements du maître de la France, « lequel est parvenu à « ce degré d'ambition que rien ne peut satisfaire, et « qui marche sans cesse d'usurpation en usurpation, » cette pièce découvre en même tems le dépit qu'éprouve ce cabinet d'être dupe, à la fois, de sa propre du-

plicité, de sa propre faiblesse, de sa propre cupidité et de sa propre ineptie. Il va l'être encore de sa témérité et de sa précipitation à provoquer les hostilités, et à se présenter seul et sans soutien dans la lice des combats, pour venger (dit-il) l'Europe et délivrer l'Allemagne ! L'Autriche abattue, la Russie humiliée, ce cabinet a voulu dicter des lois au vainqueur de l'une et de l'autre puissance, en exigeant de lui l'évacuation immédiate du territoire germanique ! ! Chose étrange ! la Prusse se trouve en état de guerre, à la fois, contre la France et l'Angleterre (Voyez 1er et 20 avril).

Ce manifeste n'énonce pas le principal motif de la rupture. Il serait pénible d'avouer que, dans les négociations actuellement pendantes entre les cabinets de Londres et de Paris (Voyez le 11), Napoléon, dédaignant l'agrément de Frédéric Guillaume, admettait comme une des bases de la paix la remise du Hanovre au roi d'Angleterre, remise qui laisserait la Prusse sans compensation pour les territoires de Clèves et d'Anspach, que la frayeur lui fit céder (Voyez 15 décembre 1805). La Prusse éprouve une grande irritation de se voir repoussée de cet électorat, l'objet le plus cher de sa convoitise, et dont l'amorce fut assez décevante pour la détourner de prendre part à la troisième coalition. Outrée comme une courtisane à qui l'on ravirait le prix de ses complaisances, la Prusse ne garde plus de ménagement, elle court aux armes, et commence la quatrième coalition.

Le traité d'échange a non seulement scellé le déshonneur de son gouvernement, mais encore il en a grièvement compromis le sort en l'isolant de tous ses alliés naturels. N'importe, le gouvernement prussien est si plein de confiance dans une armée qui conserve

plus de réputation que de force réelle et de vertu morale, qu'il se croit en état de lutter seul contre de fortes armées si bien commandées, et qu'enorgueillissent de continuels triomphes depuis quatorze années. Brouillé avec l'Angleterre et la Suède, ayant, par son inaction, privé l'Autriche d'une puissante coopération, il refuse même de grands secours offerts par Alexandre, et se borne à demander l'appui de deux ou trois divisions russes. Mais ce qui déterminera plus particulièrement sa perte, c'est le plan de campagne qu'il adopte.

9. — Les premières hostilités entre la France et la Prusse ont lieu à Schleitz (village-capitale de l'infiniment petite principauté de Reuss, entre l'électorat et les duchés de Saxe). Le maréchal Bernadotte obtient un avantage remarquable; le général Maison s'y distingue.

10. — Le lendemain, à Saalfeld (huit lieues sud d'Erfurth), la division du général Suchet, appartenant au corps du maréchal Lannes, livre combat au prince Louis de Prusse, commandant l'avant-garde du corps de Hohenlohe. Le prince perd la vie. L'infanterie prussienne est culbutée, et laisse trente canons avec mille prisonniers.

11. — Les négociations pour la paix avec l'Angleterre, qui commencèrent au mois de mars, sont rompues. Lord Lauderdale, chargé de les suivre à Paris, quitte la France.

En arrivant au ministère, Fox désirait pacifier l'Europe : ses idées sur ce point n'avaient point changé depuis 1793. Dès cette époque, il annonça les calamités que répandrait sur le continent et sur l'Angleterre le système hostile des grandes puissances. Son esprit voyait très loin : au lieu de s'enfoncer dans les détours d'une politique exclusive, il suivait en véritable

homme d'état ces routes directes et spacieuses que lui frayait l'étude des temps passés, ainsi que l'observation de la scène morale et politique du siècle présent. Il ne cessait de signaler le danger de mettre la France dans le cas de se constituer république militaire; il faisait voir l'invraisemblance de conquérir par des armées séparées une contrée aussi vaste, aussi forte, aussi peuplée; l'extrême difficulté de soumettre une nation aussi brave, agissant en masse, dans une même intention et sur un même plan, contre des puissances unies par des liens aussi fragiles que mal tissus. De même, en 1795, Dumouriez démontrait que la cause de la royauté aurait été plus efficacement soutenue en France par un prince quelconque ouvrant seul la lice des combats que par la coalition entière. Les Français, n'étant pas pressés de toutes parts, étant au contraire laissés à eux-mêmes et absorbés par leurs querelles intestines, se seraient divisés : ils cessaient dès lors d'épouvanter l'Europe. L'indépendance nationale n'étant pas menacée et violemment insultée, ils n'eussent pas été obligés, par honneur et pour leur conservation collective, de suivre la même direction et de se réunir dans un sentiment évidemment patriotique. Se repliant sur eux-mêmes, ils auraient bien plus tôt démêlé les fausses théories, réprouvé les actes des anarchistes et renversé leur domination. Mais quelques publicistes de l'autre côté du détroit appréhendaient que des idées d'innovation et de haute réforme qui, dès 1786, s'étaient répandues en Angleterre et en Irlande, ne se fortifiassent par les communications avec la France; la haute aristocratie voyait son intérêt à soutenir Pitt dans le projet d'isoler les trois royaumes de la nouvelle république et de donner à l'esprit national une impulsion hostile. Cependant, les déchirements de la Fran-

ce, dès le jour où s'opéra le renversement du pouvoir royal, avaient montré l'inutilité des violentes mesures de précaution adoptées par le cabinet de Saint-James. L'issue des deux premières coalitions dessilla les yeux des partisans de la guerre, et Pitt, voyant ses desseins confondus, sortit des affaires. Il n'y serait pas rentré si Bonaparte, consul, animé de sentiments de justice, de véritable honneur et d'humanité, n'avait avancé que des prétentions mesurées, et n'avait jeté le voile qui cachait encore son ambition (V. 13-20 mai 1803). Les Anglais devaient, afin de se sauver eux-mêmes, combattre sa violente et perfide politique. Mais la troisième coalition élève encore celui qu'elle projetait d'abaisser. Pitt meurt, dévoré de regrets (Voyez 13 janvier); Fox devient ministre et se rapproche de la France. Toujours guidé par sa philanthropie, et convaincu des précieux avantages qu'auraient recueillis et sa patrie, et la chrétienté, de ses plans en 1793, il se fait illusion sur leur opportunité en 1806. Comment, en effet, les adapter avec succès à cette seconde époque? Le maître de la France n'a-t-il pas manifesté cette passion de s'agrandir, qui va s'irritant à chaque succès? Sans doute, la première coalition fut inconsidérée et pernicieuse; mais, à ce jour, les intérêts de l'humanité réclament une opposition énergique et constante aux desseins du perturbateur de l'Europe. Fox, d'un naturel admirable pour la franchise et la sincérité, jugea d'abord trop favorablement les vues de Bonaparte; il ne fut pas long-temps sans se désabuser; et s'il continua d'inutiles négociations, c'était afin de rejeter tous les torts sur le cabinet des Tuileries. La mort frappe ce ministre au moment où il se dispose à rompre (13 septembre). Le vœu de l'Europe vient échouer une seconde fois contre la volonté du consul.

14. — Napoléon, vainqueur, a consacré sous le nom d'Iéna une journée extraordinaire que les vaincus ont appelée d'Auerstaedt, parce que le roi de Prusse avait son quartier-général dans ce village.

A proprement parler, cette bataille est une bataille double. Deux armées françaises, éloignées de six lieues et sans contact, aux prises avec deux armées prussiennes également isolées, constituent deux batailles séparées, quoique leur résultat se confonde. Sur le terrain même d'Iéna, où Napoléon dirige les mouvements, se place le maréchal Lannes; dont le corps, lié à la garde impériale, mise sous la conduite du maréchal Lefebvre, fait le centre. Le maréchal Soult arrive au commencement de l'action; il forme la droite, à laquelle vient se joindre le maréchal Ney. La gauche est formée par le maréchal Augereau. Toutes ces troupes offrent à peu près quatre-vingt-cinq mille hommes, et se trouvent opposées aux corps réunis du prince de Hohenlohe, des généraux Tauenzien et Ruschel, qui comptent environ soixante-cinq mille hommes.

L'intervalle entre Iéna et Naumburg est occupé par le maréchal Bernadotte, observant la Saale vers Doernburg, par où il a l'ordre de déboucher, afin de couper les masses ennemies de leurs réserves, et de tomber sur leurs derrières, si elles se portent en force sur Naumburg ou sur Iéna; sur les bords de Saale est aussi la cavalerie du maréchal Murat.

Le maréchal Davoust est posté entre Naumburg et Doernburg, à la droite de la Saale, gardant les défilés de Koësen. Son corps, composé de trois belles divisions d'infanterie, mais très faible en cavalerie, a moins de trente mille combattants. Il se trouve en présence d'une armée forte de plus du double, et dont un

cinquième est l'élite de la cavalerie ennemie. Le roi de Prusse est sur ce point, ainsi que le duc de Brunswick, généralissime, le même qui acquit un peu de gloire dans la guerre de sept ans, et qui, en 1792, ne se distingua que par son manifeste (V. 25 juillet 1792). Là sont aussi les maréchaux Moellendorff et Kalkreuth, déjà célèbres, et le général Blucher, encore obscur.

Napoléon avait eu de fausses notions sur les mouvements de l'armée ennemie; le 6 octobre, il croyait encore avoir de bonnes raisons pour douter que l'armée prussienne se concentrât entre Erfurth et Naumburg; il dit même à un de ses principaux lieutenants : « Ce « n'est pas possible! Vous me direz aussi que les « Russes viennent ! » Le maréchal qui certifiait à Napoléon les deux faits ci-dessus répondit à la dernière observation de l'empereur : « Je ne vous dirai pas que « les Russes sont près d'ici, mais je puis vous assurer « qu'ils sont en marche, et que dans quinze jours « soixante mille seront rendus sur la Vistule. » L'empereur haussa les épaules, en disant : « Mais comment « pouvez-vous le savoir? » Le maréchal commandant le premier corps lui répond : « Je vous en ai déjà in- « struit d'Anspach : ce sont mes rapports secrets. » L'empereur, revenant alors comme d'une surprise, dit : « Ah! oui, je m'en souviens. » Il partit ce même jour pour Auma.

Si l'on peut reprocher à l'empereur quelques fautes dans les dispositions prises et les mouvements ordonnés avant la journée du 14, elles sont légères en comparaison des fautes militaires commises par les généraux prussiens, qui entraînèrent les plus grands désastres pour le roi de Prusse.

L'action d'Iéna est décidée par les charges de la cavalerie du maréchal Murat, qui met en déroute

complète la moitié de l'armée prussienne, et en poursuit les débris pendant cinq lieues et jusqu'à Weimar.

L'action d'Auerstaedt est plus long-temps disputée. Le maréchal Kalkreuth, le général Blucher, combattent avec vigueur sous les yeux de leur souverain. L'inébranlable fermeté du maréchal Davoust, appuyé sur les généraux Gudin, Friant, Morand, triomphe du nombre, et cette moitié de l'armée prussienne fuit aussi dans le plus grand désordre. C'est à Auerstaedt que s'est livré le grand combat, et pourtant Napoléon, ombrageux des succès de ses lieutenants, et jaloux de se réserver toute la gloire de cette bataille, ne mentionnera dans ses bulletins l'affaire principale, à laquelle il ne se trouvait pas, que comme un accessoire digne seulement de remarque. Plus tard, il récompensera le maréchal Davoust et son corps d'armée, mais fastueusement, avec ostentation, en Louis XIV, en souverain qui affecte la magnanimité dans la distribution de ses faveurs, parce qu'il rapporte à sa personne tous les services rendus à l'état.

Cette journée, qui commence une longue suite de triomphes, coûte aux troupes battues, en tués, blessés ou prisonniers, plus de quarante-cinq mille hommes, y compris les auxiliaires saxons; elles y perdent deux cent soixante canons et d'immenses magasins de subsistances; vingt-six généraux prussiens sont faits prisonniers; le duc de Brunswick est grièvement blessé, ainsi que le maréchal Moellendorff, le lieutenant-général Schmettau, le prince Henri de Prusse et le lieutenant-général Ruschel; les trois premiers ne survivront que peu de jours à leurs blessures. L'armée française a moins de douze mille hommes hors de combat, soit à Iéna, soit à Auerstaedt; elle perd un général de brigade et neuf colonels.

Napoléon, à Sainte-Hélène, et le général Mathieu Dumas, dans ses Mémoires, reprocheront également au maréchal Bernadotte de n'avoir pas voulu soutenir Davoust. La vérité historique exige le développement suivant, qui est fondé sur la dépêche du maréchal Bernadotte (dépêche officielle), datée de Naumburg, le 13 octobre, à huit heures du soir; sur le témoignage et les aveux du grand-duc de Berg, et sur le refus fait, à sept heures et demie du même soir, par le maréchal Davoust, d'accepter la coopération et l'assistance du maréchal Bernadotte. Ce dernier, n'ayant point reçu ses instructions du major-général, ni même de nouvelles de l'empereur, se rend chez Davoust pour avoir connaissance des dispositions qui auraient pu lui être communiquées par le major-général. Davoust avait reçu l'ordre de se porter le lendemain matin sur Apolda, « où il trouverait dix-huit mille Prussiens « commandés par le duc de Brunswick. » L'empereur avait eu de mauvaises informations sur les mouvements de l'ennemi; aussi Davoust ne tarda pas à être convaincu, par les renseignements positifs que lui donna Bernadotte, qu'il aurait à combattre une grande partie de l'armée prussienne, et non pas les dix-huit mille Prussiens seulement annoncés par le major-général. Le maréchal Davoust était dans une grande inquiétude. « Tranquillisez-vous (lui dit le maréchal Bernadotte); « laissez-moi passer au milieu de votre camp : je vais « les attaquer, et vous me soutiendrez. » Davoust observa qu'étant posté à l'entrée du défilé de Koësen, il serait pénible pour lui de voir franchir ce défilé par un autre corps que le sien; il persista à garder son défilé et à marcher le premier. Cependant Davoust avait reçu du major-général une lettre dans laquelle il était dit : « ..... Si le prince de Ponte-Corvo (Ber-

« nadotte) était dans vos environs, et qu'il n'ait pas « encore reçu les ordres, vous pourriez marcher en- « semble. Mais l'empereur espère qu'il sera déjà en « marche, avec la cavalerie du grand-duc de Berg, sur « Doernburg et Camburg........ » Vers trois heures du matin, le 14, le prince de Ponte-Corvo, ne recevant aucune instruction, aucun officier du quartier-général, fit continuer le mouvement. Le canon se fit entendre entre cinq et six heures; la marche des troupes fut pressée. Arrivée à Doernburg, il trouva la cavalerie du grand-duc de Berg qui n'avait pas encore commencé son mouvement, et qui mit près de six heures pour franchir le défilé de la Saale et pour couronner les hauteurs. La division Rivaud et la cavalerie légère du premier corps montaient pêle-mêle afin d'arriver plus vite. Du moment qu'elles furent formées, elles se trouvaient sur les derrières des troupes prussiennes qui avaient attaqué le maréchal Davoust! Huit à dix mille chevaux, qui auraient décidé le succès de la journée contre Davoust, furent envoyés pour reconnaître les corps qui couronnaient les hauteurs, et dès cet instant cette partie de l'armée prussienne se mit en retraite sur Buttelstadt, Eisleben et Nordhausen. Bernadotte arriva sur les hauteurs d'Apolda avec sa cavalerie légère et la division Rivaud seulement, les généraux Belliard, Latour-Maubourg, Beaumont et Milhaud, ayant reçu dans l'intervalle l'ordre d'aller joindre avec leurs corps le grand-duc de Berg, qui se trouvait auprès de la personne de l'empereur!! Dans le rapport officiel du prince de Ponte-Corvo, daté d'Apolda le 14, à onze heures du soir, il est dit: « ...... Nous nous trouvions absolument sur les der- « rières de l'ennemi, et débordant toutes les troupes « que le maréchal Davoust avait à combattre, de ma-

« nière qu'il a été dégagé de très bonne heure par notre « mouvement....... » Le grand-duc de Berg a certifié la parfaite exactitude des mouvements du corps qu'il commandait et du corps du maréchal Bernadotte, tels qu'on vient de les énoncer.

Le maréchal Davoust ayant refusé de se concerter avec le maréchal Bernadotte pour attaquer les Prussiens, celui-ci suivit la direction qui lui avait été donnée par les premiers ordres du major-général, et fit une diversion qui fut très favorable et en quelque sorte décisive pour le succès de Davoust. Il effectua ce mouvement pour ainsi dire de lui-même, ne recevant point d'ordre du quartier-général, non plus que le grand-duc de Berg, qui se concerta avec le maréchal pour aller prendre position, après le défilé, sur les hauteurs, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut. Voilà des faits incontestables contre lesquels ne sauraient prévaloir les assertions de Napoléon, et encore moins celles du général Dumas.

Entre toutes les défaites qui ont eu lieu depuis 1792 jusqu'à la pacification définitive de 1815, la défaite d'Iéna est celle qui a laissé le moins d'honneur aux vaincus. La fuite y est aussi rapide et aussi générale qu'à Héliopolis (Voyez 20 mars 1800); et certes la présomption des pachas turcs n'a point surpassé celle des généraux prussiens, qui se sont présumés de grands capitaines après avoir cité Frédéric II, le seul héros de leur monarchie. Le duc de Brunswick, qui à soixante-douze ans vient se mesurer avec un guerrier dans toute sa force active, est pour nous ce que fut le vieux Pompée chez les Romains, un exemple frappant des illusions d'une ancienne renommée. La timidité des deux vieillards en présence de leurs jeunes adversaires a décidé les journées de Pharsale et d'Iéna. Brunswick,

battu en Champagne (Voyez 20 septembre 1792) par un guerrier à peu près de son âge, par Dumouriez, l'est aujourd'hui par un militaire qui ne compte que dix campagnes.

Au lieu d'adopter un système de guerre sage et méthodiquement combiné, le roi de Prusse, qu'entraîne son mauvais destin, qu'égare l'incapacité de ses tacticiens, a voulu confier le sort de ses états et sa couronne même au hasard d'une affaire générale contre des troupes si redoutables par leur impétueuse bravoure. L'exemple si récent de l'action d'Austerlitz (Voyez 2 décembre 1805) ne l'éclaire pas sur les risques d'une semblable précipitation; il entre en lice précisément lorsque toutes les chances de succès sont en faveur de son redoutable adversaire !.......... Mais Frédéric II, par son génie, ses talents militaires et sa sévère économie des revenus de l'état, avait élevé si haut le petit royaume de Prusse, que ses successeurs, vivant sur le crédit du grand homme sans posséder ses talents, après avoir dilapidé le trésor amassé sous son règne, ont voulu aller de pair avec les grandes puissances de l'Europe, et se sont crus assez forts pour fixer les destinées du continent. Malheureusement pour la Prusse, Frédéric II était descendu tout entier dans le tombeau. Roi, général et premier ministre, Frédéric avait laissé la monarchie tout-à-fait veuve. Après lui, le cabinet ne sut plus que nouer de misérables intrigues, vendre sa neutralité à la France, ou faire acheter à l'Angleterre des hostilités auxquelles il renonçait du moment où il entrevoyait ou un bénéfice d'argent ou le moindre agrandissement de territoire. Depuis vingt années le cabinet de Berlin avait adopté un système de conduite aussi déshonorant pour la majesté royale que préjudiciable aux véritables in-

térêts de la nation; et cependant, enorgueillis de la gloire militaire qu'avaient acquise les armes prussiennes depuis la guerre de 1744, les conseillers de Frédéric-Guillaume III se croyaient encore au temps où le grand roi exerçait en Europe une si grande influence politique. Ils ne voyaient pas que les temps et les hommes étaient changés; ils jouaient avec la révolution française, au point que le premier ministre Hardenberg disait le plus naïvement du monde : « La révolution « française est un feu de paille que nous éteindrons « quand nous voudrons. » Ce feu de paille va tout à l'heure consumer la monarchie prussienne, et, dans quelques mois, le second successeur de Frédéric II attendra en suppliant, dans l'antichambre de Napoléon, l'instant où ce monarque voudra bien lui permettre de paraître en sa présence ! ! !

16. — A Greussen (sept lieues nord-ouest de Weimar), le maréchal Soult atteint une colonne prussienne commandée par le maréchal Kalkreuth, qui escorte le roi de Prusse, fuyant en toute hâte du champ de bataille d'Auerstaedt (V. le 14). Le maréchal Soult la culbute, l'entame, et la poursuit vers Magdebourg.

Erfurt capitule. Quatorze mille Prussiens sont prisonniers de guerre : parmi eux se trouvent le maréchal Moellendorff, blessé à Iéna, le prince d'Orange (roi des Pays-Bas en 1814), et quatre généraux. Un parc de plus de cent pièces d'artillerie, des magasins immenses, complètent les résultats immédiats de la reddition de cette place, dont la situation offre un point d'appui très utile aux opérations de l'armée victorieuse.

A Saint-Domingue, le nègre Dessalines, proclamé empereur (V. 8 octobre 1804), devient chaque jour plus cruel. Les habitants et les troupes de la partie

du sud se soulèvent en apprenant qu'il a déterminé d'immoler à sa défiance des milliers d'individus, gens de couleur ou noirs. On l'attire dans un piége, auprès du Port-au-Prince, et on le met à mort. Christophe, autre nègre d'une égale férocité, le remplace sous le titre provisoire de chef suprême d'Haïti. Péthion est parmi les conspirateurs.

17. — A Halle (sur la Saale, dix lieues nord-ouest de Leipsick), le maréchal Bernadotte obtient de très grands avantages sur la réserve de l'armée prussienne, commandée par le prince Eugène de Wirtemberg. Il déploie dans cette campagne une activité, une bravoure et des talents d'un ordre supérieur. Nous avons entendu le maréchal Lefebvre (depuis duc de Dantzick) raconter les particularités suivantes : « Le lendemain de la bataille de Halle, le prince de Ponte-Corvo se rendit, à minuit, au quartier-général de Napoléon, à Merseburg, où l'empereur le combla d'éloges sur cette brillante affaire. J'instruisis le prince de Ponte-Corvo de la jalousie que ses succès avaient inspirée à tous les favoris. Ils sont humiliés, lui dis-je. Nous marchions avec soixante mille hommes * pour attaquer cette réserve, et tu l'as battue avec moins de quinze mille hommes. Tu as fait sept mille prisonniers, parmi lesquels deux généraux, et pris trente-six pièces de canon. Si tu n'avais pas réussi, on t'en saurait meilleur gré,

* Le bulletin de la bataille d'Iéna annonçait que l'empereur Napoléon allait marcher contre cette réserve avec soixante mille hommes et la garde. Napoléon fit courir après le courrier porteur du bulletin. On voulait effacer ces lignes ; mais le courrier avait déjà passé Mayence, et il n'y eut pas moyen de changer la rédaction. M. le maréchal Lefebvre nous a certifié ce fait.

« et cela parce que tu es un général du Rhin. » Napoléon visita le champ de bataille de Halle le 19. On vit l'empereur s'étonner de ce que le prince de Ponte-Corvo avait osé attaquer avec des forces extrêmement inférieures à celles de son ennemi une position aussi redoutable ; mais, revenant tout à coup de cette espèce d'admiration qu'il avait témoignée d'abord, il dit à ses courtisans, d'un ton sévère : « Je n'entreprendrais pas « de forcer une position semblable avec moins de « soixante mille hommes, si j'en avais vingt-cinq « ou trente mille devant moi. Quelque jour le Gascon « y sera pris. » Nous tenons cette anecdote du maréchal Lefebvre.

18. — Leipsick est occupé par le maréchal Davoust. On y saisit une immense quantité de draps et de marchandises anglaises.

Le général Blucher, entraîné dans une fuite accélérée avec quelques mille Prussiens du champ de bataille d'Auerstaedt (Voyez le 14) vers le Moyen-Elbe, coupé par la division de dragons du général Klein, à Weissensée, échappe au moyen de la fausse allégation d'un armistice. Blucher ne rougit pas de l'affirmer sur sa parole d'honneur. Des généraux russes ont montré et montreront la même déloyauté.

25. — La forteresse de Spandau (trois lieues de Berlin, quatre lieues de Postdam) est prise après une première sommation faite par le maréchal Lannes. On y trouve un grand nombre de bouches à feu et des approvisionnements très considérables en vivres et en munitions.

Berlin est occupé le même jour. La terreur est si profonde dans tous les états prussiens, que le maréchal Davoust, encore à trois jours de marche, avait envoyé aux magistrats l'ordre de préparer sa réception.

28. — A Prenslow (neuf lieues sud-ouest de Stettin), le maréchal Murat, ayant dix mille cavaliers français, fait mettre bas les armes à seize mille hommes d'élite ou de la garde royale de Prusse, conduits par le prince Hohenlohe. Avec ce commandant en chef sont prisonniers le prince Auguste de Prusse, le prince Mecklenbourg-Schwerin, et le général Tauenzien. Le général Belliard a une part très distinguée dans ce beau fait de guerre.

29. — A Passwalk (trois lieues ouest de Stettin), le général Milhaud, avec seize cents chevaux, fait rendre une colonne de cinq mille Prussiens.

Le même jour, le général Lasalle, à la tête de douze cents hussards, fait capituler Stettin, place très forte sur l'Oder, et capitale de la Poméranie prussienne. On y prend cinq mille hommes, cent cinquante canons, d'immenses magasins. L'histoire moderne n'offrait pas d'exemple de semblables capitulations. On peut dire à la lettre que la monarchie prussienne est prise en courant. On fait la chasse aux généraux prussiens, les forteresses ouvrent leurs portes à la première sommation, et des divisions entières mettent bas les armes au premier commandement que leur adresse un général français.

1er NOVEMBRE. — Kustrin, une des plus fortes places de la monarchie prussienne, située au milieu d'un vaste marais, bien approvisionnée, défendue par près de quatre mille hommes et quatre-vingt-dix pièces d'artillerie, se rend sans coup férir au maréchal Davoust, qui n'a aucun moyen d'en entreprendre le siége. Par son occupation, l'armée française est maîtresse du Bas-Oder.

L'électeur de Hesse-Cassel, attaqué à l'improviste par le maréchal Mortier, ayant sous lui le général

Joseph Lagrange, est, en un clin-d'œil, dépossédé de ses états. Les arsenaux de la Hesse livrent de grandes richesses en munitions et en approvisionnements de bouche. Le possesseur de cette petite contrée, le plus opiniâtre champion du régime féodal qu'ait l'empire germanique, ne voulut en aucun temps accorder asyle aux émigrés français; il rejetait avec toute la dureté d'un tyran du moyen âge ceux-là mêmes dont l'attachement aux vieilles idées avait fait des fugitifs avant les grandes scènes du drame révolutionnaire. Dans son poème de *la Pitié*, Delille a flétri le caractère inhospitalier du prince de Hesse.

. . . . . Que le sol ingrat d'un ingrat possesseur
Soit sec comme ses yeux et dur comme son cœur.

Il y avait néanmoins de la prudence dans des mesures qui ne sembleraient d'abord que dures et farouches. Les émigrés, répandant autour d'eux des maximes d'insubordination et des principes d'égalité, avec certaines idées de liberté bavarde dont ils étaient eux-mêmes imbus, proférant des plaintes plus qu'indiscrètes contre les princes qui ne s'empressaient pas de les remettre dans leurs foyers, d'où cependant ils ne les avaient pas arrachés, excitaient des ombrages et quelque inquiétude dans des états où le nerf d'une discipline et d'une police extrêmement rigides est le principal ressort du gouvernement. La Hesse était la terre classique du pouvoir féodal et absolu!

6-7. — Le général Blucher, fuyard d'Iéna (V. 14 octobre), échappé à la faveur d'un stratagème que réprouvent les usages de l'honneur militaire (V. 18 octobre), erre au nord de l'Elbe. Coupé de la Poméranie, chassé du Mecklembourg, repoussé de Lauenbourg, il est re-

jeté vers ce golfe étroit de la Baltique, où la Trave a son embouchure. Il prétend se défendre à Lubeck, place démantelée, exposant ainsi cette ville aux plus grandes extrémités. Atteint presque simultanément par les corps des maréchaux Bernadotte, Soult, et par la cavalerie du maréchal Murat, il soutient un combat à l'entrée et dans les rues de la ville. La perte en tués et blessés est peut-être plus considérable chez les Français; mais quatre mille Prussiens restent prisonniers. Les autres, poussés sur la lisière du Holstein, territoire neutre, capitulent à Ratkau (cinq lieues ouest de Lubeck), et se rendent à discrétion. Le commandant en chef Blucher, le duc de Brunswick-OEls, dix autres généraux, douze à treize mille officiers ou soldats, plus de quatre mille chevaux, tous les débris de l'artillerie de ce corps d'armée, tombent au pouvoir des Français. C'est à l'ardente bravoure de nos soldats que la ville de Lubeck doit la préservation de ses édifices, comme elle doit à leur généreuse conduite la conservation des propriétés particulières, quoique des relations répandues en Allemagne, dans le but de rendre les Français odieux, aient annoncé qu'ils se sont signalés par la destruction, le pillage et tous les excès qui se commettent d'ordinaire dans une ville prise d'assaut. Toutes ces imputations sont également fausses !!! Les désordres commis par des militaires harassés de leurs marches forcées, exténués par les privations, sont peu sensibles aux habitants et ne laissent point de traces.

8. — Magdebourg, la plus forte place de la monarchie prussienne, se rend. Le maréchal Ney y prend vingt généraux, vingt mille hommes, plus de sept cents canons et d'immenses magasins en tout genre. Le ma-

réchal n'avait, pour investir la place, que dix mille hommes.

L'occupation de Magdebourg et l'affaire de Lubeck terminent pour ainsi dire la campagne de Prusse, ouverte depuis un mois. Du Rhin à l'Oder, il ne reste d'autres détachements prussiens que les garnisons de Hameln et de Nienburg. Les annales militaires n'offrent point d'exemple d'une aussi rapide succession de défaites ignominieuses. Les Prussiens fuient de toutes parts, les places fortes capitulent à la première sommation; aucun gouverneur de place qui se défende, aucun corps d'armée qui fasse résistance. On ne vit jamais une monarchie tomber avec autant de honte et si promptement. Les armes françaises ont soumis tous les états de la monarchie prussienne, excepté la Silésie, les territoires démembrés de la Pologne, et la seule forte place de Colberg, dans la Poméranie ultérieure.

9. — Napoléon frappe aussitôt une contribution de cent cinquante millions de francs sur les états prussiens et sur les alliés de la Prusse.

10. — Le maréchal Mortier prend possession de l'électorat de Hanovre au nom de la France.

Les Français s'emparent de Posen (sur la Warta, soixante-cinq lieues est de Berlin), capitale du grand-duché de ce nom, qui est entrée sous la domination prussienne lors du premier partage, ou, pour mieux dire, du premier vol de la Pologne, en 1773.

12. — Les premières troupes russes qui s'avancent au secours du roi de Prusse arrivent à Varsovie. L'immense intervalle qui devait séparer pour toujours la France de la Russie étant sur le point d'être franchi, l'empereur Alexandre court aux armes. En soutenant la

Prusse avant qu'elle ne soit anéantie, il espère préserver plus efficacement ses propres états.

12. — Un décret impérial est rendu à Berlin sur l'organisation des gardes nationales de France (V. 24 septembre 1805). Les Français d'une constitution saine et robuste, de l'âge de vingt à soixante ans, pourront tous être requis pour le service. Chaque légion est formée de plusieurs bataillons qui prendront le nom de cohortes. Les personnes qui occupent des emplois publics ne seront point admises. Les gardes nationales sont destinées soit au service de l'intérieur, soit au service militaire actif. Le service intérieur aura lieu, pour les habitants des communes, sur la réquisition du préfet ou du sous-préfet. Les chefs des légions pourront, sur la demande des maires, mettre en activité une partie de la garde nationale qu'ils commandent, pour un service ordinaire et momentané. Le service d'activité militaire aura lieu lorsque le général commandant en chef les gardes nationales ordonnera leur réunion dans un endroit désigné, ou lorsqu'il les emploiera pour le service d'une place. Les officiers, sous-officiers et simples gardes nationaux, commandés pour le service intérieur, ou pour celui d'activité militaire, seront soumis à la discipline militaire.

Ces dispositions annoncent que le dessein du chef de l'état est de faire avec la garde nationale une armée régulière, composée de tous les Français en état d'entrer en campagne (V. 13 mars 1812, 3 avril 1813).

19. — Le maréchal Mortier prend possession de Hambourg au nom du gouvernement français. L'ordre est immédiatement donné aux habitants de déclarer les fonds ou marchandises appartenant à des Anglais.

20. — Hameln, place très forte sur le Wéser, et la

seule (avec celle de Nienburg) des états de la maison de Brunswick qui ne soit pas au pouvoir des Français, capitule. On y trouve d'immenses approvisionnements. La nombreuse garnison prussienne qui l'occupe est prisonnière. Spandau, Stettin, Kustrin, Magdebourg, Hameln, ont à peine attendu la sommation du vainqueur d'Iéna ; pas un coup de canon n'a interrompu le sommeil des traîtres ou lâches commandants qui ont rendu ces fortes places !!!

21. — Brême (V. le 19) est occupée. Maîtres des villes anséatiques, les Français ferment au commerce anglais ses grands entrepôts de la mer du Nord.

21. — Un décret impérial daté de Berlin porte : Les Iles-Britanniques sont déclarées en état de blocus. Tout commerce et correspondance sont interdits. Tout sujet de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par les Français ou par leurs alliés, sera fait prisonnier de guerre. — Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise, quelle que soit son espèce, provenant d'Angleterre, est déclarée de bonne prise. — Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port (V. 7 janvier 1807).

Tel est le fameux décret qui doit servir de base au système conçu par le maître de la France pour arriver au grand but de l'humiliation et de l'affaiblissement de l'Angleterre, de cette puissance qui seule s'est jouée de tous ses efforts. Les considérants établissent avec fondement que le cabinet de Londres a cessé d'observer la loi commune des nations, loi reconnue par tous les états civilisés ; qu'il traite en ennemis actifs

tous les individus non armés d'un état en hostilité avec lui; qu'il étend son droit de conquête sur la propriété d'individus non-commerçants, son droit de blocus à des places non fortifiées, et à des côtes d'une étendue si considérable, que toutes ses forces ne suffiraient pas à les bloquer effectivement; que cette conduite, digne en tout des premiers âges de la barbarie, profitable à l'Angleterre en nuisant à toutes les autres puissances, autorise à rentrer dans l'exercice du droit naturel de combattre son ennemi avec les mêmes armes dont il fait usage (V. 11 novembre 1807). Le principe sur lequel se fonde le système continental est juste et incontestable en droit politique comme en droit naturel.

L'importance, la généralité, la promptitude des mesures employées pour l'exécution de cette loi de représailles, causeront de grandes pertes au commerce britannique, en découvriront le point vulnérable, et seront très sensibles aux intérêts de cette puissance. Les chances des expéditions rendront les bénéfices généraux à peu près nuls. Les prises nombreuses faites dans la Baltique par les corsaires français donnent un coup fatal à sa navigation marchande, et exercent sur les changes une influence très désavantageuse à la place de Londres. La dépréciation du papier-monnaie, ainsi que le surhaussement des objets de consommation ordinaire, et par conséquent la misère du peuple, seront des résultats produits par le décret de Berlin. Si Napoléon, en maintenant la rigoureuse exécution de son système continental, eût mis une certaine modération dans ses desseins de domination universelle, s'il n'eût pas violé lui-même son décret de Berlin, et organisé pour le compte de son trésor la contrebande avec l'Angleterre, c'en était fait dans un temps donné de l'existence politique et commerciale de l'Angleterre!

Le décret de Berlin frappe au cœur le commerce britannique. Les Américains de l'Union en profiteront et réaliseront des bénéfices considérables jusqu'au jour où les violences de l'amirauté de Londres les obligeront à se mettre en état de guerre (V. 2 juillet 1807, 18 juin 1812).

La Russie déclare la guerre à la France : « Le Très-« Haut prendra notre juste cause sous sa protection, » dit Alexandre, qui déjà paraît avoir totalement oublié qu'il passa, il n'y a pas encore tout-à-fait une année, sous les fourches Caudines, à Austerlitz.

1er DÉCEMBRE. — A ce jour, l'Allemagne septentrionale, excepté Kœnigsberg, avec les forteresses de Stralsund et de Colberg, se trouve sous la domination directe ou sous l'influence de Napoléon : car la Silésie, qu'il n'occupe pas encore, est un démembrement de la Pologne. La Hesse, le pays de Brunswick, le Hanovre, les duchés d'Oldembourg et de Mecklembourg, les ports anséatiques, sont en son pouvoir. Cette Prusse qui depuis un demi-siècle avançait pas à pas au premier rang des puissances militaires, est renversée du premier choc. Les hostilités commencent le 9 octobre, et le 14 elle reçoit un coup mortel. Dans dix-sept jours les soldats français traversent les forêts et les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, et sont à Berlin. La fin de novembre les trouve au-delà de la Vistule. Un neuvième corps, formé des contingents des princes confédérés du Rhin, que renforce une division française, commence la conquête de la Silésie. Le renversement de la puissance prussienne dans une campagne de six semaines est un de ces événements dont la postérité pourra difficilement admettre la réalité ! Jamais, depuis les défaites de Darius et de Persée, on ne vit une monarchie éprouver des désastres aussi grands et aussi

subits, et rien ne peut se comparer à l'humiliation, à la honte, où tombent tout à coup les Prussiens ! L'Italie dans toute son étendue reste soumise. Les ennemis de la France échouent dans l'Adriatique. Nos départements entendent parler de guerres lointaines, et n'en ressentent d'autres inconvénients que la séparation des braves qui livrent tous ces combats glorieux, et le départ de quelques mille conscrits empressés de triompher à leur tour. La France est calme; elle espère, elle attend avec confiance ce bonheur que depuis dix-huit ans elle attend chaque jour, et qui semble ne s'approcher que pour lui rendre chaque jour son image plus trompeuse.

Considérons néanmoins cette fougue impétueuse et si violente qui paraît aujourd'hui devenir une partie essentielle de la marche politique du vainqueur. Il terrassa l'Autriche en une campagne de deux mois. Cette année-ci, deux mois lui suffisent de même pour briser et anéantir la Prusse. La saison des combats étant à son terme, il semble qu'un habile et prudent général, Frédéric II par exemple, s'arrêterait sur l'Oder, au moins jusqu'au printemps, employant l'hiver à s'établir d'une manière solide en Allemagne; à se bien assurer de l'immobilité de l'Autriche; à se rendre maître des places de la Silésie; à s'emparer, avant l'arrivée des Russes, de Dantzick et de Colberg; à prendre Stralsund; à laisser reposer son armée, à la recruter, à l'habiller, à la réarmer, aux dépens des pays conquis; à former une armée allemande, qui serait un utile renfort; à négocier avec ses ennemis pour les diviser, les égarer, les intimider, ce qui sans doute serait peu difficile; surtout il aurait soin de masquer ses projets ultérieurs pour les mieux disposer. Les années suivantes nous montreront que c'en serait fait de la liberté de l'Europe, si une tête aussi

fougueuse admettait aujourd'hui deux ou trois idées de simple prudence, si le conquérant ralentissait un peu sa marche précipitée afin d'arriver à son but, la domination du continent. Mais Napoléon ne fera rien de ce qu'il pouvait, de ce qu'il devait faire pour consolider sa puissance, et il se perdra par ses succès mêmes.

2. — Glogau, capitale de la Basse-Silésie, et très forte place sur l'Oder, se rend par capitulation au général Vandamme. La garnison reste prisonnière. On recueille deux cents pièces d'artillerie et des magasins considérables.

11. — Un traité de paix et d'alliance est signé à Posen entre l'empereur Napoléon et l'électeur de Saxe. L'électeur accède à la confédération du Rhin (V. 12 juillet 1806), et prend le titre de roi. Les différentes branches de sa maison souscriront à ce traité.

15. — Un sénatus-consulte ordonne la levée de quatre-vingt mille conscrits de l'an 1807, ou nés du 1er janvier au 31 décembre 1787.

17. — La Porte ottomane déclare la guerre à la Russie.

23. — A Czarnowo, au confluent du Bug et de l'Wrka, les Russes, très nombreux et fort avantageusement postés, sont chassés, après un combat opiniâtre, par la division Morand, du corps du maréchal Davoust.

25. — A Mohrungen (seize lieues sud d'Elbing), les généraux russes, voyant l'armée française suspendre sa course au milieu de ses avantages et se cantonner sur la Vistule, ont pensé qu'il leur serait facile de faire une trouée et de couper l'aile gauche. Avec moins de dix mille hommes, le maréchal Bernadotte arrête, au com-

mencement de l'attaque, l'ennemi, très supérieur en nombre, et lui fait éprouver une perte considérable. Les généraux russes ne s'attendaient nullement à trouver ce maréchal dans les plaines de Mohrungen, où ils venaient en force pour couper l'empereur et la division Ney du reste de l'armée française; et leur dessein aurait vraisemblement réussi si le maréchal Bernadotte avait servilement exécuté les ordres qu'il avait reçus, la veille, de se retirer sur le Petit-Strasbourg, à sept ou huit milles de Thorn, ordres dont le général russe avait probablement connaissance. Mais le maréchal, mieux instruit qu'on ne l'était au quartier-général de Napoléon du mouvement de la colonne russe, et jugeant les désastres qui résulteraient de l'exécution des ordres reçus la veille, prit, en grand capitaine, conseil des circonstances, assembla et réunit, de minuit à midi, tout son corps d'armée sur les plaines avant Mohrungen, où il vit bientôt arriver en effet la colonne russe, qu'il battit complétement, et qu'il avait rejetée derrière la Passarge avant sept heures du soir. La belle détermination du maréchal Bernadotte sauve le quartier-général de l'empereur Napoléon et la division du maréchal Ney. Cette opération militaire d'une si haute importance obtient de grands éloges dans les journaux étrangers, qui en publieront tous les détails avec les preuves à l'appui.

26. — A Pultusk (au confluent de la Narew et de l'Orzye, treize lieues nord de Varsovie), le maréchal Lannes, renforcé d'une division du corps du maréchal Davoust, livre combat au général russe Beningsen. On se bat avec acharnement; l'action reste indécise. Les Français éprouvent une grande perte. L'ennemi se retire pendant la nuit.

A Golymin (huit lieues nord de Varsovie), le corps du maréchal Augereau, une partie de celui du maréchal

Davoust, et la cavalerie du maréchal Murat, s'engagent avec le général russe Buxhowden. Le combat est livré et rendu avec une égale ténacité. Les Français, quoique très maltraités, mettent l'ennemi en retraite. Le général Rapp est grièvement blessé. Après les deux combats de ce jour, l'empereur Napoléon termine la campagne active; il met l'armée en cantonnement, et va s'établir à Varsovie. Ni l'un ni l'autre de ces combats ne donne le moindre avantage au prétendu vainqueur, dont les bulletins, rédigés pour abuser les Français et faciliter les produits de la conscription, nous montrent les Russes fuyant jusqu'à Grodno, au-delà du Niemen, à cinquante lieues à l'est, tandis qu'ils se retirent à pas mesurés, en gardant la même ligne, et tandis qu'aux premiers jours de février, les Français seront attaqués à Preussisch-Eylau.

CHAPITRE IV.

ANNÉE 1807.

1er JANVIER. — La rigueur de la saison a déterminé les armées belligérantes sur la Vistule à prendre quelque repos, sans qu'aucune convention patente ou tacite existe entre elles. Les forces de Napoléon se composent de 1° la grande armée, qui a reçu les contingents des confédérés du Rhin et les troupes hollandaises; 2° l'armée d'Italie réunie dans le Frioul et aux camps de Brescia, de Vérone, d'Alexandrie; 3° l'armée de Naples; 4° l'armée de Dalmatie; 5° les corps formant les camps de Boulogne. En outre, trois camps s'établissent à Saint-Lô (Manche) et dans la Vendée. L'armée russe en Pologne est évaluée à cent soixante mille combattants.

5. — Breslau, capitale de la Silésie, après vingt-cinq jours de siége, est prise par les généraux Vandamme et Hédouville, du neuvième corps d'armée. La garnison compte sept mille hommes.

7. — Une déclaration de l'amirauté britannique porte qu'aucun navire sortant des ports au pouvoir des Français ou de leurs alliés, et desquels les navires anglais seraient exclus, ne pourra être reçu dans aucun autre port. Cette mesure est ordonnée en représailles du décret de Berlin, du 21 novembre.

27. — Après avoir mis à mort le nègre Dessalines

(V. 16 octobre 1806), les mulâtres de Haïti ont voulu changer la nature du gouvernement de Saint-Domingue, et constituer un régime républicain avec un président électif. Le nègre Christophe est élu; on fixe sa résidence au Port-au-Prince. Mais Christophe, se méfiant des mulâtres, a marché contre eux; repoussé, il s'est retiré au Cap, où il a établi un gouvernement particulier. Les mulâtres, dirigés par Péthion, un des leurs, forment le sénat de la république de Haïti, mettent Christophe hors de la loi, et décrètent une constitution. — Le président, élu pour quatre ans, est toujours rééligible. Le sénat se compose de vingt-quatre membres conservant leurs fonctions pendant neuf années et sortant par tiers. Aucun blanc ne peut mettre le pied sur le territoire de la république, à titre de maître ou de propriétaire; sont exceptés les blancs actuellement en fonctions. Le territoire est divisé en départements.

Le nègre Christophe assure bientôt son autorité au Cap, par une constitution qui lui confère à vie le titre de président et généralissime des forces de terre et de mer de l'état de Haïti.

5 FÉVRIER. — Un ordre du conseil britannique autorise tout bâtiment anglais à toucher dans les ports de l'île de Saint-Domingue où l'autorité de la France et de l'Espagne n'est pas reconnue, et à y suivre des opérations commerciales comme dans un pays neutre.

8. — Beningsen, ayant tranquillement fait sa retraite du champ de bataille de Pultusk (V. 26 décembre 1806), s'est porté au nord, suivi mais non harcelé par les Français; il attaque leurs postes, placés à Eylau (Preussisch-Eylau, douze lieues sud de Kœnigsberg). Des divisions appartenant aux corps des maréchaux Davoust, Soult, Ney, le corps entier du maréchal

Augereau, soutiennent les efforts aussi impétueux qu'inattendus de l'ennemi, dont la force est évaluée à plus de soixante-dix mille hommes. Les abords et l'intérieur du village d'Eylau présentent une effroyable scène de carnage. De part et d'autre la perte est immense; plusieurs de nos généraux sont tués ou blessés; le vingt-quatrième régiment de ligne, aux ordres du colonel Sémélé, qui comptait plus de trois mille six cents hommes, est anéanti. Les Russes reculent à la fin du jour, et se retirent derrière la Prégel. Leurs relations établissent leur perte à douze mille blessés et sept mille neuf cents tués; les relations françaises la portent à sept mille morts et quinze mille blessés. Et, tandis que le rapport mensonger du Prussien Ruschel annonce que les Français comptent dans leurs rangs trente mille morts et douze mille blessés, l'empereur Napoléon n'avouera que mille neuf cents hommes morts sur le champ de bataille, et cinq mille sept cents blessés; il présentera ce massacre comme une victoire, et une victoire due au maréchal Murat, dont la cavalerie cependant n'a paru que sur la fin de cet engagement, qui a duré plus de douze heures. Le mécontentement des maréchaux Augereau et Lannes à cet égard occasionera leur disgrâce. Ces deux généraux, dont la franchise ne peut pas plus s'altérer que l'intrépidité, vont être éloignés de la scène des combats, parce qu'ils refusent l'honneur de la journée à Murat, au beau-frère, au favori de celui qui, à peine assis sur le trône, s'exerce à traiter la vérité avec autant de mépris qu'il traita l'espèce humaine dès le début de sa sanglante carrière, et qui prétend dicter ses ordres souverains à la renommée. Lannes, interpellé par son chef « si l'on peut douter de la conquête « de la Pologne lorsqu'on dispose de tels soldats, »

répond avec la colère de l'humanité blessée et l'accent d'un soldat : « Tout ce pays ne vaut pas la perte du « dernier caporal de l'armée ! » Napoléon ose aussi faire entendre qu'il est satisfait d'avoir marché sur un champ de bataille les pieds dans le sang. Son soixante-quatrième bulletin porte : « Qu'on se figure, sur un espace « d'une lieue carrée, neuf ou dix mille cadavres, quatre « ou cinq mille chevaux tués. Tout cela avait plus de « relief sur un fond de neige. » Puis il ajoute cette réflexion, dont l'histoire de sa vie entière montre l'hypocrisie : « Ce spectacle est fait pour inspirer aux prin- « ces l'amour de la paix et l'horreur de la guerre. » L'appareil qui l'environne est funeste, lugubre, et fait pour consterner le spectateur. Mais qui ne sait que ce chef d'armée reste sans compassion pendant cette fièvre qu'excite en lui le sang de la guerre, et qu'il ne gémit jamais à la vue d'un champ de bataille, quelque chèrement qu'il l'ait acheté ? Il justifia si souvent le mot énergique de Kléber : « Général à six mille hommes par « jour ! !..... »

Son obstination même à représenter cette bataille d'Eylau comme une grande bataille gagnée et suivie d'un immeuse résultat, son désir si souvent proclamé d'en conserver le souvenir par les chefs-d'œuvre des arts, prouvent trop bien à la France l'inanité du triomphe, et déguisent trop mal l'immensité de la perte. S'il n'éprouva pas l'humiliation de la défaite, il le dut au sacrifice d'au moins quinze mille Français expirés sur la neige, parmi les décombres fumants, ou relevés mutilés et sanglants de ce champ d'horreur. Il est positif que, le 8 au soir, le champ de bataille est demeuré aux Russes ; que leur général (Beningsen) a daté son rapport officiel d'Eylau, le 9 ; qu'il a commencé seulement dans la nuit du 9 au 10 sa retraite

sur la Prégel; que Napoléon s'est avancé à Eylau après l'évacuation des Russes, et pour donner à sa relation la date du 16 de ce lieu même où il n'était déjà plus, relation dans laquelle il annonce qu'il se retire dans ses anciens quartiers d'hiver. Est-ce là le fruit de cinq batailles (Czarnowo, Mohrungen, Pultusk, Golymin, Eylau) gagnées en quinze jours, et dans lesquelles l'ennemi, toujours en déroute, a presque toujours attaqué, et a toujours résisté avec une constance que nos bulletins ne peuvent s'empêcher de citer avec éloge.

Cette rencontre n'est pas, à proprement parler, une bataille; mais des forces si considérables sont engagées, l'action si vivement disputée, si meurtrière, et déconcerte à tel point les desseins ultérieurs de l'un et de l'autre chef, qu'elle obtient et mérite une importance et une renommée des plus grandes.

On doit observer ici, pour la suite de la campagne, la jactance et la forfanterie inouïes des récits officiels, soit russes ou français. Que ceux-ci s'éloignent un peu moins de la vérité, c'est ce que viendront constater l'entreprise du siége de Dantzick, ensuite la marche en avant des troupes françaises, et leurs triomphes définitifs à Heilsberg, Friedland, Kœnigsberg. Mais que de grands avantages, obtenus par de violents efforts et par la destruction d'épais bataillons russes, n'aient en beaucoup de rencontres coûté que d'insignifiantes pertes à l'armée française, ainsi que l'assurent les relations de Napoléon, cela ne saurait s'admettre et ne doit être envisagé que comme un piége tendu à la crédulité des Français, et un moyen employé pour précipiter le dévouement des conscrits. En ouvrant à ces héros adolescents le champ de la gloire, on le fait voir dangereux et funeste à l'ennemi, et à l'ennemi seulement.

Le style emphatique des bulletins, l'excessive exagération des faits dont ils donnent la notice, ne peuvent avoir d'autre but que de soutenir, d'exalter l'enthousiasme des Français et de frapper l'Europe de terreur. L'abus de ces récits est tellement palpable que nos soldats ont créé le proverbe *Mentir comme un bulletin*. Mais qu'importe à Napoléon, si la circonstance peut amener un effet théâtral qui soit avantageux à ses desseins? Intimement persuadé qu'on engage les Français et qu'on obtient d'eux un facile concours en éblouissant leur imagination et en flattant leur vanité, il s'efforcera de les mettre et de les tenir dans un paroxysme continu de fièvre militaire.

En dernier résultat, le chef de l'armée française s'est flatté de devenir maître de Kœnigsberg : il est arrêté dans cette tentative. Le général russe a voulu rejeter les Français au-delà de la Vistule, dégager Colberg, Graudenz et Dantzick, et il n'a pu forcer leurs positions ni décider leur retraite. Les deux partis s'attribueront la victoire; mais, quelque grandes que soient les pertes de l'un et de l'autre, l'avantage réel doit être attribué à celui qui, gagnant le champ de bataille, conservera l'offensive. C'est l'avantage qu'obtiennent les Français.

16. — A Ostrolenka (sur la Narew, vingt-cinq lieues nord-est de Varsovie), les généraux Suchet et Oudinot livrent combat au général russe Essen. Le succès de cette journée, l'une des plus meurtrières de la campagne, est le résultat de leurs habiles dispositions, de l'inébranlable fermeté de l'infanterie, qui repousse trois charges à la baïonnette et des charges impétueuses de la cavalerie.

26. — A Braunsberg (sur le Passarge, près de son embouchure dans le Frisch-Haff, et à six lieues nord-est

d'Elbing), l'ennemi est culbuté par le maréchal Bernadotte, ayant sous lui le général Dupont. Cette action assure les positions de l'armée française à l'extrémité gauche de ses opérations. Depuis leur arrivée sur la Vistule, au 28 novembre, nos troupes se sont emparées de cent soixante-quinze pièces de canon, ainsi que l'énonce une relation officielle désignant la disposition faite de toutes ses pièces, dénombrement qui doit mieux constater les succès de Napoléon que ne sauraient faire ses énumérations officielles des ennemis tués ou blessés.

27. — Les deux grandes armées française et russe se touchent sur toute leur ligne. Bernadotte est à Braunsberg, Pruss-Holland, Frauenberg et Mulhausen, sur le Frisch-Haff; Soult, à Liebstadt et Mohrungen; Ney, à Gusttadt, Heilsberg et Allenstein; Davoust, à Holsenstein et Gilgenburg; Lannes, sur la Narew; Murat, près d'Elbing et de Marienwerder, avec la cavalerie de réserve. Le quartier-général de Napoléon est à Osterode et à Finkenstein. Les Russes occupent depuis Secburg, Bischoffsburg, Bartenstein, jusqu'à Kœnigsberg. Le quartier-général de Beningsen, commandant en chef, est à Landsberg.

9 MARS. — Le grand sanhédrin, réuni à Paris le 9 février (V. 18 septembre 1806), termine ses séances et en publie le résultat : « Après un intervalle de quinze « siècles, soixante-onze docteurs de la loi et notables « d'Israël s'étant constitués en grand sanhédrin, afin de « trouver en eux le moyen et la force des ordonnances « religieuses et conformes aux principes de leurs lois, « et qui servent d'exemple à tous les Israélites, ils « déclarent que leur loi contient des dispositions reli- « gieuses et des dispositions politiques; que les pre- « mières sont absolues, mais que les dernières, desti-

« nées à régir le peuple d'Israël dans la Palestine, ne « sauraient être applicables depuis qu'il ne se forme « plus en corps de nation. — La polygamie, permise « par la loi de Moïse, n'étant qu'une simple faculté et « hors d'usage en Occident, est interdite. — L'acte « civil du mariage doit précéder l'acte religieux. — « Nulle répudiation ou divorce ne peut avoir lieu que « suivant les formes voulues par les lois civiles. — « Les mariages entre Israélites et chrétiens sont vala- « bles. — La loi de Moïse oblige de regarder comme « frères les individus des nations qui reconnaissent un « Dieu créateur. — Tous les Israélites doivent exer- « cer, comme devoir essentiellement religieux et inhé- « rent à leur croyance, la pratique habituelle et con- « stante, envers tous les hommes reconnaissant un « Dieu créateur, des actes de justice et de charité « prescrits par les livres saints. — Tout Israélite « traité par les lois comme citoyen doit obéir aux lois « de la patrie, et se conformer, dans toutes les transac- « tions, aux dispositions du code civil qui y est en « usage. Appelé au service militaire, il est dispensé, « pendant la durée de ce service, de toutes les obser- « vances religieuses qui ne peuvent se concilier avec « lui. — Les Israélites doivent, de préférence, exercer « les professions mécaniques et libérales, et acquérir « des propriétés foncières, comme autant de moyens « de s'attacher à leur patrie et d'y retrouver la consi- « dération générale. — La loi de Moïse n'autorisant « pas l'usure, et n'admettant que l'intérêt légitime « dans le prêt entre Israélites et non Israélites, quicon- « que transgresse cette loi viole un devoir religieux et « pèche notoirement contre la volonté divine. »

7 AVRIL. — Un sénatus-consulte accorde la levée

de 80 mille conscrits de la conscription de 1808, c'est-à-dire nés du 1er janvier au 31 décembre 1788. Soixante mille seront mis aussitôt en service actif.

Cette levée, la seconde dans la guerre actuelle (V. 15 décembre 1806) et quelques semaines après la première, éveille, étonne l'opinion publique. Le gouvernement use de divers artifices pour la distraire et pour apaiser l'émotion excitée par la disposition illégale qui réclame les conscrits avant l'âge. Mais, quelque bien fondé que soit le mécontentement, il s'évapore en murmures vagues, inarticulés; habilement contenu, il retombe au fond des cœurs et s'y perd. Les Français sont si dégradés par tous leurs gouvernements, avant et depuis la révolution, ils sont si habitués à méconnaître leurs plus chers intérêts de cité, et ils ont apporté, dès 1791, si peu de courage ou de vertu à les défendre, que la police de Paris, dédaignant d'attendre l'émission du sénatus-consulte, a provisoirement enjoint aux conscrits de comparaître pour leur enregistrement. Cette circonstance ne décèle-t-elle pas tout le mépris qu'inspire le sénat à l'ambitieux qui le créa? Jamais corps public se vit-il plus humilié par un chef d'empire, sous l'apparence des honneurs?

Le sénateur Lacépède, organe de la commission chargée du rapport, annonce avoir vu avec satisfaction « que la levée de quatre-vingt mille conscrits « n'exigerait aucune contribution nouvelle. » Ne devait-il pas en effet se féliciter de ce qu'en demandant des hommes, un gouvernement si dévorateur ne demandait pas aussi de l'argent? L'adresse envoyée cite la modération de l'empereur. On y lisait cette phrase, si terriblement prophétique pour la campagne de 1812 : « L'hiver est le seul allié redoutable du « Russe !!!

20 MAI. — Le général prussien Kalkreuth, renfermé dans Dantzick, capitule après plus de deux mois de fortes attaques et cinquante et un jours de tranchée ouverte, avec neuf mille hommes, restes d'une garnison de dix-huit mille hommes, lesquels s'engagent à ne pas servir d'une année. La conduite du siége fait le plus grand honneur au maréchal Lefebvre. On recueille huit cents pièces de canon avec d'immenses magasins de toute espèce. L'occupation de cette place amène en outre de très grands avantages; elle met l'ennemi hors d'état de troubler les Français sur leur flanc gauche, ou sur leurs derrières, puisqu'il ne lui reste plus, dans la Baltique prussienne, que le port de Pilau. L'investissement de Colberg empêche l'ennemi d'y préparer des armements.

27. — A Mileto (Calabre ultérieure), le général Reynier défait complétement le prince de Hesse-Philipstadt, qui s'est avancé avec cinq mille Siciliens auxquels se sont joints des bandes considérables d'insurgés. Cette victoire fait échouer un plan de révolte générale dans le royaume de Naples.

28. — Napoléon confère le titre héréditaire de duc de Dantzick au maréchal Lefebvre. Dans le message adressé au sénat à cet égard, l'empereur, après avoir très dignement apprécié les talents et le courage déployés par le maréchal pendant le siége si mémorable de Dantzick, ajoute « qu'aucun de ses descendants ne termine sa « carrière sans avoir versé son sang pour la gloire et « l'honneur de notre belle France ! » Ainsi l'art de détruire ses semblables pour la gloire et l'honneur serait au-dessus de toutes les vertus du citoyen, et le descendant d'un illustre guerrier dégénère s'il sert sa patrie autrement que de son épée!

29. — Une révolution éclate à Constantinople. Sélim III, sultan régnant depuis 1790, est déposé par les janissaires et relégué dans l'intérieur du sérail. Mustapha IV, fils de son frère, est élevé au trône ottoman. (V. 28 juillet 1808).

1er-6 JUIN. Vingt-deux mille soldats espagnols, que le faible, l'imprévoyant Charles IV, a fait partir de son royaume ainsi que de la Toscane, arrivent en Allemagne, joignent l'armée française et vont être répandus dans le Hanovre et le Mecklembourg.

5. — A Spanden (trois lieues nord-est de Guttstadt, sur la Passarge), des négociations, entamées par les puissances belligérantes, et qui ont ralenti les opérations générales, viennent de se rompre. Deux colonnes russes entreprennent de forcer le passage de la rivière; elles sont repoussées après un combat des plus opiniâtres, dans lequel le maréchal Bernadotte est assez grièvement blessé. Il y fait des prodiges de valeur.

10. — A Heilsberg (sur l'Alle, trois lieues nord de Guttstadt, dix-huit lieues sud-est d'Elbing, vingt lieues sud de Kœnigsberg), un combat a lieu entre l'armée russe presque entière et les corps des maréchaux Soult, Lannes, appuyés par la cavalerie du maréchal Murat. L'ennemi défend le terrain pied à pied; son artillerie foudroie les rangs français, qui ont plusieurs généraux tués ou blessés. Les Russes se maintiennent en colonnes serrées dans leurs retranchements, que cependant ils évacueront le surlendemain.

14. — Une bataille est livrée à Friedland (quinze lieues sud-est de Kœnigsberg, huit lieues est de Preussisch-Eylau, sur la rive gauche de l'Alle, qui se jette à Welhau, six lieues au nord, dans la Pregel).

L'armée russe, dont Beningsen est général en chef,

a quitté l'avant-veille ses retranchements d'Heilsberg, y abandonnant de riches magasins; elle est atteinte au point du jour. L'action se passe long-temps en manœuvres, en escarmouches, en combats partiels; vers les cinq heures du soir, elle s'étend et devient des plus terribles. Là sont les maréchaux Berthier, Lannes et Mortier, le général Victor, commandant le premier corps en l'absence du maréchal Bernadotte, blessé le 5. Le maréchal Ney y brille de tout l'éclat de sa valeur. Les généraux Oudinot, Marchand, Latour-Maubourg, Verdier, se font distinguer. Une batterie de trente pièces, commandée par le général Senarmont, faisant, à quatre cents pas en avant des colonnes, un feu de mitraille, écrase les masses ennemies, qui, forcées sur tous les points, précipitent leur retraite sur la rive droite de l'Alle. Elles sont poursuivies long-temps après le coucher du soleil, pendant que les corps des maréchaux Davoust et Soult, soutenus par une partie de la cavalerie du maréchal Murat, s'avancent sur la rive gauche pour déborder Kœnigsberg. La perte des ennemis est très considérable, et, d'après la relation prussienne, assez conforme aux bulletins français, elle s'élève à dix-sept mille morts ou blessés, autant de prisonniers et soixante-dix canons. La nôtre est grande aussi, même en généraux tués ou blessés. Mais les résultats sont éminemment décisifs, quoique les Russes aient montré en ce jour beaucoup plus de fermeté qu'ils n'en montrèrent à Austerlitz (2 décembre 1805), et qu'on ne puisse pas non plus assimiler leur marche rétrograde, après cette journée de Friedland, à la déroute des Prussiens du champ d'Iéna (14 octobre 1806), déroute chargée d'ignominie, et à laquelle on ne trouve rien, dans les annales de la tactique moderne, qu'on puisse comparer. La savante

bravoure des officiers français à Friedland excite l'admiration. Victor, général peu brillant, mais qui a contribué au succès de la journée, reçoit le bâton de maréchal, qu'il a mérité par sa bravoure. Ainsi paraît démentie une anecdote qui avait fait grand bruit dans l'armée : nous la mentionnerons, mais seulement pour montrer l'idée où étaient beaucoup de généraux français que Napoléon, pour s'assurer de la victoire, ne dédaignait pas de recourir à toutes les ruses de guerre qui pouvaient tromper l'ennemi.

Après la bataille d'Iéna, le général Victor était constamment cité à l'ordre de l'armée comme ayant fait des prodiges; les officiers-généraux étaient étonnés de ces nombreuses citations, qui excitaient, sans doute, leur jalousie. Il importait à l'empereur de donner le change aux débris de l'armée prussienne; en leur faisant craindre une attaque décidée sur leur flanc droit : il résolut de faire tomber entre les mains de l'état-major prussien un plan de campagne qui le jetât dans de fausses opérations. Pour donner à cette ruse le crédit nécessaire, il fallait que le prétendu plan de campagne arrêté par l'empereur, pour tromper l'ennemi, fût pris sur un personnage important : il fit lui-même ou fit faire l'offre de se laisser prendre, sous la promesse du bâton de maréchal, à divers officiers-généraux d'un grand mérite, tels que le général Klein, le général Lasalle, etc., qui refusèrent d'acquérir le bâton à un pareil titre. Il parla au maréchal Lannes des refus qu'il avait essuyés. Celui-ci l'assura, dans le langage militaire et familier qu'il employait fréquemment auprès de l'empereur, qu'il lui trouverait son homme. Victor accepta. Quand le moment fut arrivé de donner le change à l'ennemi, et de lui faire porter des forces sur sa droite pour couvrir Colberg, les

bords de la Baltique et Dantzick, Victor partit des environs de Magdebourg, se dirigeant sur le corps du maréchal Mortier, dont la division était à Anklam, dans les Poméranies suédoise et prussienne, et qui faisait mine de se porter sur Colberg, attendant un autre corps d'armée qui devait arriver de France, et dont Victor devait prendre le commandement. Mortier n'était pas dans le secret; il croyait à l'arrivée prochaine de ce corps, recevait des ordres de se porter en avant, puis recevait des ordres de rétrograder jusqu'à l'arrivée de ce corps, qui n'eut pas lieu. Victor partit avec deux aides-de-camp qu'il envoya au-devant de lui; et, s'arrêtant dans un village entre Stargard et Massow, fut pris dans l'auberge par le major Schiller, qui, en toute hâte, envoya à l'état-major de l'armée prussienne, lequel se trouvait près Morangen, le plan de campagne trouvé sur le général Victor. Sur-le-champ, Blucher se porta sur la droite avec un corps considérable; le maréchal Bernadotte lui coupa de suite ses communications avec l'armée prussienne, et Blucher fut poussé l'épée dans les reins jusqu'à Lubeck, où il fut obligé de se rendre, sous la promesse d'être échangé contre le général Victor. Le résultat de ce plan fut la destruction totale de l'armée prussienne; et ce résultat fut bien plus important que celui de la bataille d'Iéna: car Napoléon avait réussi, par ce stratagème, à décider les Prussiens à s'étendre en masse sur les bords de la Baltique, où il pouvait les couper facilement, en empêchant ainsi l'armée prussienne de se retirer en masse, pour opérer sa réunion avec l'armée russe, qui venait à son secours à marches forcées, et qui se trouvait déjà en Pologne.

Telle fut l'anecdote répandue dans l'armée au sujet du bâton de maréchal décerné à Victor. Pour démon-

trer la jalousie des officiers-généraux et l'invraisemblance de l'anecdote, il suffira sans doute de lire le bulletin officiel, et d'observer que Victor reçut le bâton de maréchal sur le champ de bataille. Il venait, depuis peu de jours, de rejoindre l'armée.

A Friedland se termine une suite d'opérations commencées seulement à Spanden, le 5, et qu'on pourrait appeler la campagne de dix jours. Dans cet espace de temps, l'armée russe, essuyant des pertes énormes, se voit déconcertée dans sa défensive.

16. — Le maréchal Soult entre à Kœnigsberg, seconde capitale de la Prusse, hors d'état d'être défendue depuis la défaite de l'avant-veille. Cette place servant d'entrepôt général aux armées ennemies, d'immenses approvisionnements y sont rassemblés; son port contient un grand nombre de bâtiments anglais et russes chargés de munitions, d'armes, de subsistances et de denrées coloniales.

19. — Le quartier-général de la grande-armée s'établit à Tilsitt, place ouverte et de moyenne importance, située près de la frontière orientale des états prussiens, sur la rive gauche du Niémen, qui prend le nom de Mémel avant de se jeter dans le Curisch-Haff à quinze lieues nord de Tilsitt. Il ne reste au roi de Prusse que la petite ville et le petit territoire de Mémel, la position assez avantageusement défendue de Colberg dans la Poméranie ultérieure, la forteresse secondaire de Silberberg dans la Haute-Silésie, et la place importante de Graudenz. Sept mois ont suffi à la valeur de l'armée française et au génie de son chef pour réduire à une existence nominale l'héritier de Frédéric II, et pour atteindre la frontière du successeur de Pierre I[er]. Heureusement inspiré, leur chef, à qui des guerriers

si dévoués permettent de tout oser et de tout espérer, s'arrête au milieu de ses triomphes.

21. — Un armistice est conclu à Tilsitt entre l'armée française et l'armée russe, afin de négocier la paix.

25. — La première entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre a lieu dans un pavillon élevé sur un radeau au milieu du Niémen, à Tilsitt.

26-27-28. — A la seconde entrevue des deux empereurs, le roi de Prusse y est admis, en considération de la demande instante faite par l'empereur Alexandre. La moitié de la ville de Tilsitt est neutralisée; les deux empereurs s'y établissent; le roi de Prusse s'y rend aussi.

2 JUILLET. — Une proclamation du président des États-Unis enjoint aux vaisseaux anglais de quitter immédiatement les ports de la confédération. Cette mesure est provoquée par un de ces actes de rapine maritime si familiers au cabinet britannique, l'enlèvement d'une frégate (*la Chesapeack*). Cette frégate revenait tranquillement d'un voyage de long cours: un bâtiment anglais de cinquante canons l'attaque alors en présence de l'escadre anglaise, qui mouillait dans une rade de la république. L'origine des contestations qui, depuis quelques années, existent entre ces deux puissances, est dans la prétention de l'Angleterre de visiter les bâtiments américains, et d'exercer la presse sur les matelots anglais ou supposés anglais trouvés à bord; comme aussi dans les décisions du conseil de Londres sur le blocus par proclamation, la contrebande de guerre et les interdictions du commerce des neutres avec ses ennemis.

7. — Un traité de paix est conclu à Tilsitt entre la France et la Russie.

L'empereur Napoléon, par égard pour l'empereur Alexandre, restitue au roi de Prusse une moitié de sa monarchie; mais une très grande partie des anciens territoires polonais passeront sous la souveraineté du roi de Saxe, nommé grand-duc de Varsovie. Dantzick, avec un rayon de deux lieues, est rétabli dans son indépendance. Napoléon accepte la médiation de la Russie auprès de l'Angleterre. Alexandre reconnaît la confédération du Rhin, et les trois frères de son vainqueur, Joseph, Louis, Jérôme, rois de Naples, de Hollande, de Westphalie. Les troupes russes évacueront la Moldavie et la Valachie.

Si Napoléon avait une politique sincère et véritablement grande, s'il songeait moins à la fortune de sa famille, à sa prépondérance personnelle, et au viager de sa puissance, qu'au repos de la France et à l'avenir de l'Europe, il profiterait de la conjoncture pour demander à la Russie et pour négocier avec l'Autriche la restitution des territoires polonais échus à ces deux puissances en 1795. Rétablissant le trône de Sobieski avec un meilleur système de monarchie, il formerait une barrière plus forte contre l'ambition de la Russie; il préserverait plus efficacement l'Allemagne de l'influence de l'Autriche et de la Prusse, qu'en créant deux faibles états sous les noms de royaumes de Westphalie et de Saxe. La politique de Napoléon offre toujours quelque chose de gigantesque, de hasardeux, d'incohérent, d'inachevé, que n'eurent point les conceptions de Richelieu, de Mazarin. La nation polonaise est sacrifiée ici de la manière la moins généreuse! Ce n'est pas ainsi qu'en agirent Henri IV envers les Hollandais, Richelieu envers la maison de Bragance.

Ce traité plonge en outre toutes les autres puis-

sances de l'Europe dans un vasselage humiliant, comme dans l'incertitude sur leur sort. Il n'y existe plus que trois états indépendants : la France, la Russie et l'Angleterre.

Dans le traité de Tilsitt, l'Europe continentale fut sacrifiée à l'ambition des deux empereurs Napoléon, Alexandre ; ils se partagèrent le continent ! Le premier s'adjugea le midi et l'occident, le second l'orient et le nord ! On a dit et il paraît certain que les deux empereurs avaient déterminé, par un article secret, l'expulsion des Turcs au-delà du Bosphore. Si une telle convention a eu lieu, l'on serait forcé de dire que l'empereur Napoléon ne voyait pas loin en politique, quelle que fût d'ailleurs l'étendue de son génie dans la partie militaire et administrative. Permettre à la Russie de démembrer l'empire ottoman, c'est-à-dire de s'établir dans un temps donné à Constantinople, c'était livrer dans un temps donné l'Italie et la Méditerranée à la puissance russe, et c'était, par une conséquence nécessaire de cet ordre de choses, abandonner l'Europe, avant un siècle, aux barbares du nord. Mais les deux empereurs se trompaient mutuellement; et quoique, peu de temps après la paix de Tilsitt, Alexandre ait fait trophée de l'amitié de Napoléon, quoiqu'il ait dit, « L'amitié d'un grand homme « est un présent des dieux, » Napoléon n'en disait pas moins de l'empereur Alexandre : « Il est beau et faux « comme un Grec ! » Amitié, don du Ciel, tu n'es pas faite pour les rois.

9. — Par un second traité de paix conclu à Tilsitt entre la France et la Prusse, Frédéric-Guillaume III renonce à toutes ses possessions entre le Rhin et l'Elbe, et abandonne à la Saxe la presque-totalité de la Pologne prussienne, ainsi que le cercle de Cotbus en

Lusace. En outre, il sera ouvert plusieurs routes militaires à travers les états prussiens, pour faire communiquer le royaume de Saxe et le duché de Varsovie. Tous les pays restant à la Prusse seront fermés à la navigation et au commerce anglais. — Art. 28. Toutes les provinces que le roi conserve doivent être évacuées avant le 1er octobre 1807, pourvu que les contributions de guerre soient acquittées, et ces contributions seront censées acquittées lorsque l'intendant de l'armée française aura reconnu valables les sûretés offertes.

Par ce traité, la Prusse perd au-delà de la moitié de son territoire et près de la moitié de sa population; il ne lui reste pas six millions de sujets de dix millions et demi qu'elle comptait avant la journée d'Iéna. Son territoire démantelé, ouvert sur toutes ses frontières, forme un long parallélogramme jeté sur les bords de la Baltique, s'étendant cent quatre-vingts lieues de l'ouest à l'est, et réduit à une largeur de quarante. Les prohibitions stipulées relativement aux communications avec l'Angleterre empêcheront que les landes et les sables de ces pays ne soient fertilisés par les produits du commerce maritime et les échanges de l'industrie.

L'histoire moderne n'offre point d'exemple d'une puissance descendue à ce degré d'abaissement et d'humiliation par l'effet d'une conquête aussi rapidement exécutée! Les Prussiens, conduits par des conseillers et des capitaines également inconsidérés, ont mérité d'être atteints à la fois par la honte et le malheur. Chassés en quelques semaines, comme un gibier timide, des défilés de la Thuringe au-delà de la Vistule, ils ont perdu jusqu'à leur réputation de bravoure. Nul fait d'armes n'a justifié ce haut renom qui surprit l'Eu-

rope bizarrement engagée dans la guerre de 1744. Les annales de cette nation, fortuitement agglomérée pendant la première moitié du dix-huitième siècle, n'offrent de remarquable que cinq ou six campagnes avec deux capitaines, Frédéric II et le prince Henri. Voilà tout ce qui fait l'illustration de cette monarchie ; et cependant les Prussiens se donnent comme les Macédoniens de l'Allemagne. En ce cas, ils auront été à Iéna ce que furent les compagnons de Persée à Pydne, après avoir faiblement ressemblé, sous l'un de leurs cinq rois, aux soldats d'Alexandre, fils de Philippe.

Cependant, quoiqu'on ne puisse guère s'intéresser au sort d'une puissance élevée par de continuelles usurpations, quelque mérite que semble le châtiment infligé à ce cabinet, dont la politique fomenta les discordes en France comme en Pologne, et profita si peu honorablement des désastres dans lesquels la plus terrible des révolutions enveloppa l'Europe, on se sent indigné des procédés du vainqueur d'Iéna et de Friedland, choqué de son langage oriental. Outrageusement ignoble dans la manifestation de ses ressentiments, dont il s'étudia si bien à provoquer les occasions, Napoléon se complaît dans l'humiliation d'un monarque abattu. Ce n'est pas Alexandre devenant plus grand lorsqu'il relève Porus ; c'est Tamerlan prodiguant l'insulte à Bajazet. Le courage de la reine de Prusse ne devrait-il pas être admiré comme l'avait été le courage de Marie-Thérèse d'Autriche ? Les généraux prussiens sont-ils donc moins généreux dans leur élan patriotique que ne le furent les palatins hongrois ? Le vainqueur d'Iéna doit-il donc, en s'adressant aux élèves de Frédéric, s'écrier dans le palais même de Frédéric : « Je rendrai cette noblesse de cour « si petite, qu'elle sera réduite à mendier son pain. »

L'arrogance du triomphateur, plus cruelle que la blessure de ses armes, ulcère l'âme du vaincu et ne cessera de l'exciter aux extrêmes résolutions de la vengeance. Après de si grands succès, il serait beau de se reposer, de donner le bonheur à la France, la paix au monde; mais Napoléon s'irrite encore d'apercevoir au loin des bornes à sa puissance. Périsse le monde, et que sur ses décombres s'élève le trône de Napoléon!

En abattant la Prusse, il renverse la seule barrière de l'Allemagne, tandis que l'établissement d'une grande puissance sur la Vistule est nécessaire à la sécurité de l'occident et du midi de l'Europe. S'il adopte une politique opposée, il ne devrait pas dépouiller Frédéric-Guillaume d'une moitié de sa puissance seulement: il agirait plus sensément en le détrônant tout-à-fait; ce qui pourrait bien ne demander que quelques mois d'efforts, vu l'énergique coopération des Polonais, qui se lèvent en masse, croyant voir dans le chef des Français le vengeur de leur cause et le restaurateur de leur existence collective. Pourquoi, dans quel but laisser debout une moitié de la Prusse? Ne sent-on pas que le souverain et la nation sont trop profondément humiliés pour ne pas nourrir le dessein de se venger avec fureur à la première occasion? Il ne fallait pas leur en laisser les moyens ou la facilité: il valait mieux encore se montrer magnanime en associant les procédés d'une haute générosité aux vues d'une politique profonde. Que signifie ce royaume de Saxe joint au duché de Varsovie, dont il n'est pas limitrophe? Dans quel but utile Napoléon veut-il réunir plusieurs petits états pour former un faible royaume de Westphalie, en sacrifiant une princesse intéressante de Wurtemberg à la bigamie de son vilain et débauché petit-frère Jérôme ou Hieronymus, destiné à régner sur les braves

descendants des Cattes et des compagnons de Witikind (V. 18 août)? Si les desseins de Napoléon avaient, non pas de la grandeur, mais de la justesse, il déposerait son animosité contre la Prusse, attendu qu'en politique il n'y a ni haine ni amitié; il lui donnerait une grande consistance, il agrandirait même son territoire, afin d'avoir un auxiliaire utile et un boulevart contre la Russie. Emporté par des ressentiments particuliers, par un orgueil et une ambition hors de toute mesure, il rejette un équilibre de puissances; il se flatte de les abattre toutes et de régner seul sur l'Europe asservie.

En vain des traités avantageux auront suivi ses victoires: il aimera, tel qu'un joueur insatiable, à livrer sans relâche sa puissance aux chances les plus hasardeuses; il refusera de voir que la modération et la bonne foi peuvent seules consolider un trône nouvellement fondé. Il pense que son gouvernement et les anciens gouvernements ne sauraient coexister; il veut les détruire successivement, établir une seule famille en Europe, sacrifiant toute la génération présente à ce dessein, et se justifiant par le tableau de l'ambition et de la cupidité anglaises. A peine aura-t-il terminé cette guerre dans le nord, qu'il dirigera vers le midi sa politique destructive, et qu'il portera ses armes au-delà des Pyrénées!!!

12. — Une convention est signée à Kœnigsberg, à l'effet de déterminer l'époque des différentes évacuations de territoire qu'opéreront les troupes françaises en Prusse, en Silésie et dans les provinces de l'Elbe, conformément à l'article vingt-huit du traité du 9.

29. — L'empereur victorieux, de retour à Paris, est l'objet des plus fortes adulations. Tous les corps de l'état se prosternent à ses pieds. Le président du sénat,

Lacépède, naturaliste distingué par son ouvrage sur les reptiles, vient de s'écrier : « On ne peut plus louer « dignement Votre Majesté; votre gloire est trop haute ; « il faudrait être placé à la distance de la postérité pour « découvrir son immense élévation. » Cependant l'orateur n'épargne pas les louanges, ne serait-ce que dans le passage où il affirme « qu'éloigné de quatre cents « lieues de la capitale, Napoléon a seul gouverné son « vaste empire, seul imprimé le mouvement à tous les « ressorts de l'administration la plus étendue, etc. » Sans doute ni l'orateur, ni aucun de ses collègues, ne croyait un fait si évidemment impossible ; on le prenait pour le simple mensonge officieux d'un fonctionnaire public. Mais Napoléon n'était que trop disposé à le croire, et c'était un grand mal. Le premier président de la cour de cassation, Muraire, dit à son tour : « Le « seul éloge possible, le seul digne de Sa Majesté, c'est « l'histoire la plus simple de son règne ; c'est le récit le « plus nu de ce qu'elle a voulu et de ce qu'elle a exé- « cuté, des causes, des moyens et des effets, des inten- « tions et des résultats...... ».

Du reste, nulle observation sur la création du royaume de Westphalie (V. le 7); création funeste, qui, introduisant un frère de Bonaparte parmi les souverains de l'Allemagne, et lui donnant des sujets dévoués à leurs princes légitimes et reconnus les plus belliqueux entre les Allemands, ne pouvait que recéler les germes de nouvelles querelles.

16 AOUT. — Au corps législatif, dans une séance impériale, Napoléon dit : « .... Je désire la paix « maritime. Mon ressentiment n'influera jamais sur « mes déterminations ; je n'en saurais avoir contre une « nation jouet et victime des partis qui la déchirent, « et trompée sur la situation de ses affaires comme

« sur celle de ses voisins. Mais, quelle que soit l'issue « que les décrets de la Providence aient assignée à la « guerre maritime, mes peuples me trouveront tou- « jours le même, et je trouverai toujours mes peuples « dignes de moi...... Français, vous êtes un grand et « bon peuple!..... J'ai médité différentes dispositions « pour simplifier et perfectionner nos institutions! » (V. le 19 août, le 12 octobre). Quelques jours après, le président ex-poète Fontanes répondra : « Tous nos « cœurs sont émus aux témoignages de votre affec- « tion pour les Français. Les paroles que vous avez « fait entendre du trône ont déjà réjoui les hameaux. « Un jour on dira en parlant de vous (et ce sera « le plus beau trait d'une histoire si merveilleuse), on « dira que la destinée du pauvre occupait celui qui « fait la destinée de tant de rois, et qu'à la fin d'une « longue guerre vous avez diminué les charges pu- « bliques, tandis que vos mains victorieuses distri- « buaient avec tant de magnificence des couronnes « à vos lieutenants!!!.... Et comment n'accueilleriez- « vous pas ce langage aussi éloigné de la servitude qu'il « le fut de l'anarchie?.... » Et c'est l'ex-favori de la princesse Elisa, ce céladon politique qui s'est fait une clientèle de littérateurs et d'écrivains, cet avide et orgueilleux plébéien, c'est Fontanes qui veut faire de Napoléon plus qu'un Charlemagne, qui met aux pieds du meurtrier du duc d'Enghien toutes les libertés publiques, qui dénigre toutes les institutions libérales, et qui pousse l'oppresseur de l'Europe à la monarchie universelle!!!!!

Un ancien avocat au parlement, ancien procureur au Châtelet de Paris, appelé le comte de Garnier (Germain Garnier), sénateur, dit à Napoléon : « Sire, Votre Majesté travaillait à assurer le repos du continent,

lorsqu'elle s'est vue forcée de recourir à de nouveaux triomphes, et d'ajouter à tant de prodiges passés, qui semblaient avoir épuisé l'admiration, des prodiges encore plus étonnants. Mais à peine des paroles de conciliation se sont-elles fait entendre, qu'aussitôt vous avez suspendu l'essor de vos aigles victorieuses, que votre voix seule pouvait arrêter! Vous avez signé la paix sur le champ même de la victoire, et vous avez voulu que votre heureux retour au milieu de vos sujets fût signalé par ce grand bienfait. Qui de nous, sire, dans cette circonstance, n'a dû se rappeler ces paroles mémorables émanées du trône: « Jamais aucun ressentiment n'influera sur mes déterminations. » Les seuls ennemis dont vous ayez voulu l'anéantissement, c'est l'anarchie du continent et le despotisme injurieux qui pèse sur les mers. L'œuvre de votre génie marche à grands pas vers son glorieux terme. L'honneur français fait désormais cause commune avec la paix et la liberté du monde. Vos armées, toutes de héros, sont soutenues par une nation toute de braves; et, d'un hémisphère à l'autre, les peuples, éclairés enfin sur leur premier intérêt, se pressent d'entrer dans cette ligue sacrée qui a pour but l'affranchissement du continent et l'indépendance des nations. Le sénat, sire, qui sert la patrie et l'humanité en concourant à vos nobles desseins par son zèle constant et son inébranlable fidélité, vient apporter au pied du trône le tribut de son admiration et de son amour pour votre personne auguste, et présenter l'adresse qu'il a unanimement votée, etc. »

Un autre avocat, devenu grand seigneur sous le nom de comte de Fabre (Fabre de l'Aude), comparera Madame, mère de Napoléon, à la mère du Christ; il lui dira: « La conception que vous avez eue en por-

« tant dans votre sein le grand Napoléon n'a été assu-
« rément qu'une inspiration divine ! »

Le clergé joindra ses adulations aux adulations de tous les corps de l'état, il sanctifiera l'ambition et les conquêtes de Napoléon, il prodiguera l'insulte et les outrages à ses ennemis, et les mandements religieux ne seront plus que des dissertations politiques; le clergé fera fumer l'encens dans les temples en l'honneur du despote de la France et du tyran de l'Europe; il demandera au ciel les jours de Mathusalem pour la personne sacrée de Napoléon, et une longue suite de générations royales pour sa royale maison!!!

Ce sont toutes ces criminelles flatteries, ce sont toutes ces phrases si faussement brillantées, qui ont perpétué l'extase des Français, achevé l'ivresse du dispensateur de leurs destinées. Il n'y a pas de souverain, pour si heureusement né qu'il soit, dont certainement d'aussi corrosives adulations ne dissolvent le naturel : elles se seraient insinuées dans l'âme même de Louis XII ou de Henri IV, ces deux rois toujours inaccessibles aux flatteries de leurs courtisans. Qu'on évalue leur effet sur l'esprit de celui qui affectait d'imiter l'Alexandre des Grecs allant subjuguer l'Orient pour être loué sous les portiques d'Athènes! Oui, c'est aux flatteurs de Napoléon, flatteurs publics, flatteurs domestiques, que la France devra la plupart des fléaux dont il l'inondera, et dont les traces seront ineffaçables. Si la prospérité le corrompit de si bonne heure, la faute en est à ceux qui lui présentèrent et ne cessèrent pendant dix ans de lui présenter un breuvage corrupteur. Il n'est pas jusqu'aux directions fiscales qui ne portent leur tribut de flatteries au grand Napoléon : les domaines, les droits-réunis, les douanes, expriment avec emphase leur amour et leur admiration pour sa personne

sacrée. M. de Saint-Cricq se distinguera, aux douanes (dont il ne deviendra cependant directeur-général que sous la restauration, 1815), par son dévouement à Napoléon. M. de Saint-Cricq, dit Montplaisir, doit, il est vrai, à Napoléon l'avantage d'être sorti de l'obscurité, d'avoir été anobli et mis sur les rangs des grands seigneurs de l'empire. M. de Saint-Cricq avait le malheur d'être né roturier; son père, officier de fortune, fort pauvre, exerçait, avant la révolution, les fonctions de lieutenant de roi, commandant les fort et prison de Brescou. Ce chevalier de Saint-Louis s'était distingué, en 1793 et 1794, par l'ardeur de son patriotisme : logé, avec ses enfants, hôtel de Malte, rue de Richelieu, il était toujours coiffé chez lui du bonnet rouge, et en faisait trophée dans sa section (des Filles-Saint-Thomas), où il jouissait d'une excellente réputation de civisme. Mais, quelque exaltés que fussent les principes de M. de Saint-Cricq, chevalier de Saint-Louis, ses enfants se sont empressés de montrer, à la restauration de la maison de Bourbon, à quel point ils étaient dévoués à la cause sacrée de la légitimité!!

18. — Un décret impérial ordonne la réunion dans un seul gouvernement des états de Hesse-Cassel, de Brunswick, de Fulde, de Paderborn, de la plus grande partie du Hanovre et de plusieurs enclaves, pour former le royaume de Westphalie; ce décret charge de l'organisation ainsi que de l'administration temporaire de ce nouvel état une régence composée des conseillers d'état Beugnot, Siméon, Jollivet, et du général Joseph Lagrange.

19. — Un sénatus-consulte organique porte suppression du tribunat et modification du corps législatif. La

discussion préalable des lois, faite par le tribunat (V. 24 décembre 1799, 4 août 1802), le sera par trois commission, de législation, d'administration, de finances, prises dans le corps législatif. A l'avenir, nul ne pourra être nommé membre du corps législatif à moins qu'il n'ait quarante ans accomplis. Cette dernière disposition, glissée comme furtivement dans le sénatus-consulte, n'a été l'objet d'aucun examen, n'a été appuyée d'aucun motif par les orateurs du gouvernement, ni devant le tribunat, ni devant le corps législatif. Quel mépris pour les libertés nationales!

A la lecture du sénatus-consulte organique, les salles du tribunat et du corps législatif ont retenti d'acclamations et d'actions de grâces adressées non au sénat, greffier passif des sentences politiques, haut-exécuteur soumis des commandements du maître, mais à ce maître lui-même, quelque arbitraires et décisives que soient ses volontés! Le tribun Carrion-Nisas, cousin de Cambacérès, toujours jaloux de se distinguer parmi les flatteurs, s'écrie : « Cette communication a été « accompagnée de tant de témoignages d'estime et de « bienveillance de la part du souverain pour ses « fidèles sujets les membres du tribunat, ces témoi- « gnages sont d'un si grand prix, ils ont eu une so- « lennité si éclatante, que je suis certain, messieurs, « d'être l'interprète fidèle des mouvements de vos « cœurs en vous proposant de porter au pied du « trône, pour dernier acte de votre honorable exis- « tence, une adresse qui frappe les peuples de cette « idée, que nous avons reçu l'acte du sénat sans re- « gret pour nos fonctions politiques, sans inquiétude « pour la patrie, et que les sentiments d'amour et de « dévouement au monarque qui ont animé le corps

« vivront éternellement dans chacun de ses membres. » Et la proposition d'être soudain adoptée ! Au corps législatif, le président Fontanes dit : « La majesté des « assemblées nationales va renaître sans danger sous « les auspices d'un grand homme ; ces enceintes, na- « guère accoutumées à tant de clameurs, s'étonnaient « de leur silence, et ce silence va cesser. Il ne faut « pas sans doute que les tempêtes populaires y gron- « dent encore ; mais il convient que de graves discus- « sions s'y fassent entendre ; et la loi, solennellement « délibérée, en aura plus de poids et d'autorité. Celui « qui fit taire toutes les factions ne veut point que des « voix respectueuses, mais libres, soient plus long- « temps enchaînées. Rendons-nous dignes d'un tel bien- « fait. Que la tribune soit sans orages, et qu'on n'y « applaudisse qu'aux triomphes modestes de la raison ; « que la vérité surtout s'y montre avec courage, mais « avec sagesse, et qu'elle y brille de toute sa lumière ! « Un grand prince doit en aimer l'éclat ; elle seule est « digne de lui : qu'en pourrait-il craindre ? Plus on le « regarde, et plus il s'élève ; plus on le juge, et plus « on l'admire. C'est avec le récit fidèle de ses actions « qu'un jour l'histoire et la postérité, impartiales, com- « poseront le plus beau de ses éloges. »

Comme on aurait raison de dire qu'en France, depuis vingt années, les fonctionnaires sont, aussi bien que les pamphlétaires, à celui qui les paie ! Leurs phrases, plus ou moins élégantes, plus ou moins sonores, sont toujours teintes de servilité, toujours imprégnées de bassesse. De même que l'abjecte humilité des tribuns n'a pas retenu le bras qui les a dispersés, de même, à la chute de ce maître, ses plus ingénieux adulateurs se féliciteront de trouver place dans les rangs de ses ennemis les plus décidés ; transfuges du

corps législatif ou du sénat, ils mendieront leur entrée aux places qu'aura créées Louis XVIII; et, proxénètes imperturbables de toutes sortes d'opinions, ils ne cesseront de se faire remarquer par une exaltation de fanatisme pour cette cause de la royauté que, pendant quinze années, ils couvrirent d'anathèmes et d'imprécations. « Quand les citoyens, tombés dans « la servitude, n'ont plus ni liberté ni volonté, dit « Rousseau, la crainte et la flatterie changent en ac- « clamations les suffrages; on ne délibère plus, on « adore ou l'on maudit : telle était la manière d'opiner « du sénat sous les empereurs. » Si Rousseau avait vécu de nos jours, il eût trouvé que le sénat conservateur de l'empire français était plus servile, plus lâche et plus cupide que le sénat de Tibère, de Claude, de Caligula.

On voit que chaque victoire de Napoléon est un pas de plus vers le pouvoir absolu, et les Français admirent toujours davantage le triomphateur, soigneux de river leurs chaînes !!!

20. — Stralsund, place forte et capitale de la Poméranie suédoise, est prise, par capitulation, par le maréchal Brune. Outre quatre cents bouches à feu, on y trouve des magasins considérables. Le roi de Suède, Gustave IV, a rompu subitement la convention d'un armistice conclu le 18 avril, à Schlatkow. Comptant sur la coopération des Anglais, il devient agresseur après que la Russie a posé les armes, et lorsque l'Allemagne obéit au vainqueur de Friedland. La détermination de ce jeune prince en continuant une guerre aussi contraire aux intérêts de la Suède qu'elle est au-dessus de ses forces indispose cette nation éclairée autant que généreuse, et devient une des grandes

causes des malheurs personnels de Gustave (Voyez 13 mars 1809).

1er SEPTEMBRE. — Le gouvernement sept-insulaire, dans la mer Ionienne, comme faisant partie de l'empire français, s'organise.

2. — Dans une proclamation datée de Mémel, le roi de Prusse, se conformant au traité de Tilsitt (9 juillet), interdit dans ses états tout commerce avec les Anglais.

7. — L'île de Rugen est prise par capitulation par le maréchal Brune. L'armée suédoise est tenue de se retirer en Suède, et la marine de cette nation d'abandonner les parages de cette île et de la Poméranie suédoise. L'occupation de Rugen complète les conquêtes effectuées par les Français pendant cette mémorable campagne. On doit remarquer que les Anglais, toujours livrés à une politique tracassière et exclusivement bornée à leurs intérêts particuliers, ne firent aucun effort pour secourir leur plus fidèle allié, qu'ils conduisirent à sa perte en entretenant sa fougueuse obstination à combattre Napoléon et ses alliés (Voyez 13 mars 1809).

7. — Les Anglais, n'ayant pu entraîner le Danemarck dans la guerre contre la France, ont attaqué Copenhague. Après trois jours de bombardement et l'incendie de six cents maisons, une capitulation a lieu : les Anglais restent maîtres de toute la flotte danoise et des munitions navales renfermées dans l'arsenal. Le principal motif de cette agression inattendue est de prévenir les desseins de Napoléon, dont les troupes occupent Hambourg et Lubeck, menacent le Holstein,

avec le dessein d'obliger le Danemarck à fermer ses ports au commerce britannique. Ainsi, des deux parts, on ne cessera de commettre de ces actes désavoués par la justice et l'humanité, tant que durera cette guerre d'un genre nouveau; et les deux cabinets rivaux de Londres et de Paris se combattront toujours avec les armes de la perfidie.

9. — Irrité de l'attaque inattendue des Anglais, le roi de Danemarck défend toute espèce de commerce ou d'échange avec eux, ordonne l'arrestation de tous ceux qui se trouvent dans ses états et la saisie de toutes les propriétés britanniques. Bientôt (le 16 octobre) un traité d'alliance sera conclu entre la France et le Danemarck.

27. — Un décret impérial, sous le prétexte dérisoire d'assurer la liberté de la presse, porte qu'aucun libraire ne pourra vendre un ouvrage avant de l'avoir soumis à la censure d'une commission. Napoléon veut enchaîner la pensée et la parole, afin de rétablir le pouvoir absolu de l'ancien régime de Versailles (qui s'appellera régime impérial), qu'il va fonder sur la ruine de toutes les libertés nationales. Il veut donc étouffer l'opinion publique; mais il ne voit pas que, plus il la comprimera, plus son explosion sera forte lorsqu'il cessera d'être maître des événements! Règle générale : tout gouvernement qui abolit, par la censure ou par des règlements iniques, la liberté de la presse, a résolu de fonder le despotisme, car il ne saurait y avoir de liberté constitutionnelle sans liberté de la presse! Napoléon, nous le dirons souvent, a mérité sa déchéance et l'extinction de sa dynastie!

12 OCTOBRE. — D'après un sénatus-consulte relatif

à l'ordre judiciaire, les provisions instituant les juges à vie ne leur seront délivrées qu'après cinq ans de l'exercice de leurs fonctions, si, à l'expiration de ce délai, l'empereur reconnaît qu'ils méritent d'être maintenus. L'empereur aura le droit de prononcer définitivement sur le maintien ou la révocation des juges actuels, dont la conduite et la capacité seront examinées par une commission du gouvernement.

Cette mesure détruit l'indépendance de l'ordre judiciaire, dernière sauvegarde de la justice et de la liberté. A l'exemple des monarques absolus ou des ministres qui font de l'arbitraire le grand ressort du gouvernement, Napoléon ne veut laisser aucune garantie civile! Désormais les juges seront les dociles instruments de ses volontés dans chaque conjoncture où l'intérêt de son autorité lui présentera l'utilité de leur concours. Aussi verra-t-on les magistrats ne cesser de ramper à ses pieds jusqu'au dernier jour de son règne, et s'empresser, aussitôt après sa chute, d'invoquer le rétablissement du pouvoir absolu (Voyez 2 novembre 1815).

16. — Une déclaration de l'empereur Alexandre manifeste la plus grande indignation contre la conduite de l'Angleterre envers le Danemarck (Voyez 7 septembre), rompt toute communication avec elle, annule tout acte précédemment conclu entre lui et le cabinet anglais, et notamment la convention du 17 juin 1801 (Voyez cette date); proclame de nouveau les principes de la neutralité armée (Voyez 16 décembre 1800), et s'engage à n'y déroger jamais. Il déclare en outre qu'aucune communication n'aura lieu entre la Russie et l'Angleterre que le Danemarck n'ait été satisfait, et que la paix n'ait été conclue entre la France et la Grande-

Bretagne. « ...... Deux fois l'empereur a pris les armes « dans une cause où l'intérêt le plus direct était celui « de l'Angleterre; il a sollicité en vain qu'elle coopé- « rât suivant le commun intérêt. Mais, loin d'agir de « bonne foi, elle est restée froide spectatrice de la « guerre qui s'est allumée à son gré; elle a envoyé ses « troupes attaquer Buenos-Ayres, et a cherché à s'ap- « proprier l'Egypte. Elle exécute sur les côtes du Dane- « marck un acte de violence dont l'histoire, si féconde « en exemples de ce genre, n'en offre pas un pareil.... » L'empereur de Russie proclame de nouveau « les prin- « cipes de la neutralité armée, ce monument de la sa- « gesse de l'impératrice Catherine...... » (V. 10 novembre, 18 décembre.)

Napoléon a déclaré qu'il s'opposera à toutes liaisons soit politiques ou commerciales des puissances du continent avec l'Angleterre, et a menacé le prince régent de Portugal de le détrôner.

17. — Une armée d'environ vingt-sept mille hommes, aux ordres de Junot, se met en mouvement de Baïonne, et se porte en Portugal. La France n'a cessé de vivre en paix avec ce pays depuis six années (V. 29 septembre 1801). Mais Napoléon persiste de plus en plus dans son système continental. La cour de Lisbonne, croyant ne pouvoir se garantir que par une exacte neutralité, a constamment repoussé l'ascendant britannique. Ce n'est pas assez pour complaire au cabinet des Tuileries; elle doit épouser sa cause, et, comme lui, méprisant l'importance de ses colonies, laisser ses possessions transatlantiques en Afrique, en Asie, en Amérique, son commerce, ses plus grandes richesses, aux maîtres de la mer. Ainsi le veut Napoléon, maître de la terre (V. 28 novembre).

23. — Un bref du pape confirme la canonisation de Benoît-Joseph Labre. Né à Boulogne-sur-Mer, Labre obtient un brevet posthume de saint pour avoir édifié la basse population de Rome, qui a vu ses miracles et s'empresse de les attester. Combien ne doit-on pas regretter que les divines inspirations de ce mendiant, doué de tant d'angéliques perfections, ne l'aient pas entraîné sur le bord oriental de la Manche, vers la côte de Kent, au sein de ces trois royaumes peuplés d'hérétiques qui sont dévoués à la damnation! Là ses prédications, comme celles d'Augustin, en amenant d'innombrables conversions, auraient indubitablement fait plus de bien qu'il n'en a fait en ajoutant un nom aux litanies récitées par les matrones du Tibre.

27. — Un traité secret est conclu à Fontainebleau entre la France et l'Espagne. Des troupes françaises, au nombre d'au moins vingt-huit mille hommes, entreront immédiatement en Espagne, afin de coopérer à la conquête du Portugal avec les forces espagnoles. Le roi d'Etrurie (Voyez 2 août 1801) remettra son royaume à Napoléon ; recevra en échange la province portugaise d'entre Douro et Minho, et prendra le titre de roi de la Lusitanie septentrionale. Les Algarves et l'Alentejo sont donnés en souveraineté à l'infâme Godoï (prince de la Paix), favori de la reine et du roi d'Espagne. Le roi de la Lusitanie septentrionale et le prince des Algarves reconnaîtront la haute protection ou suzeraineté de Charles IV. L'empereur des Français s'oblige à reconnaître le roi d'Espagne comme empereur des deux Amériques. Le reste du Portugal sera tenu en réserve jusqu'à la paix générale. Un autre corps de quarante mille Français sera réuni à Baïonne, le 20 novembre au plus tard, pour être prêt à entrer

en Espagne, à l'effet de se rendre en Portugal dans le cas où les Anglais y enverraient des renforts et menaceraient d'une attaque.

L'empereur a très habilement profité de la fausse position où s'est placé vis-à-vis de lui Godoï, tout-puissant favori de Charles IV (Voyez 5 octobre 1806), pour assurer, au moyen de ce traité, l'expédition qu'il médite contre le Portugal. Formant de la sorte un bizarre amalgame de souverainetés au midi comme au nord de l'Europe, Napoléon signale de plus en plus l'inaltérable soif de conquêtes qui le dévore. Il fait voir son dessein d'incorporer à la France une partie de la péninsule occidentale, comme il y incorpora la Hollande et plusieurs contrées de l'Italie et de l'Allemagne.

30. — La mésintelligence éclate entre le roi d'Espagne, Charles IV, et le prince des Asturies (Ferdinand VII). Ce dernier, accusé d'avoir projeté de détrôner son père, est arrêté avec plusieurs seigneurs.

5 NOVEMBRE. — On publie à Madrid une lettre du prince des Asturies, Ferdinand, à Charles IV. Elle porte qu'il s'est rendu coupable en manquant à son père et à son roi, qu'il s'en repent, qu'il promet la plus humble obéissance, qu'il a été surpris, qu'il a dénoncé les coupables, qu'il le prie de lui pardonner et de lui permettre de baiser ses pieds. On publie une autre lettre de ce même prince à la reine, dans laquelle il demande pardon de son opiniâtreté à nier la vérité. Comme la production de ces pièces a lieu sous l'influence toute-puissante de Godoï, prince de la Paix, favori de la reine et du roi, et depuis long-temps en opposition ouverte avec l'héritier de la couronne, il est difficile d'apprécier leur authenticité. Tous les écrits touchant cette mystérieuse affaire sont trop visiblement dictés par les divers partis d'une cour en

proie à l'intrigue et à la corruption. En faisant connaître ces faits, le roi transmet au conseil de Castille un décret dans lequel il dit que la voix de la nature désarme le bras de la vengeance et qu'il pardonne à son fils; mais il ordonne d'instruire le procès de ses complices, et prescrit aux juges de prendre pour bases des chefs d'accusation les réponses données par le prince dans son interrogatoire, réponses paraphées et signées de sa main, ainsi que les papiers saisis dans ses bureaux et écrits aussi de sa main. Le procès étant instruit, le conseil de Castille reconnaît l'innocence de tous les accusés.

5. — On installe la cour des comptes, instituée pour examiner les états des recettes et des dépenses publiques, et vérifier l'exécution des règlements établis dans la comptabilité.

10. — L'empereur de Russie, adoptant en entier les vues politiques de la France (V. 16 octobre), fait mettre un embargo sur tous les bâtiments anglais qui se trouvent dans ses ports et ordonne le séquestre de toutes les propriétés anglaises.

11. — Une ordonnance du roi d'Angleterre est rendue, par voie de représailles, contre le décret de Berlin, du 21 novembre 1806: « Tous les ports de la France et « de ses alliés, tous les pays dont le pavillon anglais « est exclus, sont soumis aux mêmes interdictions « maritimes et commerciales que s'ils étaient rigoureu- « sement bloqués par les forces navales britanniques. « Tout commerce d'objets provenant des ports ou « pays susmentionnés est déclaré illégal. Tout navire « sortant de ces pays ou devant s'y rendre sera légi- « timement capturé. Les bâtiments des puissances neu-

« tres, et même alliées de l'Angleterre, sont assujettis « non seulement à la visite des croiseurs anglais, mais « encore à une station obligée dans un des ports de « l'Angleterre, et à une imposition sur leur chargement, « qui sera réglée par la législation anglaise. » L'Angleterre énonça de tout temps les mêmes déclarations. Au mois d'avril 1780, la cour de Londres, irritée de l'adhésion donnée par les Provinces-Unies à la neutralité armée, prit contre elle des mesures hostiles, et fit amener dans ses ports et condamner par ses amirautés un grand nombre de navires marchands hollandais, d'après ce principe étrange que, « les ports fran« çais étant par leur position naturellement bloqués « par ceux de l'Angleterre, il n'était pas permis de na« viguer auprès d'eux. »

11. — Un traité entre la France et la Hollande est signé à Paris. Cession de la ville et du territoire de Flessingue est faite à la France, en échange de l'Ost-Frise, du pays de Jever et des seigneuries de Varel et de Kniphausen.

23. — Un décret impérial porte saisie et confiscation des bâtiments qui, après avoir touché en Angleterre, entreront dans les ports de France.

28-29. — Le faible gouvernement de Lisbonne, menacé par la France, intimidé par l'Angleterre, craint également de s'unir à l'une ou à l'autre de ces puissances, et les mécontente également. Une armée française s'avance sur ses terres (Voyez 17, 27 octobre); elle se compose de bataillons et d'escadrons provisoires formés de conscrits âgés au plus de dix-neuf ans, appelés par le sénatus-consulte du 7 avril. Le conseil de Lisbonne, qu'endorment dans la sécurité les assurances

réitérées du cabinet des Tuileries; évitant toujours avec le plus grand soin les moindres apparences susceptibles de lui donner de l'ombrage, a même négligé jusqu'aux plus légères précautions de police militaire, attendu que la France aurait pu les envisager comme des préparatifs d'hostilité. Ce gouvernement, dégénéré par une superstition de plusieurs siècles et par l'habitude de la dépendance étrangère, a cru se dérober à la capricieuse animadversion de Napoléon par une humble déférence à tous les ordres qui n'emportent pas la ruine entière du commerce et de l'existence matérielle d'une aussi débile puissance. Il se flatte, en multipliant les sacrifices et les tributs, d'obtenir du moins sa neutralité, et se repose indolemment sur des assurances diplomatiques. Mais, dès la paix de Tilsitt, le gouvernement portugais a reçu l'injonction de fermer ses ports à l'Angleterre, de détenir tous les Anglais qui y résident, de confisquer toutes les propriétés britanniques. En cas de refus, il attirera sur lui les armes de la France et de l'Espagne. Une déclaration aussi positive ne saurait le retirer de son engourdissement et lui faire prendre quelques mesures défensives. Napoléon sait tout cela; sûr de trouver ce royaume au dépourvu et comme dans un état d'entière paralysie, il entreprend, non une expédition militaire, mais un coup de partisan, un acte de perfidie politique et de brigandage armé. Les troupes françaises avancent sans tirer, sans recevoir un coup de fusil; leur avant-garde, partie le 27 octobre de Baïonne, débouche d'Alcantara le 20 novembre, et se trouve, dès le 23, dans Abrantés, à vingt lieues de la capitale, que le conseil du régent ignore encore son approche, et délibère sur des messages diplomatiques. Ce prince n'a connu la gravité de sa position qu'en recevant, le 25, le numéro du

Moniteur, à la date du 15, journal qui a été apporté à Lisbonne par un bâtiment extraordinairement expédié de Londres. Il y voit que lui, prince régent, est proscrit, le Portugal confisqué, et que la chute de la maison de Bragance s'offrira comme une nouvelle preuve de l'inévitable perte de quiconque s'attache aux Anglais. Cette révélation semi-officielle a paru prématurément, parce que Napoléon, ayant déterminé le jour précis du détrônement et de la captivité des princes portugais, n'a pas cru que le porteur de ses ordres, ordres souverains comme les arrêts du destin, rencontrerait dans sa marche des obstacles naturels qui lui feraient perdre trois jours, et retarderaient d'autant l'exécution de cette terrible sentence : *La maison de Bragance a cessé de régner!* Sentence assez semblable à celles que rendait autrefois, sur le sommet du Liban, le Vieux de la Montagne! A cette lecture, et à l'annonce imprévue de la très prochaine arrivée de Junot, le prince Jean, saisi d'effroi, s'embarque pour le Brésil, avec la reine sa mère, sa famille, ses courtisans et ses effets les plus précieux. L'expédition consiste seulement en huit vaisseaux de ligne, quatre frégates, plusieurs corvettes, bricks, sloops armés, et des bâtiments du Brésil, montant ensemble à trente-six voiles, le tout mal approvisionné. En ne prenant sa détermination qu'au dernier moment où l'expédition est possible; le prince Jean s'est privé d'emmener une partie de son armée, d'enlever ou de détruire les ressources dont son opulente capitale offrira la disposition à l'ennemi. Le prince Jean émigre de sa personne, abandonnant son pays à ceux qui l'ont assez épouvanté pour le décider à fuir sans tirer l'épée, et même sans enlever les moyens qui augmenteront leur force; mais il emporte toutes ses reliques.

L'évasion de la famille de Bragance peut néanmoins être considérée comme le premier échec qu'éprouve sur le continent la fortune de Napoléon. L'odieux de cette entreprise excède même l'iniquité des invasions de la Suisse et de l'Egypte (V. 28 janvier, 19 mai 1798), ces deux actes d'agression exécutés sans déclaration préalable et contre la foi des traités.

30 NOVEMBRE. — L'avant-garde de l'armée française, ou plutôt des pelotons confusément réunis, formant environ neuf cents hommes d'infanterie, exténués de faim et de fatigue, soutenant à peine des armes en mauvais état, entrent dans Lisbonne sans coup férir et sans avoir rencontré une seule moustache portugaise ! Junot s'empare de quatre vaisseaux, cinq frégates, douze bricks, de plusieurs bâtiments en construction, et d'un arsenal bien approvisionné en fer et en bois. Le séquestre est aussitôt mis sur les propriétés anglaises. Au moment même de l'apparition des envahisseurs, l'escadre fugitive qui porte la maison de Bragance appareille du Tage. Quelle leçon pour les chefs de ces gouvernements usés par le despotisme, s'il leur manquait des leçons !! Les conseils du prince avaient considéré comme impraticable, même dans la belle saison, une invasion à travers le Beira ; et, suivant les hommes les plus expérimentés, les pluies diluviennes de l'automne offraient une continuité d'obstacles invincibles. Cependant vingt-huit mille Français, Junot à leur tête, franchissent en courant les torrents, les précipices et les montagnes les moins fréquentées, ayant fait plus de deux cents lieues depuis Baïonne, d'où l'avant-garde s'est mise en marche le 17 octobre. Cette course si rapide se comprendrait difficilement, si l'on n'ajoutait pas que plus de la moitié des soldats sont morts en route, ou à leur arrivée, de misère et d'épuisement.

Le mépris souverain de la vie des hommes fut souvent une des grandes causes des succès qu'obtint Napoléon, et qui étonnèrent le monde. Le prestige de ses entreprises, philosophiquement examinées, s'affaiblit en proportion des victimes qu'elles font, et l'horreur la plus profonde devient la seule émotion durable des âmes honnêtes.

En même temps trente-cinq mille Espagnols pénètrent en Portugal; ils s'y établissent dans le nord, où doit se fonder le royaume de Lusitanie, et dans le midi, qui doit former la souveraineté du prince de la Paix (V. 27 octobre).

Pour se faire une idée de la dépravation de principes que Bonaparte a insinuée dans l'âme de beaucoup de braves militaires, il faut voir Junot, précédemment ambassadeur à Lisbonne, comblé, non d'orgueilleuses ou puériles faveurs de cour, faveurs que des intérêts éphémères de diplomatie font pleuvoir sur des ministres qui se font redouter plutôt que sur ceux dont le caractère se fait estimer, mais Junot tout couvert de marques de bienveillance directe, d'affection particulière et de cordialité, d'un prince débonnaire à l'excès, qui vient d'adopter, de nommer sur la fontaine baptismale, de pourvoir richement un de ses fils; il faut voir Junot accepter la commission de détrôner son bienfaiteur et de le mettre dans les fers sans délai; il faut voir Junot courir, se précipiter, faire périr des milliers de conscrits pour la remplir! Et cependant Junot n'ignore pas le noble refus du maréchal Lannes, qui, précédemment ministre à Lisbonne, et ayant aussi reçu les bienfaits et les épanchements du prince, a nettement dit à l'empereur qu'il ne se souillerait jamais d'un tel acte d'ingratitude! Comment Junot n'a-t-il pas été fait maréchal de l'empire? L'em-

pereur rougissait-il d'illustrer à ce point un guet-apens semblable. Il se bornera à créer Junot duc d'Abrantès.

1er DÉCEMBRE. — Dans une déclaration, Frédéric-Guillaume III interdit toute communication entre les états prussiens et l'Angleterre, jusqu'au rétablissement de la paix définitive entre l'Angleterre et la France.

8.—Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon, prend les rênes du gouvernement du royaume de Westphalie (V. 18 août). C'est un jeune homme mal élevé, sans principes, sans capacités, sans qualités extérieures.

10. — Marie-Louise de Bourbon, reine-régente du royaume d'Étrurie pendant la minorité de son fils (V. 26 juillet 1801, 27 mai 1803), est obligée de déclarer qu'il renonce à ce royaume (V. 27 octobre). Des troupes françaises en prennent possession.

17. — Un décret daté de Milan contient de nouvelles mesures contre le système maritime de la Grande-Bretagne (V. 21 novembre 1806) : « Vu les dispositions « arrêtées par le gouvernement britannique, en date « du 11 novembre, qui assujettissent les bâtiments des « puissances neutres, amies et même alliées de l'An-« gleterre, non seulement à une visite par les croi-« seurs anglais, mais encore à une station obligée en « Angleterre, et à une imposition arbitraire........, « Art. 1er. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il « soit, qui aura souffert la visite d'un vaisseau anglais, « ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, ou « aura payé une imposition au gouvernement anglais, « est, par cela seul, déclaré *dénationalisé*, a perdu « la garantie de son pavillon, et est devenu propriété « anglaise. Art 2. Lesdits batiments...... sont déclarés « de bonne et valable prise. Art. 3. Les Iles-Britan-

« niques sont déclarées en état de blocus, sur mer « comme sur terre. Tout bâtiment, de quelque nation « qu'il soit....., expédié des ports anglais ou occupé « par des troupes anglaises ou s'y rendant......., est « légitimement capturé...... Les dispositions du pré- « sent décret deviendront nulles tout aussitôt que l'An- « gleterre prendra pour règle de conduite les principes « de la loi des nations, qui sont aussi les principes de la « justice et de l'humanité. »

Le cabinet de Saint-James, abusant de l'immense prépondérance qu'il s'est assurée par la dissolution de la marine française, a repris les usages des temps barbares. S'il a raison de signaler l'ambition envahissante de Napoléon, il ne se fait pas plus de scrupule de violer les usages consacrés par la civilisation européenne : monstrueux abus de la violence, le code de ces insulaires est une piraterie imitée des flibustiers et des Algériens ! Ils ne veulent de la liberté que pour leur navigation ; partout où dominent leurs forces, ils exercent la tyrannie; ou, s'ils déploient quelque générosité, ce n'est que dans des vues de convenance accidentelle, de profit ultérieur : le despotisme maritime leur paraît un droit acquis, incontestable. Ils exigent que la loi commune des nations fléchisse devant les ordres du conseil et les règlements de l'amirauté de Londres. « Comme nation guerrière, a dit « Franklin, l'Angleterre aime les conquêtes; comme « nation ambitieuse, elle convoite la domination, et « comme nation commerçante, elle est avide d'un gain « exclusif. » Déjà, sous Élisabeth, Bacon disait : « La « mer est une espèce de monarchie universelle que « la nature semble avoir donnée en dot à la Grande- « Bretagne, qui, tôt ou tard, doit avoir les trésors de « l'Inde à sa disposition. » C'est avec de semblables

principes que le cabinet de Londres justifie ses plus odieuses déprédations, tandis que le droit des gens n'admit jamais que le droit de guerre, et le droit de conquête, qui en dérive, s'étendissent aux citoyens paisibles et sans armes, aux habitations et aux propriétés privées, aux marchandises de commerce, aux magasins qui les renferment, aux chariots qui les transportent, aux bâtiments non armés qui les voiturent sur les rivières ou sur les mers, en un mot à la personne et aux biens des simples particuliers.

18. — Le roi d'Angleterre fait une déclaration en réponse aux griefs exprimés dans la déclaration de l'empereur de Russie, du 16 octobre : « S. M. proclame de « nouveau les principes de la loi maritime contre les- « quels fut dirigée la neutralité armée sous les auspices « de l'impératrice Catherine (9 juillet 1790), et contre « lesquels la Russie dénonce actuellement les hostili- « tés..... Il est du droit comme du devoir de sa majesté « britannique de maintenir ces principes..... Ils ont en « tout temps contribué au maintien de la puissance ma- « ritime de l'Angleterre; mais ils sont devenus d'une « importance incalculable à une époque où la puis- « sance maritime de la Grande-Bretagne est le seul boule- « vart existant contre les usurpations sans cesse renais- « santes de la France, et le seul refuge auquel d'autres « nations puissent avoir recours dans des temps plus « heureux..... »

Conforme à l'ordonnance du 11 novembre, celle-ci maintient le système de blocus par déclaration aux ports des pays sujets ou alliés de la France, renouvelle toutes les mesures prohibitives, et interdit expressément l'introduction en France du quinquina et des drogues médicinales! Cette dernière disposition est d'une barbarie, et l'on peut même dire d'une scélératesse politi

que, dont le cabinet anglais était seul capable. Il n'y a point ici intérêt commercial, intérêt de sûreté nationale : c'est un attentat contre l'humanité que rien ne saurait excuser.

CHAPITRE V.

ANNÉE 1808.

1er JANVIER. — La marine de l'Angleterre se compose, d'après les états officiels, de mille cent vaisseaux de guerre, non compris les cutters et les bâtiments de moindre dimension; deux cent cinquante-trois vaisseaux de ligne, vingt-neuf de cinquante canons, deux cent soixante et une frégates, deux cent quatre-vingt-dix-neuf sloops, deux cent cinquante-huit bricks armés. La marine française est tombée, par l'effet du système politique et de l'ambition conquérante de Napoléon, ainsi que par les mauvaises dispositions et l'extrême impéritie de son ministre Decrès, dans un tel état d'affaiblissement matériel et de décomposition morale, que, jusqu'à la fin de la guerre maritime, à peine quelques escadres légères oseront-elles appareiller.

Les dispositions du Code de commerce deviennent exécutoires à l'ouverture de cette année; l'ensemble de ce code a été converti en loi les 10 et 11, et promulgué les 20 et 21 septembre 1807.

Bonaparte se persuade que, législateur, il peut improviser un code ainsi que, triomphateur, il improvise une monarchie. Il est cependant bien présumable que, de ces amas de lois si précipitamment décrétées, il restera seulement ces parties qui sont le résultat de l'inves-

tigation soutenue des siècles éclairés, et non celles que produisirent ces légistes si expéditifs, formés dans le chaos révolutionnaire, et jaloux ensuite de remplir une tâche sous la férule d'un maître absolu.

5. — Par une cédule ou ordonnance, le roi d'Espagne adopte les dispositions du décret de Milan (17 décembre 1807) : « L'abominable attentat commis en 1804 « par des vaisseaux de guerre anglais, par ordre exprès « de ce gouvernement, contre les quatre frégates de la « flotte royale qui, naviguant sous l'entière assurance « de la paix, ont été injustement surprises, attaquées « et forcées de se rendre, m'a déterminé..... »

6. — Un rapport est fait à S. M. l'empereur et roi, par le ministre de la guerre Clarke, sur la formation de deux corps d'observation dans le département de la Gironde : « La nécessité de fermer les ports du continent à notre irréconciliable ennemi, et d'avoir sur tous les points d'attaque des moyens considérables, afin de profiter des circonstances heureuses qui se présenteraient pour porter la guerre au sein de l'Angleterre, de l'Irlande et des Indes, peut rendre nécessaire la conscription de 1809. — Oui, sire, loin de diminuer ses armées, votre majesté doit les accroître jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu l'indépendance de toutes les puissances, et rendu aux mers cette tranquillité que votre majesté a assurée au continent. Sans doute votre majesté doit souffrir d'exiger de ses peuples de nouveaux sacrifices, de leur imposer de nouvelles obligations ; mais elle doit aussi se rendre à ce cri de tous les Français : Point de repos jusqu'à ce que les mers soient libres ! »

11. — Un décret impérial porte : « Vu nos décrets des

« 25 novembre et 17 décembre 1807: Art. 1er. Lorsqu'un « bâtiment entrera dans un port de France ou des pays « occupés par nos armées, tout homme de l'équipage « ou passager qui déclarera que ledit bâtiment vient « d'un port au pouvoir des Anglais, ou qu'il a été « visité par des vaisseaux anglais, recevra le tiers du « produit net de la vente du navire et de la cargaison. « Art. 3. Tout fonctionnaire convaincu d'avoir favorisé « des infractions à nos décrets précités sera traduit « devant la cour criminelle du département de la « Seine, qui se formera à cet effet en tribunal spécial, « et poursuivi et puni comme coupable de haute trahi- « son. » Sans daigner même employer la formule de faire part de ses volontés à son corps législatif, Napoléon dispose de la fortune et de la vie des citoyens, déclare crimes de haute trahison les infractions à ses décrets, lance des décrets de bon plaisir en violation des statuts fondamentaux de l'état.

21. — Un sénatus-consulte réunit au territoire de l'empire français les villes de Kehl, Cassel et Wesel, situées sur la rive droite du Rhin, la ville et le port de Flessingue, avec toutes les dépendances de ces places.

En même temps le sénat met à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille conscrits, nés du 1er janvier au 31 décembre 1789. Les levées coïncident avec les incorporations du territoire; l'injustice politique se soutient au moyen de l'oppression nationale. L'orateur du gouvernement, Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), a fait connaître que « Sa Majesté aurait une surabon- « dance de moyens pour la réalisation de ses vues « pacifiques ou pour l'exécution de ses projets guer- « riers. » Cette phrase méritait bien une explication :

le sénat n'en demande pas, et décrète, à l'ordinaire, l'emprunt forcé de quatre-vingt mille jeunes Français.

2 FÉVRIER. — Les troupes françaises entrent à Rome. Cette mesure a pour but ostensible d'écarter les émissaires des puissances ennemies de la France réunis à Rome, et dont la cour papale favorise secrètement les intrigues.

Mais, à peine entrées, ces troupes s'emparent du château de Saint-Ange, et prennent poste, avec de l'artillerie, devant la résidence du pape.

Dans une lettre aux cardinaux, en date du 5, ce souverain, qui ne l'est déjà plus de fait, expose les motifs des contestations élevées entre le gouvernement français et la cour de Rome. Napoléon demande 1° d'avoir en France un patriarche indépendant du saint-siége, et dont l'autorité soit reconnue par le chef de l'église romaine; 2° que le Code civil soit publié et mis en activité dans les états romains. Le pape, déclarant ce code opposé aux saints canons et aux saints conciles, refuse de l'accepter. 3° Que tous les cultes soient libres et publiquement exercés. Le pape rejette cet article, comme également contraire aux canons et aux conciles, à la religion catholique, à la tranquillité de la vie et au bonheur de l'état. 4° Napoléon exige la réforme des évêchés et l'indépendance des évêchés de celui de Rome. Le pape assure que cela est contraire aux intentions de son législateur et seigneur Jésus-Christ, qui a ordonné la soumission des évêques au successeur de saint Pierre, en lui disant qu'il était Pierre, et qu'il serait la pierre fondamentale sur laquelle il bâtirait son église : « *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam;* » ajoutant,

de plus, au même Pierre, qu'il devait maintenir la sujétion de ses frères envers lui, et les assurer dans la foi : en conséquence, Pie VII déclare sa ferme volonté de conserver pour lui et pour ses successeurs la plénitude de sa suprématie et la dépendance des évêques envers son siége, ainsi que le prescrivent les bulles pontificales, les saints canons et les saints conciles. 5° Napoléon insiste pour que le pape décrète l'abolition générale des ordres ecclésiastiques de l'un et de l'autre sexe. Le pape se dit sans motif à cet égard, et croyant même de son devoir de les conserver et de les encourager. 6° L'empereur demande l'abolition du célibat ecclésiastique à l'avenir, et que même les personnes engagées par un vœu solennel puissent se marier. Le pape répond que cet article est contraire à la sainteté et à la pureté de la religion, et en opposition directe aux promesses que les personnes religieuses ont faites à Dieu, én consommant pour un plus grand bien le sacrifice volontaire de leur liberté. Enfin, le gouvernement français demande à Pie VII de couronner et sacrer roi de Naples Joseph Bonaparte. Pie VII s'y refuse, en alléguant qu'il ne pourrait le faire sans transgresser, puisque Ferdinand de Bourbon, souverain légitime de ce pays, est plein de vie, qu'on n'a pas connaissance que ce souverain ait fait cession de ses états, et même qu'on est assuré des prétentions qu'il y a. « Comment pourrions-nous lui « substituer un autre souverain, sans être injuste et « inconsidéré ? » Ici, Pie VII raisonne juste, mais en oubliant qu'il sacra Napoléon, quoique les Bourbons de France fussent légitimes souverains, et eussent refusé de se désister de leurs prétentions au trône de leurs ancêtres (V. 26 février 1803). Il a donc détruit tout l'honneur des motifs qu'il avance pour justifier

son refus à l'égard de Joseph. Comment après cela peut-il dire, en parlant de lui-même, qu'il fut sans crainte, qu'il ne résiste pas, qu'il ne s'humilie pas?

17. — Le fort de Scylla (Calabre ultérieure) est pris par le général Reynier sur les Anglais. L'occupation de ce point achève la conquête du royaume de Naples, où des corps anglais, forts en nombre, débarquèrent au mois de juillet précédent, et où, victorieux quelquefois, ils ont soutenu les insurgés calabrais, dont l'active férocité, se déployant dans ces contrées les plus âpres et les plus sauvages de l'Italie, a nécessité de grands efforts et causé de grandes pertes aux Français.

17. — La citadelle de Pampelune est prise par les troupes françaises, qui y entrent de vive force, et en abusant de la sécurité du commandant espagnol, qui a l'ordre de les laisser prendre leurs quartiers dans la ville.

25. — Un décret impérial sur la liquidation de la dette publique porte que la direction générale de liquidation est dissoute au 1er janvier 1810. Elle aura prononcé sur toutes les demandes en liquidation actuellement pendantes. Ne seront admises aucunes liquidations réclamées pour créances dont l'origine remonte avant le 1er vendémiaire an 5 (22 septembre 1796), quelles que soient la nature et la cause de ces créances. Ce décret contient plusieurs autres dispositions qui sont autant d'infractions partielles à la foi publique, comme les mesures du 14 décembre 1797 et du 21 novembre 1800 (V. ces dates et le 13 décembre 1809).

29.—La citadelle et les fortifications de Barcelone sont occupées par des troupes françaises qui s'en emparent

par stratagème. D'autres corps, sous prétexte d'envahir le Portugal et d'attaquer Gibraltar, couvrent l'Espagne en qualité d'auxiliaires et d'amis; ils prennent d'excellentes positions militaires, en s'assurant des forteresses de Saint-Sébastien, de Figuières, de Pampelune (V. 17, 27 octobre, 28, 30 novembre 1807; 17 février 1808). Quatre-vingt mille Français, au lieu des quarante mille stipulés au traité secret de Fontainebleau, en cas d'armements ou de menaces de la part des Anglais, viennent de franchir ou franchissent les Pyrénées. Le général Dupont en porte vingt-quatre mille sur Valladolid; le maréchal Moncey suit avec des forces égales; le général Duhesme établit douze mille soldats en Catalogne; le maréchal Bessières dirige vingt mille hommes de renfort sur la Bidassoa. Le commandement en chef de ces quatre corps appartient au maréchal Murat, grand-duc de Berg : ainsi, l'armée de Portugal comprise, cent mille Français occupent ou parcourent déjà la péninsule.

11 MARS. — Un sénatus-consulte porte institution de titres héréditaires honorifiques, sous les dénominations de prince, duc, comte, baron et chevalier. Les titulaires pourront former des majorats ou substitutions en faveur de leurs descendants directs.

Cambacérès, toujours empressé de se produire dans les circonstances qui demandent la bassesse (V. 18 mai 1804), est arrivé dès l'ouverture de la séance. Son discours se traduit ainsi : « Sénateur, sachez que vous « n'êtes plus d'obscurs plébéiens, de simples citoyens. « Les statuts que je vous apporte vous défèrent à tous « le titre majestueux de comte....... Moi-même ; sé- « nateurs, tel que vous me voyez, je ne suis plus le « citoyen Cambacérès : ainsi que tous les grands di-

« gnitaires de l'empire, je suis un prince, une al-
« tesse sérénissime; ma sérénissime personne, comme
« toutes les autres titulaires des grandes dignités de
« l'empire, sera dotée d'un des grands-duchés mis
« en réserve par les décrets impériaux du 30 mars
« 1806...... Le fils d'un prince ne pouvant, dans la
« hiérarchie nobiliaire, descendre à un rang au-dessous
« d'un duc, tous nos enfants seront revêtus de ce titre.
« Mais le nouvel ordre de choses n'élève point de bar-
« rière entre les citoyens...; la carrière reste toujours
« ouverte aux vertus et aux talents utiles; les avantages
« qu'elle accorde au mérite éprouvé ne nuiront point
« au mérite encore inconnu. » L'archi-trésorier Lebrun, le second des ex-petits consuls, témoigne, au contraire et hautement, à la sortie de la séance, sa désapprobation de la mesure qui vient d'en être l'objet. Qui croirait que ce financier, ami des Muses, que celui qui loua l'administration de l'abbé Terray, que le fonctionnaire docilement soumis au corrupteur Napoléon, autant qu'il le fut au corrupteur Maupeou, dont il était le secrétaire, tienne ce propos : « On ne fait pas des
« nobles comme on sème des champignons : c'est sur
« d'éclatants services rendus à son prince et à l'état que
« se fonde la vraie noblesse, et sur la succession
« de ces mêmes principes qu'elle se perpétue. » C'est un roturier, le fils d'un boulanger (du département de la Manche) allant vendre son pain dans les foires et marchés, qui a proféré ces nobles paroles? Lebrun, secrétaire intime du despote Maupeou, était vain et altier; Lebrun, prince archi-trésorier de l'empire, est modeste et même familier avec les simples citoyens qui ont à lui parler. Cet homme estimable par plusieurs belles qualités ne s'est point enorgueilli de la haute illustration où il était parvenu sous l'empire;

accessible à toutes les réclamations, à toutes les demandes, il est généralement considéré et aimé; il n'oublie point sa modeste origine; il ne fait pas trophée de ses titres, de sa fortune; il dit naïvement: « J'ai mis cinquante-huit ans à faire ma fortune; » chez lui, ni faste, ni orgueil, pas même de vanité; bien différent en cela de presque tous les grands personnages que Napoléon couvrit de titres et de cordons, personnages dont l'insolence envers les inférieurs fut encore au-dessus de leurs bassesses envers la famille impériale. C'est à l'observateur qui s'en croira capable d'expliquer les métamorphoses des personnages de la révolution, de l'empire et de l'époque suivante.

Au reste, Napoléon avait créé, dès le 28 mai 1807, par droit d'initiation, le duc de Dantzick, tant il faisait peu de cas des sénatus-consultes, qui, à tout prendre, ne furent jamais que des bassesses perdues, mais qui corrompaient de plus en plus l'esprit national. Napoléon ne voulait plus que des grands seigneurs courtisans et des citoyens esclaves. Tous les vices, tous les abus de l'ancien régime, lui étaient bons pour détruire les libertés nationales, pour consolider le despotisme impérial. Les despotes et les aristocrates de tous les pays ont de grandes obligations à Napoléon; il les a remis sur pied.

Peut-on lire sans indignation l'adresse que le sénat vient déposer aux pieds du despote? Des avocats, des procureurs, des gens sortis pour la plupart de la classe du peuple, et qui, pour la plupart, ont professé les principes les plus révolutionnaires, les maximes les plus démagogiques, se revêtent avec orgueil des titres et des livrées de l'ancien régime, de ce régime qu'ils ont proscrit à coups de guillotine! Des hommes qui

ont voté l'assassinat de Louis XVI, qui ont assassiné les prêtres et les nobles, se décorent du titre de prince, de duc, de comte, et regardent ces titres comme de justes récompenses de leur mérite! Voici cette adresse, qui serait le comble de l'ironie, si elle n'était pas celui de l'avilissement : « Sire, le sénat vient présenter à « V. M. I. et R. le tribut de sa respectueuse reconnaissance pour la bonté qu'elle a eue de lui faire « communiquer par S. A. sérénissime le prince archi- « chancelier de l'empire les deux statuts relatifs à « l'érection des titres impériaux établis par les décrets « du 30 mars 1806, et par le sénatus-consulte du « 19 août de la même année. Par cette grande insti- « tution, sire, V. M. vient d'imprimer le sceau de la « durée à toutes celles que le peuple français doit à « la haute sagesse de V. M. I. et R.. A mesure, sire, « que l'on observera les rapports mutuels qui enchaî- « nent les différentes parties si multipliées et néan- « moins si bien coordonnées de ce grand ensemble « élevé par V. M.; à mesure que le temps, qui seul « peut montrer toute l'étendue des bienfaits de V. M., « développera les conséquences de la nouvelle consti- « tution qu'elle donne à l'empire, quels effets ne verra- « t-on pas de la prévoyance tutelaire de V. M. I. et R. « (V. la déclaration du sénat conservateur, 2 avril 1814.). « Un nouveau prix ajouté à toutes les récompenses « que V. M. ne cesse de décerner au mérite, dans « quelque obscurité que le hasard de la naissance l'ait « placé, et quelle que soit la diversité des services « rendus à l'état; de nouveaux motifs d'imiter de « grands exemples; de nouveaux liens de fidélité, de « dévouement et d'amour envers la patrie, le souve- « rain et sa dynastie; un accord plus grand entre nos « institutions et celles des peuples confédérés ou amis;

« les pères récompensés dans ce qu'ils ont de plus « cher; les souvenirs des familles rendus plus tou- « chants; la mémoire des aïeux » (les révolutionnaires jacobins et sans-culottes de l'assemblée législative et de la convention nationale) « devenue plus sacrée; « l'esprit d'ordre, d'économie et de conservation forti- « fié par l'intérêt le plus naturel, celui de ses descen- « dants; les premiers corps de l'empire et la plus noble « des institutions plus rapprochés et plus réunis, toute « crainte du retour d'une odieuse féodalité à jamais abo- « lie » (lorsqu'on en reproduit l'esprit, les titres, les distinctions); « tout souvenir étranger à ce que vous avez « fondé évanoui pour toujours » (comme si la mort politique et civile des Bourbons et la stabilité de la dynastie de Napoléon fussent attachées à cette création de titres impériaux); « la splendeur des familles » (de Cambacérès, de Fouché, de Syeyès, de Merlin (de Douai), de Cornet, de Beugnot, de Cornudet, de Pastoret, de Viennot-Vaublanc, de Fontanes, de Fabre de l'Aude, etc., etc.) « devenue la réflexion de quelques uns des « rayons émanés de votre couronne; l'origine de leur « illustration rendue contemporaine de votre gloire; « le passé, le présent et l'avenir se rattachant à vo- « tre puissance, de même que, dans les conceptions « sublimes du plus grand poète de l'antiquité, le pre- « mier anneau des chaînes de la destinée était dans « la main du plus puissant des dieux : tels sont, sire, « les résultats de l'institution à laquelle V. M. vient « de donner le mouvement. La réunion de ces résultats « si nombreux et si importants, rassurant à jamais ceux « pour qui le présent n'est rien lorsqu'il ne garantit « pas l'avenir, consolide dans ses bases, fortifie dans « toutes ses parties, perfectionne dans ses propor- « tions, et embellit dans ses ornements l'immense édi-

« fice social au sommet duquel s'élève le trône res-
« plendissant du plus grand des monarques. Du haut
« de tant de gloire, du milieu de tant de trophées,
« puisse V. M. I. et R., sire, agréer avec sa bienveil-
« lance ordinaire pour le sénat l'hommage de notre gra-
« titude, de notre fidélité, de notre affection et de notre
« respect. »

15. — Christian VII, roi de Danemarck, meurt à soixante ans. Son fils, âgé de quarante ans, et régent depuis plusieurs années que l'aliénation mentale du roi s'est déclarée, lui succède sous le nom de Frédéric VI.

17-24. — Des troubles éclatent à la cour d'Espagne; les agitations de ce royaume commencent. Les artifices de Napoléon ont fomenté la discorde dans la famille royale. Ses desseins sur le midi de l'Europe se développent.

On se rappelle que le cardinal Chiaramonti, pasteur démocrate à Imola (V. 25 décembre 1797), devenu pape, et marchant pieusement sur les traces d'Étienne III, qui vint en France de son propre mouvement, l'an de grâce 754, sacrer l'usurpateur Pépin; on se rappelle que Chiaramonti ou Pie VII a de même passé les Alpes allobroges pour répandre l'huile sainte sur le front de Napoléon (V. 2 décembre 1804). Le saint-père s'est empressé de diviniser le titre du monarque, sans attendre que la voix des nations ait déclaré la voix du ciel. Inutile docilité; vaine et funeste complaisance! Loin d'obtenir les heureux résultats qu'obtint le vénérable Étienne III, Pie VII aura besoin d'une résignation tout apostolique (V. 17 mai, 11 juin, 5 juillet 1809).

On a vu (28 novembre 1807) le pusillanime Jean de Bragance se dérober aux atteintes de Napoléon, en fuyant au-delà de l'Océan, comme n'auraient fui ni Emmanuel, ni Jean III.

Napoléon, qui juge à propos d'envoyer le plus docile de ses frères s'asseoir et sommeiller sur le trône de Naples (V. 30 mars 1806), trouve aussi convenable de retirer le simulacre de roi qu'il a montré à Florence (V. 10 décembre 1807) : il expulse, d'une main outrageante, la reine-régente de ce royaume d'Etrurie, ainsi que son fils en bas âge, sous prétexte de les envoyer en possession de l'imaginaire souveraineté de la Lusitanie septentrionale (V. 27 octobre 1807). C'est en abattant ces faibles branches que Napoléon prélude aux grands coups sur le tronc de la maison de Bourbon, qui s'élève encore orgueilleusement sur le sol castillan. Ayant projeté (d'après les conseils de son ministre Talleyrand, dit-on dans les hauts cercles de Paris, ce que nous ne croyons pas, quoique Napoléon l'ait affirmé plusieurs fois de vive voix et publiquement à Saint-Cloud, en présence de ministres étrangers, et quoique le captif de Saint-Hélène l'ait consigné dans plusieurs de ses conversations !) d'éteindre la dynastie régnante en Espagne, qu'il juge absolument contraire à l'élévation de la sienne, depuis la proclamation de Godoï, prince de la Paix (V. 5 octobre 1806), il s'est exercé de longue main à désunir le père et le fils (V. 30 octobre, 5 novembre 1807). La diplomatie de Napoléon a été savamment dirigée ou servie par un ex-ministre du directoire, ministre aussi sous le consulat, qu'on verra toujours ministre dans les phases révolutionnaires les plus dissemblables ; par ce ministre enfin dont il n'est plus besoin de reproduire le nom, et qu'il serait aussi difficile de ne

pas reconnaître, malgré la disparité de ses titres, que de ne pas rencontrer à chaque époque de notre histoire contemporaine. La diplomatie de Napoléon, conduite ou exercée de la sorte, ne peut qu'avoir habilement disposé ses réseaux. Vingt mille hommes, l'élite des troupes castillanes, sont stationnés en Danemarck, afin d'y protéger la liberté des mers; ils y sont sous la surveillance d'un des premiers généraux français, un Béarnais aussi distingué par son patriotisme que doué de sagacité politique (V. 13 avril 1798). Cent mille soldats français tiennent le Portugal, ou marchent vers les ports de l'Espagne menacés par les Anglais. Des corps arrivent déjà sur l'Èbre, à cinquante lieues de Madrid. Les citadelles de Pampelune, de Barcelone, de Figuières, de Saint-Sébastien, ont été perfidement enlevées. Murat, général en chef, a des postes avancés à Somo-Sierra, et sur d'autres points qui séparent la Vieille de la Nouvelle-Castille, tandis que d'autres troupes, échelonnées dans les départements méridionaux, n'attendent qu'un signal pour franchir les Pyrénées.

Une famille usée sur le trône, aussi privée de respect au dedans que de considération au dehors; la royauté soumise au sacerdoce; le gouvernement se traînant dans les vieilles routines, sans noblesse ni décence dans son attitude, sans suite dans sa conduite; le premier héritier de la couronne, impatient de régner, malheureusement inspiré par des conseillers qui forment d'indignes, de coupables complots, et n'ont aucun talent d'exécution : voilà l'état de l'Espagne !

On jugera par les particularités suivantes à quel point la faveur de Godoï portait atteinte à la dignité royale dans le cœur des Espagnols. Dans un voyage que Charles IV fit avec sa famille, pour visiter

les provinces de son royaume, des fêtes lui furent données, principalement à Barcelone, où il y eut baise-main. Un officier espagnol, en baisant la main du monarque, la chatouille avec sa moustache : le roi la lui arrache en entier sans que le militaire ose jeter un cri. Le roi passait pour être très brutal. La populace de Barcelone, et en général des villes où la famille royale séjourna durant ce fameux voyage, témoigna peu de respect pour les augustes voyageurs; les qualifications les plus outrageantes ne leur furent pas épargnées, tant la haine que les Espagnols portaient à Godoï était forte. Cette populace appelait le roi *cabron* (bouc); la reine, *la putana;* Godoï, *el alcauete* (le proxénète).

A Barcelone, le roi et sa famille occupaient les principaux appartements du palais du gouverneur; l'infant (Ferdinand VII) logeait dans les mansardes de ce même palais, et au seul Godoï fut réservé la Douane, le plus magnifique édifice de la ville, situé en face de celui du gouverneur. A cette occasion, on construisit une immense galerie en bois, laquelle était suspendue et établissait la communication entre les premiers étages des deux palais, séparés par une rue des plus spacieuses.

Charles IV partageant avec Manuel Godoï la haine profonde que le peuple porte à ce premier ministre, favori de la reine; l'extrême incapacité de cet homme, qui, de simple garde du corps, et remarquable seulement par quelques avantages physiques, est parvenu au faîte des honneurs, a réuni toutes les charges, toutes les dignités, tous les pouvoirs; l'extraordinaire faiblesse du roi pour ce protégé de sa femme, dont il a fait à la fois son ministre et son maître, son ami et même son parent (car Charles IV lui a donné en mariage une

de ses cousines ; et, à cette occasion, des généalogistes ont fait descendre l'obscur Estramadurien de l'empereur du Mexique Montézuma) ; les efforts de Napoléon pour réaliser son plan de domination universelle, qu'il appelle système continental, système imposant à ses alliés des sacrifices qui, tombant plus désastreusement encore sur les Espagnols, leur fournissent de nouveaux griefs contre la cour de Madrid ; enfin l'influence du cabinet anglais, s'occupant avec tant d'habileté, de persévérance, de perfidie et d'ardeur, à susciter des obstacles à son mortel ennemi : telles sont en résumé les causes de la révolution qui menace d'éclater en Espagne, révolution qui sera suivie d'une guerre longue, meurtrière, affreuse, et telle que l'Europe n'en aura vu d'aussi déplorable depuis l'avénement de notre Henri IV.

A la nouvelle des mouvements des Français au sud des Pyrénées, les esprits sont singulièrement agités à Madrid. L'Espagnol, distingué entre tous les Européens par sa perspicacité, découvrait depuis long-temps à son horizon des points nébuleux, signes des plus violents orages. Inactif par habitude, ne sachant non plus où et comment agir pour conjurer la tempête, il usait son esprit dans de sinistres conjectures. On ne voyait à Aranjuez que factions et cabales. Parmi les grands seigneurs, les uns accusaient le présomptueux favori, le prince de la Paix, d'être de concert avec la reine pour faire périr le prince des Asturies, héritier de la couronne. Les impudiques mystères de la cour n'étaient inconnus de personne, et la honte du trône blessait les yeux de la multitude. D'autres courtisans accusaient l'infant de favoriser les vues d'un parti qui voudrait déposséder son père. Les confidents du roi, trop long-temps mêlés à ces odieuses

intrigues, portent enfin un regard inquiet sur les menées obliques du cabinet français; ils envisagent avec effroi l'intrusion de ces nombreuses cohortes, car Napoléon ne s'était pas borné au nombre stipulé par le traité du 27 octobre précédent! Soudain l'épouvante parvient à son comble: des courtisans tout efféminés, vieillis dans l'insignifiance des cérémonies d'antichambre, ne savent conseiller que la fuite, et la fuite aux terres lointaines. Une aristocratie décrépite ne porte-t-elle pas les mêmes fruits, sous quelque latitude qu'elle végète, à Versailles, à Venise, à Aranjuez? Tout à coup, on annonce le départ de la famille royale pour Séville. Dix mille bras s'emploient tumultuairement aux préparatifs du voyage: car un roi qui ne se meut que conformément à l'étiquette ne saurait se soustraire au péril avec autant de vélocité que le vulgaire, lors même que la foudre embrase les airs. A ces immenses apprêts, à ces bruyantes rumeurs, le peuple de Madrid découvre un plan d'évasion en Amérique, semblable à celle de la cour de Portugal (Voyez 28 novembre 1807). Les habitants, joints par les paysans des environs, se portent en troupes à Aranjuez, dans la nuit du 17 au 18, pillent et dévastent l'habitation de Godoï, prince de la Paix, de cet homme si honteusement élevé au rang et au pouvoir des anciens maires du palais, sous un roi aussi faible que les derniers Mérovingiens. La haine vouée à ce favori, que la nation regarde avec raison comme la principale cause de ses souffrances; l'impatience de voir la fin d'un règne aussi désastreux, et l'espoir d'un meilleur avenir sous le gouvernement de Ferdinand, prince des Asturies; ce triple motif dirige à cette heure l'esprit général dans le royaume.

Le roi s'empresse d'annoncer que le prince de la Paix abandonne toutes ses charges, dépose tous ses titres, et n'est plus que don Manuel Godoï. « Mes « aimés sujets, dit le monarque, tranquillisez vos « esprits. Sachez que l'armée de mon cher allié, l'em- « pereur des Français, traverse mes états avec des « sentiments de paix et d'amitié; elle a pour but de « se porter sur les points menacés d'un débarquement « de l'ennemi. La réunion de ma garde n'a pour ob- « jet ni de défendre ma personne, ni de m'accom- « pagner dans un voyage que la malignité vous a fait « supposer nécessaire...... »

Le 19, Charles abdique en faveur de son fils, proclamé Ferdinand VII.

Le 20, Godoï est arrêté. Ferdinand VII ordonne la confiscation des biens de l'ami de son père.

Les deux jours suivants, le désordre et la confusion continuent. Des troupes françaises, arrivant à l'improviste à Madrid, répandent la plus grande consternation. L'Espagne est envahie presque aussitôt que menacée. La plupart des forteresses situées dans les provinces limitrophes des Pyrénées sont déjà au pouvoir de Napoléon (V. 29 février).

27. — Un bref comminatoire d'excommunication est adressé nominativement par le pape Pie VII à Napoléon: « .... Depuis long-temps le domaine du saint-siége « a dû supporter la charge énorme de vos troupes, en « sorte que, depuis 1807 jusqu'à présent, elles ont « consommé à peu près cinq millions d'écus ro- « mains........ Vous nous avez dépouillé des duchés de « Bénévent et de Ponte-Corvo......; enfin, vous avez « envahi hostilement la capitale même......, et vous « nous avez constitué nous-même prisonnier dans no-

« tre résidence apostolique, en pesant militairement « sur notre peuple. Nous en appelons, pour la décision de cette manière d'agir de votre part, au droit « de tous les peuples ; nous en appelons à vous-même, « comme à un fils consacré et assermenté pour réparer « les dommages et pour soutenir les droits de l'église « catholique..... Vous nous forcerez ainsi à ce que nous « fassions, dans l'humilité de notre cœur, usage de « cette force que le Dieu tout-puissant a mise dans nos « mains, si...... » C'est au dix-neuvième siècle qu'on voit cette confusion d'intérêts profanes et d'intérêts religieux (V. 11 juin 1809).

2 AVRIL. — Un décret impérial démembre de l'état ecclésiastique les provinces d'Ancône, d'Urbin, de Macerata, de Camerino, en les annexant au royaume d'Italie, dont elles formeront trois départements. Les considérants portent : « Le souverain actuel de Rome a « constamment refusé de faire la guerre aux Anglais, « et de se coaliser avec les rois d'Italie et de Naples « pour la défense de la presqu'île d'Italie : l'intérêt des « deux royaumes, ainsi que des armées d'Italie et de « Naples, exige que leur communication ne soit pas interrompue par une puissance ennemie. La donation « de Charlemagne, notre illustre prédécesseur, des « pays composant l'état du pape, fut faite au profit « de la chrétienté, et non à l'avantage des ennemis de « notre sainte religion...... »

3. — Le légat du pape quitte Paris. M. Champagny remet une note à S. E. le cardinal Caprara, légat apostolique à Paris : « ...... L'empereur ne saurait reconnaître le principe que les prélats ne sont point « sujets du souverain sous le domaine duquel ils sont « nés. Quant à la seconde question, la proposition « dont l'empereur ne se départira jamais est que toute

« l'Italie, Rome, Naples et Milan, forment une ligue « offensive et défensive, afin d'éloigner de la presqu'île « les désordres de la guerre. Si le saint père adhère à « cette proposition, tout est terminé; s'il s'y refuse, « il annonce, par cette détermination, qu'il ne veut « aucun arrangement, aucune paix avec l'empereur, et « qu'il lui déclare la guerre. Le premier résultat de la « guerre est la conquête, et le premier résultat de la « conquête est le changement de gouvernement : car « si l'empereur est forcé d'entrer en guerre avec Rome, « ne l'est-il pas encore d'en faire la conquête, d'en « changer le gouvernement, d'en établir un autre qui « fasse cause commune avec les royaumes d'Italie et de « Naples contre les ennemis communs? Quelle autre « garantie aurait-il de la tranquillité et de la sûreté « de l'Italie, si les deux royaumes étaient séparés par « un état où leurs ennemis continueraient d'avoir une « retraite assurée? Ces changements, devenus néces- « saires si le saint père persiste dans son refus, ne lui « feront pas pour cela perdre aucun de ses droits spi- « rituels, car il continuera d'être évêque de Rome « comme l'ont été ses prédécesseurs dans les huit pre- « miers siècles et sous Charlemagne. Néanmoins, ce « sera un motif de douleur pour Sa Majesté que de « voir l'imprudence, l'aveuglement, détruire l'ouvrage « du génie, de la politique et des lumières.

« Au moment même que le soussigné recevait l'ordre « de faire cette réponse à M. le cardinal Caprara, il re- « cevait aussi la note que son éminence lui fit l'honneur « de lui envoyer le 30 mars.

« Cette note a deux objets : le premier, d'annoncer « la cessation des pouvoirs du légat du saint-siége, de « la notifier contre l'usage et les formes ordinaires, « et à la veille de la semaine sainte, temps où la cour

« de Rome, si elle avait été encore animée d'un véri-
« table esprit évangélique, aurait cru devoir multi-
« plier les secours spirituels, et prêcher par son exem-
« ple l'union entre tous les fidèles. Quoi qu'il en soit,
« le saint père, ayant retiré ses pouvoirs à son émi-
« nence, ne le reconnaît plus pour légat. L'église galli-
« cane rentre dans toute l'intégrité de sa doctrine.....
« Ses lumières, sa piété, continueront de conserver
« en France la religion catholique, que l'empereur
« mettra toujours sa gloire à faire respecter et défen-
« dre. Le second objet de la note de son éminence
« M. le cardinal Caprara est de demander ses passe-
« ports comme ambassadeur. Le soussigné a l'hon-
« neur de les lui adresser. S. M. voit avec regret cette
« demande des passe-ports, dont l'usage de nos temps
« modernes a fait une véritable déclaration de guerre...
« Rome est donc en guerre avec la France, et, dans
« cet état de choses, S. M. a dû donner les ordres que
« la tranquillité de l'Italie rendait nécessaires. Le
« parti qu'a pris la cour de Rome de choisir pour cette
« rupture un temps où elle pouvait croire ses armes
« plus puissantes peut faire prévoir de sa part d'au-
« tres extrémités; mais les lumières du siècle en arrê-
« teraient l'effet; le temporel et le spirituel ne sont
« plus confondus. La dignité royale, consacrée par
« Dieu même, est au-dessus de toute atteinte. Le
« soussigné, etc., etc. » Quel style que celui du pu-
bliciste Champagny! Quelle doctrine professée par le
commis-secrétaire-interprète de l'oppresseur des na-
tions! Mais quelles doctrines aussi et quelles pré-
tentions n'affiche pas la cour de Rome! Dans sa note
aux ministres étrangers, le 27 mars, le cardinal Ga-
brielli, pro-secrétaire d'état, dira, d'ordre de S. S.,
que les cardinaux ne sont pas sujets des monarques

dans les états desquels ils sont nés et remplissent les fonctions épiscopales ! ! ! « Tout le monde a vu avec « le plus grand étonnement que ce principe et cette « maxime destructive des liens les plus sacrés qui at- « tache les cardinaux au pape par la force du ser- « ment ont été produits et se sont manifestés..... Ja- « mais aucun prince séculier qui protége la religion « catholique, n'est allé jusqu'à obliger les cardinaux « de l'église romaine à rentrer dans leur propre pays, « sous prétexte qu'ils sont sujets de ces états. Cha- « cun a respecté en eux le caractère éminent qui les « lie étroitement au souverain pontife......... » Dans sa réponse à la note de M. Champagny, adressée à M. Lefèvre, chargé d'affaires pour l'empire français, le cardinal Gabrielli dira, le 19 avril : « Quant à l'ar- « ticle concernant les cardinaux, sa sainteté n'a pas « eu besoin, dans ses plaintes, d'examiner le principe « qui les rend ses sujets. Laissant de côté la liberté que « le droit des gens accorde à tout homme de vivre sous « le ciel qui lui plaît davantage, sans parler de la nou- « velle sujétion qu'on acquiert par le domicile de plu- « sieurs années, sa sainteté fait observer que la sujé- « tion originaire ne peut prévaloir sur les engagements « sacrés que les cardinaux contractent envers l'église « de Dieu par les serments qu'ils font en recevant la « pourpre, ni sur l'éminente qualité de consulteurs « du souverain pontife dans les affaires spirituelles ; « ce qui fait qu'ils ne peuvent être arrachés de son « sein..... Ce n'est donc point le saint-père qui déclare « la guerre à l'empereur par le rappel supposé de son « légat : c'est l'empereur qui veut la déclarer à sa sain- « teté, en assurant dans la note de M. Champagny « qu'en ôtant les pouvoirs à M. le cardinal-légat, l'é- « glise gallicane rentre dans toute l'intégrité de sa doc-

« trine..... Le saint père a vu avec une peine inexpri-« mable que l'évidence des raisons énoncées dans la « note du 19 avril n'a point empêché S. M. I. et R. « d'effectuer ses menaces ; que ce puissant monarque, « dans la droite de qui il avait mis, au pied des autels, « le sceptre et la verge de la justice, est venu jusqu'à « le dépouiller, contre toute espèce de droit, de la plus « belle portion des domaines qui lui restaient...... Le « saint père a été bien plus étonné d'entendre qu'on « alléguait pour juste motif de l'envahissement des « quatre provinces qu'il avait constamment refusé de « faire la guerre aux Anglais et de se coaliser avec les « rois d'Italie et de Naples. Par une telle ligue, le « saint père ne se chargerait pas seulement de l'obli-« gation d'une simple défense : le serviteur du Dieu de « paix serait placé dans un état de guerre..... Une pa-« reille obligation est trop contraire à ses devoirs sa-« crés ; elle serait trop pernicieuse à la religion, pour « que son chef pût la contracter. » Voilà les termes de mansuétude qu'on affecte de placer dans la bouche d'un pontife pacifique et doux, à la vérité, mais qui n'en est pas moins le successeur de l'exécrable Alexandre VI, du superbe Jules II, et de Léon X, le plus fourbe des Médicis, qui ne cessèrent d'attiser les guerres. Ce n'est que depuis que les souverains portant la tiare sont descendus au dernier degré de force, que, se bornant à de ténébreuses intrigues, ils ont cessé de troubler violemment l'Europe. Les faits et pièces relatifs aux événements survenus à Rome en 1808 et 1809 sont consignés dans la *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France*, ✝, *le premier jour d'août, fête de saint Pierre dans les liens*, 1809, et dans les *Pièces officielles touchant l'invasion de Rome par les Français*, M. DCCCVIII,

pour servir de suite à la Correspondance, à Rome, octobre 1809. On trouve dans cet important recueil, imprimé en italien et en français, toutes les raisons, tous les prétextes, vrais ou faux, employés de part et d'autre pour établir soit la légitimité de possession, soit l'usurpation des domaines composant les états romains.

15. — Napoléon arrive à Baïonne, où il s'établit afin de conduire avec plus de facilité ses desseins contre les princes d'Espagne. Il veut attirer dans cette ville tous les individus de la famille royale, ainsi que Godoï, dont la mise en liberté (V. 17-24 mars) avait été l'objet principal des démarches de la reine-mère auprès de Murat.

20. — Ferdinand VII se rend à Baïonne, où Napoléon réunira sous peu tous les princes d'Espagne. Ferdinand n'est reçu que comme prince des Asturies. Le général S.... a fait usage des plus insidieux artifices, des ruses les plus subtiles qu'inspire ou qu'enseigne l'exercice des fonctions diplomatiques, des fonctions de gendarmerie, et des fonctions de chef de police sous un gouvernement despotique, pour entraîner à Baïonne un jeune prince dont la trop confiante ingénuité ne saurait soupçonner les projets de celui qui se déclare son protecteur, ou que la pusillanimité et la crainte mettraient, pour ainsi dire, à la merci de son oppresseur. Envoyé à Madrid, le général S...., assurant Ferdinand que l'empereur était prêt à reconnaître son titre, l'avait engagé à se rendre au-devant de ce généreux voisin, tout empressé de resserrer les liens des deux pays, et qui ne venait en Espagne qu'avec ce dessein. A chaque hésitation de Ferdinand sur la route, S...., renouvelant les protestations, redou-

blant d'instances auxquelles se mêlent sans doute des insinuations susceptibles d'intimider, amène successivement la victime jusqu'au terme fatal, jusqu'à l'autel où se fera le sacrifice.

24. — Napoléon se fait présenter par son ministre, ou plutôt son commis des relations extérieures (Champagny), un rapport sur la situation de l'Espagne, dans lequel sont produits tous les sophismes que l'ambition et la mauvaise foi peuvent suggérer contre un gouvernement dont on a résolu l'entière destruction, l'anéantissement complet. Le ministre y reconnaît comme une des bases de la sûreté de l'Europe, et de la délivrance de l'Espagne, en proie à des dissensions fomentées par l'Angleterre, la nécessité d'employer tous les moyens pour faire descendre du trône un prince faible qui se laisse dominer par l'Angleterre, et ne permettra jamais à son peuple qu'une existence précaire : « Il faut, pour l'intérêt de l'Espagne comme « pour celui de la France, qu'une main ferme vienne « rétablir l'ordre dans son administration, dont le dés- « ordre a avili son gouvernement, et prévenir la ruine « vers laquelle elle marche à grands pas... L'Espagne « sera toujours l'ennemie cachée de la France. Il faut « qu'un prince ami de la France règne en Espagne; « c'est l'ouvrage de Louis XIV qu'il faut recommencer : « ce que la politique conseille, la justice l'autorise. » Il faut avoir entendu, le 5 mars 1806, ce même ministre, alors ministre de l'intérieur, rendre, dans un discours au corps législatif, et pour ainsi dire à la face de l'Europe, le témoignage le plus complet de la bonne foi, de la constante amitié et de l'énergie de l'Espagne, pour reconnaître que les temps sont bien changés depuis cette époque, et que l'homme qui, deux ans auparavant, donnait à ce gouvernement docile et soumis

des louanges aussi étendues, n'est plus en ce jour que l'organe des perfides complots de son maître et l'instrument passif et dévoué de son impitoyable ambition. Napoléon n'a pas eu de ministre plus servile, plus propre à toutes les places, que M. Champagny, dont le nom, inconnu dans l'ancien régime, sera changé, sous l'empire, en duc de Cadore!

30. — Charles IV arrive à Baïonne. Le vieux monarque, aussi confiant que Montézuma, mais plongé dans le dernier état d'avilissement personnel et de dégradation royale, vient implorer les consolations et l'appui de Napoléon, qu'il nomme affectueusement son cher allié, et qui se réjouit de tenir cette riche proie. Napoléon a débuté par séduire un souverain débonnaire; il va ravir ses états. Un succès de fourberie ne lui plaît pas moins qu'un triomphe à main armée. Dès le 21 mars, Charles IV a protesté (mais en secret) contre l'abdication qu'il a souscrite le 19. Les appréhensions de la France se sont évanouies aux premières assurances exprimées par le maréchal Murat, entré dans Madrid à la tête d'une forte colonne française. Le roi n'a plus d'inquiétudes, son favori lui est rendu, et il n'est plus en défiance que du repentir de son fils Ferdinand!

1er MAI. — Ferdinand, obéissant à son père, lui remet la couronne d'Espagne. On ne trouve pas d'exemple dans l'histoire moderne, depuis les fils de Louis-le-Débonnaire, d'un prince s'asseyant sur le trône de son père après une abdication forcée. Charles IV, en recevant la renonciation de Ferdinand, lui écrit (2 mai 1808) « que « tout doit être fait pour le peuple et rien par lui. » Voilà les maximes qui précipitent du trône les princes élevés dans le prétendu droit divin des couronnes! On ne sait si les astucieuses, les ignobles, les basses ruses de

Napoléon et de ses agents offrent un tableau plus méprisable que les instigations des conseillers de ces infortunés princes d'Espagne, qui avilissent publiquement la majesté royale en les précipitant dans l'abyme. Tout cela forme un tissu de lâchetés, un amas de honte, un réceptacle d'ignominies ; dont heureusement les annales du monde offrent peu, extrêmement peu de modèles.

1er. — Dans un manifeste du gouvernement portugais, daté de Rio-Janeiro, le prince Jean justifie sa conduite envers la France ainsi que la réserve dans laquelle il s'est renfermé depuis les malheurs de Louis XVI ; il expose avec quel soin il garda la plus stricte neutralité dans chaque conjoncture, lors même qu'en 1793, 94, il fournit à l'Espagne les sommes stipulées par d'anciens traités pour la défense des Pyrénées; il signale les injustices qu'il n'a cessé d'essuyer de la part de la France depuis l'établissement de l'autorité consulaire. Ses allégations, il les expose avec l'accent de la supplication et dans les termes d'une profonde humilité. Aussi peu capable de résistance que l'agneau de la fable, aussi peu subtil dans l'interprétation des motifs du ravisseur, le plaignant ne saurait pourtant faire naître la pitié, puisqu'il n'était pas entièrement dénué de forces. N'avait-il pas, au contraire, des moyens suffisants pour briser la violence de l'agression? En portant ses troupes aux défilés du Beira, au lieu de les tenir immobiles dans les cantonnements sur les côtes, il faisait échouer la téméraire entreprise de Junot (V. 28 et 30 novembre 1807). A quel point de dégénération sont-ils donc arrivés les héros de l'Inde, les vainqueurs des Maures, les triomphateurs des puissants monarques de la Castille?

2. — Le peuple de Madrid, que n'a point séduit la

dangereuse et lâche confiance de la famille royale et de la cour, et qui a fort bien pénétré les hostiles desseins de Napoléon, s'insurge et attaque les soldats français. Les paysans des environs accourent pour prendre part à l'agression, lorsque le maréchal Murat fait tirer à mitraille dans les rues. C'était le désir de ce commandant des forces françaises de voir éclater quelques mouvements populaires, afin d'avoir un prétexte d'en venir à des mesures militaires susceptibles de répandre la terreur, et de se donner les moyens d'accomplir les projets qui lui étaient ordonnés. Quoique le calme soit rétabli, qu'une amnistie vienne d'être proclamée, Murat fait fusiller une centaine d'habitants pendant la nuit, au Prado, près du Retiro, dans le lieu le plus fréquenté de la capitale. Les Castillans, outrés d'une exécution qui, par sa promptitude, a privé des secours de la religion des condamnés auxquels il est d'usage d'accorder beaucoup de temps pour en profiter, deviennent aussitôt les ennemis des Français. La nation tout entière prépare sans retard la vengeance; elle aiguise les armes les plus dangereuses et les plus subtiles. Sous le plus humble toit, la domination française, qui s'annonce par des actes de cruauté, inspire une profonde horreur. Depuis le mendiant jusqu'au grand d'Espagne, tout chargé de titres, depuis le *scribano* nécessiteux jusqu'au duc de Medina-Celi, tous les Espagnols repousseront le conquérant qui joint ainsi la barbarie à la perfidie, et qui affecte de traiter une nation d'anciens conquérants comme une population dévouée à l'esclavage. Cependant, la junte provisoire qui gouverne à Madrid, en l'absence d'un souverain quelconque, se voit contrainte de nommer pour son président Murat lui-même. Le faible, l'opprimé Charles IV, non seulement confirmera ce choix par une

cédule rendue à Baïonne, mais il nommera aussi Murat son lieutenant-général dans les Espagnes. On lisait, peu après l'affaire du 2 mai 1808, l'épigramme suivante, au bas d'une proclamation affichée à Madrid, et adressée aux Espagnols par le gouvernement français :

En la plaza hai un cartel,
Que nos dice en castellano,
Que Joseph, rey italiano,
Muda à Madrid su dosel.
Y à leer ese cartel,
Dice una maja à su majo;
Manolo ponlo mas abajo,
Que me cago en esa ley,
Que no queremos aqui rey
Que no sabe decir carajo.

Nous ne nous permettrons pas de donner la traduction française de cette épigramme nationale.

Mais, d'un autre côté, si l'on rapproche la pusillanimité des princes espagnols de la faiblesse de leurs parents de Naples lors des deux invasions opérées par les Français en 1799 et 1806, on ne saurait comprendre comment le sang de Henri IV a pu se décomposer dans les veines de ses petits-fils. La dissolution des races doit bien faire sentir tout le néant de l'orgueil héréditaire ; elle semble justifier les physiologistes qui prétendent expliquer l'affaiblissement progressif des individus par la suite de générations non amalgamées à des familles étrangères. Que faut-il croire de quelques publicistes touchant l'appauvrissement moral de ces familles issues des anciennes dynasties, publicistes qui citent en leur faveur le vertueux mais faible Louis XVI, les princes de Savoie, Jean de Bragance, Charles IV, et son frère Ferdinand IV, de Naples, et son fils Ferdinand VII? On ne peut, du

moins, s'empêcher de reconnaître dans les mobiles de ces catastrophes les fâcheux effets d'un long usage du pouvoir absolu. Ainsi voit-on assez fréquemment des hommes placés dans des conditions ordinaires, qui, par une merveilleuse application de leurs talents à la culture d'une branche d'industrie, ont acquis une grande opulence, la transmettre à leurs descendants, qui la dissipent, incapables même d'en conserver de faibles débris.

5. — Par un traité signé à Baïonne, Charles IV cède tous ses titres sur les Espagnes à Napoléon, et lui résigne expressément le droit de transmettre la couronne à qui il jugera à propos. Ce traité est successivement ratifié par Ferdinand, auquel (assure-t-on) Napoléon aurait déclaré « qu'il faut opter entre la cession et la « mort, » ainsi que par les autres infants. Aucune preuve ne vient cependant à l'appui d'une si horrible alternative; aucun témoignage digne de foi, aucune autorité imposante, n'attestent que Napoléon ait eu recours à une violence aussi infâme. Il est donc permis de révoquer en doute un pareil fait, et même de le regarder comme calomnieux.

Ainsi se termine cette opposition si remarquable de la faiblesse, qui pardonne tout, de la lâcheté, qui se résigne à tout, réunies à la bonne foi, qui ne connaît que sa parole, et de l'abus de la force, qui n'élève aucun doute sur la stabilité de la fortune. Ainsi se consomment le rapt et la spoliation des princes d'Espagne, attentats conçus, amenés, exécutés avec une perfidie qui, dans le moyen âge, eût étonné ces fameux politiques, violateurs effrénés de tous les devoirs. On ne saurait discerner parmi les pontifes romains, qui, d'une main si cauteleuse, semaient les embûches au sein des républiques italiennes, un acte aussi

fortement imprégné de déloyauté, de trahison, de noire fourberie, et de tout ce qui peut caractériser le plus hideux machiavélisme. En vain essaierait-on un parallèle avec le plus sombre dévastateur que présenteraient nos modernes annales : que seraient, à côté de Napoléon, et ce Ferdinand-le-Catholique qui s'applaudissait d'avoir, en toute rencontre, abusé notre Louis XII ? et ce Philippe II, protecteur de la sainte ligue et de la Sorbonne rebelle ? et même Louis XI, le seul des Capétiens méchamment dissimulé (car Charles IX était un pervers adolescent, entraîné par une furie italienne) ? Cromwell, ce prodige d'hypocrisie, ourdit moins fallacieusement ses trames d'iniquité. Le Satan de Milton peut seul représenter Napoléon détrônant le faible, le lâche, le malheureux, et toujours soumis, et toujours aveuglément résigné, Charles IV. Non, l'histoire de l'homme dans l'état sauvage, de barbarie, de civilisation ou de corruption, n'offre rien de semblable à la dépossession des princes espagnols ; mais aussi jamais princes ne furent plus propres à provoquer et à subir de si grands malheurs. Napoléon se vantera d'avoir recommencé l'ouvrage de Louis XIV : du moins Louis XIV avait des droits à l'héritage de l'Espagne, droits très litigieux, à la vérité, mais approuvés et soutenus par une partie de la nation.

Ravisseur de la péninsule, Napoléon s'apprête à saisir les trésors du nouveau monde. Depuis longtemps sa rapacité convoite une aussi belle proie. Il touche au moment de porter sa toute-puissance au-delà de l'Atlantique ; mais c'est alors même que l'arrête un Dieu vengeur ; alors même l'arrête la liberté nationale ! Ces farouches Espagnols, que Napoléon assimile à des Italiens dégénérés et toujours flexibles sous un joug étranger, il ne courbera jamais leur volonté !

Comme lui, ils dissimuleront, ils tromperont cent fois, et pour éclater cent fois, et chaque fois avec une fureur plus ardente. Il emploiera contre eux l'arme de la perfidie; ils lui renverront sa flèche empoisonnée. La fortune les accablera de ses coups redoublés; ils redoubleront d'efforts; ils apprendront enfin à l'Europe qu'on peut résister à ce colosse de gloire militaire et d'ambition politique. Comment! ce peuple qui lutta pendant plus de sept siècles contre les Maures (depuis la bataille de Xérès, en 712, jusqu'à la prise de Grenade, en 1492), ne persévérerait pas sept années dans sa résistance à Napoléon? Mais quand on considère cette empreinte dont un esclavage prolongé et la noire superstition ont marqué le caractère national, on frémit d'avance des horreurs qui souilleront la plus belle des causes!

Napoléon était assuré de l'Espagne comme auxiliaire. Charles et Ferdinand acceptèrent sa décision touchant leurs différents. Maître d'obtenir un grand résultat sans perfidie, il s'en sert néanmoins. N'accordait-il pas, jusqu'à un certain degré l'honneur et la politique, s'il eût remis la solution des grandes difficultés qui mettaient le royaume au fond du précipice au conseil de Castille, autorité toujours prédominante, ou bien à des cortès générales? Ce que le conseil ou les cortès auraient prononcé sur l'abdication et sur les démêlés entre le père et le fils, aurait sans doute déterminé l'assentiment d'une partie de la nation. C'était poser une base légale, et dont les apparences au moins n'auraient présenté rien de révoltant à l'Europe ou d'humiliant à cette nation qui, ne cessant de se représenter sa gloire passée, et de se vanter d'avoir, au quinzième siècle, soumis à son joug, par le fer de la guerre ou la sagesse des conseils, une

grande partie du globe, se proclame encore aujourd'hui nation héroïque, nation invincible! Il fallait ne pas heurter trop à découvert la fierté d'un peuple toujours ivre de ses beaux souvenirs. D'ailleurs Napoléon aurait exercé la plus grande influence sur la détermination des conseillers de Castille ou des membres des cortès; mais s'ils ne lui avaient pas livré la couronne, ils n'auraient pas osé la donner contre son gré.

11.—Ferdinand, prince des Asturies, les infants, don Antonio son oncle et don Carlos son frère, partent de Baïonne et se rendent à Valençay (Indre), château de M. le prince de Bénévent (Talleyrand), qui, assure-t-on, le loue à Napoléon pour une somme de soixante-douze mille francs. Un membre d'une maison noble des Pays-Bas, le comte de Darberg, chambellan, sera le geôlier de cette famille royale. Les princes d'Espagne seront retenus prisonniers à Valençay pendant six années (V. 13 mars 1814). En partant, ils envoient au gouvernement provisoire de Madrid leur adhésion au traité du 5, avec exhortation à tous les Espagnols de s'y conformer de cœur et d'âme, et les relevant du serment de fidélité.

13.—Charles IV part pour Compiègne, lieu affecté à sa résidence. Il y sera reçu par le vicomte de Laval-Montmorency, nommé à cet effet gouverneur de ce château; et l'Europe s'étonnera de ce qu'un Montmorency devienne le geôlier d'un Bourbon, et, pour ainsi dire, le concierge d'un château impérial. Cette circonstance expliquerait pourquoi M. Mathieu Montmorency, fils du vicomte de Laval, aurait rompu toute liaison de famille avec son père, si l'on ne savait pas que le fils reprochait amèrement à l'auteur de ses jours son divorce avec la vicomtesse de Laval (fille du banquier Boulogne) sa mère. Il y avait quatre ans que

M. Mathieu de Montmorency n'avait point paru chez son père lorsque ce dernier mourut; mais aussitôt que M. Mathieu de Montmorency fut instruit de sa mort, il sollicita instamment la permission de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, et il demeura pendant quatre heures, à genoux, en prières aux pieds du cadavre. Nous mentionnons cette particularité, parce qu'elle atteste les sentiments religieux et la piété dont M. le duc Mathieu de Montmorency donne un si noble et si touchant exemple à la France. Au reste, M. le vicomte de Laval était entièrement innocent de son divorce; il fut demandé par madame la vicomtesse, pendant que son mari était en émigration, dans le dessein de conserver une partie des propriétés de la famille. Au retour de son époux, madame de Laval ayant refusé de rentrer avec lui, ce dernier convola à de secondes noces.

13. — La junte suprême présente à l'empereur Napoléon une adresse où elle demande pour roi son frère Joseph, actuellement roi à Naples. Le conseil de Castille et la municipalité de Madrid expriment le même désir (V. 6 juin).

24. — Dans une proclamation, Napoléon parle ainsi aux Espagnols: « .... Après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai vu vos maux, je vais « y porter remède. Votre grandeur, votre puissance, « fait partie de la mienne. Vos princes m'ont cédé leurs « droits à la couronne des Espagnes. Je ne veux pas « régner sur vos provinces, mais je veux acquérir des « titres éternels à l'amour et à la reconnaissance de votre postérité. Votre monarchie est vieille, ma mission « est de la rajeunir.......... Soyez pleins d'espérance et « de confiance dans les circonstances actuelles : car je

« veux que vos derniers neveux conservent mon sou-
« venir, et disent : « Il est le régénérateur de notre pa-
« trie. »

24. — Un sénatus-consulte opère la réunion à l'empire français des duchés de Parme et de Plaisance, des états de Toscane. En s'adressant au corps législatif, Napoléon déclarera que « les peuples de la Toscane sont « dignes de cette réunion par les services qu'ils ont « rendus à la civilisation européenne, par la douceur « de leur caractère, et par l'attachement que nous ont « toujours montré leurs ancêtres. » Ainsi, l'habitant actuel des Tuileries semble se regarder comme descendu des Valois et des Bourbons.

Napoléon motive aussi la réunion sur la nécessité de coordonner le système du grand empire; phrase qui laisse toute latitude pour ses gigantesques projets.

27-30. — Le 27, fête de Saint-Ferdinand, l'insurrection éclate en plusieurs lieux de l'Espagne. Le peuple de Cadix se soulève. La résistance se communique avec la rapidité de l'étincelle à une traînée de poudre, et la nation sort d'un long assoupissement, pour se débattre dans un océan de sang.

L'unanimité, la spontanéité des résolutions d'une population aussi clair-semée sur une vaste surface, la vivacité des efforts déployés par des hommes ordinairement si lents à se mettre en action, sont des phénomènes très remarquables, et que ne saura pourtant pas discerner le grand moteur de l'Europe : en apercevant cet embrasement général, il le prend pour un feu léger, prêt à se résoudre en fumée. Il est, à ce jour, plongé dans le même aveuglement que les chefs des émigrés de France, en 1792 : car il s'est fait homme

de la cour de Versailles ! Les Espagnols montreront, ainsi que l'ont montré les Français, quelle arme terrible porte une nation debout contre un seul homme. Les habitants de la Péninsule prouveront, après d'autres exemples, qu'un peuple homogène se levant en armes, agité de l'esprit d'indépendance, devient irrésistible; que ses premiers succès, excitant son ardeur, le conduisent de triomphe en triomphe; que l'esprit de nationalité, si ce n'est le sentiment de la vraie liberté politique, le porte à braver tous ses ennemis, et lui donne les moyens de les terrasser. Quelque abâtardis que soient les Castillans du dix-neuvième siècle, ils montrent néanmoins qu'ils descendent de ceux qui, sous Isabelle et Charles-Quint, dominèrent l'Europe et subjuguèrent le nouveau monde. Ils puisent leur grande force dans l'exaltation de ces souvenirs, comme les descendants de tout peuple conquérant, qui sont redoutables aussi long-temps qu'ils forment un corps de nation.

Jamais peuple ne se souleva contre l'oppression étrangère dans des circonstances plus défavorables. L'élite de ses troupes a été transportée au nord de l'Europe (V. 1er juin 1807). Cette frontière d'airain qui ferme les Pyrénées est envahie; les places surprises ont des garnisons françaises (V. 29 février); la capitale, la moitié du royaume, le Portugal, sont occupés par cent mille soldats vainqueurs de toutes les puissances, et conduits par les meilleurs officiers de l'Europe. Sans armes, sans munitions, sans trésor public, les Espagnols se voient délaissés, trahis par leur gouvernement et livrés à eux-mêmes. Les grands et les notables, dont la nation devrait attendre un concours actif pour donner aux ressources de la monarchie une direction uniforme, ces grands d'Espagne, ou lâches, ou pris en

défaut, trompent l'espoir de la patrie ; ils la trahissent, du moins ostensiblement, et la plupart d'entre eux deviennent courtisans de Napoléon ; tous les rapports sociaux sont interrompus ; les Espagnols ne savent comment lier leurs efforts partiels à un centre commun d'opérations, et cependant ils n'hésitent pas à se mesurer avec la nation la plus nombreuse et la plus belliqueuse de l'Europe, nation voisine, nation obéissant au politique le plus subtil, au premier capitaine du siècle. Leur détermination n'est point dictée par une arrogante ou aveugle présomption : en prenant ce parti, ils ne se sont dissimulé ni la gravité ni le nombre des dangers. Leur détermination n'est pas non plus un emportement éphémère, une explosion inconsidérée d'enthousiasme ou de fanatisme. Un homme seul, quelques hommes ensemble, se laissent entraîner par la passion ou par le délire du moment à des actes de fureur ; mais il n'en est pas ainsi d'une grande nation répandue sur un territoire compacte, et, moins que de toute autre, de la nation espagnole, renommée par la sagacité, la circonspection, la patience et la persévérance. Les volontés sont à tel point résolues que les esprits restent pénétrés de l'infaillibilité du succès ; et, quelque terrible que puisse être le combat, pas un Espagnol ne doute qu'enfin son pays ne triomphe. Il se confie en la justice de la cause commune ; il compte sur la coopération de tout autre Espagnol.

Cette confiance dans le succès définitif, en dépit de tous les obstacles, est, de toutes les circonstances de ce soulèvement général, la plus étonnante, la plus extraordinaire ! Cette confiance n'appartient pas à l'un des sexes, à une seule classe, au jeune âge seulement ; elle est universelle autant que profonde : c'est la confiance d'hommes qui, envisageant froidement la puis-

sance formidable qu'ils vont combattre, savent qu'ils se dévouent à des privations infinies, à des défaites sans gloire, à des désastres sans nombre et sans mesure; mais ils ont calculé que, s'ils sont hors d'état de terrasser leur ennemi par des masses, ils l'amèneront à la fin par l'emploi constant de tous leurs moyens de nuire, et même à force d'assassinats partiels, au dernier degré de lassitude et d'épuisement.

Le 27, il se forme à Séville une réunion de magistrats et de notables. D'anciens statuts les autorisent à convoquer une junte provinciale investie du gouvernement suprême, et à rejeter les ordres du conseil de Castille tout le temps que Madrid est au pouvoir des troupes étrangères. La junte annonce que son pouvoir ne relève que de Ferdinand VII, son légitime souverain, et actuellement hors d'état de manifester sa volonté. La junte déclare la guerre à la France. Des juntes se constituent dans toutes les provinces qui ne sont pas entièrement occupées ou subjuguées par les soldats de Napoléon; elles correspondent et s'unissent contre l'ennemi commun.

Les parents enseigneront à leurs enfants un catéchisme composé pour la circonstance. « *D.* Dis-moi, mon « enfant, qui es-tu? *R.* Espagnol, par la grâce de Dieu. « *D.* Que veux-tu dire par-là? *R.* Homme de bien. *D.* « Quel est l'ennemi de notre félicité? *R.* L'empereur « des Français. *D.* Qui est-ce? *R.* C'est un méchant, la « source de tous les maux, le destructeur de tous les « biens, le foyer de tous les vices. *D.* Combien a-t-il « de natures? *R.* Deux: la nature humaine et la diabolique. *D.* Combien y a-t-il d'empereurs des Fran« çais? *R.* Un véritable, en trois personnes trompeuses. « *D.* Comment les nomme-t-on? *R.* Napoléon, Murat « et Manuel Godoï (prince de la Paix). *D.* Lequel des

« trois est le plus méchant? *R.* Ils le sont tous trois « également. *D.* De qui dérive Napoléon? *R.* Du péché. « *D.* Murat? *R.* De Napoléon. *D.* Et Godoï? *R.* De la « fornication des deux. *D.* Quel est l'esprit du premier? « *R.* L'orgueil et le despotisme. *D.* Du second? *R.* La « rapine et la cruauté. *D.* Du troisième? *R.* La cupi« dité, la trahison et l'ignorance? *D.* Que sont les « Français. *R.* D'anciens chrétiens devenus héréti« ques. *D.* Quel supplice mérite l'Espagnol qui manque « à ses devoirs? *R.* La mort et l'infamie des traîtres. « *D.* Comment les Espagnols doivent-ils se conduire? « *R.* D'après les maximes de Notre Seigneur Jésus« Christ. *D.* Qui nous délivrera de nos ennemis? *R.* La « confiance entre nous autres et les armes. *D.* Est-ce « un péché de mettre un Français à mort? *R.* Non, « mon père : on gagne le ciel en tuant un de ces chiens « d'hérétiques. »

1er JUIN. — Voici quelle est la situation de l'armée française, en Espagne, sous le maréchal Murat, général en chef.

Corps de la Gironde (général Dupont).	23,000 h.
Corps des côtes de l'Océan (maréchal Moncey).	26,000
Corps des Pyrénées-Orientales (général Duhesme).	15,000
Corps formé de troupes de différentes armes (maréchal Bessières).	20,000
	84,000 h.

Ces troupes, qui occupent ou parcourent la Biscaye, la Navarre, le Léon, l'Aragon, les deux Castilles, se composent, en grande partie, de conscrits nouvellement appelés. A la vue de ces soldats encore adolescents, les Espagnols redoublent de haine contre

l'oppresseur qui semble dédaigner la résistance d'une nation fière de ses anciens titres de gloire ; ils s'animent d'une nouvelle ardeur, parce que le succès leur paraît plus facile. Napoléon est entraîné par sa fureur envahissante dans la plus injuste, la plus impolitique et la plus désastreuse des guerres qu'un monarque ambitieux, dépravé ou insensé, ait pu jamais entreprendre. C'est cependant au sujet de cette guerre que le sénat, en accordant une contribution de quatre-vingt mille conscrits, dira dans son adresse du 10 septembre : « La guerre d'Espagne est politique; elle est juste, elle est nécessaire ! » Le sénat ose dire : « La volonté du peuple français, sire, est la même que celle de votre majesté. Les Français, pénétrés pour le héros qu'ils admirent de cet amour qu'ils viennent de vous exprimer avec un si grand et si juste enthousiasme partout où ils ont eu le bonheur de vous voir, vont répondre avec ardeur à la voix de votre majesté, et rien ne pourra ébranler la résolution du sénat et du peuple de seconder votre majesté impériale et royale dans tout ce qu'elle croira devoir entreprendre pour garantir les plus grands intérêts de l'empire. » Et le sénat conservateur s'exprime de la sorte lorsque le despote veut ensanglanter l'Espagne, et mettre dans les fers la nation espagnole!!!

6. — Par un décret impérial de Bayonne, Napoléon, recevant le vœu de la junte d'état, du conseil de Castille, de la sainte inquisition, de la ville de Madrid, etc. (Voyez 13 mai), proclame roi des Espagnes et des Indes Joseph Napoléon, exerçant actuellement à Naples les fonctions de souverain, et lui garantit l'intégrité de ses états d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Aussitôt affluent les adresses des différentes corporations du royaume, qui se prosternent

devant le nouveau roi avec les apparences de la plus profonde soumission.

14. — Les insurgés espagnols se rendent maîtres de la flotte française retirée à Cadix, depuis la défaite de Trafalgar (V. 21 octobre 1805); elle se compose de cinq vaisseaux, d'une frégate et de quatre mille marins.

15. — La grande junte d'état réunie à Baïonne s'ouvre. Cent cinquante personnes du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, choisies et envoyées par Murat, sont supposées constituer la représentation des diverses provinces d'Espagne. L'objet de leur convocation est l'établissement d'une constitution libre. L'espoir de servir la patrie, en se ménageant les occasions de trahir la cause de ses oppresseurs, décide plusieurs des membres de la junte à jurer fidélité au roi et à l'acte constitutionnel qu'on leur impose. Les plus distingués acceptent, dans ce dessein, diront-ils plus tard, les premiers emplois à la cour de Joseph Bonaparte.

16. — La première insurrection des Portugais éclate à Oporto, et s'étend si rapidement dans les provinces du nord, que ces provinces seront immédiatement évacuées par les troupes françaises.

4 JUILLET. — Une déclaration du gouvernement anglais enjoint de cesser les hostilités contre les Espagnols qui reconnaissent Ferdinand VII.

14. — A Medina-del-Rio-Seco (Léon), le maréchal Bessières défait quarante mille Espagnols, s'avançant de la Galice pour couper à Joseph Bonaparte, déclaré, le 6 juin, roi d'Espagne, à Baïonne, le chemin de Madrid. L'action est très sanglante : plus de huit mille des leurs restent sur la place, suivant la relation française. Cette armée, quoi qu'il en soit, sera hors d'état d'agir pendant plusieurs mois.

19-22. — Murat, généralissime en Espagne, et que

Napoléon, son beau-frère, a déclaré roi de Naples sous le nom de Joachim-Napoléon, a répandu les troupes françaises afin de faire face aux insurgés qui s'avancent de différents points autour de Madrid. Les soulèvements de l'Andalousie demandant à être promptement étouffés, Dupont s'y porte dans les premiers jours de juin. Murat, brave de sa personne, mais peu capable de commander en chef, en lui promettant des renforts qu'il n'envoie qu'en partie, l'engage de plus en plus dans ces pays, où la population, levée en masse, commet d'atroces représailles. Tout ce corps est, le 15 juillet, sur les bords et à la droite du Gualdaquivir. Le général Védel, commandant une division de huit mille hommes, reçoit, ce même jour, l'ordre d'évacuer Baylen (village à quatre lieues est d'Andujar, royaume de Cordoue), de couvrir le passage du fleuve en face de Mengibar, et de détacher deux bataillons sur Andujar *, occupé par Dupont; mais Védel, dont d'impérieuses circonstances ont retardé la marche, n'a pu y arriver avec sa division entière que le 16 à onze heures du matin, et un corps espagnol a eu par là toute facilité de prendre position sur la même rive, sur la rive droite. Védel, renvoyé par Dupont à la recherche de l'ennemi, avec injonction de le combattre, pousse au-delà de la Caroline et jusqu'à Sainte-Hélène (sept lieues nord de Baylen). Dupont, au lieu d'attaquer le corps ennemi posté à la gauche du fleuve, vis-à-vis ses positions d'Andujar, ou de se replier sur la route de Cordoue, route encore

* Andujar est devenu célèbre par le quartier-général de Dupont, qui va signer une honteuse capitulation, et par l'ordonnance que S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême y publie quinze ans plus tard, ordonnance où éclate la haute sagesse du généralissime de l'armée française en Espagne.

libre, hésite, reste deux jours immobile, et semble frappé de stupeur; il ne décampe d'Andujar que le 18 au soir, pour donner la main à Védel. La retraite s'opère dans le plus mauvais ordre; elle est embarrassée à chaque instant par l'immense quantité de fourgons qui encombrent sa marche. Le lendemain 19, ce général se trouve en présence de quarante-cinq mille Espagnols postés à Baylen même, dont moitié se compose de troupes de ligne pourvues d'une artillerie formidable. Dupont a amené sept mille soldats, mais tous ne sont pas destinés à combattre; des bataillons entiers sont employés à garder des fourgons qui recèlent, dit-on, de riches dépouilles. Il attaque dans la matinée, espérant que le général Védel ne peut manquer d'accourir à son secours. Celui-ci s'est effectivement rapproché, et aussi promptement qu'il lui a été possible, dès qu'il a entendu le canon; mais les soldats sont épuisés par l'excès de la chaleur et par le manque de vivres; il a fallu faire des haltes pour leur donner le temps de réparer leurs forces. Dupont, après plusieurs charges infructueuses, propose un arrangement. Il pouvait, il devait continuer le combat; l'honneur et le devoir lui imposaient également l'obligation de mourir, s'il le fallait, à la tête des braves qu'il avait l'honneur de commander : en prolongeant sa défense, il se fût honorablement tiré du danger, et, à défaut de la victoire, il n'eût pas du moins passé sous les fourches caudines. Dans la soirée, Védel arrive près de Baylen, sur les avant-postes qui lui font face, et met les Espagnols entre deux feux; mais il apprend d'eux-mêmes, et un officier envoyé par Dupont vient bientôt lui confirmer, que ce général parlemente, qu'il y a suspension d'armes. Il se résigne à ne pas combattre, et se voit contraint, par les ordres mêmes de

Dupont, de s'éloigner, malgré les instances et l'indignation de ses officiers, malgré l'ardeur de tous ses soldats, déterminés à se frayer un passage jusqu'au général Dupont, qu'ils jugent n'avoir pu transiger pour des troupes étrangères à son combat.

La capitulation, signée définitivement le 22, porte : « Les troupes sous les ordres de Dupont sont prisonnières de guerre, la division Védel exceptée........ « Elles seront toutes embarquées à San-Lucar et à « Rota sur des vaisseaux espagnols, et transportées à « Rochefort....... L'armée espagnole assure leur traversée contre toute expédition hostile..... Les généraux conserveront chacun une voiture et un fourgon, sans être soumis à aucun examen. » La junte refusera d'approuver la capitulation. Les Espagnols regardent comme juste et légitime de violer une convention faite avec les troupes d'un envahisseur, violateur effréné des droits les plus sacrés des peuples et des souverains, venant, sous le prétexte d'une alliance intime, porter le ravage dans un pays qui, depuis douze années, supportait sans murmures tous les maux d'une guerre maritime, pour les seuls intérêts de la France, et de valeureux Français seront victimes de la perfidie de leur maître, que repousse la perfidie des Espagnols. Treize mille soldats et officiers, envoyés à Cadix, seront entassés dans des pontons, dans des cachots flottants, d'invention anglaise; et ce qui doit paraître étrange, fort étrange, les généraux, gardant leur liberté, rentrent tranquillement et commodément dans leur patrie ! ! !

Le désastre de Baylen est le seul revers qui flétrisse les armées françaises dans cette longue suite de campagnes de la fin de 1792 à la fin de 1812. Des batailles auront été perdues, des places enlevées ou remises, des

régiments pris, mais toujours sans déshonneur; jamais, même après 1812, un corps nombreux n'aura capitulé en rase campagne. A Baylen, il y a capitulation déshonorante! Un des articles de cette capitulation porte que les sacs des soldats seront fouillés, visités (parce qu'ils recèlent, dit-on, les riches dépouilles enlevées aux églises et dans les maisons particulières). Les soldats sont soumis à cet excès d'humiliation et de honte. Aussi l'empereur entre-t-il, et avec raison, dans la plus violente colère, aussitôt qu'il est instruit d'une semblable capitulation. Il s'agite avec fureur, il tonne contre le général Dupont. Dans la séance du conseil d'état où il est mis en question s'il sera créé un tribunal d'exception pour juger Dupont : « Le malheureux (s'écrie Napoléon à diverses reprises et « avec la plus extrême véhémence)! le malheureux! « il a souillé, déshonoré l'habit de soldat, en permettant de fouiller les sacs des soldats pour y chercher « les vases sacrés qui étaient dans ses fourgons! » Et saisissant avec force son bras gauche : « Il a taché cet « habit, mon habit, car je suis soldat, moi! Que les « lois s'exécutent. » Cependant on n'érigera pas de tribunal d'exception; le général sera interrogé par le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, ministre d'état, « grand procureur-général de sa majesté impériale « et royale près la haute-cour, assisté de trois magis- « trats, officiers du parquet de la haute-cour, et du « greffier en chef. »

La procédure qui fut instruite, les interrogatoires que subirent les généraux Dupont et Védel, et les éclaircissements que leurs propres dépositions répandirent sur le honteux désastre de Baylen, tous ces faits et actes ont reçu une publicité qui nous dispense d'en rappeler ici le souvenir, si affligeant pour un cœur

français; nous nous bornerons à la citation de quelques passages de l'acte d'accusation intenté contre ceux qui ont pris part à la capitulation de Baylen, ledit acte en date du 17 février 1812, document rendu public. En rapportant ces extraits, nous sommes loin de rien préjuger contre l'honneur et la conduite militaire du général Dupont; il est dit « .... que le « général Dupont a laissé le pillage de Cordoue se « prolonger au-delà des premiers moments donnés à la « fureur du soldat; — qu'il n'a donné des ordres pour « la sûreté des caisses publiques que trois jours après « son entrée à Cordoue; — qu'il n'a pas fait faire les « versements de tous les fonds à la caisse du payeur « général; — qu'il a évacué Cordoue sans emmener « tous ses malades, quoiqu'il eût huit cents voitures « d'équipages; — qu'il a donné, le 18, à la levée du « camp d'Andujar, trop de soin à la conservation de « ces équipages, ce qui l'a empêché de déployer toutes « ses forces contre l'ennemi, à son arrivée à Baylen le « 19 au matin; — qu'il a, en demandant une trève le « 19, négligé de stipuler par écrit aucunes conditions; « qu'il a compris dans cette trève, ensuite, les divi- « sions Védel et Dufour, pour qui elle n'avait pas été « et ne pouvait pas être stipulée; — qu'il a rejeté, « le 20, les propositions du général Védel de s'enten- « dre avec lui et de reprendre le combat, et celles du « général Privé de sacrifier les bagages, de prendre « les troupes qui les gardaient, et de faire une attaque « contre Redding en même temps que le général Vé- « del l'attaquerait aussi; — qu'il a donné successive- « ment au général Védel, le 20, des ordres contradic- « toires, tantôt de se retirer sur la Sierra-Moréna, « tantôt de rester, tantôt de se regarder comme libre, « tantôt de se regarder comme compris dans la trève;

« — qu'il a tenu, le 20, un prétendu conseil de guerre, « et y a laissé délibérer de capituler sans appeler le « général Védel ni aucun officier de sa division ; — « qu'il a ensuite autorisé, la nuit du 21 au 22, son plé- « nipotentiaire à signer des conditions honteuses et « déshonorantes pour les soldats français ; — qu'il y a « stipulé la conservation des bagages et effets avec un « soin qui semble annoncer que c'était un des motifs « déterminants de la capitulation ; — qu'il a compris « dans cette capitulation, sans en avoir le droit, deux « divisions entières, libres, non engagées, ayant les « moyens de se retirer sur Madrid ; — qu'il a trompé « le général Védel en lui écrivant et lui faisant écrire, « le 21 au matin, qu'il était compris dans une capitu- « lation qui n'existait pas alors, qui ne lui a été com- « muniquée que la nuit du 21 au 22, et n'a été signée « que le 22 à midi (qui n'a même été communiquée « que dans la nuit du 23 au 24) ; — qu'il a ainsi non « seulement sacrifié la division Barbou et la division « Védel, mais encore les troupes, etc., etc. » *Récit des opérations militaires en Espagne pendant les mois de juin et juillet* 1808, etc. Paris, imprimerie de Gueffier, rue Guénégaud, nº 31 ; 1823.

Nous le répétons, nous n'entendons pas imputer au général Dupont les griefs qui lui ont été reprochés si publiquement en Espagne, en Angleterre, et même en France : on sait à quel point la renommée peut être fautive dans l'interprétation des faits. Nous dirons plus, nous ne pouvons nous résoudre à croire qu'un général, autorisé par les usages de la guerre, de la conquête, à frapper de fortes contributions, se réduise à commettre des actes de rapine, et des rapines sacriléges. Nous ne saurions surtout penser qu'un général véritablement français se rende pour conserver des

fourgons contenant de riches dépouilles : c'est tout ce qu'aurait pu faire un maréchal de Richelieu ; et c'est bien assez pour la France d'un *Pavillon d'Hanovre !* Mais ceci paraît avéré : 1° Dupont pouvait et devait livrer bataille le 16 ; il ne l'a pas fait ; 2° en se décidant à la retraite, il devait l'effectuer immédiatement sur la route libre de Cordoue ; 3° sa marche sur Baylen devint très pénible ; et se fit dans un grand désordre par l'embarras de ses fourgons, beaucoup trop nombreux ; 4° dans la nécessité de se battre contre un ennemi bien plus fort, il devait brûler ses fourgons, au lieu de laisser à leur garde ses meilleures troupes, ses troupes d'élite, dont une partie se composait de marins de la garde, reconnus braves parmi les braves ; 5° il se hâte de faire des propositions à un ennemi dont il connaissait l'irritation et l'esprit de vengeance. Si Dupont avait fait une dernière charge (et l'honneur le lui commandait), ou s'il s'était tenu sur la défensive, il se voyait, au déclin du jour, délivré par Védel.

Le général Védel a publié, pour sa défense, un ouvrage où il établit, d'après d'irrécusables témoignages, et sur pièces officielles, que le désastre de Baylen ne saurait lui être imputé en aucune manière : ses marches et contre-marches sont justifiées par pièces authentiques ; les retards dont il est accusé par le général Dupont sont également justifiés ; l'entière innocence du général Védel ressort complétement de l'exposé qu'il a mis sous les yeux du public. Que ne peut-on en dire autant du général Dupont ! Malheureusement, son nom sera inséparable dans l'histoire du nom de Baylen. Nous sommes loin, nous le disons encore, de croire à toutes les inculpations lancées contre lui dans la proclamation et l'ordonnance du capitaine-général de l'Andalousie ; nous aimons, au contraire, à penser

que, si le général Dupont remit, à Baylen, son épée dans le foureau, il désirait sans doute sauver, non des fourgons, mais la vie de ces jeunes braves qu'il commandait, et dont il voyait les forces presque épuisées.

La capitulation de Baylen porte la plus grave atteinte à la cause de Napoléon. Jusqu'à ce jour un assez grand nombre d'Espagnols éclairés, envisageant d'un œil craintif les chances d'une opposition à la France, auront manifesté leur adhésion au gouvernement de Joseph; mais actuellement l'enthousiasme de tous s'enflamme d'une ardeur inextinguible : les premiers, ils auront humilié les vainqueurs de l'Europe! Ce triomphe inespéré jaillit comme un éclair de lumière aux yeux de tous les peuples gémissant sous l'oppression de Napoléon. Le nom de Baylen retentit dans la profondeur des cabinets, et, déterminés enfin par l'exemple de cette énergique et brûlante nation, les vieux gouvernements épieront l'occasion de ressaisir des armes vengeresses, les nouveaux gouvernements concevront l'espoir de s'affranchir du joug qu'appesantit chaque jour celui-là même qui leur donna l'existence. Déjà des murmures confus bruissent sourdement dans les états subalternes de l'Allemagne. Certes le général Dupont a tout le droit, comme toutes les prétentions (s'il veut), de se considérer comme l'une des causes efficientes des grands bouleversements qui s'effectueront en 1813 et 1814.

20. — Joseph Bonaparte, roi usurpateur d'Espagne, fait son entrée à Madrid. Les habitants, immobiles, gardent un morne silence. Il s'en fera bientôt mépriser par ses vices bourgeois, sa mollesse, son incapacité administrative et militaire. Au reste, pendant les cinq années de son séjour en Espagne, les murs de Madrid,

qu'il appelle sa capitale, formeront souvent les frontières de son royaume (V. le 29).

28. — Une seconde révolution a éclaté à Constantinople (Voyez 29 mai 1807). Les conjurés, guidés par un chef entreprenant, le pacha Bayraktar, pénètrent dans le sérail et redemandent Sélim pour souverain. Mustapha, prince régnant, le faisant étrangler pour déconcerter leurs desseins, leur abandonne son cadavre. Mustapha est néanmoins déposé, enfermé, et son frère Mahmoud, agé de quatorze ans, le remplace sur le trône. Bayraktar est aussitôt promu grand-visir (V. 14 novembre).

29. — Joseph Bonaparte, effrayé des progrès de l'insurrection, abandonne Madrid après une résidence de huit jours. Il se retire à Vittoria. Le *Moniteur* publiera que « l'armée française va prendre des quartiers de rafraîchissements, afin de respirer un air plus doux et « de boire de meilleures eaux. »

30. — On publie une déclaration officielle de la France contre les armements de l'Autriche, qui a levé une milice extraordinaire dans tous ses états.

31. — Une armée anglaise débarque en Portugal, et va s'établir à Leiria (trente lieues nord de Lisbonne).

10 AOUT. — Napoléon, préparant de loin le trait qui devait abattre le roi d'Espagne, avait obtenu de lui, ou plutôt de son indigne autant qu'inepte favori, la disposition de vingt-deux mille hommes (Voyez 1er juin 1807). Dirigées sur l'Allemagne et poussées insensiblement vers la Baltique, ces troupes ont marché en Danemarck, non pas contre les Anglais, mais contre la

Suède, dont Napoléon et Alexandre ont résolu la conquête. Les troupes espagnoles sont destinées à faire partie d'une armée de cinquante mille hommes (dont vingt mille Russes), qui doit attaquer la Suède et changer la dynastie régnante. La Finlande est le prix réservé au cabinet de Saint-Pétersbourg. Une division considérable de troupes espagnoles a ses quartiers dans les îles de Fionie ou de Funen et de Langeland, à cinq cents lieues des Pyrénées; leur commandant, La Romana, est subordonné au maréchal Bernadotte. A la nouvelle des malheurs de sa patrie, le Castillan forme le dessein de la secourir. Il a néanmoins prêté publiquement, ainsi que ses troupes, serment de fidélité au nouveau roi Joseph; il a apporté les plus grands soins à n'inspirer aucune défiance sur ses sentiments, sur ses desseins secrets; il correspond secrètement avec les Anglais, au moyen de bouteilles que des pêcheurs jettent à la mer à une certaine distance de la côte. Plus rusé que le Béarnais, qui se confie dans la loyauté du guerrier, dans sa parole d'honneur, La Romana élude ou endort la surveillance dont il est l'objet et s'embarque sur des bâtiments anglais avec une grande partie de sa division. Le corps espagnol de La Romana était de quatorze mille hommes; il ne peut emmener que ceux qui étaient en Fionie. La division Kindelan, qui était dans le Jutland, ne put ou ne voulut pas se rendre aux ordres de La Romana pour l'évasion.

L'acte de patriotisme de La Romana enflammera l'enthousiasme de ses compatriotes et redoublera leur haine contre la tyrannie étrangère. Les peuples de l'Europe, remplis d'étonnement en voyant ce peuple affronter tous les dangers, apprendront enfin qu'une nation énergique peut d'abord être trahie par la for-

tune, mais que son inexpugnable volonté défie, en dernier résultat, la puissance du plus redoutable agresseur.

17. — Le général Delaborde, commandant moins de cinq mille hommes, reçoit l'attaque de quatorze mille Anglais, sous les ordres d'Arthur Wellesley (Wellington), et les repousse. Les Français obtenaient un plus grand avantage si le général Loison, se conformant aux ordres du général en chef, eût fait sa jonction avec la division Delaborde. L'inexécution de ces ordres préserva Arthur Wellesley des désastres que devaient entraîner pour son armée les mauvaises dispositions qu'il avait prises.

21. — A Vimeiro (quinze lieues nord de Lisbonne, sur le bord de la mer), un combat est livré entre l'armée du général Junot et les Anglais, conduits par leur commandant-en second, Arthur Wellesley (Wellington). Quoique très inférieurs en nombre, les Français n'éprouvent pas, après un engagement serré de cinq heures, une perte plus considérable que l'ennemi, et ils font leur retraite en bon ordre. Leur perte est de douze canons; douze cents tués ou prisonniers, huit cents blessés; celle des Anglais s'élève à plus de quinze cents hommes. Il est constaté que Junot réunit à peine dix mille combattants; l'ennemi avoue lui-même en réunir vingt-six mille, Anglais, Hanovriens ou Portugais. Une suspension d'armes est la suite immédiate de cette action.

24. — Ferdinand VII est de nouveau proclamé à Madrid, d'où son insignifiant compétiteur a fui à la première lueur d'un danger personnel (V. 29 juillet).

30. — Suivant une convention signée à Cintra (village à cinq lieues nord-ouest de Lisbonne), les troupes françaises évacueront le Portugal avec armes et bagages;

elles ne seront point considérées comme prisonnières de guerre, et, à leur arrivée en France, elles auront la liberté de servir. Le gouvernement anglais fournira des moyens de transport à l'armée française, qui sera débarquée dans un des ports de France entre Rochefort et Lorient. L'armée emporte, avec toute son artillerie de calibre français, ses caissons, bagages, chevaux et propriétés particulières. On voit avec surprise vingt mille hommes, dont le corps principal a été maltraité le 21, transiger aussi favorablement avec une armée renforcée tout à l'heure de troupes fraîches, qui la portent au moins à quatre-vingt mille hommes, armée appuyée par une insurrection générale et très bien combinée! Les avantages de cette convention sont dus presque entièrement à la terreur inspirée par les armes françaises, à la fermeté du commandant en chef Junot, aussi brave ici qu'il le fut à Nazareth (Voyez 8 mars 1799), ainsi qu'à l'habileté du général Kellermann, chargé des premières négociations. Très fortement improuvée en Angleterre, cette convention donne lieu à des enquêtes spéciales et à d'orageuses discussions parlementaires. Le commandant en second de cette immense quoique insuffisante armée, Arthur Wellesley (Wellington), est l'objet de censures motivées. On lui reproche d'avoir, après l'action de Vimeiro, attendu des renforts, et surtout de s'être pressé de conclure un armistice dont les stipulations ont servi de bases à la convention définitive. Les généraux ennemis prétendent qu'en l'accordant, ils ont préservé Lisbonne des désastres auxquels l'eût dévouée une suite d'opérations offensives pour amener la reddition d'un commandant aussi résolu que Junot. Ce motif serait, en effet, la seule excuse admissible de leur accession à des conditions aussi peu honorables

pour les armes britanniques. Le défaut de génie militaire et politique qui caractérise Arthur Wellesley (Wellington), général plus heureux qu'habile, explique encore mieux la convention de Cintra. Au reste, le gouvernement anglais exécutera la convention avec une scrupuleuse fidélité. L'abandon du Portugal est un des résultats amenés par le désastre de Baylen (V. 19 juillet). Le général Dupont en est la première cause.

* 8 SEPTEMBRE. — Une convention est conclue à Paris entre la France et la Prusse (V. 9 juillet 1807). L'armée prussienne sera, pendant dix ans, réduite à quarante mille hommes. Glogau, Stettin, Kustrin, seront gardés par les troupes françaises jusqu'au parfait paiement des contributions de guerre; les garnisons de ces trois places seront fortes de dix mille hommes et entretenues aux dépens de la Prusse. Sept routes militaires traverseront les états prussiens. La Prusse cède un territoire environnant Magdebourg, sur la rive droite de l'Elbe. Les arrérages dus par la Prusse sur les contributions de guerre sont arrêtés à cent quarante millions (V. 5 novembre).

10. — Un sénatus-consulte met à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille conscrits des classes 1806, 7, 8, 9, lesquels pourront être mis de suite en activité; plus, quatre-vingt mille autres pris sur la classe de 1810, particulièrement destinés à former des corps pour la défense des côtes de l'empire français. Le sénat déclare à l'empereur, par l'organe du sénateur Lacépède, flatteur déterminé autant que serviteur soumis, que cette mesure a été adoptée à l'unanimité, tandis qu'il est notoire que l'opposition, tout impuis-

santes que fussent ses tentatives, n'avait point encore paru aussi ferme et aussi résolué. Mais qu'importe la vérité aux serviles instruments de ce maître qui règne, ainsi que tout despote, en abusant les peuples ? L'orateur paraît transporté de joie de ce que les Anglais viennent d'aborder en Espagne, où, selon lui, ils ne tarderont pas à trouver leurs tombeaux. A l'égard des cent soixante mille hommes demandés, et dont la moitié devait se croire hors de toute recherche, il dit : « Les Français vont répondre à cette « voix sacrée. Napoléon réclame un nouveau gage de « leur amour. Avec quelle ardeur ils accourront vers « lui ! » Mais le plus étonnant passage du discours est celui-ci : « Ah ! combien les ombres royales de Louis « XIV, de François Ier et du grand Henri, doivent être « consolées par les résolutions généreuses de Napo- « léon ! » Présenter Henri IV et son petit-fils comme consolés de ce que l'on détrône avec violence et perfidie des Bourbons leurs descendants frappé d'un tel étonnement, qu'on ne croit pas avoir jamais rien entendu ou lu d'aussi étrange pour justifier un attentat politique ! ! Le sénat ajoute encore : « La volonté du « peuple français, sire, est la même que celle de votre « majesté. La guerre d'Espagne est politique, elle est juste, elle est nécessaire. »

Une observation qui doit se produire, parce qu'elle est honorable à cette époque où le souffle empesté de l'adulation semble s'exhaler de toutes les bouches, c'est qu'aucun littérateur connu ne souillera son nom en célébrant la guerre d'Espagne, ou quelques uns des succès qu'y recueilleront les armées de l'injuste oppresseur.

25. — Une junte suprême et centrale se rassemble à Aranjuez ; elle prend les rênes du gouvernement au

nom de Ferdinand VII. L'invasion de l'Espagne a commencé dès le mois de février. Aujourd'hui les soldats de Napoléon n'occupent de toute la Péninsule que Barcelone et Figuières, la Navarre, la Biscaye et l'Alava. L'Espagne entière est soulevée; les mouvements des Portugais sont appuyés par des troupes anglaises. Tel est déjà le résultat des combinaisons politiques et militaires d'un génie regardé comme incomparable.

27. — Alexandre, empereur de Russie, vient fraterniser à Erfurt avec Napoléon. Tous les souverains inférieurs de l'Allemagne y accourent en humbles courtisans des deux grands potentats, ou plutôt du destin. Là sont des rois nés de la révolution de France, dont les trônes se sont élevés sur les cadavres des républicains français. Il faut avoir vu la réunion d'Erfurt pour se faire une juste idée de l'humiliante et si gracieuse attitude dans laquelle se tenait ce ramas de rois et de princes assignés à comparaître à l'apothéose de Napoléon et d'Alexandre. Lorsque les deux empereurs entraient dans la très petite et très laide salle du spectacle, rois et princes se levaient comme au coup de baguette, s'inclinaient profondément devant les deux autocrates, et restaient debout jusqu'à ce que les deux despotes se fussent assis. Alexandre lui-même se levait à l'arrivée de Napoléon, lorsque ce dernier venait après lui au spectacle. Toutes ces têtes couronnées, royales ou grand-ducales, s'inclinaient avec une particulière affabilité devant le grand-maréchal du palais, duc de Frioul; et l'on peut dire à la lettre que ces souverains faisaient la cour au premier domestique de Napoléon. Les moindres officiers de son palais recevaient d'eux un accueil flatteur; en sorte que, s'il avait

été vrai jusque alors de citer la flatterie des courtisans envers les rois, on voyait à Erfurt les rois flatter les courtisans et même les hommes de la domesticité de Napoléon.

Les deux redoutables arbitres, dont l'accord politique établit la soumission du continent, passent dix-huit jours dans l'intimité du cœur (sauf une grande réserve sur la mort de Paul Ier, sur la mort du duc d'Enghien), et au milieu des fêtes rien n'égale les caresses, et l'on peut même dire les coquetteries qu'ils se font mutuellement. Napoléon envoie le colonel Henri, de la gendarmerie d'élite, auprès d'Alexandre, pour le prier de donner le mot d'ordre; l'autocrate s'y refuse en disant : « Mon frère Napoléon est, en « vérité, trop confiant, trop aimable; on n'est pas « plus galant. Mais je ne suis pas chez moi, je suis ici « chez lui : c'est à lui à indiquer le mot d'ordre. Allez, « je vous prie, le lui demander. » Le colonel insiste, et représente à l'empereur de toutes les Russies que Napoléon lui a ordonné de ne pas revenir sans avoir reçu le mot d'ordre. « Puisqu'il l'exige absolument « (répond Alexandre), je vais le donner : *Erfurt* et « CONFIANCE. » Que de perfidie dans ce mot *confiance!*

Alexandre regarde Napoléon comme un Dieu; l'admiration de l'empereur de Russie pour son généreux vainqueur est sans bornes *. Les deux souverains s'entretiennent avec la plus grande familiarité, avec une sorte d'abandon, de l'organisation et de l'administration de leurs états. Alexandre expliquant à Napoléon

* Qui oserait croire que le culte d'admiration était si profond chez Alexandre, qu'il témoigna le plus ardent désir de posséder une culotte de Napoléon? Le duc de Frioul fut autorisé à les donner toutes, pour peu qu'on les désirât, toutefois en en gardant une de rechange. Etait-ce celle que Napoléon portait à Austerlitz?

la nature, l'essence du gouvernement autocratique, lui parlait de son sénat et des résistances qu'il éprouvait pour faire le bien. Napoléon, lui pressant fortement la main, dit aussitôt : « Quelque grand que « soit un trône, il est toujours trop petit pour deux « maîtres. » La tête et le cœur de Napoléon se trouvent dans ces mots ; le despotisme y est tout entier : Machiavel n'eût pas si bien dit. Nous rapportons ce fait, parce qu'il est authentique et caractéristique. Qu'étaient donc, aux yeux de Napoléon, un corps législatif, un sénat conservateur ; la nation française enfin !

Au milieu de leurs embrassements, Napoléon et Alexandre conviendront de ne se point troubler mutuellement dans leurs extensions respectives, c'est-à-dire d'effectuer le partage du continent. Par cette phrase, solennellement prononcée dans le sein du corps législatif (V. 26 octobre) : *L'empereur de Russie et moi nous sommes d'accord et invariablement unis pour la paix comme pour la guerre*, Napoléon annonce assez explicitement que les motifs et le but de cette alliance sont que l'un sera libre de porter ses armes dans la péninsule ibérique, l'autre dans la péninsule scandinave, et que, ces deux extrémités soumises, les empereurs du Nord et du Midi, s'élevant tout-puissants sur les autres nations de terre-ferme, ne leur laisseront plus la faculté d'armer qu'avec la permission qu'ils en donneront. Quant à l'Angleterre, les deux potentats déterminent de se présenter à elle comme les médiateurs du monde ! L'objet de l'entrevue d'Erfurt serait donc d'arriver à une paix générale, mais imposée à la manière des Romains, et non consentie par les puissances subalternes. Eh bien ! son résultat presque immédiat sera la guerre d'une cin-

quième coalition (V. 9 avril 1809). L'Autriche, seule puissance restée forte, est blessée dans son orgueil de n'avoir pas été admise à cette espèce de congrès, et ne tardera pas à manifester cette vieille haine que l'humiliant traité de Presbourg n'a fait que concentrer : le cabinet de Vienne sait bien qu'il trouvera celui de Londres toujours prêt à soutenir des dispositions hostiles envers la France!

L'avenir apprendra de même (V. 9 mai 1812) lequel de l'un ou de l'autre recueillera les meilleurs fruits de cette rencontre extraordinaire, ou celui qui croit surprendre, ou celui qui peut feindre d'être surpris, et qui, s'il n'a pas feint, sera prochainement remis dans la direction politique donnée par le czar Pierre à l'empire du Nord. Dans tous les temps, en toute circonstance, l'amitié de Napoléon fut un breuvage soporifique pour les puissances qui retiennent encore quelque énergie politique, ou un joug avilissant pour celles qui n'en ont plus ; mais si Napoléon s'abuse lui-même en voulant abuser Alexandre, le barbare du Nord trompera complétement le despote du Midi.

12 OCTOBRE. — Une lettre collective de l'empereur Napoléon et de l'empereur de Russie, Alexandre, est adressée au roi d'Angleterre. Au moment de partir d'Erfurt, les deux maîtres du continent viennent engager le souverain de la mer de coopérer au repos du monde : « Sire, les circonstances actuelles de l'Europe « nous ont réunis à Erfurt. Notre première pensée est « de céder aux vœux et aux besoins de tous les peuples, « et de chercher, par une prompte pacification avec « V. M., le remède le plus efficace aux malheurs qui « pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons con- « naître notre sincère désir à V. M. par cette présente « lettre. La guerre longue et sanglante qui a déchiré

« le continent, est terminée sans qu'elle puisse se re-« nouveler. Beaucoup de changements ont eu lieu en « Europe, beaucoup d'états ont été bouleversés. La « cause en est dans l'état d'agitation et de malheurs « où la cessation du commerce maritime a placé les « grands peuples. De plus grands changements encore « peuvent avoir lieu, et tous contraires à la politique « de la nation anglaise. La paix est donc à la fois dans « l'intérêt des peuples du continent, comme dans l'in-« térêt des peuples de la Grande-Bretagne. Nous nous « réunissons pour prier V. M. d'écouter la voix de « l'humanité, en faisant taire celle des passions; de « chercher, avec l'intention d'y parvenir, à concilier « tous les intérêts, et par là à garantir toutes les puis-« sances qui existent, et assurer le bonheur de l'Eu-« rope et de cette génération à la tête de laquelle la « Providence nous a placés. »

Le ministre anglais répond, le 28, par une note diplomatique : « Le roi a constamment déclaré qu'il « désirait la paix, et qu'il était prêt à entrer en négo-« ciation pour une paix générale..... Si l'état du conti-« nent est un état d'agitation et de misère, si plusieurs « états ont été renversés, si d'autres encore sont me-« nacés de l'être, c'est une consolation pour le roi de « penser qu'aucune partie de ces convulsions qu'on a « déjà éprouvées ou dont on est menacé pour l'avenir « ne peut en aucun point lui être imputée..... En « s'engageant dans la guerre actuelle, Sa Majesté a eu « pour objet immédiat la sûreté nationale..... Mais, « dans le cours d'une guerre commencée pour sa propre « défense, de nouvelles obligations ont été imposées à « Sa Majesté en faveur des puissances que les agres-« sions d'un ennemi commun ont forcées de faire cause « commune avec elle, ou qui ont sollicité l'assistance

« et l'appui de Sa Majesté pour le recouvrement de « l'indépendance nationale. Les intérêts de la couronne « de Portugal et ceux de S. M. Sicilienne sont confiés « à l'amitié et à la protection de Sa Majesté. Sa Majesté « tient au roi de Suède par les liens de la plus étroite « alliance, et par des stipulations qui unissent leurs « conseils pour la paix comme pour la guerre. Sa Ma-« jesté n'est encore liée à l'Espagne par aucun acte « formel (le traité de l'Angleterre avec le peuple es-« pagnol est du 14 janvier 1809); mais elle a contracté « avec cette nation des engagements non moins sacrés, « et qui, dans l'opinion de Sa Majesté, la lient autant « que les traités les plus solennels. Sa Majesté suppose « donc qu'en lui proposant des négociations pour la « paix générale, les relations subsistant entre elle et « la monarchie espagnole ont été clairement prises en « considération, et qu'on a entendu que le gouverne-« ment agissant au nom de Ferdinand VII serait partie « dans les négociations dans lesquelles Sa Majesté est « invitée à entrer. » Après l'échange de quelques notes, les négociations sont rompues.

En réunissant à Erfurt les éléments d'un congrès, Napoléon, obligé d'envoyer des renforts en Espagne, voulait sonder les dispositions de l'Autriche et de la Russie avant de dégarnir le nord, et entamer des négociations avec l'Angleterre. Il se donnait ainsi les facilités de connaître les risques, d'apercevoir les écueils qu'il pourrait avoir à rencontrer, la campagne prochaine, en poursuivant ses vastes entreprises politiques. Le cabinet de Londres élude ou plutôt rejette les ouvertures faites, et le cabinet de Vienne, tout en feignant de louer les intentions de celui des Tuileries, se détermine dès lors à la guerre, que l'Autriche déclare six mois après (V. 9 avril 1809). On trouvera

dans les événements postérieurs à l'entrevue d'Erfurt des indices d'un accord entre les deux empereurs pour partager la domination du continent, en s'appuyant, l'un au détroit de Gibraltar, l'autre aux Dardanelles : à cet effet, ils s'entr'aideront pour expulser les Anglais de la péninsule espagnole, et les Turcs de la Romélie ou Romanie, ainsi que de toutes leurs possessions en Europe.

26. — A l'ouverture du corps législatif, Napoléon dit : « ...... J'ai senti que, pour être heureux, il me « fallait d'abord l'assurance que la France fût heureuse... « La vue de cette grande famille française, aujourd'hui « prospère, tranquille et unie, a sensiblement ému « mon âme!!...: Une partie de mon armée marche « contre celles que l'Angleterre a formées ou débarquées « dans les Espagnes. C'est un bienfait particulier de « cette Providence qui a constamment protégé nos ar- « mes, que les passions aient assez aveuglé les conseils « anglais pour qu'ils renoncent à la protection des mers « et présentent enfin leur armée sur le continent....... « L'empereur de Russie et moi nous nous sommes vus « à Erfurt. Notre première pensée a été une pensée de « paix. Nous avons même résolu de faire quelques sa- « crifices pour faire jouir plus tôt, s'il se peut, les cent « millions d'hommes que nous représentons, de tous « les bienfaits du commerce maritime. Nous sommes « d'accord, et invariablement unis, pour la paix comme « pour la guerre.... Bientôt mes aigles planeront sur « les tours de Lisbonne..... »

Sur cela, le président Fontanes dira : « ...... Quoi- « que sûr de tous les dévouements, vous offrez la paix « à la tête d'un million de guerriers invincibles ! C'est « dans ce généreux dessein que vous avez vu l'empe-

« reur de Russie. Jadis, quand des souverains aussi « puissants se rapprochaient des bouts de l'Europe, « tous les états voisins étaient en alarmes; des pré- « sages sinistres et menaçants accompagnaient ces « grandes entrevues. Époque vraiment mémorable! « les deux premiers monarques du monde réunissent « leurs étendards, non pour l'envahir, mais pour le « pacifier..... Il n'était qu'un seul moyen d'augmenter « votre grandeur, c'était d'en modérer l'usage. Vous « nous avez montré le spectacle de la force qui dompte « tout, et vous nous réservez un spectacle plus ex- « traordinaire, celui de la force qui se dompte elle- « même. Un peuple ennemi prétend, il est vrai, « retarder pour vous cette dernière gloire. Il est des- « cendu sur le continent à la voix de la discorde et « des factions. Déjà vous avez pris vos armes pour « marcher à sa rencontre; déjà vous abandonnez la « France, qui, depuis tant d'années, vous a vu si peu « de jours; vous partez, et je ne sais quelle crainte, « inspirée par l'amour et tempérée par l'espérance, a « troublé toutes les âmes! Nous savons bien pourtant « que partout où vous êtes vous transportez avec vous « la fortune et la victoire..... Sire, vous reviendrez « bientôt triomphant; la main qui vous conduit de « merveille en merveille au sommet des grandeurs « humaines n'abandonnera ni la France ni l'Europe, « que si long-temps encore ont besoin de vous!.... » Le même Fontanes avait dit précédemment à Napoléon : « Le corps législatif peut applaudir sans regret « la gloire militaire; il aime à louer surtout ce désir « d'épargner le sang des hommes, que vous avez si « souvent manifesté. » Qui ne sourit de pitié à ces effusions sentimentales de Fontanes, prosateur élégant, dont l'indulgeuce a dit qu'il était l'Isocrate des flat-

teurs, tandis que la vérité dit qu'il en est le Thersite?

Quelque sacrilége, quelque impie que soit la guerre d'Espagne, la tribune et la chaire retentissent également de flatteries; il n'est pas jusqu'aux simples citoyens qui ne déposent, dans cette conjoncture, leurs adulations aux pieds de Napoléon; les hommes les plus estimables, les plus généreux, lui offrent leur admiration et leurs vœux! La garde impériale était en marche sur l'Espagne. Plusieurs régiments passent par Angers. M. de la Bourdonnaye, cet éloquent orateur qui a donné (1814, et jusqu'à ce jour, 1824) de si éclatants témoignages de son invariable dévouement à la maison de Bourbon, était alors président d'une société philanthropique d'Angers: un grand repas est offert par les membres de cette société aux officiers, qui fraternellement l'acceptent. M. de la Bourdonnaye propose que le nom distinctif de son cercle soit changé en celui de Saint-Napoléon, qu'une médaille soit frappée, et que tous les membres, dans les réunions, portent cette médaille à leur boutonnière. Les officiers, moins courtisans, répondent que, « militaires, ils reconnaissent « et obéissent à leur général; mais que, philanthropes « éclairés, ils ne s'humilient que devant l'auteur de « toutes choses, et n'adorent point des images. » La garde part, et la médaille n'est point frappée (V. *Journal de Maine-et-Loire*).

29. — Les premières troupes anglaises venant au secours des insurgés entrent en Espagne.

4 NOVEMBRE. — L'empereur arrive en Espagne. Refusant de terminer une guerre si imprudemment amenée, il a retiré d'Allemagne quatre-vingt mille vieux soldats, et les a conduits au-delà des Pyrénées. Ses mains allumèrent un vaste incendie: il court l'éteindre

par des flots de sang. Il soumit des rois : que pourraient, dit-il, des peuples révoltés? Tous les obstacles doivent céder au fils du Destin. Il ordonne à ses aigles triomphantes de ne s'arrêter qu'aux colonnes d'Hercule; lui-même il les guidera. Il faut, se plaît-il à dire, que la Méditerranée devienne le lac français! L'étendue gigantesque des projets que développe Napoléon depuis l'heureuse issue de la guerre de Prusse, au lieu de réunir contre leur exécution toutes les puissances, les a effrayées et émerveillées. Sa tête volcanique, comme celle de Méduse, a pétrifié tous les cabinets.

En France, l'invasion de la Péninsule fut improuvée par l'opinion générale; en Espagne, pas un individu, homme ou femme, moine, mendiant, lettré, marchand ou noble, qui ne s'indigne de cette déloyale intrusion dans les places fortes de la Catalogne et de la Navarre. Ces premiers actes d'injustice, l'empereur les aggrave par la catastrophe de Baïonne, et par la protection éclatante dont il revêt le prince de la Paix. La nation entière s'enflamme alors; elle jure de se venger. L'empereur rend la guerre nationale, et la fait cependant comme une guerre politique de souverain à souverain, entre deux puissances simplement ennemies, qui se combattent militairement. Visant au centre de l'état, Napoléon se porte sur la capitale (V. 4 décembre), afin de frapper l'Espagne au cœur. Mais il n'y a plus de gouvernement dans ce pays, où tout ce qui commandait s'est évanoui. La guerre devenant la cause de tous, l'affaire de chacun, la capitale n'offre plus qu'une importance secondaire, ou, pour mieux dire, chaque ville principale devient la capitale, chaque province prend des mesures de salut public, chaque bourg barricade ses portes, chaque habitant défend son toit. On ne se repose pas sur l'action

des chefs de l'état, comme dans les querelles de prince à prince, dans les guerres méthodiquement faites avec des soldats-machines. Le royaume a tout autant de centres de résistance qu'il compte d'arrondissements politiques, Saragosse, Gironne, Valence, Murcie, sont de grands foyers qui s'alimentent d'eux-mêmes lorsque l'ennemi prévient la communication de leurs moyens; chaque agrégation isolée devient une force compacte: la France doit donc se perdre en Espagne.

5. — Une convention est conclue à Berlin, par laquelle l'empereur fait remise à la Prusse de vingt millions sur sa dette de guerre (V. 9 novembre 1806, 8 septembre 1808). Il consent à recevoir des garanties pour le paiement, et à retirer ses troupes de tous les pays et places autres que Glogau, Stettin et Custrin. Il accorde ces adoucissements pour être à même de renforcer ses armées d'Espagne, et en terminer promptement la conquête.

10. — Les maréchaux Soult et Bessières s'emparent de Burgos après un combat. Les Espagnols laissent sur le champ de bataille trois mille tués, autant de prisonniers, avec une vingtaine de canons. — Napoléon manifeste ici le système de spoliation qu'il a déterminé à l'égard de l'Espagne, en confisquant pour trente millions de laines appartenant à des moines ou à des particuliers.

11. — Napoléon passe en revue, près de Burgos, l'avant-garde des corps de la grande armée arrivant de la Prusse, et leur adresse une harangue: « Soldats, après « avoir triomphé sur les bords du Danube et de la Vistule, « vous avez traversé l'Allemagne à marches forcées; « je vous fais aujourd'hui traverser la France sans vous « donner un moment de repos. Soldats, j'ai besoin de « vous. La présence hideuse du léopard souille les con-

« tinents d'Espagne et de Portugal. Qu'à votre aspect,
« il fuie épouvanté ! Portons nos aigles triomphantes
« jusqu'aux colonnes d'Hercule. Là aussi nous avons
« des outrages à venger. Soldats, vous avez sur-
« passé la renommée des armées modernes ; mais
« avez-vous égalé la gloire des armées de Rome, qui,
« dans une même campagne, triomphèrent sur le
« Rhin et sur l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage ?
« Une longue paix, une prospérité durable, seront
« le prix de vos travaux. Un vrai Français ne peut,
« ne doit pas prendre de repos, jusqu'à ce que les
« mers soient ouvertes et affranchies. Soldats, tout ce
« que vous ferez encore pour le bonheur du peuple
« français et pour ma gloire sera éternellement dans
« mon cœur. »

Comme cette allocution si boursoufflée paraît bien plus ridicule quand on la rapproche du peu de mots adressés par Kléber à ses soldats, en donnant le signal du combat à Héliopolis (V. 20 février 1800) ! Mais, pour mieux juger l'insatiable présomption de ce Nemrod de notre âge, il est quelquefois à propos de l'entendre lui-même.

12.—A Espinosa (Vieille-Castille, au nord de l'Èbre), le maréchal Victor défait l'armée espagnole, commandée par La Romana et Blake : vingt mille Espagnols tués ou pris, avec dix généraux tués, cinquante canons et un matériel immense pris. Les généraux Maison et Pacthod se distinguent.

14-16. — Une troisième révolution, amenée par la révolte des janissaires contre le grand-visir Bayraktar, qui suit avec énergie un vaste plan de réformes militaires susceptibles de relever la puissance de la Porte (V. 28 juillet), éclate à Constantinople. Malgré l'extraor-

dinaire valeur qu'il déploie à la tête de ses troupes (les seymens), et le carnage qu'il fait des janissaires, le nombre de ceux-ci devient si formidable, qu'il est réduit à se renfermer dans le sérail. Assiégé dans cette retraite, où l'on met le feu, s'entendant redemander le sultan déposé, Mustapha (V. le 28 juillet), il leur jette le cadavre de ce prince; et de sa main même embrasant un magasin des poudres, il se fait sauter avec ses ennemis les plus violents et les plus impatients de le saisir vivant.

23. — La bataille de Tudéla (seize lieues sud de Pampelune, sur l'Èbre) est perdue par Castanos et Palafox, commandant les armées d'Andalousie et d'Aragon. Trente canons enlevés, trois mille prisonniers, quatre mille hommes restés sur le champ de bataille ou noyés : tel est résultat. Ce succès décisif pour la campagne, et qui ouvre la route de Madrid, est en très grande partie dû au maréchal Lannes, ainsi qu'à la brillante, audacieuse et ferme conduite du général Joseph Lagrange, auquel le maréchal a confié l'attaque la plus importante et la plus difficile. Cette victoire eût été plus décisive encore si le maréchal Ney eût pu arriver à temps pour prendre part à l'action.

25. — Une loi relative au budget de l'état est ainsi conçue :

EXERCICE 1808.

Dette publique		74,000,000 f.
Pensions civiles	5,000,000 f.	32 000,000
D° ecclésiastiques	27,000,000	
Liste civile, y compris trois millions aux princes		28,000,000
Grand-juge	22,000,000	
Relations extérieures	9,000,000	
A reporter	31,000,000	134,000,000 f.

Reports. . . .		31,000,000 f.	134,000,000 f.
Intérieur. Service ordinaire	16,017,000 f.	52,000,000	596,000,000
Intérieur. *Id.* des travaux publics et des ponts et chaussées. .	35,983,000		
Finances		21,900,000	
Trésor public.		8,000,000	
Guerre		201,649,000	
Administration de la guerre		134,880,000	
Marine		110,000,000	
Cultes		14,000,000	
Police générale		1,055,000	
Frais de négociations		8,000,000	
Fonds de réserve		6,316,000	
Total général.			730,000,000 f.

Nota. L'empire français a cent quatorze départements.

3 DÉCEMBRE. — Berlin, occupé par les Français depuis le 26 octobre 1806 (V. 5 novembre), est évacué volontairement.

4. — Madrid se rend au moment d'un assaut décisif. Napoléon signe plusieurs décrets portant suppression du conseil de Castille, de l'inquisition; réduction des couvents à un tiers; abolition des droits féodaux, des barrières de l'intérieur, etc. En se déterminant à paraître de sa personne en Espagne, Napoléon est fidèle au système adopté par les gouvernements révolutionnaires antérieurs à son gouvernement, système qu'il a si prodigieusement étendu, et dont le principe dominant consiste à faire dépendre d'une grande opération le sort de la campagne. Il regarde la prise d'une capitale comme décisive pour la soumission de tout un royaume. C'est ainsi qu'il s'est conduit en 1805, c'est ainsi qu'il agira en 1809, 1812, 1813, et c'est de même qu'agiront en 1814 ses adversaires, pâles, mais judicieux imitateurs de sa stratégie.

Roses, place maritime très importante en Catalo-

gne, se rend, après un mois de siége et dix-sept jours de tranchée ouverte, au général Gouvion-Saint-Cyr, commandant un corps venu d'Italie. On y recueille soixante canons de bronze et une quantité considérable de projectiles.

7. — Une proclamation de Napoléon, émise à Madrid, s'exprime ainsi. Après avoir dit aux Espagnols : « Je chasserai bientôt de la péninsule cette armée an-« glaise qui a été envoyée en Espagne, non pour vous « secourir, mais pour vous inspirer une fausse con-« fiance et vous égarer, » il annonce son dessein de traiter l'Espagne en pays conquis, si elle persiste à ne pas reconnaître le roi Joseph. « ..... Je mettrai alors « la couronne d'Espagne sur ma tête, et je saurai la « faire respecter des méchants, car Dieu m'a donné la « force et la volonté nécessaires pour surmonter tous « les obstacles. » Ses menaces, pour si insidieuses ou si violentes qu'elles soient, trouveront les Espagnols inébranlables. Ceux qui sont hors d'état de résister apportent leur soumission, en conservant le dessein de trahir.

15. — Napoléon répond à la députation de la ville de Madrid, qui vient le remercier du pardon qu'il daigne accorder : « J'ai satisfait à ce que je devais à moi et à ma « nation; la part de la vengeance est faite.... Les armées « anglaises! je les chasserai de la péninsule.... Il n'est « aucun obstacle capable de retarder long-temps l'exé-« cution de mes volontés... Les Bourbons ne peuvent « plus régner en Europe.... Aucune puissance ne peut « exister sur le continent, influencée par l'Angleterre. « S'il en est qui le désirent, leur désir est insensé et « produira tôt ou tard leur ruine..... Il me serait fa-« cile et je serais obligé de gouverner l'Espagne en

« y établissant autant de vice-rois qu'il y a de pro-« vinces. Cependant je ne refuse pas de céder mes « droits de conquête au roi et de l'établir dans Madrid, « si..... Vos neveux me béniront comme votre régéné-« rateur; ils placeront au nombre des jours mémorables « ceux où j'ai paru parmi vous, et de ces jours datera la « prospérité de l'Espagne. Voilà, monsieur le corrégi-« dor, ma pensée tout entière. »

15. — Une députation du corps législatif ayant présenté, le 20 novembre, ses félicitations à l'impératrice Joséphine sur la victoire remportée le 12, à Burgos, par son époux, l'impératrice répondit en ces termes au discours du président Fontanes : « Je suis infiniment « sensible à la démarche du corps législatif, et très sa-« tisfaite que le premier sentiment que S. M. ait éprou-« vé après sa victoire ait été pour le corps qui repré-« sente la nation. » Aussitôt l'ombrageuse susceptibilité du despote s'irrite et s'enflamme; il condamne cette phrase comme absurde, et ordonne l'insertion au *Moniteur* d'une mercuriale dans ce style impératif et tranchant dont il se sert lorsqu'il s'agit des intérêts de son autorité. Là, il expose une singulière doctrine sur la hiérarchie des pouvoirs constitutionnels. « .... Ce « serait, dit le *Moniteur*, une prétention chimérique et « même criminelle que de vouloir représenter la nation « avant l'empereur. Le corps législatif, improprement « appelé de ce nom, devrait être appelé conseil législa-« tif, puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en « ayant pas la proposition. Le conseil législatif est donc « la réunion des mandataires des colléges électoraux. « On les appelle députés des départements parce qu'ils « sont nommés par les départements. Dans l'ordre de « notre hiérarchie constitutionnelle, le premier repré-« sentant de la nation est l'empereur avec ses ministres,

« organes de ses décisions ; la seconde autorité représen-
« tante est le sénat ; la troisième, le conseil d'état, qui
« a de véritables attributions législatives ; le conseil lé-
« gislatif a le quatrième rang. Tout rentrerait dans le
« désordre si d'autres idées constitutionnelles venaient
« pervertir les idées de nos constitutions monarchi-
« ques. » De telles choses, qui semblent d'abord indignes d'un peu d'attention, tant elles sont puériles, misérables et absurdes, servent néanmoins à faire connaître le caractère et les intimes desseins d'un homme important. On voit dans celle-ci qu'il ne suffit pas à Napoléon de brandir le sabre de Mahomet, et qu'il aime encore à faire usage tantôt de la plume de l'imposteur arabe, tantôt de celle du jésuite Escobar.

16. — A Cardedeu et à Llinas (neuf lieues nord de Barcelone); le général Gouvion-Saint-Cyr, commandant en Catalogne, défait complétement un corps espagnol beaucoup plus fort en nombre. Les Français, sans cartouches et même sans pièces d'artillerie, attaquent à la baïonnette.

21. — Sur le Llobregat, à San-Feliu et à Molinos-del-Rey (deux lieues nord-ouest de Barcelone), le général Gouvion-Saint-Cyr livre combat à une nombreuse armée espagnole, qui, mise en déroute, perd toute son artillerie avec des magasins considérables de munitions.

26. — On promulgue les derniers articles du Code d'instruction criminelle. On ne sait que trop que ce Code, empreint de barbarie, contient une foule de dispositions aussi favorables au despotisme qu'attentatoires à la liberté individuelle. Napoléon se montre oppresseur et tyran dans tous les actes de législation comme dans tous

les règlements d'administration, et malheureusement les dispositions vicieuses renfermées dans ses codes, loin d'être abrogées après sa chute, seront soigneusement conservées par les ministres, dont elles serviront l'ambition et le despotisme, sous le régime de la charte constitutionnelle ! En sorte qu'il sera vrai de dire que Napoléon gouvernera et administrera long-temps après sa mort.

CHAPITRE VI.

ANNÉE 1809.

3 JANVIER. — Les forces anglaises, ayant décidé l'évacuation du Portugal (Voyez 21-30 août 1808), sont entrées en Espagne à la fin de septembre. Mais, apprenant le résultat de l'affaire de Tudéla et de la prise de Madrid (23 novembre, 4 décembre), et voyant que Napoléon s'avance pour les séparer des bords de la mer, Moore, leur commandant, se dirige vers les côtes de la Galice, à marches forcées, en trois colonnes, sur Astorga, sur Zamora, et sur Léon et Oviédo. Leur arrière-garde est défaite par le maréchal Soult, à Priéros (une lieue est de Villa-Franca, province de Léon, confins de la Galice). Une division espagnole met bas les armes (V. 16-19).

12. — Les Espagnols de l'Amérique du Sud, joints aux Portugais du Brésil, se rendent maîtres de Cayenne et de la Guiane française. Cette colonie leur est vendue et rendue par son chef Victor Hugues, qui, après s'être signalé comme un des plus sanguinaires jacobins, se conduit en militaire des plus lâches et en concussionnaire des plus avides.

14. — Un traité d'alliance entre le roi d'Angleterre et les insurgés espagnols est signé à Londres. Le cabinet anglais, bien informé de la mésintelligence survenue

dans les rapports des cabinets de Vienne et de Paris, mésintelligence qui présage une rupture prochaine, le cabinet de Londres n'hésite plus à se déclarer en faveur de la nation espagnole. A ce moment même, Napoléon repasse brusquement les Pyrénées pour se porter sur un nouveau théâtre d'hostilités. Son départ, arrêtant l'élan que sa présence venait d'imprimer aux troupes françaises d'Espagne, sera la première grande cause de la durée des guerres meurtrières qui la désoleront pendant cinq années. Ces troupes s'étendent des Pyrénées au Tage, et de la pointe littorale de la Catalogne aux côtes de la Galice. Le maréchal Soult doit accabler l'armée anglaise, pendant que le maréchal Ney gardera la province de Léon, que le maréchal Lannes essaiera de réduire Saragosse, et que le général Gouvion-Saint-Cyr, victorieux en Catalogne, va commencer le long blocus de Girone (Voyez 11 décembre). Le maréchal Victor et des troupes détachées occupent Madrid, la Nouvelle-Castille et la Haute-Estramadure, permettant ainsi à Joseph Bonaparte, le plus nul de tous les individus couronnés un moment par la fortune, de se risquer sur la route de sa capitale.

L'ignorance des événements politiques et militaires dans laquelle les Français sont soigneusement entretenus ne saurait être plus grande; leurs préventions en faveur des desseins de Napoléon ne sauraient être plus fortes ou plus inconsidérées : à peine une de ses opérations est commencée, qu'ils en admirent les résultats. C'est au moment même où il faut que de sa personne il se porte précipitamment au nord de l'Europe, que ses sujets le croient occupé de terminer ses triomphes sur l'Èbre et le Tage!!

16-19. — Devant la Corogne (V. le 3), les Anglais sont complétement défaits par le maréchal Soult. Le

commandant en chef, Moore, et deux autres généraux, périssent sur le champ de bataille; le commandant en second, Baird, est grièvement blessé. Les Anglais se rembarquent précipitamment; la place capitule. Suivant les rapports anglais, la force de leur armée s'élevait, un mois auparavant, à trente-cinq mille hommes, dont moitié seulement se serait échappée par la Corogne même ou par Vigo.

27. — Les troupes du maréchal Soult prennent le Ferrol. On y trouve seize cents pièces de canon, d'immenses magasins, huit vaisseaux, trois frégates et plusieurs petits bâtiments.

1er FÉVRIER. — Voici quelle est la situation militaire en Espagne. En abandonnant ce théâtre d'opérations militaires au commencement du mois précédent, à l'effet de mieux surveiller les dispositions hostiles de l'Autriche, Napoléon y a tracé, jusque dans leurs petits détails, les plans que suivront ses lieutenants et dont ils ne devront pas s'écarter. Dans un séjour de quelques semaines, aurait-il pu rectifier ses premières notions sur les deux royaumes, et se former des idées justes sur le caractère des habitants? Soit donc ignorance ou dédain, ils ne pressent pas l'effet que l'injustice de l'agression produit sur eux, et aussi sur le moral des troupes françaises. Sans doute elles ne cesseront de déployer la plus haute bravoure, avec cette exquise intelligence de l'art de la guerre, fruit d'un long exercice; mais, loin d'entrer en campagne animées de cet enthousiasme qui les transportait dans les guerres précédentes, il est un assez grand nombre de militaires qui déplorent ces nouvelles chances de triomphe. On sert par honneur, par devoir, par habitude, par espoir aussi d'un avancement précipité; on sert en improuvant les motifs des hostilités, en désirant,

sinon la paix, du moins un autre champ de bataille.

Le général Gouvion-Saint-Cyr, heureux en Catalogne, s'y établit et forme la gauche de l'armée. Le maréchal Lannes doit s'emparer de Saragosse et réduire l'Aragon; le maréchal Bessières occupe la Vieille-Castille, assurant les communications avec la France; le maréchal Lefèvre agira dans la Manche; le maréchal Victor marchera sur l'Andalousie, après avoir manœuvré sur les frontières de l'Estramadure, afin d'appuyer le maréchal Soult, chargé de soumettre le Portugal; le maréchal Ney, restant en communication avec Soult, entreprendra la conquête de la Galice. Mais, dans tout cela, point d'unité dans le commandement; chaque chef recevra des instructions de Napoléon lui-même, qui redouterait l'ascendant de celui de ses lieutenants qu'il investirait de la direction supérieure, et qui, bien convaincu de la nullité de son frère Joseph, ne lui permet pas d'intervenir dans des opérations dont cependant le but est de l'établir sur le trône.

Aussi Napoléon, ombrageux à l'excès, jaloux de toutes les réputations secondaires, veut tout diriger par lui seul, de loin comme de près; c'est lui qui verra tout, entendra tout, ordonnera tout; il se réservera le secret des grandes expéditions et le plan général de la campagne; peut-être même verra-t-il sans regret manquer des entreprises qu'il n'aura pas conduites en personne : on sait qu'il aime à dire que partout où il n'est pas *on ne fait que des sottises*. Il prévoit sans doute les rivalités de ses maréchaux; mais il se persuade que, s'il apparaît seulement quelques jours, il en réparera les suites et deviendra plus grand encore aux yeux de l'Europe. Déjà se découvre le principal défaut de son plan de pénétrer dans les pro-

vinces ouvertes et de n'agir que secondairement contre la Catalogne : il envahit l'Espagne par les points les plus faciles et les plus accessibles, avec la presque-totalité de ses forces, laissant pour la fin le côté qui présente de grandes difficultés, car cette province est la seule qui ait un système complet de fortifications et une population militairement organisée, du moins dans ses premiers éléments.

21. — Saragosse, capitale de l'Aragon, est prise après huit mois d'investissement ou d'attaques interrompues, vingt-huit jours de tranchée ouverte pour entrer dans la place, et vingt-trois autres jours de combats de maison en maison. Cette grande ville, sans fortifications régulières ou permanentes, est défendue par de nombreuses bandes récemment levées, et par sa population entière. Les moines, donnant l'exemple de la plus obstinée défense et du plus féroce courage, entraînent la perte de quarante mille individus, hommes, femmes, enfants, victimes du sentiment qui les excite contre l'ennemi de leur pays, aussi bien que de leur aveugle confiance dans les miracles de leurs saints. Cependant l'humanité du digne guerrier qui conduit le siége, du brave maréchal Lannes, essaya tous les moyens d'épargner le sang et les souffrances de ces malheureux, dont l'extrême opiniâtreté rappelle les siéges de Numance, de Sagonte, de Calahorra. On est confondu de retrouver, après vingt siècles, cette brûlante énergie, cette indomptable persévérance, dans les habitants de l'Espagne.

Les vainqueurs de Saragosse, ne foulant que des ruines embrasées, gémissent sur ces horribles désastres; mais celui qui dispose arbitrairement de leur courage, l'ambitieux Napoléon, n'y verra que l'effet d'une guerre animée; il n'apercevra pas, dans cette

inébranlable volonté de résistance, un premier obstacle à ses desseins sur l'univers; il voudra toujours confondre l'Espagnol à demi civilisé avec l'Italien dégradé par l'abus de la civilisation. Jusqu'à ce jour, toutes les nations du continent se sont prosternées devant les invincibles phalanges françaises ; mais ce peuple, si long-temps allié fidèle et soumis, vassal patient et dévoué à la France, à la vue du joug humiliant qu'on lui montre, court aux armes et combat pour sa primitive indépendance. Abandonné de son gouvernement, il n'envisage aucun risque, ou plutôt il affronte tous les dangers, transporté qu'il est par la soif de la vengeance. Il a juré la confusion de son oppresseur, et c'est à ce serment que le monde la devra, plus qu'aux frimas du nord, plus qu'à la confédération des Germains et des Slaves, bien plus encore qu'à l'or et la politique de la Grande-Bretagne. Et cette opiniâtre résistance des Espagnols, dont l'orgueil véritablement national se révolte contre la domination étrangère, est encore excitée et puissamment entretenue par le fanatisme religieux. La guerre d'Espagne est tout à la fois une guerre civile, étrangère, nationale, religieuse. Les Joséphinos, ou partisans de Joseph Napoléon, sont voués à la même exécration que les soldats de Napoléon, qui veulent imposer ce faible roi à la péninsule. Aux yeux des Espagnols, les Français ne sont plus que d'infâmes traîtres qui, sous le nom d'alliés, ont abusé de la confiance d'une nation généreuse, et se sont furtivement introduits dans ses places fortes; ils ne sont plus que des hérétiques, des impies, qui viennent détruire la religion de Jésus-Christ et profaner tous les objets de l'adoration des fidèles. Malheureusement, les violences et les cruautés exercées contre ces innombrables légions de moines qui prêchent le carnage et

l'assassinat des Français ont obligé les généraux de Napoléon d'user de représailles et d'ordonner le massacre de ces moines et l'incendie de leurs couvents. Ces représailles étaient forcées, le salut de l'armée en faisait une nécessité; mais elles portèrent l'irritation des Espagnols au dernier degré de fureur. Les Espagnols attachaient les prisonniers français à des arbres dont ils rapprochaient fortement les grosses branches, auxquelles ils liaient les membres de leurs victimes, et ces victimes étaient écartelées aussitôt qu'au signal donné les Espagnols rendaient à ces branches leur direction naturelle. Un nommé Bourrouchouni, ancien garçon meunier (condamné à mort sous le règne de Charles III), devenu chef de bande, se montra digne émule du baron Des Adrets, si fameux par ses barbaries dans les guerres civiles de France. Le brigand espagnol conduisait les prisonniers français le long des précipices et les faisait charger par ses bandits, qui, leur enfonçant la pique dans le dos, les forçaient à se précipiter dans les abymes. Ce Bourrouchouni, ayant été fait prisonnier, fut jugé et simplement envoyé à la potence.

La fureur des Espagnols devint une véritable rage lorsqu'ils virent dépouiller leurs églises des immenses richesses dont elles étaient remplies. On ne saurait le taire, plusieurs généraux français commirent en Espagne les plus sacriléges rapines; la vérité historique nous force à dire qu'un capitaine digne d'admiration sous tant de rapports commit de grandes exactions. On rapporta dans les châteaux de France une grande quantité d'argenterie, de vases sacrés, de pierres précieuses, dont une partie provenait des dépouilles des églises et des couvents. Au reste, l'on verra, jusqu'à l'évacuation de l'Espagne, quelques généraux, encore

plus chargés d'or, de pierreries et de tableaux précieux, que de lauriers, rentrer en France avec des fourgons pleins de dépouilles opimes, et vivre avec un grand luxe, après avoir commencé en véritables sans-culottes leur carrière révolutionnaire et militaire.

24. — Les Anglais, débarqués le 30 janvier à la Martinique, deviennent maîtres de cette colonie, à la suite d'une capitulation signée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse, qui se rend avec deux mille deux cents prisonniers.

1er MARS. — Un acte du congrès américain prohibe les relations de commerce entre les États-Unis et la Grande-Bretagne ou la France jusqu'à ce que l'une ou l'autre de ces deux puissances révoque et modifie ses décrets (V. 21 novembre 1806, 11 novembre, 17 et 18 décembre 1807), de manière à cesser de violer la neutralité des États-Unis.

12.—Une deuxième expédition est faite en Portugal. Chavès (quinze lieues ouest de Bragance, en Portugal) est pris; le maréchal Soult y trouve beaucoup de munitions et d'artillerie.

En quittant l'Èbre pour se porter sur le Danube et repousser les premiers efforts de la cinquième coalition (V. 9 avril), Napoléon a prescrit à ses lieutenants de jeter les Anglais dans la mer; il voit très bien que de leur exclusion de la terre-ferme dépend l'établissement de son grand empire d'occident. Soult a glorieusement débuté dans l'exécution de cet ordre (V. 16, 27 janvier); mais la possession du Portugal est toujours nécessaire. L'artifice l'obtint il y a quinze mois

(V. 23, 30 novembre 1807); les armes doivent maintenant l'enlever par deux opérations simultanées, dont la principale est confiée à ce maréchal, qui, de la Galice, pénétrerait dans le Minho en suivant le littoral maritime, tandis que le maréchal Victor agirait en débouchant par l'Estramadure espagnole. Ce plan offre de grandes difficultés, vu l'éloignement des deux corps, qui ne se mettront en contact qu'après la prise de Lisbonne, c'est-à-dire alors que sera faite la conquête du royaume (V. 10, 18 mai).

13. — Une révolution éclate en Suède. Le jeune roi Gustave-Adolphe IV, entraîné par cette fougueuse obstination qui rendit si bizarre la conduite de plusieurs de ses prédécesseurs, a porté au dernier degré le mécontentement d'une nation éclairée autant que généreuse, chez laquelle le simple paysan connaît la mesure de ses devoirs et l'étendue de ses droits. Le royaume était dans une situation déplorable, et le roi se montrait inébranlable dans la résolution de ne vouloir ni rassembler les états, ni agir d'après le vœu de la nation; il refusait de terminer la guerre ou de demander aux états les moyens nécessaires pour la continuer; sourd aux sages et respectueuses représentations des plus hauts personnages de l'état et des plus fidèles conseillers de la couronne, il violait ouvertement tous les droits de la nation!!! Le 13 mars, avant le jour, les premiers dignitaires du royaume furent informés que le roi se disposait à se mettre en marche, ce jour même, avec toutes les troupes qui se trouvaient dans la capitale, et qu'il se faisait des tentatives pour enlever l'argent de la banque. En vain S. A. R. le duc de Sudermanie fit-elle les plus grands efforts pour détourner le roi des projets insensés dont il allait poursuivre l'exé-

cution : les efforts de S. Exc. le comte de Klingspare ne furent pas plus heureux. Les choses en étaient à ce point extrême où il n'y a plus un seul instant à perdre pour sauver la chose publique, lorsque le major général de l'armée, C. Adlercreutz, et une douzaine d'officiers supérieurs, entrèrent dans la chambre du roi. Au moment où la porte s'ouvrit, le roi parut surpris. Adlercreutz s'approcha de sa personne, et lui exposa très respectueusement que tout le royaume était plongé dans la plus profonde consternation, à cause de la situation déjà si malheureuse de la patrie, qui allait être encore aggravée par le départ de Sa Majesté; que les fonctionnaires les plus élevés, les militaires, les citoyens probes, en un mot toutes les classes de l'état, avaient eu recours à lui et aux officiers qui l'accompagnaient, pour les engager à prévenir le départ de Sa Majesté, qui mettrait le comble aux désastres de la patrie, et que c'était dans ce but qu'ils se présentaient............. Ici le roi interrompt le major général en criant très haut : « Trahison ! trahison ! Vous « êtes corrompus, séduits, et serez tous malheureux ! » Tous sans exception répondent avec calme : « Nous « ne sommes pas des traîtres; nous n'avons pas été « séduits : nous voulons sauver Votre Majesté et la pa- « trie. » Le roi tire son épée. Adlercreutz se jette alors à son corps, le saisit par-dessous le bras, et le colonel Silfversparre lui ôte l'épée de la main, en lui disant (assure-t-on) : « Sire, votre épée vous a été don- « née pour la tirer contre les ennemis de la patrie, et « non contre les vrais patriotes qui ne veulent que « votre bonheur et celui de la Suède. » Le roi se met à crier horriblement : « Ils veulent m'assassiner ! Au « secours ! au secours ! » On cherche à apaiser son effroi, à calmer son esprit : toutes les observations

sont inutiles. Alors les Suédois qui remplissaient sa chambre lui déclarent qu'on ne peut plus lui permettre de gérer les affaires du royaume. Aux cris du roi, des gardes-du-corps, des hussards de la chambre et quelques domestiques qui sont accourus, veulent enfoncer la porte, que tenaient deux aides-de-camp. Adlercreutz la fait ouvrir, arrache le sabre d'un hussard, prend le bâton de commandement de l'aide-de-camp général, et ordonne aux drabants de se retirer : ils obéissent. Le capitaine-lieutenant, l'aide-de-camp général et l'adjudant-major de service, sont arrêtés ; toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la sûreté dans l'enceinte de la ville sont prises immédiatement ; la bourgeoisie (garde nationale) est chargée de la garde de la banque et du bureau de la dette publique ; de nombreuses patrouilles de toutes armes maintiennent la tranquillité publique dans Stockholm.

Après avoir cherché à s'emparer de l'épée du général Stromfeld, qui était demeuré, avec S. Exc. Ugglas, auprès du roi pour le tranquilliser, Gustave trompa leur surveillance et celle des officiers préposés à sa garde, s'échappa par un escalier dérobé, traversa divers appartements, et fut arrêté vers la voûte du Nord (autrement dite des Lions) par le capitaine de vénerie Greiff. Le roi, qui avait une épée nue à la main, chercha à en percer le capitaine ; mais le coup ne fit qu'une légère blessure au bras de Greiff. Adlercreutz, le major de La Grange, et plusieurs officiers qui arrivaient dans ce moment, saisirent le roi et le portèrent dans un appartement du château ; l'on prit toutes les mesures nécessaires pour prévenir son évasion. A deux heures de la nuit, on le conduisit à Drottninghom, sous la garde de l'aide-de-camp, du colonel de Silfversparre et de plusieurs

autres officiers préposés à cet effet, et sous l'escorte d'un escadron de cuirassiers de la garde. Le duc de Sudermanie fut supplié de prendre les rênes du gouvernement, jusqu'à ce que les états pussent être convoqués et assemblés. Son altesse royale refusa longtemps, mais finit par céder aux prières qui lui étaient adressées ; elle se détermina d'après l'exposé des dangers de la patrie. Si le duc de Sudermanie eût laissé, dans de telles conjonctures, le royaume abandonné à lui-même, l'état eût été infailliblement bouleversé et la famille royale perdue sans ressource. L'on peut dire que le duc de Sudermanie sauva la Suède en se laissant fléchir et en acceptant les rênes du gouvernement, après qu'on lui eut donné l'assurance qu'il ne serait fait aucun mal, aucune insulte, au roi, à la reine, aux princes leurs enfants. On envoya chercher immédiatement le secrétaire d'état Lagerbring. La proclamation qui annonçait le changement de gouvernement fut rédigée, et publiée, à quatre heures après midi, par des hérauts d'armes, et accueillie par le public aux cris mille fois répétés de *hurra! hurra!* Tous les gens en place, notamment le grand-chancelier, quoique très malade, et une infinité de personnes du plus haut rang, se rendirent aussitôt au château, et offrirent au duc de Sudermanie l'hommage de leur respect et de leur reconnaissance. Aucun signe d'inquiétude ne se manifesta dans le public ; la plus parfaite tranquillité régna dans Stockholm pendant ces deux jours de révolution ; le spectacle fut joué suivant l'usage, très silencieusement et avec ordre ; il y eut grande affluence, et rien ne put faire juger que le roi venait d'être déposé.

29. — Gustave-Adolphe IV abdique la couronne. « .... Persuadé que nous ne pouvons plus continuer

« nos fonctions royales, ni maintenir l'ordre et la tran-
« quillité de ce royaume d'une manière digne de nous
« et de nos sujets, nous nous faisons un devoir sacré de
« renoncer, par le présent acte, volontairement et
« par notre propre motif, à nos fonctions royales, afin
« de consacrer le reste de nos jours à la gloire de Dieu.
« Nous souhaitons à tous nos sujets la grâce et la béné-
« diction de Dieu pour un avenir plus heureux pour eux
« et leurs descendants. Oui, craignez Dieu et honorez
« le roi! En foi de quoi nous avons écrit la présente de
« notre main. » (V. 10 mai.)

6 AVRIL. — Un décret impérial punit de mort tout Français qui aurait porté les armes contre la France. Sont considérés comme tels ceux qui auront servi dans les armées d'une nation en guerre contre la France, lors même qu'ils auraient obtenu des lettres de naturalisation d'un gouvernement étranger.

Cet atroce décret est un véritable attentat contre la législation actuelle de la France: il appartenait au corps législatif ou au sénat (prétendu corps constituant, d'après les maximes de Napoléon) de statuer en pareille matière. D'ailleurs l'amnistie prononcée en faveur des émigrés ayant excepté une certaine quantité d'individus, ceux-ci avaient incontestablement le droit de prendre service chez une nation étrangère: les frapper de mort, c'est violer le droit des gens, et imiter la convention nationale, dont les sanguinaires lois seront l'objet de l'exécration de la postérité.

9. — La cinquième coalition continentale se forme. Les Autrichiens passent l'Inn à Braunau et à Scharding, la Salza à Burghausen. L'archiduc Charles, conduisant leur principale armée, déclare au commandant

des troupes françaises stationnées en Bavière qu'il se porte en avant, et qu'il traitera comme ennemis tous ceux qui lui résisteront.

L'Autriche, déchue de son rang en Europe, privée de sa domination sur l'Allemagne, se trouve encore moins humiliée de ses nombreuses défaites que de l'arrogance du vainqueur. Réduite à craindre pour son existence depuis qu'elle n'est plus que puissance du second ordre, elle épie, dans une humble et silencieuse attitude, l'occasion d'assurer au moins l'intégralité de ses états actuels. D'ailleurs on sait bien que cette puissance, infatigable dans sa persévérance, immuable dans sa politique, n'abandonna ni n'altéra jamais aucun de ses plans d'agrandissement, de quelques terribles coups que la fortune l'ait accablée. Marchant à pas lents et continus à travers les siècles, elle reprend obstinément le sentier dont on la fit sortir; elle le suit sans dévier, sans se distraire, semblable au plus patient des animaux domestiques.

Elle s'irrite pourtant aujourd'hui, elle arme, elle ouvre la lice, parce que la résistance soutenue du peuple espagnol lui montre qu'il n'est pas impossible d'ébranler la force du géant. La pauvreté de ce cabinet trouve des subsides à Londres; sa faiblesse espère trouver un appui à Pétersbourg. Mais l'orgueil militaire du conseil aulique lui tend des piéges cette fois-ci encore; il ne cesse de s'abuser sur les talents de ses capitaines comme sur l'excellence de ses troupes. Chose étrange! l'Autriche, qui, depuis Maximilien Ier, à la fin du quinzième siècle, a désolé l'Europe par ses armes autant que par sa politique, n'aurait pas à citer un seul guerrier, si Daun n'avait enfin paru au milieu du dix-huitième siècle: car Merci était Lorrain; Montécuculli, Italien; Eugène, Français; Lascy et Lau-

dhon virent le jour en Livonie, et Tilly, le célèbre rival de Gustave-Adolphe, avait pris naissance et servi en Bavière ! Dans le cours de ses anciennes guerres, pendant plus de trois cents ans, la capitale de l'Autriche a été sauvée deux fois par des généraux étrangers ; et dans le cours des guerres de notre temps, cette capitale aura deux fois été abandonnée par des généraux nationaux ; tandis que la seule place qu'aient jamais emportée les armes de l'Autriche, c'est Munich ! Quoique étayée de trois coalitions, ses soldats ont à peine cueilli quelques lauriers dans neuf années (1792, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 1800, 1805). Néanmoins le conseil autrichien vient s'engager une quatrième fois avec plus d'inhabileté encore qu'il n'en développa dans ses trois autres tentatives. Frédéric II disait : « J'ai vu les généraux autrichiens faire « souvent des fautes ; le cabinet, jamais. » C'est donc d'après Frédéric qu'il est réservé à ce cabinet de couvrir par de célèbres bévues, continuées pendant dix-huit ans entiers (depuis le traité de Pilnitz, 27 août 1791, jusqu'aux présentes hostilités), l'ineptie de généraux tels qu'Alvinzy, Mélas, Mack, Jellachich, Hillinger, etc. ?

L'empereur d'Autriche, s'adressant à ses sujets, leur dit : « Depuis trois ans, j'ai tout fait pour vous pro« curer les bénédictions d'une paix durable..... Tous « mes efforts ont été vains. La monarchie autrichienne « était destinée à succomber sous l'ambition de l'em« pereur Napoléon. De même qu'il travaille à sub« juguer l'Espagne, qu'il humilie insolemment le chef « sacré de l'Église, qu'il s'approprie successivement « les provinces de l'Italie, et que, d'après son bon « plaisir, il dispose de celles de l'Allemagne ou les op« prime, de même l'Autriche devait rendre hommage

« à ce grand empire, que, depuis quelques années, il « proclame avec tant d'emphase.......... » L'archiduc Charles s'adresse aussi aux Allemands : « ..... L'em-« pereur d'Autriche se voit forcé de prendre les armes, « parce que l'empereur des Français veut qu'il ne « subsiste pas un seul état qui ne reconnaisse sa su-« prématie, et qui ne serve d'instrument à ses projets « d'agrandissement ; parce qu'il exige que l'Autriche, « renonçant à son indépendance, désarme et se livre à « sa volonté ; parce que les armées de l'empereur des « Français, et de ses alliés, qui ne sont que ses vas-« saux, se mettent en mouvement contre l'Autri-« che.... » Et l'Autriche a médité depuis long-temps ces hostilités avec le cabinet de Saint-James ; et jusqu'au dernier moment elle n'a cessé de protester envers Napoléon de ses intentions pacifiques ; et, lorsque la capitale de l'Autriche sera au pouvoir du vainqueur, le cabinet autrichien trouvera juste et légitimera la guerre que Napoléon fait à l'Espagne, et il offrira une archiduchesse en mariage à ce même Napoléon « qui « travaille à subjuguer l'Espagne et qui humilie inso-« lemment le chef sacré de l'Eglise !!! »

L'Autriche a sous les armes, y compris la landwehr, cinq cent cinquante mille hommes, en Allemagne ou en Italie. Les Français ont moins de deux cent mille hommes à leur opposer, même en comptant les troupes de la confédération du Rhin. L'Autriche n'en passera pas moins sous les fourches caudines !

12. — Douze vaisseaux, quatre frégates, sont mouillés sous le feu des batteries de l'île d'Aix. Les Anglais envoient des brûlots, dont ils accompagnent l'explosion par des fusées lancées de leurs bâtiments légers embossés, ainsi que par une attaque avec trois vais-

seaux, deux frégates et quelques canonnières. Un vaisseau français de cent vingt, cinq de soixante-quatorze et deux frégates, réduits à s'échouer, sont considérablement endommagés. Un vaisseau de quatre-vingts, deux de soixante-quatorze, un de cinquante, et deux frégates, sont brûlés par leurs propres équipages ou par l'ennemi, qui, lui-même, ne perd aucun bâtiment. Deux vaisseaux français seulement parviennent à remonter la Charente sans dommage. Voilà les fruits de la politique sans cesse envahissante de Napoléon.

Ainsi, pendant que, pour accélérer l'exécution de ses gigantesques projets, le maître de la France sacrifie journellement des milliers de conscrits dans une double guerre continentale, il accélère la destruction des dernières ressources de sa marine, il perd toutes ses colonies. Il a dit (25 octobre 1808) : « Les passions « aveuglent les conseils anglais.... Bientôt mes aigles « planeront sur les tours de Lisbonne....... » Il a dit (15 décembre 1808) : « .... Leurs armées ! je les chas- « serai de la Péninsule..... Il n'est aucun obstacle ca- « pable d'arrêter long-temps l'exécution de mes vo- « lontés...... » Pour toute réponse, ces Anglais, dont il affecte de déprécier l'importance politique et les moyens d'action, viennent porter le ravage et l'humiliation jusque dans ses ports ! Mais ce dernier échec doit aussi s'attribuer, en grande partie, à l'extrême incapacité de Décrès, ce commis auquel, sous le nom de ministre, il livre la marine (V. 21 octobre 1805, 6 février 1806).

15. — Les hostilités commencent en Italie. A Pordenone (sur le Tagliamento), l'avant-garde française, forte de deux mille hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux, trop éloignée de la masse des troupes, est

enlevée par les Autrichiens, que commande l'archiduc Jean.

16. — A Sacile (près de Pordenone), les Français, commandés par le prince Eugène Beauharnais, attaquent l'armée autrichienne. Complétement battus, ils se retirent en désordre, à la faveur de la nuit, derrière la Livenza, ayant six à sept mille hommes hors de combat, et laissant plusieurs canons. La relation française de cette journée présente un résultat contraire. C'est là sans doute qu'auront puisé les auteurs de l'ouvrage intitulé *Victoires, conquêtes, etc.*, ouvrage si remarquable par ses méprises, ses erreurs et ses préventions. Au reste, Napoléon avait dit, quelques années auparavant, en parlant d'Eugène Beauharnais : « Il ne sera jamais « bon qu'à commander une compagnie. » Après l'avoir adopté pour fils, Napoléon le représente comme un grand capitaine. Mais, en lui donnant son nom, il ne saurait lui donner son génie.

Le maréchal Berthier, dont l'incapacité manœuvrière est aussi reconnue que sa capacité pour organiser une armée, et dans des fonctions d'état-major, a mal à propos engagé sur Ratisbonne le corps du maréchal Davoust, au sort duquel tient celui de l'armée française, jusqu'à la jonction assez prochaine des autres corps. Davoust prend sur lui d'opérer une marche de flanc de cette ville sur Abensberg. Parvenu à Tann (quatre lieues sud de Ratisbonne), il arrête toute l'armée autrichienne, donne la main aux Bavarois, et prépare à l'empereur, sur le point d'arriver, le moyen de percer la ligne ennemie, et de battre successivement les deux grands corps autrichiens de l'archiduc Louis et de l'archiduc Charles lui-même. Cette belle manœuvre, dont l'initiative appartient au maréchal, rejettera dans des directions divergentes les deux parties

de cette armée, qui, réunies et bien conduites, auraient pu renverser les faibles obstacles placés devant elles, et parvenir sur le Rhin dès le commencement de la campagne.

20. — A Abensberg (huit lieues sud de Ratisbonne), l'empereur Napoléon maltraite et culbute les corps aux ordres de l'archiduc Louis et du général Hiller, après un engagement d'une heure et demie seulement : de très grands avantages en résulteront. En même temps une colonne autrichienne fait capituler Ratisbonne, où le soixante-cinquième régiment de ligne français, fort de dix-huit cents hommes, est fait prisonnier.

21. — Les Autrichiens abandonnent neuf mille prisonniers, trente pièces d'artillerie, six cents chariots de munitions, trois mille voitures et trois équipages de ponts.

22. — A Eckmulh (six lieues sud de Ratisbonne), l'empereur Napoléon attaque vivement. L'archiduc Charles se défend d'abord très bien ; mais il finit par abandonner sa position, et va se mettre à couvert derrière le Danube. Cette journée fait honneur au maréchal Davoust. Les maréchaux Lannes, Masséna, Lefebvre, s'y couvrent de gloire. L'armée défaite perd, avec une partie de son artillerie, environ deux mille prisonniers.

Cinq jours, y compris le jour suivant, et chacun brillant d'une victoire, suffisent à Napoléon pour confondre la politique, dissoudre les phalanges de l'Autriche, et la réduire à la défensive sur son propre territoire. Si les audacieuses combinaisons du général français semblent ne pouvoir s'assimiler qu'à celles qui marquèrent l'ouverture de la campagne de 1805, le courage des soldats, la savante intrépidité des officiers et des généraux, s'élèvent de même très au-dessus de

tous les modèles présentés par l'histoire moderne. Aussi le triomphateur, enivré déjà de sa fortune, leur dit : « Vous avez marqué glorieusement la différence qui « existe entre les soldats de César et les cohues de « Xerxès. » Celui qui met sa patrie sous le joug, et qui lui refuse le véritable bonheur, l'éblouit des illusions de la gloire militaire, se complaît dans de fausses similitudes historiques, afin d'insulter à son aise un adversaire à demi vaincu. A la vérité, l'anachronisme de cette rencontre de César avec Xerxès est inévitable. Napoléon ne saurait dire à ses conscrits qu'ils sont des républicains, ni que leur chef ressemble au modeste Miltiade; mais, en se comparant à l'oppresseur de Rome, il montre qu'il se reconnaît. « La maison de « Lorraine a cessé de régner, » ajoute-t-il. Cette sentence, déjà prononcée contre les maisons de Bourbon et de Bragance, décèle l'habitude qu'il a contractée de décider en prophète, et d'un mot, de l'issue d'une campagne, du sort des nations et des monarques.

23. — La ville de Ratisbonne, ceinte de vieilles murailles, est enlevée d'assaut ; un de ses quartiers est incendié. Les Autrichiens ont perdu beaucoup de monde en essayant de la défendre; ils laissent en se retirant plusieurs mille prisonniers.

25. — Un sénatus-consulte accorde trente mille conscrits de la classe de 1810, et dix mille autres pris sur les classes de 1806 à 1809, pour faire partie de la garde impériale.

26. — Le maréchal Masséna traverse Passau, brûle Scharding (quatre lieues sud). L'armée passe l'Inn sur plusieurs points. Les jours suivants, l'armée française effectue à Burghausen (vingt-cinq lieues est de Munich)

le passage de la Salza, torrent d'une extrême rapidité, resserré entre deux hauteurs; la hauteur dominant la rive gauche s'élève presqu'à pic. Le passage a lieu sur deux ponts de bois construits à la hâte. Si les Autrichiens avaient présenté sur ce point une faible apparence d'attaque, ils auraient jeté dans la plus grande confusion le quartier-général, embarrassé d'un nombre infini de caissons, de chariots. Mais l'ennemi respire à peine sous les coups dont il se sent frappé depuis dix jours! Napoléon a déjà comme scié en deux l'armée de l'Autrichien, qui osa, pour la première fois, prendre l'initiative des hostilités. En forçant cette armée si pesamment téméraire de se précipiter dans les défilés de la Bohême, le général français la rejette sur une route de Vienne courbée en forme d'arc, tandis que l'armée victorieuse s'ouvre la route plus unie de la rive droite du Danube, route qui forme la corde de cet arc. Les Français n'éprouveront d'autres obstacles que ceux que pourront présenter les débris des corps de l'archiduc Louis, du général Hiller, et de légers accidents du terrain. Sans contredit, cette manœuvre de Napoléon est une des plus belles de la tactique moderne.

Schill, major prussien, sort de Berlin à la tête d'un corps de partisans, et se dirige sur le royaume de Westphalie.

3 MAI. — La Russie déclare la guerre à l'Autriche. Une armée russe entre en Gallicie.

4. — Ebersberg, gros bourg sur une butte à la rive droite de la Traun (trois lieues est de Lintz) est le théâtre resserré d'une action affreusement sanglante. Des généraux français, placés sous les yeux de leur général en chef, veulent prendre d'emblée cette forte position,

et sacrifient sans hésiter cinq mille braves, engloutis dans le torrent, foudroyés par la mousqueterie, écrasés sous les décombres, ou consumés par le feu mis à toutes les maisons du bourg par l'ennemi battant en retraite; carnage inutile autant qu'affreux, puisque le maréchal Lannes, arrivant sur la rive opposée, à tourné la position. Mais, à ce jour, l'espoir d'un gradé, d'une dotation, fait dépasser toutes les bornes de l'audace guerrière et méconnaître aussi les inspirations de l'humanité. Le quarante-sixième régiment de ligne, arrivé au point du jour à Ebersberg, a fait, de Scharding (sur l'Inn), vingt-six lieues en trente-cinq heures.

8. — L'armée français d'Italie passe la Piave. L'archiduc Jean est défait par le prince Eugène Beauharnais; deux généraux autrichiens sont pris avec quelques pièces de canon. Cette affaire forcera les Autrichiens de quitter l'Italie, comme la bataille d'Eckmuhl (22 avril) les a contraints d'évacuer la Bavière.

10. — Les ordres réunis de la diète suédoise (Voy. 13 mars) reçoivent communication de l'acte d'abdication du roi Gustave-Adolphe IV (V. 29 mars). La décision par laquelle les états de Suède se dégagent du serment d'obéissance porte; « ..... D'après tous ces motifs du « plus haut intérêt et ces considérations importantes; « auxquels l'acte d'abdication dressé volontairement et « sans contrainte par S. M. le roi, et écrit de sa pro- « pre main, dont lecture nous a été faite aujourd'hui, « mais que nous ne regardons pourtant pas comme né- « cessaire pour nos démarches, donne un nouveau « poids, nous avons pris la résolution ferme et inalté- « rable qui suit : Nous abjurons, par le présent acte, « toute fidélité et obéissance que nous devons, comme

« sujets, à notre roi Gustave-Adolphe IV, jusqu'à pré-
« sent roi de Suède, et le déclarons, ainsi que ses hé-
« ritiers déjà nés et à naître, pour le présent et à ja-
« mais, déchus de la couronne et du gouvernement de
« Suède. » (V. 6 juin.)

Ainsi se consomme la déposition d'un jeune souverain qui, se refusant obstinément à transiger avec la fortune, va périr avec ses sujets, qui n'ont cessé de sacrifier leur sang et leurs biens dans la poursuite d'une guerre impolitique, absolument téméraire, excessivement désastreuse. Que pouvait la faible Suède contre la Russie et la France réunies? Néanmoins les Suédois restent attachés à ce rejeton de la dynastie de Holstein jusqu'au dernier moment, jusqu'au moment où la nation se verrait perdue sans retour. Que les détracteurs du gouvernement représentatif examinent cet acte de dépossession unanimement consenti par le vaillant, le généreux, l'estimable peuple suédois tout entier, et qu'ils prononcent si les classes inférieures doivent être privées de lumières et de civilisation! Ils ne trouveront dans les annales des temps modernes aucun autre exemple d'une déposition de souverain faite ou consentie par tous les intéressés, et opérée avec sagesse et modération. La tranquillité publique n'éprouve aucune altération; pas une goutte de sang ne souille cette révolution de souveraineté: tandis que les Français, à la fin du dix-huitième siècle, comme les Anglais au milieu du dix-septième, ces peuples encore sanguinaires et injustes, parce que, sortant à peine de l'ignorance, ils en conservaient les misérables passions et les préjugés, offrirent une complication d'attentats inouïs, de crimes détestables! Le paysan suédois est au contraire trop éclairé en 1809 pour ne pas discerner les desseins des méchants qui tente-

raient d'avilir la cause de la patrie, en ensanglantant la révolution.

Gustave-Adolphe IV reste, dans l'histoire de la chrétienté, le seul exemple d'un monarque, détrôné par une conjuration intestine, auquel on laisse la liberté avec la vie (Voy. 6 juin). L'Angleterre et la Russie offrent trente exemples du contraire. Quelle sagesse dans ce petit peuple scandinave, qui voit que la triste condition d'un souverain dépossédé par les siens peut suffire pour détourner son successeur de suivre une marche nuisible à l'état? On se garde bien d'attirer l'intérêt et la pitié sur sa personne. La fausse autant que criminelle conduite des deux Stuarts réintégrés témoigne assez haut que l'appréhension du supplice reste sans efficacité sur les héritiers d'un roi sacrifié. Si même le fils de Gustave essayait de remonter au trône de ses pères, quel motif pourrait-il alléguer en sa faveur, et de quels arguments se servirait-il pour se créer des partisans? Il n'a souffert aucun outrage, aucune insulte directe à sa personne: comment pourrait-il exciter dans l'âme de ses anciens sujets un intérêt, des émotions favorables à son sort? Irait-il leur parler des droits de sa naissance? A force de sophismes, cette allégation pourrait être rendue spécieuse aux yeux des peuples, qui ne connaissent que des maîtres, et non des chefs; qui, n'ayant jamais réfléchi sur l'origine de leur gouvernement, ont admis, les yeux fermés, telle théorie du pouvoir qu'on a voulu leur imposer!

Nous ne raisonnons pas ici dans le sens absolu, mais dans une espèce particulière, dans le sens de la constitution suédoise. Ainsi, chez une nation qui n'a jamais perdu le droit d'intervenir dans la décision de ses propres affaires, et qui toujours a su le ressaisir

quand des usurpateurs ont essayé de l'en déposséder, chez un tel peuple, les prétentions et les droits de naissance se bornent à ce que le fils succède à son père dans tout ce qu'il possédait légalement lorsque la mort le lui ravit. Les Suédois avaient déjà montré à Gustave IV lui-même qu'ils savaient bien jusqu'où peuvent aller les droits de la naissance. Lorsque, dix-sept ans auparavant (mars 1792), Gustave III, son père, fut immolé par l'aristocratie, qu'il avait renversée en 1772, la nation était déjà très mécontente des empiètements du pouvoir royal sur les droits généraux; mais elle s'était bornée à retirer son affection au monarque; les états n'avaient pas encore trouvé dans la conduite du roi d'assez puissants motifs pour prononcer sa déchéance. Gustave III était mort sur le trône, et, sans la moindre opposition, son fils lui succéda, conformément aux lois et à son droit héréditaire.

Mais c'est aussi en se conformant à leurs lois, à leurs mœurs, à leurs usages, qu'en 1809 les états-généraux ont déclaré Gustave IV (Adolphe), ainsi que ses héritiers déjà nés et à naître, pour le présent et à jamais, déchus de la couronne et du gouvernement de Suède. Gustave IV existe encore; son fils n'a rien à réclamer. Depuis quinze ans, Gustave Gottorp est étranger à la Suède; on a généreusement et loyalement rempli tous ses engagements envers ce prince et envers sa famille; tout est légalement consommé et réglé entre la nation et celui dont le gouvernement l'avait conduite à deux doigts de sa perte! Il n'est pas de Suédois à qui l'on puisse faire entendre que le fils de Gustave Gottorp (ci-devant Gustave IV Adolphe) ait quelques droits à une couronne dont son père et ses héritiers sont déclarés déchus par ceux qui avaient droit de prononcer cette déclaration. Telle est la solidité de

jugement et de principes politiques que les Suédois ont puisée dans leur propre expérience, qu'en supposant que, lors de la convocation des états pour assurer la succession au trône par l'élection du duc d'Augustenbourg, le fils de Gustave Gottorp eût présenté les qualités nécessaires pour être éligible, ils auraient vu dans le seul fait de sa naissance des motifs suffisants, et des motifs, non de passion, mais de morale et de politique, pour lui refuser leurs suffrages. Ce n'est donc pas chez eux que le fils de Gustave Gottorp peut alléguer les droits de sa naissance.

Le grand changement politique effectué en Suède doit rendre encore plus exécrable l'assassinat commis en France sur la personne sacrée et inviolable de Louis XVI! Les catastrophes sanglantes sont plus funestes encore à leurs auteurs; la nation qui permet de tels attentats ouvre sous elle un large abyme; tandis que des mesures décisives, et néanmoins inspirées par la modération et l'humanité, sont, en dernier résultat, favorables à la liberté générale et au bonheur commun. A Dieu ne plaise qu'on justifie de si déplorables mesures : on se borne à examiner leurs résultats. L'expérience a montré que, dans ces cas extrêmes et heureusement si rares, c'est rajeunir les races, renouveler les empires et ranimer les nations, que d'éviter tout acte dur et sévère que n'exigent pas impérieusement l'existence collective d'un état et le bien-être d'une infiniment grande majorité de ses citoyens. Trois fois la France en a fait l'épreuve : en 750, quand l'imbécille descendant de Clovis fut relégué dans le cloître; en 987, quand l'indigne rejeton de Charles Martel et de Charlemagne indisposa la nation des Francs en implorant l'appui de l'étranger; en 1588, quand la branche des malheureux Valois,

mutilée par les coups de la féodalité, desséchée par le feu des guerres civiles, souillée des flots de sang qu'elle répandit pour la cause de la superstition, et déshonorée par d'innombrables forfaits, fut abattue, non par un acte que des factieux puissants auraient présenté comme un acte de vindicte publique, mais par le poignard d'un moine fanatique. Cet attentat, n'appartenant qu'à son auteur, accéléra par cela même la reconnaissance de l'illustre Béarnais, à laquelle des obstacles et bien plus nombreux et bien plus grands se seraient sans doute opposés pendant plusieurs années encore, si la mort de son prédécesseur eût été le résultat d'un jugement solennel. On ne saurait guère penser autrement quand on jette les yeux sur la catastrophe de Louis XVI. En Angleterre, le premier Charles ayant péri sur l'échafaud, son fils se voit rappelé; le second Jacques n'est que dépossédé, et sa postérité s'éteindra dans l'exil. La nation suédoise éloigne d'elle un monarque insensé, mais elle n'exerce aucune violence contre sa personne. Le salut général a prescrit cette démarche : on s'arrête avec la nécessité.

Montant sur le trône au sortir de tutelle, Gustave IV (Adolphe) se montra plus docile aux premières leçons de son père qu'à celles qu'il aurait dû puiser dans ses regrets tardifs après sa catastrophe, et plus encore dans la sagesse du régent. Ayant pris de bonne heure une très haute idée de lui-même par la fausse direction que Gustave III avait d'abord donnée à son éducation, et surtout par les effets de la flatterie et des éloges trompeurs de tous ses courtisans, il eut la présomption de gouverner autrement que son oncle, et s'empressa d'annuler la plupart de ses meilleures ordonnances. Dans l'exercice du pouvoir, la pente vers

l'erreur est toujours très rapide, mais elle est presque irrésistible pour un jeune présomptueux, accoutumé dès son enfance à ne voir dans ceux qui l'entourent que de serviles instruments de ses désirs, de ses volontés, de ses caprices. Ce fut d'après ces funestes dispositions que Gustave IV (Adolphe), enorgueilli de quelques traits de ressemblance que ses courtisans avaient cru remarquer entre sa physionomie et celle de Charles XII, s'imagina qu'il en avait les qualités militaires, et qu'en les développant, il pourrait prendre part aux affaires de l'Allemagne avec le même succès que celui de ses prédécesseurs dont il portait le nom. Cette pensée se combinait dans son esprit avec je ne sais quelles idées mystiques puisées dans un commentaire sur l'*Apocalypse* qu'un Allemand venait de publier, ouvrage ténébreux et ridicule dont le roi faisait ses délices, et qu'il fit traduire en suédois. Dans ses méditations continuelles sur cet ouvrage, où une imagination déréglée trouve tout ce qu'elle veut, Gustave IV (Adolphe) y reconnut que l'empereur des Français était la bête prédite par les prophètes; que son règne devait être de peu de durée, et que c'était au roi de Suède que la Providence avait destiné l'honneur de l'abattre (V. l'*Histoire du règne de Gustave* IV (*Adolphe*) par Granberg). Tels furent les grands motifs qui firent armer la Suède contre la France. Dès ce moment, l'histoire de ce prince n'est qu'un tissu, sans interruption, d'inconséquences et de folies que sa généreuse nation eut le malheur de souffrir longtemps, et dont les résultats furent pour elle l'épuisement de ses forces et de ses finances, l'envahissement de son territoire, et son existence nationale compromise; pour lui, la perte de sa couronne, son expulsion et celle de sa race. Cette grande détermination ne fut

l'ouvrage ni d'une faction parmi les grands, ni d'une effervescence populaire; elle n'eut aucun des caractères de passion, d'emportement ni de vengeance; elle fut prise avec dignité, d'une voie unanime, par les divers ordres de l'état, réduits à la nécessité de pourvoir au salut de la nation dont ils étaient les chefs et les représentants légaux et naturels. Deux jours plus tard, la nation et le roi subissaient le même sort. Déjà les ennemis avaient marqué les parts de la dépouille (les Russes n'étaient qu'à deux jours de la capitale), lorsque, par le patriotisme des divers ordres de l'état, par leur accord dans la seule mesure qui pût l'arrêter au bord du précipice, cette nation vit sauver son existence politique. Pour la seconde fois, le duc de Sudermanie fut appelé à réparer des maux qui n'étaient dus qu'à sa famille; et, pour qu'il n'en fût plus détourné, il reçut la couronne par un nouveau pacte social que les envahissements et les fautes des deux Gustave avaient rendu indispensable (Voyez 6 juin).

10-18. — La seconde expédition du Portugal se termine au bout de deux mois. On n'a pu s'avancer au-delà d'Oporto. La retraite s'exécute très difficilement sur la Galice, d'où l'on partit; le maréchal Soult perd son artillerie.

Napoléon avait prescrit de s'avancer le long de la mer, malgré les obstacles des localités, les difficultés des communications avec les corps agissant en Espagne, et le danger de se trouver en vue ou à proximité des escadres anglaises, qui pouvaient, à leur convenance, effectuer des débarquements en avant ou en arrière, transporter des troupes, et harceler sans relâche l'armée envahissante. Cette armée, forte d'en-

viron vingt-huit mille combattants mal pourvus d'artillerie, de munitions, de chevaux, et sans magasins, s'est engagée dans des contrées où les vivres manquent, où les transports sont impossibles; dont les habitants, animés de la plus forte haine, se servent de tous les moyens de nuire, ou bien, à l'annonce de l'ennemi, désertent en masse leurs foyers, dans l'espoir de l'arrivée prochaine de nombreux bataillons anglais. Mais Napoléon, se rappelant son heureux début dans les fertiles campagnes du Pô, ainsi que dans les pays si bien approvisionnés qu'arrosent le Neker, le Danube, l'Oder; Napoléon, se rappelant toujours la basse soumission des peuples italiens et la facile résignation des paysans allemands, ne suppose pas que les Portugais, dont il méconnaît le caractère impétueux et obstinément vindicatif, osent résister à ses volontés; il a dédaigné de s'informer si Arthur Wellesley (Wellington) ne domine pas leur gouvernement, s'il ne s'est pas emparé des ressorts de l'autorité civile, et si le cabinet de Londres n'a pas résolu de détruire le Portugal plutôt que de l'abandonner aux Français! Napoléon, n'admettant aucune objection, a prononcé qu'avec des baïonnettes on ne doit manquer de rien; et cette idée, qui subjugue son esprit, lui sera funeste à lui-même en 1812. Quoi qu'il en soit de cette retraite du Portugal, le maréchal Soult, par des efforts prodigieux de résolution et d'habileté, a sauvé son armée et de la honte d'une capitulation, et d'une destruction complète.

13. — Vienne est occupée par l'armée française, après un bombardement de trente-six heures. Les ressources en munitions de guerre, entassées dans cette capitale, suffiraient pour une campagne! La famille

impériale et la cour ont, suivant leur usage, abandonné la capitale à elle-même.

17. — Un décret impérial porte réunion des états romains à l'empire français : « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français, et notre auguste prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son empire ; considérant que, depuis ce temps, l'union des deux pouvoirs, spirituel et temporel, ayant été, comme elle est encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes ; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'un que pour soutenir les prétentions de l'autre, et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui, de leur nature, sont immuables, se trouvent confondues avec les affaires temporelles, qui changent suivant les circonstances et la politique des temps ; considérant enfin que, tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'intégrité de notre empire, avec les prétentions temporelles des souverains pontifes, ayant été proposé en vain, nous, etc. — Art. 1er. Les états du pape sont réunis à l'empire français. — Art. 2. La ville de Rome, premier siége du christianisme, et si célèbre par les souvenirs qu'elle rappelle et les monuments qu'elle conserve, est déclarée ville impériale et libre ; son gouvernement et son administration seront réglés par un décret impérial. — Art. 3. Les monuments de la grandeur romaine seront conservés et maintenus aux dépens de notre trésor. — Art. 4. La dette publique est déclarée dette de l'empire. — Art. 5. Les revenus annuels du pape seront portés jusqu'à deux millions

de francs, libres de toute charge et redevance. — Art. 6. Les propriétés et palais du saint-père ne seront soumis à aucune imposition, juridiction, visite, et jouiront, en outre, d'immunités spéciales...... »

Un autre décret du même jour dit : « La consulte extraordinaire est chargée de prendre, en notre nom, possession des états du pape, et de faire les opérations préparatoires à l'administration du pays, de manière que le passage de l'état actuel au régime constitutionnel se fasse sans secousse, et qu'il soit pourvu à tous les intérêts. »

Par ces décrets, rendus au camp impérial de Vienne, le pape a la faculté de résider à Rome. Napoléon justifie ces dispositions en alléguant que l'influence spirituelle exercée en France par un prince étranger est contraire à l'indépendance de l'état, injurieuse à son honneur et menaçante pour sa sûreté. Il laisse entendre qu'il ne fait que révoquer les dons de Charlemagne, son illustre prédécesseur, aux évêques de Rome, bienfaits dont ils ont abusé au préjudice de leurs devoirs spirituels et des intérêts des peuples mis sous leur autorité. Sans doute ces motifs se justifieraient bien mieux que les inductions prises de la suprématie apostolique dont les pontifes du moyen âge faisaient dériver leur droit de gouverner la terre! Mais l'intérêt des sociétés, dont la tranquillité serait sans cesse exposée si des revendications qui remonteraient à la formation des états restaient perpétuellement en instance, cet intérêt a fait admettre le principe de droit public qu'une longue possession confère un droit positif et à l'abri de toute recherche. C'est sur ce fondement que repose la validité d'un titre ancien, quoique fort irrégulier. Un nouveau maître

est usurpateur lorsqu'il s'établit par les armes, comme Clovis; par la séduction, comme Pepin-le-Bref; ou par l'un et l'autre moyen ensemble, comme Hugues Capet et les évêques de Rome. L'usurpation devient légale par l'assentiment prononcé ou tacite des sujets, des princes et des peuples voisins, joint à la transmission déjà effectuée de la puissance usurpée: ainsi, l'on ne saurait considérer comme usurpateurs ni les quatre fils de Clovis, ni Charlemagne, ni Robert, ni, à plus forte raison, leurs descendants. La puissance acquise et continuée doit enfin devenir légitime par un long usage, une possession affermie; sans quoi tous les établissements humains se verraient exposés à des bouleversements sans terme! Mais lorsqu'il s'agit de détrôner un prince, Napoléon a-t-il d'autre motif que son ambition, ou d'autre logique que sa convenance du moment? (Voyez 10, 11 juin 1809; 27 février 1810.)

20. — Voici la position des armées françaises en Allemagne. La garde impériale, les corps des maréchaux Masséna et Lannes, sont à Vienne, ainsi que le corps de grenadiers du général Oudinot; le corps du maréchal Davoust se trouve réparti entre Saint-Polten et Vienne; le maréchal Bernadotte est à Lintz avec les Saxons et les Wurtembergeois: ce maréchal garde la tête de pont et bat complétement le général Collowrath, qui essaie de s'en emparer en marchant en trois colonnes sur ce point; mais l'inhabile général, en faisant marcher séparément ses trois colonnes, les fait battre séparément et fait échouer une opération militaire qui avait pour objet de donner aux corps autrichiens la facilité de tourner l'armée française. Dans cette circonstance, le maréchal Bernadotte déploie l'intrépi-

dité et l'habileté militaires qui l'ont signalé à l'armée de Sambre-et-Meuse (Voyez du 22-24 août au 3 septembre 1796), où il sauva les débris de l'armée. Le maréchal Lefebvre est à Saltzbourg et à Inspruck avec les Bavarois. Le prince Eugène Beauharnais, commandant en chef l'armée d'Italie, ayant avec lui le général Macdonald, a pénétré dans la Styrie. Le général Marmont, parti de la Dalmatie, est entré dans la Croatie autrichienne, à l'effet de joindre l'armée d'Italie.

21-22. — La bataille d'Essling est livrée par Napoléon à l'archiduc Charles. Le Danube, divisé, au-dessous de Vienne, en trois bras inégaux, sépare les deux armées par une distance d'environ quatre cent vingt toises. Il y a, de la rive droite à la première île, deux cent quarante toises; cette île en a près de mille en circonférence. De cette île à la grande île, où est le principal courant, le canal est de cent vingt toises. La grande île, appelée In-der-Lobau, a sept mille toises de tour, et le canal qui la sépare du continent est d'à peu près quatre-vingts toises. Napoléon a fait jeter des ponts sur lesquels ses troupes viennent de passer de la rive droite dans les îles. Les Français attaquent l'archiduc en position sur la rive gauche, derrière les villages de Gross-Aspern et d'Essling, à trois lieues nord de Vienne. Après plusieurs tentatives excessivement meurtrières sur un espace très resserré, dans lesquelles une troupe française a lutté avec opiniâtreté contre des forces supérieures et une formidable artillerie, les assaillants sont repoussés; et à ce moment même, où ils apprennent la rupture des ponts, les munitions n'arrivant plus de la rive droite, ils restent sans moyens pour couvrir le feu de l'ennemi, qui les foudroie sans relâche. La relation de l'archiduc porte que, le pre-

mier jour, deux cent quatre-vingt-huit pièces autrichiennes ont tiré cinquante et un mille coups, tant à boulet qu'à mitraille, et que, le lendemain, plus de quatre cents pièces ont tiré de part ou d'autre. L'intrépide maréchal Lannes est blessé à mort; trois généraux perdent la vie; il y a cent vingt officiers et cinq mille cinq cent sept soldats tués; treize généraux, six cent seize officiers et dix-sept mille neuf cent quarante soldats blessés; quatorze officiers et deux mille quatre cent soixante-quatorze soldats faits prisonniers. Le nombre des morts excède la proportion ordinaire. La perte des Autrichiens, moins considérable, est cependant très forte; l'archiduc annonce quatre mille deux cents tués et seize mille blessés.

Napoléon, qui n'avouera jamais que ses revers proviennent de ses fautes, accusera les éléments, la nature; il assignera des causes qui, suivant lui, se trouvent hors de la portée du génie de l'homme. Il se proclame victorieux à Essling, et n'avoue que onze cents morts avec trois mille blessés. S'il ne profite pas, de la victoire, il faut, s'écrie-t-il burlesquement, s'en prendre au général *Danube*, le meilleur officier de l'Autriche, voulant exprimer que la crue subite du fleuve a rompu ses ponts, et, le privant de ses munitions, l'a contraint de se replier. En admettant que cette rupture de trois ponts construits avec précipitation, dont l'un a deux cent quarante toises de long, ne tient pas à leur défaut de solidité, ou ne soit pas décidée par le choc des bateaux pesamment chargés, ou autres machines lancées par l'ennemi, comment se justifier de n'avoir pas prévu la possibilité de ces crues d'eau périodiques, comme la fonte des neiges qui les amène? D'ailleurs, ces crues d'eau ne sont point assez fortes pour entraîner par elles-mêmes la

destruction des ponts qu'on aurait bien établis; mais Napoléon ne conviendra jamais d'une faute de tactique ou d'un échec. Cependant les plus grands capitaines ont vu, dans quelques rencontres, leurs combinaisons échouer : César se fit battre à Dyrrachium, Turenne à Marienthal, Eugène à Denain, Frédéric II à Kollin.

Mais, ce qu'on vit rarement, c'est ce mépris extrême de la vie des hommes que développe le général français. Croira-t-on qu'à leur retour dans les broussailles de l'île Lobau, ces malheureux soldats qui viennent de soutenir pendant quarante-huit heures la lutte la plus opiniâtre restent en proie aux tourments de la faim? Cinq jours après, seulement cinq jours après, lorsque beaucoup de chevaux ont été mangés, on envoie de la rive droite des embarcations chargées de vivres; mais la moitié des blessés ont fini dans les douleurs, et les hauts administrateurs de l'armée nagent à Vienne dans l'abondance! Enfin, hors du cercle de la stratégie, on ne saurait juger les batailles que par leurs résultats : ce sont les résultas qui rendent à jamais célèbres les journées d'Hastings, d'Azincourt, de Denain, de Marengo; c'est le défaut de résultat qui fera mettre l'action d'Essling sur la ligne des batailles ordinaires et indécises, malgré la jactance des bulletins français.

Après la bataille d'Essling, la réputation de Napoléon, comme général et comme homme de résolution, est altérée : car il est avéré que Napoléon avait quitté la rive gauche du Danube au moment où le danger était le plus imminent; qu'il s'était jeté dans une mauvaise barque avec Berthier, et Czernicheff, aide-de-camp de l'empereur de Russie, pour se mettre à l'abri sur la rive droite. La ténacité de Masséna sauva les débris de l'armée, qui opéra dans la nuit sa

retraite sur l'île de Lobau. Le maréchal Lannes, apprenant le passage de l'empereur de la rive gauche sur la rive droite, se livra aux plus violents reproches contre lui.

22. — Le général Macdonald, commandant l'aile droite de l'armée d'Italie, fait capituler dans Laybach, capitale de la Carniole, l'autrichien Meerweldt avec quatre mille hommes.

25. — A la suite d'un engagement heureux, le prince Eugène Beauharnais, commandant en chef l'armée d'Italie, parvient à Léoben (Styrie), où il prend la plus grande partie du corps de Jellachich. Gorice, Trieste et Klagenfurth, vont ouvrir leurs portes.

26. — L'armée d'Italie se joint avec l'armée d'Allemagne, à Bruck, sur la Muehr, en Styrie (trente lieues sud de Vienne). L'archiduc Jean, qui faisait face à la première, opère sa retraite sur la Hongrie. Des postes français occupent le pays de Salzbourg, le Vorarlberg, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul, l'Istrie. Le général Marmont, en marche de la Dalmatie, a pénétré à travers la Croatie autrichienne jusqu'à Fiume.

1er JUIN. — L'archiduc Ferdinand évacue Warsovie, et commence sa retraite du grand-duché.

6. — Le duc de Sudermanie, régent provisoire de Suède (V. 13 mars, 29 mars, 10 mai), est proclamé roi par la diète, composée des quatre ordres réunis, *in pleno plenorum*. Il prend le nom de Charles XIII. Le roi démissionnaire, Gustave-Adolphe IV, sera banni ; mais sa personne ne cesse pas d'être honorée ; elle est l'objet de tous les égards compatibles avec la sûreté du nouvel ordre de choses. La diète capitalisera, en sa faveur, les dons annuels qui lui avaient été accor-

dés à diverses époques de son règne, lui en fera payer plus tard le capital, montant à environ deux millions et demi de francs, et lui assurera, en outre, ainsi qu'à sa femme et ses enfants, la jouissance des biens et des rentes qu'ils possèdent comme particuliers dans le royaume.

Tel est l'esprit de droiture et de noblesse qui distingue une nation au sein de laquelle fleurissent d'anciennes institutions représentatives, qu'un roi doit les bénir, alors même qu'il descend du trône pour les avoir méconnues. Jacques Stuart eût éprouvé des Anglais un semblable traitement s'il eût su se conformer à sa destinée; s'il eût su sacrifier ses injustes desseins de domination exclusive à des considérations générales; s'il n'eût pas cherché, auprès de Louis XIV, les moyens de remettre ses peuples sous le double joug des principes politiques et religieux qu'ils avaient rejetés, et auxquels ils avaient inutilement essayé de le faire renoncer; et enfin, s'il n'eût pas comploté avec Louis XIV l'assassinat de Guillaume, placé sur le trône d'Angleterre!

11. — Une bulle d'excommunication est émise par le pape Pie VII contre Napoléon et ses coopérateurs à l'envahissement de Rome (V. 17 mai) : « Pie VII, pape, « à l'empereur des Français. — Par l'autorité du Dieu « tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et « par la nôtre, nous déclarons que vous et tous vos « coopérateurs, d'après l'attentat que vous venez de « commettre (la réunion des états du pape à l'empire « français), avez encouru l'excommunication dans « laquelle (selon la forme de nos bulles apostoliques « qui, dans des occasions semblables, s'affichent dans « les lieux accoutumés de cette ville) nous déclarons

« être tombés tous ceux qui, depuis la dernière inva-
« sion violente de cette ville, qui eut lieu le 2 février
« de l'année dernière, ont commis, soit dans Rome,
« soit dans l'état ecclésiastique, les attentats contre
« lesquels nous avons réclamé, non seulement dans le
« grand nombre de protestations faites par nos secré-
« taires d'état, qui ont été successivement remplacés,
« mais encore dans nos deux allocutions consistoriales
« des 14 et 11 juillet 1808. Nous déclarons également
« excommuniés tous ceux qui ont été les mandataires,
« les fauteurs, les conseillers, et quiconque aurait
« coopéré à l'exécution de ces attentats ou les aurait
« commis lui-même. Donné à Rome, à Sainte-Marie-
« Majeure, etc. »

A ce jour, comme au moyen âge, le chef du catholicisme, s'éloignant des principes de la vraie religion, n'aura fait usage de ce qu'on nomme des armes spirituelles que pour des intérêts temporels. En 1588, Sixte-Quint excommunie Henri IV, en osant le qualifier « génération bâtarde et détestable de la maison de « Bourbon. » Cette démence superstitieuse de la cour de Rome reparaît sous Louis XV, dans l'excommunication fulminée par Clément XIII sur un descendant de Henri IV, l'infant duc de Parme. Il semblerait que, plus le despotisme est absurde, plus il est susceptible de s'invétérer ! Pie VII a déjà oublié qu'il bénit et consacra celui qu'aujourd'hui il vient maudire (Voyez 2 décembre 1804). Osant reproduire encore cette doctrine vieillie et plus qu'erronée des humbles successeurs de saint Pierre, il dit dans sa bulle : « Que les « souverains apprennent encore une fois qu'ils sont « soumis par la loi de Jésus-Christ à notre trône et à « notre commandement : car nous exerçons aussi une « souveraineté, mais une souveraineté bien plus

« noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit « céder à la chair, et les choses du Ciel à celles de la « terre. » En s'exprimant ainsi, le pontife affaiblit, détruit même l'intérêt qu'inspire son infortune comme prince dépossédé et captif (V. 5 juillet).

Ce n'est aussi qu'une autre sorte de vertige produit par le long usage et par l'ivresse de la domination qui puisse amener un politique aussi pénétrant que Napoléon à dépouiller, à jeter dans les fers le souverain pontife, à risquer d'exciter l'indignation de tous les pays catholiques, et d'y provoquer l'esprit de résistance! Mais actuellement que cet empereur, si merveilleusement élevé, voit la prodigieuse extension de sa puissance, il ne croit plus utile ni convenable de ménager les opinions, les habitudes, les préjugés des hommes et des nations. L'idée principale de son plan est d'opposer la moitié du monde à l'autre moitié; les gens sans mœurs, sans principes, aux hommes nourris de saines doctrines et chérissant des habitudes d'ordre, et puis de les courber tous sous le despotisme militaire. Machiavel a dit que le prince qui n'établit sa domination qu'au moyen de changements ne doit rien laisser subsister de l'ancien état de choses; et sans doute Napoléon a pensé qu'il n'assurerait entièrement son empire qu'en renversant toutes les institutions d'autrefois! Mais si l'on peut dompter, asservir des nations en détruisant chez elles la morale, la religion, l'ancien culte, les doctrines anciennes, peut-on conserver long-temps une vaste puissance sans le secours des deux premiers moyens? Voilà un problème que l'expérience n'a pas encore résolu. Bonaparte fonde son empire par la violence des armes et par les fourberies de la politique. Pirate sur terre, il distribue de riches dépouilles à ses aventureux asso-

ciés; conseiller perfide, en armant les états et les royaumes les uns contre les autres, il conspire la destruction de tous. Ainsi, il souleva l'Espagne contre le Portugal, la Russie contre l'Autriche; ainsi il portera la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche même, contre la Russie.

Napoléon, par le concordat (V. 6 avril 1802), avait en quelque sorte relevé les autels; mais il se garda de ranimer l'esprit religieux. Lucien Bonaparte, son frère, ne vint-il pas, en s'appuyant sur l'autorité de l'estimable jurisconsulte Portalis, qui cessa de l'être en cette conjoncture, dire au corps législatif, en présentant ce concordat: « La religion est un utile instrument « dans les mains du gouvernement, aussi bien qu'une « consolation aux esprits faibles et aux consciences ti- « morées. » Les Français seront-ils, d'après cela, bien portés à vénérer un système de cérémonies fastueuses, dont le but est si franchement avoué, ou plutôt dénaturé d'une manière impie? D'ailleurs le clergé impérial est plongé dans la déconsidération, non par les autorités, mais par lui-même, ayant juré, abjuré, repris, rétracté ses premiers serments, suivant les circonstances. Quelle estime pourrait-on avoir pour un abbé Bernier, transfuge du camp des Vendéens, qui le virent dans leurs rangs le crucifix et le poignard à la main, lorsqu'on le voit s'incliner, sans dignité, dans les salons des Tuileries, devant l'ennemi des Bourbons, lui qui a soutenu leur cause en faisant verser tant de flots de sang? Quel sentiment peut inspirer aujourd'hui l'abbé Maury, transformé en cardinal-archevêque impérial, trahissant, avec une insigne lâcheté et avec une cupidité encore plus insigne, des serments solennels, et se courbant dans les antichambres des favoris de la plus sanguinaire révolution, les Fouché, les Merlin, les Cambacérès? Tout

Paris verra ce spectacle pendant plusieurs années, et la France a vu et verra un nombre infini d'ecclésiastiques prostituer leur sainte profession. Le clergé impérial s'est encore perdu dans l'opinion par l'adulation blasphématoire de tous les prélats, qui, dans leurs lettres pastorales, leurs sermons, leurs mandements, à chaque occasion, comparent Bonaparte à Cyrus, l'élu de Dieu, etc., etc., etc. (V. 27 mai 1804 et 24 septembre 1805). Il ne fallait plus que les doctrines si explicitement énoncées dans cette bulle d'excommunication, pour que le clergé perdît tout son crédit chez les hommes éclairés et même chez ceux dont l'esprit n'est pas entièrement fasciné par d'abjectes superstitions, qui sont non seulement hors de la religion, mais qui en sont réprouvées. Il ne faut qu'entr'ouvrir l'histoire pour connaître tous les maux qu'a faits à la religion la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Les papes n'ont-ils pas sacrifié presque toujours les choses saintes à des intérêts mondains? Ce n'est pas le divorce de Henri VIII qui sépara l'Angleterre de la communion de Rome, c'est le denier de saint Pierre.

14. — L'armée d'Italie, qui n'abandonne pas les traces de l'archiduc Jean, repoussé des bords de la Piave (V. 8, 27 mai), l'atteint de nouveau sur le Danube, au moment où il vient d'opérer sa jonction avec l'archiduc palatin, commandant les forces hongroises. Le prince Eugène Beauharnais, bien secondé par le général Grenier, soutenu vers la fin de la journée par le général Macdonald amenant l'aile droite, et renforcé par des détachements de l'armée d'Allemagne, attaque auprès de Raab (Hongrie) les Autrichiens, et les met en déroute en leur causant une perte très considé-

rable. Le général Lauriston fait preuve de bravoure dans cette journée fertile en résultats avantageux. La place de Raab est forcée de capituler au bout de quelques jours.

4-5 JUILLET. — Les Français, rejetés, par leur défaite à Essling (22 mai), sur la rive droite du Danube, se sont établis dans la grande île In-der-Lobau. Les deux armées, s'observant, se retranchant avec soin, séparées seulement par le bras septentrional du Danube, large de soixante pas, n'ont, depuis six semaines, rien entrepris. Enfin, dans la nuit du 4 au 5, les Français passent sur la rive gauche du continent. Là s'engage une action très vive avec l'aile gauche de l'archiduc Charles, près de la petite ville d'Enzersdorff, qui est réduite en cendre. Les Français se maintiennent, après vingt-quatre heures des plus violents efforts de part et d'autre.

5-6. — Le pape Pie VII, en contestation avec Napoléon (V. 17 mai, 11 juin), est enlevé de Rome pendant la nuit, d'après l'ordre de Murat, par le général Radet. On transportera le saint-père à travers les Alpes, non comme une idole offerte à l'adoration du peuple, mais comme un proscrit dont on est embarrassé. Sans égard pour son grand âge, pour sa double dignité, Napoléon agit envers ce souverain comme en usèrent Sapor envers Valérien, Tamerlan envers Bajazet. Envoyé d'abord à Grenoble, Pie VII sera transféré à Savone, où, gardé à vue, il ne jouira d'autre liberté que de celle de dire la messe! Mais aussi pourquoi Pie VII, excellent démocrate et parfait républicain à Imola, a-t-il répandu l'huile sainte sur la tête de Napoléon? Pourquoi l'a-t-il déclaré légitime souverain du trône

de France? pourquoi l'a-t-il présenté aux nations comme l'élu de Dieu ?

6. — A Wagram, village situé à cinq lieues nord-nord-est de Vienne, dans une plaine cultivée et découverte, s'appuie le centre de l'armée aux ordres de l'archiduc Charles, armée dont le développement s'étend à plus de deux lieues sur chaque aile. L'extrême gauche des Français est confiée au maréchal Masséna, que flanque le maréchal Bernadotte, suivi du prince Eugène Beauharnais, qui arrive avec l'armée d'Italie. Ce dernier se lie au centre, occupé par les généraux Marmont, Oudinot et la garde; le corps très nombreux du maréchal Davoust forme l'aile droite. L'artillerie est de part et d'autre la plus formidable qui ait été mise en jeu dans aucune bataille rangée sur terre. L'ennemi présente cent vingt mille hommes, dont douze mille sabres, avec cinq cents pièces de canon. L'armée française, plus nombreuse, est inférieure en artillerie; les pièces sont même d'un moindre calibre.

L'action principale, qui commence au lever du soleil et dure douze heures avec un égal acharnement dans les rangs opposés, offre, à proprement parler, le développement des attaques partielles de la veille. Cette immense plaine, mise en feu par neuf cents bouches qui le vomissent sans relâche, voit s'élever d'épais tourbillons de fumée sur ses moissons naguères si riches, sur ses beaux et grands villages, subitement réduits en cendres. Vers la fin du jour, l'archiduc Charles, ayant son aile gauche renversée, et se trouvant de la sorte séparé de la Hongrie et d'un corps de quinze mille hommes aux ordres de l'archiduc Jean, qui aurait dû arriver au point du jour, l'archiduc

Charles fait retirer ses bagages et reployer ses divisions avec beaucoup d'ordre, quoiqu'il soit difficile de compter sur la discipline après un engagement aussi long, aussi meurtrier, aussi varié par les manœuvres, aussi étendu par sa ligne, et dans un des jours les plus ardents de l'été. L'archiduc laisse le champ de bataille jonché d'Autrichiens. L'archiduc Charles perd dix drapaux, quarante pièces de canon, vingt mille prisonniers, dont trois ou quatre cents officiers, et bon nombre de généraux, de colonels et de majors. On trouve sur le champ de bataille les corps de plusieurs généraux, et, entre autres, d'un nommé Normann, Français traître, qui avait prostitué ses talents contre sa patrie. Tous les blessés de l'ennemi sont tombés au pouvoir des Français; ceux qu'il avait évacués au commencement de l'action ont été trouvés dans les villages environnants. De notre part, outre un très grand nombre de tués, dont le chef de l'état-major a pu seul avoir un état approximatif, état qui aura été confidentiel de lui au général en chef, on ne saurait évaluer au-dessous de huit à dix mille blessés les malheureux qui n'expirèrent pas en présence de l'ennemi. Il paraît certain que l'armée française perdit, en tués ou blessés, plus de trente-cinq mille hommes; les Saxons seuls perdirent quatre mille hommes; la division Dupas en perdit plus de deux mille. Une circonstance particulière de cette grande bataille, c'est que les colonnes les plus rapprochées de Vienne n'en étaient pas à douze cents toises: la population de cette capitale couvrait les tours, les clochers, les toits, les monticules, pour être témoin de ce grand spectacle. L'empereur d'Autriche avait quitté Wolscersdoff le 6, à cinq heures du matin, et était monté sur un belvédère d'où il voyait le champ de bataille,

et où il resta jusqu'à midi : il se retira alors en toute hâte.

La perte éprouvée par les Français est considérable, malgré la jactance des bulletins de Napoléon, quoique le général français n'avoue que quinze cents morts et quatre mille blessés. Le 10, quatre jours après l'action, on ramasse encore au milieu des blés des hommes mutilés, écrasés et à demi consumés; des soldats haletants sous les dards enflammés du soleil de juillet, dont rien ne les garantit, assaillis par des milliers d'insectes, et qui cependant conservent le souffle vital après soixante heures, sans avoir pris ni nourriture, ni rafraîchissements, ni cordiaux; les vers s'attachent déjà aux plaies. Les jours suivants, Vienne et ses faubourgs renfermeront vingt-trois hôpitaux, et encore y aura-t-il fort peu de maisons qui n'aient recueilli quelques victimes du champ de Wagram. Dans cette capitale de deux cent soixante mille habitants, ville de luxe, dont le peuple, tranquillement laborieux, vit dans l'aisance; connaît peu les vices qui la détruisent, est bon, charitable par instinct comme par habitude, le linge manque assez pour que l'étoupe soit employée en supplément de charpie, dont on recouvre seulement le cratère de la plaie.

Le jour de la bataille et le lendemain, à peine quelques réquisitions de voitures ont-elles lieu pour le transport des blessés; les particuliers de Vienne conservent l'usage de leurs équipages, de leurs chevaux de selle; les curieux peuvent louer des voitures de place pour se rendre sur la route d'Ebersdorff, et s'assurer par eux-mêmes, en traversant les flots des Français blessés ou mutilés qui se poussent péniblement vers la capitale, si les canons autrichiens ont assez bien porté. Que faisaient donc les hauts admi-

nistrateurs de l'armée? où se trouvaient-ils? demandera-t-on. Ils s'étaient rendus avant l'aube au quartier impérial, dans de brillantes calèches, parés de leurs uniformes scintillants, et comme dans une matinée de grande parade, se montrant aux regards du maître, très empressés de recevoir ses ordres qu'il n'a que faire de leur donner, et désirant fort peu d'être à leurs véritables postes, exposés à d'obscures fatigues en ordonnant eux-mêmes, en préparant, en accélérant l'envoi des soulagements que réclameront incessamment les nombreuses victimes du champ de bataille! Par le faible intérêt que ces fonctionnaires semblent ressentir, on peut juger à quel point est parvenu l'égoïsme homicide de tous ces Français qui, goûtant les douceurs de leurs emplois, en négligent les devoirs. Qu'on juge aussi l'homme qui sans cesse fait bruit de sa gloire, et se vante à l'univers de savoir exterminer ses adversaires! C'est bien aujourd'hui que tout Français doit redire ce mot d'un Romain : *Quand cesserons-nous de vaincre?* On connaîtra, par les faits suivants, combien la victoire de Wagram a coûté cher à l'armée française. Au milieu de la canonnade la plus épouvantable, le corps d'armée du maréchal prince de Ponte-Corvo (Bernadotte) est accablé par le nombre, écrasé par l'artillerie supérieure de l'ennemi, auquel le prince ne peut opposer que des troupes peu accoutumées encore à se trouver au milieu d'affaires si sanglantes, mais qui toutefois se montrent dignes d'être commandées par lui. Le prince envoie, à plusieurs reprises, vers l'empereur, des aides-de-camp chargés de lui demander des renforts avec lesquels il pourra reprendre l'offensive; mais l'empereur lui fait répondre sans cesse d'attendre et de tenir toujours. Le prince et ses soldats tiennent, en effet, jusqu'à la fin de la

bataille; mais les malheureux Saxons ont presque tous perdu la vie lorsque l'action est terminée! La conduite de Napoléon dans cette circonstance irrite fortement le maréchal, qui ne craint pas de lui dire que « l'armée française n'est plus, en 1806, ce « qu'elle était en 1795, lorsque avec elle il avait con- « quis l'Italie; que les vieilles bandes ont disparu « pour faire place aux conscrits, qui, non moins braves « que leurs prédécesseurs, ne peuvent cependant leur « être comparés pour la force physique, qui fait sup- « porter les fatigues de la guerre, l'habitude, qui fait « surmonter les dangers, et l'expérience, qui ne s'ap- « prend pas. » Vivement piqué de la liberté avec laquelle s'exprime le prince, Napoleon lui répond avec hauteur : « Mon armée est toujours la même; il n'y a « de changé que quelques hommes que je ne recon- « nais plus. » A la suite de ce rapide entretien, une sorte de disgrâce, dont les courtisans de Napoléon répandent le bruit avec complaisance, devient le prix de la franchise et de la loyauté du prince, du maréchal à qui Napoléon a écrit de Berlin, le 15 novembre 1806 : « Mon cousin, j'ai reçu les drapeaux « que vous m'avez envoyés. J'ai vu avec plaisir « l'activité et les talents que vous avez déployés dans « cette circonstance, et la bravoure distinguée de vos « troupes. Je vous en témoigne ma satisfaction. Vous « pouvez compter sur toute ma reconnaissance..... » Napoléon se prive d'un de ses généraux les plus distingués, auquel il avait écrit d'Ingolstadt, le 19 avril 1809 : « Mon cousin, j'ai reçu toutes vos lettres. « La guerre que j'ai à soutenir est de concert avec « la Russie; vous êtes entré pour quelque chose dans « cette combinaison. Voyez donc une preuve de mon « estime et du cas que je fais de vous dans la desti-

« nation que je vous ai donnée. L'Autriche a précipité « la mesure. Le major-général vous écrit ce qui doit « servir de règle à votre conduite. Je suis arrivé à l'ar- « mée depuis deux jours ; j'ai mis tout en mouvement, « et j'espère chasser bientôt cette nuée d'Autrichiens « au-delà de l'Inn. Tenez-moi au courant des mouve- « ments des Russes du côté de la Gallicie, et de ce qui « arrivera au cabinet. La Saxe est en guerre avec l'Au- « triche ; aucun ministre ni envoyé autrichien ne doit « être souffert à Dresde, et il ne doit exister aucune « communication avec la Bohême. Remettez la lettre « ci-jointe à mon ministre. — *P.-S.* Vous trouverez ci- « jointe ma proclamation à l'armée. Il ne la faut pas « faire imprimer. »

La bataille de Wagram a produit des résultats tellement importants, que les détails suivants ne sauraient être passés sous silence ; nous les énonçons d'après des documents qui en garantissent l'exactitude. Le général Mathieu Dumas, sous-chef de l'état-major, est envoyé à Adlerklau, près de Wagram, le 6 juillet, à cinq heures du matin. Le maréchal Bernadotte lui témoigne son indignation de ce que son corps a été sacrifié d'une manière déloyale, par la destination donnée à la division Dupas et à deux régiments de cavalerie saxonne faisant partie du corps du maréchal, au moment même où le général Savary lui portait, à Adlerklau, le désir de l'empereur de forcer la droite de l'ennemi. Le maréchal le chargea en outre de prévenir l'empereur qu'après la bataille il lui demanderait l'autorisation de quitter l'armée. Napoléon était dans une extrême ignorance des mouvements de l'ennemi, puisqu'au même instant où il enlevait à son lieutenant de gauche toute sa réserve, sans l'en prévenir (car on ne peut supposer, dans cette circonstance, un sentiment de perfidie à l'empereur) ;

il portait cette même réserve de la gauche à son centre, pour attaquer une position inutile : on dit inutile, puisque la principale opération de la journée, après le passage du Danube, et la marche faite en avant, devait être Deutsch-Wagram, qui était devenu pivot de l'armée ennemie, pivot qui formait sa communication principale avec la Bohême. Le dernier sous-lieutenant de l'armée aurait reconnu, par l'assiette du terrain, la nécessité d'avoir Wagram ce même soir, 5. Un général expérimenté, au lieu d'ôter au lieutenant de gauche sa réserve et une partie de son faible corps de bataille, lui aurait envoyé vingt mille hommes au moins pour prendre Wagram ce même jour, 5. La bataille n'aurait pas eu lieu le lendemain et toute la Bohême aurait été conquise. L'existence de la France fut mise en problème à Wagram. Napoléon fut obligé de s'y porter, le 6, avec plus de quatre-vingt mille hommes. A la vérité, il se rendit auprès du maréchal Bernadotte (commandant la gauche), près d'Adlerklau, avec son état-major, entre six et sept heures du matin; il en reçut les reproches les plus amers sur la destination donnée la veille, au moment de l'attaque, à la division Dupas et à deux régiments de cavalerie saxonne. Le maréchal poussa même les choses jusqu'à ordonner au général Dupas (qui arrivait dans ce moment avec six ou sept cents hommes), en présence de l'empereur, de déclarer par quel ordre il s'était séparé de son corps d'armée, Napoléon venant d'assurer ne lui en avoir donné aucun. Dupas balbutia quelques mots, en disant qu'il n'avait fait qu'agir d'après un ordre supérieur. L'empereur l'avait fixé fortement. La vérité était que le général Dupas avait reçu l'ordre du major général en présence de l'empereur. Le maréchal Bernadotte dit alors à Napoléon : « .... Toute

« l'armée ennemie est là; vous n'avez eu hier devant « vous que très peu de monde; le pivot de l'ennemi « était à Wagram; il n'a jamais manœuvré pour se joindre à l'armée de l'archiduc Jean, mais bien pour nous « placer entre deux feux. Dépêchez-vous de faire mar- « cher les différents corps. Vous voyez l'armée ennemie « qui marche; elle nous a déjà débordés dans la nuit, « et dans peu de temps vous serez forcé de faire un chan- « gement de front pour faire face à la Bohême, qui est « à votre gauche, tandis que vingt-cinq mille hommes « de plus sur ce côté auraient empêché l'armée autri- « chienne de s'y jeter. » Très affecté, Napoléon prononce ces mots : « Dans un moment j'aurai cent mille « hommes; en attendant, le duc de Rivoli (Masséna) « vient nous appuyer; il va entrer dans le village d'Ad- « lerklau......... » Masséna avait fait une chute le jour précédent, et ne pouvait se tenir à cheval. Le jour de la bataille, il fut constamment au milieu de ses soldats, dans sa calèche.

Le gain de la bataille fut long-temps douteux. Tout le corps de Masséna se repliait sur l'île de Lobau; la division Boudet, faisant partie de ce corps, avait perdu une grande partie de son artillerie, et l'ennemi était à une lieue sur nos derrières, avec cinq à six mille chevaux et beaucoup d'infanterie. Si l'armée autrichienne, qui n'était pas à six cents toises de notre ligne, avait marché en avant, c'en était fait de l'armée française, qui ne pouvait pas se déployer! L'embarras de Napoléon était extrême! Ce fut alors que le maréchal Bernadotte lui offrit de marcher (pour flanquer sa gauche, et attaquer les troupes qui l'avaient débordée) avec les huit ou neuf mille hommes, reste de l'armée saxonne. Napoléon avait perdu dans ses attaques de Baumersdorff près de huit mille hommes,

et n'avait rien obtenu. De tristes pressentiments paraissaient l'occuper. Les Saxons manœuvrèrent, entre les intervalles des bataillons français, avec un calme, un sang-froid et une précision admirables; ils furent suivis par cent pièces de canon, y compris celles de la garde, qui se déployèrent en tournant à droite, pour faire face à l'ennemi, avec un vélocité rare; les lanciers polonais, sous les ordres du brave Crazinsky, et la cavalerie de la garde, suivirent; les Bavarois, commandés par de Wrède, ne tardèrent pas à paraître, et les affaires se rétablirent. La cavalerie ennemie, qui avait suivi le corps de Masséna vers l'île de Lobau, craignant d'être coupée, se replia en toute hâte le long du Danube; une canonnade très vive et très soutenue eut lieu sur la ligne de Léopoldau; le corps de Masséna reprit l'offensive et marcha à la gauche des Saxons; Napoléon marcha avec quatre-vingt mille hommes sur Wagram, et la bataille fut gagnée !!!... Napoléon aurait pu la terminer la veille; mais, accumulant faute sur faute et se fiant à la supériorité du nombre, il ne la décida que le lendemain. Elle fut des plus sanglantes, et Napoléon fut plusieurs fois au moment de la perdre.

Même après la bataille de Wagram, si l'armée autrichienne avait continué son mouvement de retraite sur Iglau, l'armée française se serait trouvée dans la position la plus grave. Presque pas de troupes à Vienne, un faible détachement de Bavarois à Lintz, peu ou point de troupes en Italie, en Carniole, en Carinthie et dans le Tyrol. La tête de l'armée de l'archiduc Jean se trouvant à Hof et Marcheck, cette armée pouvait réunir à elle les levées extraordinaires de la Hongrie, qui s'élevaient à plus de cinquante mille hommes. Si l'armistice n'avait pas eu lieu (V. le

12), Napoléon était obligé, huit jours plus tard, de se replier en toute hâte sur la rive droite du Danube, par Kloster-Neuburg (seul point de passage qui lui serait resté), afin d'éviter par-là de se trouver enfermé entre la Moravie, la Bohême, la Hongrie et le Danube. L'armistice de Znaïm le sauva. Les ouvrages de l'île de Lobau, qui semblaient couvrir Vienne, n'étaient d'aucune utilité pour la défensive; il aurait fallu d'ailleurs les abandonner, si l'archiduc avait dirigé une partie de ses troupes de Presbourg à Vienne, par la rive droite du Danube. L'armistice de Znaïm sauva l'armée française et Napoléon, comme l'entrevue d'Urschutz avait sauvé l'une et l'autre après la bataille d'Austerlitz. Quelques jours de persévérance, de la part du gouvernement autrichien, dans l'une ou dans l'autre conjoncture, Napoléon aurait terminé la campagne comme il la terminera à Leipsick (V. 1813). Environné comme il le fut là, il aurait combattu, non pour la victoire, mais pour se faire jour avec les débris de ses troupes, et tâcher de gagner la France. L'on peut assurer que, si la guerre eût continué après la bataille de Wagram, la position antimilitaire où Napoléon s'était placé l'aurait fait incontestablement succomber; et qu'alors, mort pour l'armée et pour la gloire française, le plus digne des soldats ou le plus heureux se serait emparé de sa couronne! Si les Autrichiens avaient su profiter de la faute que commit Napoléon à la bataille de Wagram, en tournant la face à la France (faute qu'il avait faite, trois ans auparavant, à *Iéna*), et si l'armistice de Znaïm n'avait pas eu lieu, la retraite aurait infailliblement été coupée à l'armée française. C'est ici l'occasion de dire : Jamais exista-t-il un général moins prévoyant que Napoléon? mais aussi il y a peu de généraux que la fortune ait tant favorisés!

Nous nous sommes étendu sur la bataille de Wagram, parce que c'est le dernier grand succès obtenu par Napoléon (grâce à la frayeur dont fût frappé l'empereur d'Autriche), parce que c'est la dernière bataille dont Napoléon ait retiré des avantages positifs ou de quelque durée !

Le maréchal Bernadotte, irrité de la conduite tenue militairement à son égard, demanda son congé, que l'on motiva comme on voulut. Avant de partir, il fit une proclamation où il rendait pleinement justice aux Saxons, et dont on s'empressa de diminuer l'effet dans le *Moniteur*. Elle avait paru dans le *Journal des Débats !*

Le maréchal rentrera en France ; immédiatement après la bataille de Wagram, dans l'intention de s'y occuper uniquement de sa santé, que ses longues fatigues ont altérée d'une manière sensible ; mais il ne lui sera pas permis de goûter le repos dont il a besoin, et l'ardeur de son patriotisme le fera presque aussitôt accourir sur l'Escaut, où il sauvera les provinces belgiques de l'invasion des Anglais (V. plus bas).

7. — Santo-Domingo se rend, par capitulation, aux Anglais, joints par les habitants espagnols, qui se sont insurgés contre les Français. Cette perte, qui termine l'évacuation de l'île, est un des résultats de l'injuste expédition de Napoléon en Espagne.

12. — Par un décret impérial, une contribution de cent quatre-vingt-seize millions de francs est frappée sur les états conquis de l'Autriche.

L'armée autrichienne, se repliant depuis le 6, avec ordre et sans se laisser entamer, arrivé à Znaïm, ville de la Moravie, à vingt-quatre lieues du champ de Wagram. Son arrière-garde est aux prises avec l'avant-

garde française, lorsque le signal de cesser le combat se fait entendre. L'empereur François Ier a pris subitement la résolution de s'humilier encore, et d'implorer la paix. On convient d'une suspension d'armes; les Autrichiens se retirent en Bohême.

Voici la position respective des deux puissances belligérantes. Le système de Napoléon, bien développé aujourd'hui, consiste à sacrifier les hommes au terrain. La méthode de l'Autriche, dans ses quatre guerres, fut, au contraire, de perdre du terrain plutôt que des soldats; et, en dernier résultat, ses revers la laissaient avec des troupes toutes formées, d'une grande importance numérique, et rassemblées sur un territoire moins vaste et moins découpé. L'archiduc Charles, auquel on avait, depuis ses premiers revers sur le Haut-Danube, permis d'opérer sans contrôle, suivait le plan de se maintenir sur la défensive et d'user son ennemi, à l'exemple de Fabius Cunctator, du maréchal Daun, du général Washington; mais cet archiduc avait-il les talents militaires qu'exige cette défensive? On verra bientôt le jugement que Masséna portait sur le prince Charles. Au moment de l'armistice de Znaïm, l'armée allait effectuer sa retraite en Bohême, contrée fertile, peuplée d'hommes belliqueux, hérissée de montagnes et de places fortes. En s'y engageant, les Français se réduisaient à la guerre de chicane; ils restaient exposés sur leurs derrières; les deux cent soixante mille habitants de Vienne pouvaient se soulever en s'appuyant sur les Hongrois, nation énergique, nation toute militaire, surprise dans son élan et non défaite ou soumise, dont le territoire était à peine effleuré, et qui se rappelait avoir sauvé deux fois l'Allemagne du joug étranger. Le cabinet de Pétersbourg avait bien déclaré la guerre à l'Autriche, mais

tard (V. 5 mai), et son attitude indécise n'annonçait point l'intention de contribuer à l'affaiblissement d'une puissance qui lui ouvrit le chemin de l'Occident, à laquelle il tenait par une multitude d'à-propos politiques. Ce cabinet, occupé à démembrer la Suède, dont l'entrevue d'Erfurt (V., 27 septembre 1808) lui abandonna la conquête, attendra le sort des combats sur le Haut-Danube, pour diriger une de ses colonnes sur le vaincu. Une division russe, s'avançant à pas comptés en Gallicie, semblait plutôt épier la marche des Polonais conduits par Poniatowski que chercher l'occasion de les soutenir. Fidèle à son plan de déception, depuis qu'elle s'insinua dans le système politique des nations civilisées, la Russie ne paraît s'associer à la France qu'afin de surprendre un nouvel accès, pour si étroit qu'il soit, dans les affaires générales, et de dérober, si l'occasion arrive, un fragment de territoire à l'Occident, quelque exigu qu'il semble. Son grand principe de conduite consiste dans la ruse qui agit de loin, à l'instar de ce cauteleux quatrupède si bien mis en scène dans la fable 17 du livre IXe de La Fontaine.

On le répète, encore quelques jours de temporisation du conseil aulique, ordinairement si temporisateur, et la communication de l'armée française avec l'Italie se trouvait coupée par les braves et inexpugnables montagnards du Tyrol, levés en masse et brandissant une guerre d'extermination. Le Piémont songeait à se détacher de la France; le superstitieux et vindicatif Piémontais se soulevait déjà, et à défaut d'épée, il aurait recours au stylet, son ancienne arme, dont il regrette tant l'usage, depuis que les mœurs françaises ont été violemment introduites dans sa patrie, jusque alors si misérablement gouvernée. Mais telle est

la force des habitudes dépravées! L'insurrection du Vorarlberg, liée à la cause des Tyroliens, menaçait de gagner le Wirtemberg et d'intercepter le passage direct sur Strasbourg. Les Westphaliens venaient de repousser cet adolescent, déjà vieilli dans la corruption, appelé le roi Jérôme; ils se disposaient à soutenir avec décision les partisans qui s'étaient emparés de Dresde, sous le commandement du duc de Brunswick-OEls, que les populations éparses de l'Elbe et du Wéser regardaient comme le vengeur des opprimés. On n'ignorera plus, dans quelques années, que le roi de Prusse, si outrageusement traité à Tilsitt, favorisait en secret cette entreprise. Les Anglais étaient, depuis trois mois, toujours à la veille de décharger à l'embouchure de l'Escaut un armement formidable (Voyez le 29). Ils savaient combien les Hollandais gémissaient de se voir enclavés dans l'empire français. Au sud-ouest de l'Europe, on remarque un peuple qui redouble d'énergie contre des ennemis que devait priver de renforts la résistance prolongée des Autrichiens.

Eh bien! malgré ses nombreux auxiliaires, malgré cette multitude de chances favorables, le descendant de ces princes lorrains, si belliqueux, ou si téméraires, le petit-fils du duc François, qui délivra la monarchie de Rodolphe, jette tout à coup son épée et s'incline jusqu'à terre! Car, ce qu'il redoute pardessus tout, ce sont les hasards d'une lutte continuée corps à corps avec son vigoureux adversaire. Les secours qu'il voit au loin ne lui paraissent d'aucune valeur, et deux fois en Moravie (Voyez 4 décembre 1805) ses timides conseillers lui auront dit qu'une bataille perdue et la capitale envahie laissent la monarchie sans ressource. L'archiduc Charles dépose le comman-

dement. Il a disputé la victoire, il ne veut pas discuter l'ignominie de la paix; et le vainqueur, dont on couronne l'orgueil, s'apprête à dicter ses arrêts dans le palais même du souverain vaincu, à Schoenbrunn! L'archiduc Charles n'avait pas, il est vrai, fait preuve de grands talents militaires dans cette campagne. Croirait-on qu'un jour de bataille ce prince passât son temps à faire de la musique? C'est néanmoins ce qui a été avancé par des personnages dignes de foi. Voici ce que dit Masséna, dans sa tente, à l'île de Lobau, le lendemain même de la bataille d'Essling : « Je ne conçois rien à la conduite de l'archi-« duc Charles : on disait que ce prince avait quelques « talents militaires; mais, à défaut de talents, il suffisait « de l'expérience qu'il a dû acquérir en faisant la « guerre, pour lui faire obtenir un grand succès dans « la bataille d'hier! Si j'avais été à sa place, il ne se « serait pas échappé un Français pour porter la nou-« velle du désastre. Les Français étaient en fort « petit nombre (avant la bataille d'Essling), les Autri-« chiens trois fois plus nombreux; l'armée d'Italie « n'était pas arrivée; le corps de Davoust n'avait pas « encore rejoint; celui de Bernadotte et de ses Saxons « était éloigné. L'archiduc n'avait qu'à détacher « cinquante mille hommes sur Presbourg, qui se-« raient revenus sur Vienne; les habitants de Vienne « égorgeaient tous les Français qui s'y trouvaient, « et l'armée, prise dans une souricière, était forcée « de mettre bas les armes. » Nous garantissons l'authenticité de ces paroles; et, certes, le témoignage et les assertions de Masséna doivent faire autorité en matière militaire : car l'on ne supposera pas au héros d'Essling l'intention de rabaisser la capacité militaire de l'archiduc Charles, en prêtant au géné-

ral français un sentiment d'amour-propre ou de jalousie, supposition absurde en pareille occurrence, il avait au contraire intérêt à rehausser les talents du général en chef autrichien. Masséna était, après Desaix, celui de tous les généraux français qui parlait le plus modestement de ses exploits; jamais on ne l'entendit se prodiguer à lui-même les éloges dont tant d'autres généraux se faisaient une si large part. Lorsque ceux-ci le félicitaient, dans sa tente à l'île de Lobau, des admirables dispositions prises à Essling, il répondait bonnement : « Il n'y a pas tant de mérite à « cela ; vous en eussiez tous fait autant que moi. » Ce grand capitaine différait encore davantage de presque tous les maréchaux de Napoléon par le peu de prix qu'il attachait aux titres de duc, de prince. L'anecdote suivante n'est pas sans intérêt historique. Napoléon, qui ne pardonna jamais à Masséna les louanges des soldats et de toute l'armée à la suite de la journée d'Essling ; Napoléon, s'étant déterminé (assez long-temps après cette bataille) à nommer Masséna prince d'Essling, annonça cette création étant à table. Le prince Eugène (Beauharnais) lui demande, comme une faveur, la permission d'annoncer lui-même au prince sa nomination, et lui écrit aussitôt un billet. En le recevant, Masséna témoigne peu de satisfaction, et dit : Et à quoi bon me faire prince ? « Y a-t-il au moins des rentes au bout de ce titre ? « car, sans cela, je me f. . . du titre de prince « comme de lui. » Ayant vu qu'il y avait quatre à cinq cent mille francs de dotation attachés au titre, il dit : « A la bonne heure ! mais je signerai toujours « Masséna ! c'est mon plus beau titre. Je désobéirais « à Napoléon s'il m'ordonnait de vivre comme ses « maréchaux, d'affecter des airs de prince. » Ce grand

capitaine paiera cher sa franchise de l'île de Lobau; Napoléon l'enverra en Espagne pour le perdre de réputation; le vainqueur de Zurich et le sauveur d'Essling n'aura pas, dans la péninsule, la moitié des troupes et des munitions militaires que lui garantira Napoléon; et néanmoins il trouvera dans son génie les ressources nécessaires pour épargner de grands désastres à l'armée française, ainsi qu'on le verra l'année suivante.

Quoi qu'il en soit des fautes commises par les généraux autrichiens et des talents déployés par les généraux français, les moyens et le courage du vainqueur ont été plus sérieusement exercés dans cette dernière lutte que dans les précédentes guerres; et même si les Autrichiens ont cédé à l'incomparable bravoure des troupes françaises et à l'habileté supérieure de leurs chefs, ce n'est qu'après avoir donné des preuves de force et de résolution. On voit déjà pâlir la brillante étoile de Napoléon, ainsi que l'on voit reluire l'obscure planète de l'Autriche : car on ne trouve dans la campagne de Wagram ni bataille de Marengo, ni journée d'Austerlitz, ou de Iéna, ou de Friedland. Aucune des trois autres guerres de l'Autriche, pas plus que la guerre prussienne ou la guerre russe, ne saurait se comparer à la guerre qui finit, pour l'équilibre de la fortune. Il y a même eu un instant où la bravoure et la force des deux armées ont pu se contre-balancer. Un degré de plus d'énergie dans le conseil autrichien, un degré de plus d'audace et d'habileté ou de talent militaire dans le chef qui avait eu le temps de se porter avec avantage à la droite du Danube sur le flanc de l'armée ennemie, soit par Krems, soit par Presbourg; et le vainqueur, enveloppé de toutes parts, saisi jusqu'aux points les plus éloignés de sa domina-

tion, succombait sous l'indignation universelle! Mais à ce jour, devant Znaïm, l'occasion a fui, et l'armistice peut être une ressource, du moins un palliatif. L'incohérence des plans entre les puissances ouvertement ou secrètement coalisées, l'excessive rapidité des mouvements offensifs de Napoléon, l'admirable constance de ses troupes, ont déconcerté la politique temporisante et la timide tactique du cabinet autrichien, et privé ce cabinet de chances favorables, qui, deux mois auparavant, semblaient infaillibles. On dirait que la Providence refuse au conseil de Vienne le talent de saisir les conjonctures opportunes pour la délivrance de l'Europe, de même qu'elle se plaît à laisser encore aux Français le temps de revenir de l'aveugle confiance qu'ils ont mise dans le destructeur de leur liberté, despote qui fait d'eux des instruments de ravage et d'oppression!

13. — Un décret impérial impose sur les provinces conquises de la monarchie autrichienne des contributions de guerre dont le total s'élève à deux cent trente-sept millions huit cent soixante mille francs.

14. — Les généraux Oudinot, Marmont, Macdonald, dont les talents ont brillé d'un nouvel éclat dans cette campagne, sont créés maréchaux. Ils ont mérité cette haute dignité militaire. Le premier de ces généraux est né dans la classe plébéienne; le second est de petite noblesse, si même il n'est pas né dans la classe bourgeoise; le troisième, issu d'une famille originaire d'Écosse, très pauvre, domiciliée dans le Berri (près Sancerre, département du Cher), se dit de la même tige que les Macdonald d'Écosse, et sera reconnu par eux après l'illustration qu'il aura acquise sous l'empire. Macdonald fut nommé maréchal de l'empire sur le champ de bataille même où l'armée d'Italie, qu'il avait

si habilement dirigée, donna de si belles preuves de valeur. Macdonald saisit la main que lui tendait affectueusement Napoléon, la serre avec transport, et s'écrie d'un air pénétré : « Ah ! Sire ! désormais « entre nous, c'est à la vie et à la mort. » Le soir même, le maréchal Macdonald se présente chez l'empereur : Napoléon ordonne d'annoncer *le duc de Tarente* *.

28. — A Talavera-la-Reyna (sur le Tage, à vingt-cinq lieues sud-ouest de Madrid), Arthur Wellesley (Wellington), qui se porte sur Madrid, est attaqué par le maréchal Victor; il le repousse, lui fait essuyer une perte assez considérable en tués ou blessés, et se rend maître de quelques pièces de canon. Le général anglais avoue la perte de six mille des siens, en se plaignant à son gouvernement de ce que ses auxiliaires espagnols, ne se trouvant pas eux-mêmes attaqués, n'ont pris aucune part à l'action. Cet échec est l'effet de l'impéritie du soi-disant roi Joseph, qui, jaloux de se signaler, donne l'ordre d'attaquer avec des troupes numériquement plus faibles, et avant la jonction du maréchal Soult, qui commande en chef une forte armée, ayant sous ses ordres les maréchaux Ney, Mortier. L'inhabile et toujours présomptueux Joseph a cependant pour mentor le maréchal Jourdan, chef de son état-major royal ; mais ce commandant en second n'a pas dans la guerre d'Espagne ce qui le fit vaincre

* Le général Macdonald était tombé dans la disgrâce de Napoléon depuis le procès du général Moreau son ami, qui l'avait embrassé publiquement après le prononcé de l'arrêt. Au moment où la nouvelle guerre avec l'Autriche éclata, le prince Eugène, qui avait su apprécier les talents et la valeur de ce général, demanda et obtint facilement son rappel. Macdonald lui fut d'un grand secours pendant cette campagne mémorable.

à Fleurus, le concours de généraux tels que Kléber, Marceau, Lefebvre, Championnet, et de l'intrépide chef de brigade Bernadotte. En 1794 Jourdan pouvait être animé de l'ardeur du patriotisme; maintenant il sert un despote dans une entreprise injuste, et doit guider un général en chef aussi peu fait pour tenir le bâton de commandant que le sceptre. Néanmoins, le général anglais ne tardera pas à quitter l'offensive, et à se retirer en Portugal pour éviter le maréchal Soult.

Après la bataille de Talavera-la-Reyna, Joseph étant rentré à Madrid, le lieutenant-général comte Lucotte, attaché à la fortune de ce prince, lors de son élévation au trône de Naples, fit faire des recherches dans le palais de Madrid. Cette précaution fut prise d'après les bruits qui circulaient que les caves du château étaient minées. On remarqua dans l'intérieur de l'une d'elles une petite porte nouvellement murée; elle fut enfoncée; on entra dans un caveau où furent trouvées plusieurs malles remplies de linge; dans l'une étaient des épaulettes et des boucles de souliers enrichies de diamants : ces diamants suffirent pour faire les ordres du nouveau roi. Une partie de la vaisselle du château fut convertie en espèces métalliques, dont Joseph avait le plus pressant besoin : cette vaisselle consistait en trois services en or massif, plusieurs en vermeil, et les autres en argent; chacun de ces services se composait de cent couverts avec tous les accessoires.

29-31. — Dix-sept mille hommes, formant l'avant-garde de la plus nombreuse et de la plus formidable expédition qui soit jamais partie des ports britanniques (V. 24 décembre), paraissent à l'embouchure de l'Es-

caut, s'emparent de Middelbourg, de Terver, du fort de Batz, et se portent sur Flessingue.

8 AOUT. — Latour-du-Pin, préfet de la Dyle, adresse une proclamation à ses administrés : «..... Citoyens, « des troupes de ligne accourent de toutes parts. Ces « enfants de la Victoire ne vous permettront pas long-« temps d'occuper une place à laquelle ils ont les « premiers droits ; mais remplissons-la un moment « pour eux, et qu'on puisse dire, en la quittant, « que vous étiez dignes de la conserver. Je parle à « des Français ; je leur parle du plus grand souve-« rain qui fut jamais. Je suis sûr que leur cœur se « remplit d'enthousiasme, et qu'ils brûlent de trouver « des occasions de signaler les nobles sentiments qui « les animent. On recevra à la préfecture de Bruxelles « et aux sous-préfectures de Louvain et de Nivelle les « déclarations de tous ceux qui se présenteront pour « marcher. Du jour où ils seront appelés pour marcher, « ils recevront la même paie que les autres troupes « de ligne, etc. »

8. — A Arzobispo (sur le Tage, trois lieues ouest de Talavera-la-Reyna), le maréchal Soult, secondé du maréchal Mortier, défait les Espagnols et s'empare de trente pièces d'artillerie. Cette affaire, susceptible d'amener des résultats décisifs en assurant la supériorité des armes françaises, ne produira qu'un avantage éphémère. Contrariant les plans du maréchal Soult, qui réunit le commandement de trois corps d'armée, Joseph ordonne de fausses dispositions : ce personnage semble chaque jour croire, de plus en plus, que Napoléon, en le surchargeant du titre de roi, lui fit part de son génie militaire.

15.—Napoléon semble appréhender de ne plus avoir

assez de moyens de reconnaissance et d'émulation pour récompenser, entretenir ou ranimer le servile dévouement des Français. Ayant comme épuisé les baronnies et les dotations, les titres, les grades, les pensions et jusqu'aux décorations de la Légion-d'Honneur; à bout de récompenses effectives, ainsi que de brillants hochets de cour, il crée un ordre des Trois-Toisons-d'Or, qui se composera de cent grand'croix, de quatre cents commandeurs, et de simples chevaliers au nombre de mille. Ces derniers, à quelques grades, à quelques dignités qu'ils soient élevés, doivent mourir sous leurs drapeaux et en faire le serment! Il s'en déclare grand-maître. Sur un des côtés de la médaille jointe au ruban seront ces mots : Vienne, Berlin, Madrid. Il veut perpétuer ainsi le souvenir de son entrée triomphale dans ces trois capitales ennemies. Le titre de cet ordre doit montrer combien Napoléon l'emporte en puissance sur les deux maisons qui, ayant recueilli le vaste héritage de Charles-Quint, confèrent, l'une comme l'autre, l'ordre insigne de la Toison-d'Or, institué par un prince de la maison de Bourgogne, issue des Capétiens, et jusqu'à cette époque le plus recherché de tous les ordres par les hommes de toutes les cours; qui mettent un si grand prix à obtenir un de ces frivoles ornements; ordre qui doit son origine à une galanterie d'un duc de Bourgogne pour une de ses maîtresses. Napoléon vient annoncer à la chrétienté que, de lui-même, il se place à sa tête, et que tous les prestiges de la vieille Europe disparaissent devant les amusements de sa gloire et les jeux de son esprit. Il date le décret, que, devant ses confidents, il appelle un décret monumental, du jour où sa fête est pompeusement célébrée dans les trois grandes capitales soumises; il l'écrit dans un palais bâti par Marie

Thérèse, dont la résidence faisait les délices, et où sa main répandit tant de bienfaits. Cependant, le fastueux monarque ne tardant guère à voir sa singulière conception du côté du ridicule, et voulant ménager l'amour-propre du souverain dont il devient le fils (V. 7 février 1810), ne la produira pas au jour. L'ordre de chevalerie, que dans un bouillon d'inconcevable orgueil ou de puérile vengeance on avait si pompeusement imaginé, retombe dans le néant; la nation française ignorera le décret, ainsi que la nomination du chancelier de cet ordre (le général Andréossy), qui n'aura été qu'un chancelier nobiliaire *in partibus;* l'ordre des Trois-Toisons-d'Or, mort en naissant, reste enseveli dans les archives des folies du sublime empereur. Ces folies, s'entremêlant à tant de beaux faits d'armes, demanderaient un autre Arioste.

15. — Le maréchal Davoust a été nommé commandant en chef de l'armée. En l'annonçant à Masséna, Berthier lui dit : « Ce commandement te revenait de « droit; mais Napoléon le donne à Davoust, parce « qu'il y a fort peu de chose à faire, et parce que les « fonctions qu'il aura à remplir ne peuvent convenir à « personne mieux qu'à lui : tu m'entends ! » Davoust vient établir son quartier-général à Brunn (Moravie), et y célèbre avec le plus grand faste la Saint-Napoléon; un splendide festin est donné aux généraux, aux officiers des états-majors, à tous les officiers supérieurs. Après les plus pompeux éloges de Napoléon, après avoir représenté que tous les officiers de l'armée devaient être pénétrés du plus profond dévouement pour la personne de l'empereur, Davoust porte la santé de Napoléon, et dit : « Pour moi, messieurs, mon dé- « vouement à l'empereur est si grand, que, s'il m'or- « donnait de sacrifier tout ce que j'ai de plus cher,

« je n'hésiterais pas à obéir. » Junot avait dit publiquement (il y avait long-temps) : « Si l'empereur me « l'ordonnait, j'abandonnerais, sans hésiter, femme « et enfants ; l'empereur est à lui seul toute ma fa- « mille. » A peine peut-on ajouter foi au fanatisme qu'inspirait alors Bonaparte. Au reste, la plupart des généraux eussent été capables de donner à Napoléon d'aussi fortes marques de leur dévouement à ses ordres ! Davoust, qui signalait plus qu'aucun d'eux son amour pour l'empereur, dira (Voyez juin, juillet 1815) au gouvernement provisoire des cinq : « Si Napoléon « ne part pas de suite, je me charge de le garrot- « ter moi-même, et de le faire obéir, quoi qu'il « dise ! »

Le dévouement de Davoust pour Bonaparte datait de la campagne d'Egypte. A l'époque du traité d'El-Arisch, Kléber ayant assemblé tous les généraux en conseil de guerre pour délibérer sur la conclusion du traité, Davoust, dont la réputation militaire n'était pas encore faite à cette époque, fut seul opposant, et dit qu'il fallait à tout prix défendre et garder une si belle conquête ; que Bonaparte ne pardonnerait jamais l'évacuation, etc., etc. « Diable ! général (lui « dit Kléber), et depuis quand êtes-vous devenu si « crâne ? — Me prenez-vous pour un Dandin ? répli- « que Davoust. — Il ne s'agit pas de cela, répond le « général en chef, mais du traité ; il est consenti à « l'unanimité, moins votre seule voix, et il aura lieu. » Quelque temps après, Kléber fait une promotion, et nomme général de division Davoust, qui est le plus ancien général de brigade. Il refuse sa nomination, demande son congé, quitte l'Egypte, et vient assurer le premier consul Bonaparte qu'il n'a pu se résoudre à rester en Egypte lorsqu'il a vu la résolution prise

de perdre cette magnifique colonie; que son admiration et son dévouement à sa personne lui ont attiré de grands désagréments de la part de Kléber; qu'il n'a pas voulu recevoir de lui le grade de général de division, etc., etc. Le premier consul confère ce grade à Davoust, qui, dès ce moment, devient son séide.

15. — Flessing est livré aux Anglais (V. 29 juillet) par le général Monnet, après un bombardement de trente-six heures seulement. La place était défendue par plus de quatre mille hommes, approvisionnée pour plusieurs mois, et l'ennemi se trouvait encore à la distance de quatre cents toises. Suivant la conclusion de l'examen de la conduite du général Monnet, examen fait par un conseil d'enquête, ce général est déclaré coupable, et sa conduite ne peut s'attribuer qu'à la lâcheté ou à la trahison. Un conseil de guerre saisi plus tard de cette affaire condamne à mort par contumace Monnet, prisonnier en Angleterre. Après les événements de 1814, il rentrera en France, et sera même réintégré dans son grade.

14 OCTOBRE.—Un traité de paix est signé à Vienne, entre la France et l'Autriche. L'Autriche cède, en faveur des souverains de la confédération du Rhin, Salsbourg, Bergtolsgaden, avec une partie de la Haute-Autriche. Elle cède à Napoléon Gorice, Montefalcone, Trieste, le cercle de Villach en Carinthie, et tous les pays situés à la droite de la Save, jusqu'à la frontière de la Croatie turque; elle cède au grand-duché de Varsovie toute la Gallicie occidentale avec Cracovie, ainsi que le cercle de Zamosc, dans la Gallicie orientale; elle cède enfin à la Russie un territoire renfermant une population de quatre cent mille âmes, pris dans

la partie la plus orientale de la Gallicie. L'empereur d'Autriche reconnaît tous les changements survenus ou qui pourraient survenir en Espagne, en Portugal, en Italie; il adhère au système prohibitif adopté par la France et la Russie à l'égard de l'Angleterre, pendant la guerre maritime actuelle, et s'engage à cesser toute relation commerciale avec l'ennemi du continent.

A cette époque où Napoléon triomphe avec un si grand éclat, où sa haute fortune semble consolidée à jamais, le clergé, prosterné au pied de son trône, lui porte le tribut de la plus basse adulation, comme à l'époque du couronnement (V. 27 mai 1804). On doit surtout remarquer les éloges et les vœux empressés de deux prélats qui sollicitèrent et reçurent ses bienfaits, et qui l'accableront de malédictions et d'anathèmes dès qu'ils le verront renversé. L'un d'eux est ce même évêque d'Acqui (Maurice Broglie) qui publia un mandement à l'occasion de sa précédente guerre avec l'Autriche et la Russie, dans lequel, après avoir vanté la patience de Napoléon, il le représenta comme forcé de recourir aux armes, récapitula ses hauts faits, et ordonna des prières pour le succès de ses armes (V. 23, 24 septembre 1805); qui, après la bataille d'Austerlitz émit un nouveau mandement où il dit : « Le « dieu des armées se rit des téméraires efforts et des « coupables projets de ses ennemis; il les a livrés « entre les mains du héros qu'ils avaient osé défier, « et leur chute a été complète. Son amour pour la paix « avait long-temps retenu son bras; mais, lorsque le « bien de ses peuples a nécessité la marche de ses ar- « mées, il s'est élevé comme un géant qui parcourt « sa carrière. Ces nations, qui se croyaient invinci- « bles, sont terrassées aussitôt qu'attaquées; les em-

« pires croulent sous ses pas ; les armées ennemies sont « réduites au néant, et leur dispersion ressemble à « celle de la paille qui est le jouet des vents. » L'évêque d'Acqui, toujours pénétré d'admiration pour les hautes qualités et la sublimité du génie de Napoléon, de reconnaissance pour ses bienfaits, de respect et de vénération pour l'oint du Seigneur, pour le moderne Cyrus, pour cet autre Onias, aussi généreux que pieux, pour le Josaphat français, prince chéri de Dieu et des hommes, l'évêque Broglie reproduit aujourd'hui son éloge dans ce langage que des prêtres osèrent quelquefois appeler le langage sacré, et qui consacre seulement la bassesse et l'ignominie de la servitude.

L'autre ecclésiastique, panégyriste de Napoléon, était depuis une trentaine d'années désigné sous le nom d'abbé Boulogne. D'abord simple vicaire de Paris, il avait attiré l'attention par l'interdit dont le frappa l'austère, l'exigeant, le dur Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et par sa réclusion à Saint-Lazare, maison de correction pour les petits collets accusés de transgressions et de mondanités. Nommé depuis prédicateur du roi, il se fit quelque réputation par des panégyriques et des sermons écrits dans le style académique de ces temps-là. Bonaparte, ayant entendu parler favorablement de ce sermonaire, le fait son chapelain en 1805, et lui donne l'évêché de Troyes en 1809. La reconnaissance a plusieurs fois inspiré au nouveau prélat des éloges et des vœux qui ne sont guère que des témoignages de servilité. « Puisse le souverain maître des rois, dit-il dans un « mandement récemment publié, veiller d'une ma- « nière particulière sur la nouvelle dynastie qui se « forme, sur la race Napoléonienne, rendre le trône sur

« lequel elle s'asseyera immobile comme le soleil, et la « faire traverser d'âge en âge, toujours triomphante et « toujours couronnée par la vertu et par la victoire!.... « Conjurons le ciel de conserver cette tête précieuse, « de laquelle dépendent non seulement le bonheur de « la France, mais le destin de l'univers....... D'où Na- « poléon peut-il donc tenir cette fortune sans nuage « parmi tant de hasards, et cette santé sans altérations « parmi tant de fatigues, si ce n'est de celui qui l'a « choisi pour l'instrument et le ministre de ses volon- « tés, et l'a pris par la main, suivant l'expression d'I- « saïe, pour l'exécution de ses conseils suprêmes? « N'est-il pas évident qu'il y a en lui quelque chose « de plus fort que lui-même; qu'il est chargé d'une « mission d'en haut qu'il accomplit à son insu?..... Est- « ce donc d'Alexandre ou de Napoléon que nous parle « Daniel quand il s'écrie : « Le voyez-vous ce conqué- « rant, avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident « comme par bonds, et ne touche pas à la terre! *Et* « *non tangebat terram!* Déjà le roi de Perse est entre « ses mains; à sa vue il s'est animé, *efferatus est in* « *eum;* il l'abat, il le foule aux pieds; nul ne peut le « défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher « sa proie. » Otez le roi de Perse, N. T. C. F., et « mettez à sa place le prince Charles et l'empereur « d'Autriche, et au lieu d'une prophétie vous aurez « l'histoire de ce qui se passe aujourd'hui sous nos « yeux....... » C'est ainsi que l'évêque de Troyes encense Napoléon, après les batailles d'Enzersdorff et de Wagram! Et l'ecclésiastique qui a fait l'*Éloge historique de Louis, dauphin de France, père de Louis* XVI, et le *Panégyrique de saint Louis*, prostitue la chaire évangélique en l'honneur du meurtrier du duc d'Enghien! Et ce même évêque, après la chute

de Napoléon, l'accablera d'injures, d'outrages, de malédictions !

Au reste, il y avait alors un concert unanime d'adulations envers Napoléon : tous les ordres de l'état, toutes les corporations, semblaient se disputer le prix de la flatterie; il n'est pas jusqu'aux simples particuliers, aux individus les plus obscurs, qui ne fissent de grands efforts pour célébrer l'empereur et roi. Parmi ces derniers nous citerons M. de Castelbajac, de Toulouse. Nous avons lu une ode de ce littérateur inconnu en l'honneur de Napoléon, ode écrite de sa main, qu'il offrit à l'épouse d'un directeur général dont il recherchait la protection. M. de Castelbajac n'est pas un grand poète : aussi nous ne parlons du mérite de son ode que sous le rapport de l'enthousiasme brûlant dont elle était pleine pour Napoléon-le-Grand ! Nous rendons avec bien plus de plaisir à M. de Castelbajac la justice qu'il mérite pour le royalisme pur et invariable dont il a fait profession depuis la chûte de Napoléon jusqu'à ce jour (1824).

14. — Un décret impérial, rendu à Schoenbrunn (une lieue ouest de Vienne), porte réunion des pays cédés à la France par le traité de ce jour, plus la Dalmatie, en un seul corps, sous la dénomination de Provinces Illyriennes.

25. — Le contre-amiral anglais Martin oblige une escadre française de trois vaisseaux et deux frégates, commandée par le contre-amiral Baudin, de s'échouer sur les côtes du département d'Hérault, et de mettre le feu à deux de ses vaisseaux. Le convoi escorté par cette escadre se réfugie dans la baie de Roses. Il y sera pris ou détruit par l'ennemi.

Désormais, et jusqu'à la paix générale, en 1814,

le pavillon français ne flottera plus sur les mers. C'est au système politique de Napoléon qu'il faudra rapporter ce funeste résultat. Devenant province intérieure comme le Wurtemberg ou la Bavière, la France perd sa vaste étendue de côtes, les belles embouchures de ses fleuves; la Seine, la Loire, la Charente et la Gironde vont se perdre dans une mer morte, semblables à ce ruisseau si chétif et pourtant bien fameux de la terre promise aux Israélites par le législateur du mont Sinaï. Depuis que Bonaparte s'est enfui d'Egypte, la France a perdu en expéditions maritimes mal conçues et mal combinées quarante-cinq vaisseaux, quatre-vingts frégates, autant de corvettes, et un très grand nombre de bâtiments de guerre d'une moindre importance.

19 NOVEMBRE. — O Ocana (près d'Aranjuez), la principale armée des insurgés d'Espagne, forte de cinquante mille hommes, est détruite ou mise en déroute par le maréchal Mortier, à la tête de vingt-cinq mille Français. Cette victoire décide l'invasion de l'Andalousie, ouverte depuis l'abandon des défilés de la Sierra-Morena.

28. — A Alba de Tormès (cinq lieues sud-est de Salamanque), le général Kellermann, avec quelques escadrons de cavalerie, attaque et anéantit l'arrière-garde, forte de dix mille hommes, d'une armée espagnole commandée par le duc d'El Parque. Il suffit de peu d'instants pour la mettre dans une déroute complète; le carnage en est terrible. A la faveur de la nuit, les débris se dispersent de tous côtés, et si bien que le lendemain les Français n'en trouvent plus de vestiges.

11 DÉCEMBRE. — Gironne, forte place de la Catalogne, attaquée depuis cinq mois, se rend au général Verdier,

commandant le siége : on y trouve deux cents pièces de canon. La persévérance du général en chef, Gouvion-Saint-Cyr, devant une position nécessaire à la communication de Barcelone avec la France, lui fait le plus grand honneur! Ses troupes sont dans un dénuement extrême d'effets et de vivres, et manquent souvent de munitions; il ne dispose que d'une faible artillerie. Cependant l'empereur, réprouvant sa conduite, vient de l'éloigner : c'est le maréchal Augereau qui reçoit les clés de la place.

16. — Un sénatus-consulte porte dissolution du mariage de Napoléon avec Joséphine Tascher de la Pagerie, mère du prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie. Cet acte est rendu par le sénat conservateur (V. 18 janvier 1810). Napoléon avait fait pressentir et pressentit lui-même Eugène Beauharnais sur l'intention où il était de rompre le mariage qu'il avait contracté avec sa mère. Dans cette circonstance, le vice-roi fait preuve d'une obéissance sans bornes; il se rend au sénat pour y annoncer la dissolution du mariage de l'empereur avec l'impératrice Joséphine!!! Cette conduite du prince Eugène est généralement blâmée. Etait-ce au fils à venir notifier la dissolution du mariage de sa mère? Le prince Eugène devait se renfermer dans le plus respectueux silence, ou ne pas se faire du moins l'exécuteur des volontés de Napoléon, lorsqu'elles tendaient à répudier, à expulser sa mère du trône où il l'avait élevée. Le fils de Joséphine manque au premier de tous les devoirs, et outrage toutes les convenances; mais le prince Eugène veut, à force de dévouement, devenir roi de cette Lombardie dont il n'est que préfet sous le titre de vice-roi. Le conseiller Regnault (de Saint-Jean-d'Angely),

s'adressant aux sénateurs, représente « Napoléon « immolant la plus sainte de ses affections au besoin « de ses sujets, Joséphine immolant sa tendresse « pour le meilleur des époux par dévouement pour « le meilleur des rois, par attachement pour le meil- « leur de peuples. Acceptez, messieurs, au nom de « la France attendrie, aux yeux de l'Europe éton- « née, ce sacrifice, le plus grand qui ait été fait sur « la terre..... »

Bientôt une sentence de l'officialité diocésaine de Paris déclarera la nullité, quant au lien spirituel, du mariage de l'empereur Napoléon avec l'impératrice Joséphine. L'officialité métropolitaine confirmera cette sentence.

24. — Les Anglais, ayant démoli les arsenaux et les chantiers de Flessingue (V. 15 août), évacuent cette place et se rembarquent, terminant de la sorte une tentative extrêmement honteuse pour leurs armes, et si tardivement faite, qu'elle n'a pu prévenir ou atténuer les désastres de l'Autriche, et n'a produit qu'une très faible diversion dans les affaires d'Espagne. Un armement de sept cents voiles, dont cent vaisseaux de guerre, avec plus de quatre-vingt mille hommes en état de combattre sur terre ou sur mer, un armement fait à des frais énormes, aboutit à ce misérable résultat ! C'est au maréchal Bernadotte qu'on doit les premières mesures de conservation des établissements maritimes d'Anvers, et le salut de la Belgique. Cette grande conjoncture nécessite quelques détails. Les Anglais avaient envahi les îles de la Zélande (V. 29, 31 juillet); le général Monnet leur avait livré Flessingue (V. 15 août) : de ce point, les Anglais menaçaient à la fois la Hollande et la Belgique. Jamais l'Angleterre n'avait fait

un armement si formidable; mais aussi s'agissait-il de détruire la marine française, de brûler Anvers, où s'était élevé un établissement militaire naval qui acquérait chaque jour la plus forte consistance, et de faire soulever en masse la Belgique. Napoléon, avec toutes ses forces, qui s'étaient engagées dans le cœur de l'Autriche, avait éprouvé, après la prise de Vienne, une résistance à laquelle sa fortune était loin de s'attendre, et se trouvait comme renfermé dans les îles du Danube. Sa situation devenait des plus critiques si l'archiduc Charles eût su profiter des circonstances que lui offrait l'audacieuse témérité de Napoléon, s'il eût été capable d'une de ces grandes déterminations qui annoncent le grand capitaine et l'homme d'état. La diversion exécutée par le débarquement des Anglais en Zélande excita les plus vives inquiétudes de Napoléon. Il est vraisemblable en effet que, si un général habile avait été chargé du commandement des forces anglaises à la place de l'inepte Chatam, tout le nord de l'empire français aurait pu être envahi, et une révolution pouvait éclater dans le sein de la France. Le conseil des ministres, justement alarmé des suites que devaient naturellement entraîner la prise de Flessingue et la marche de l'armée anglaise sur Anvers, recourut au maréchal prince de Ponte-Corvo, qui était arrivé depuis une quinzaine de jours à Paris. Les ministres n'ignoraient aucun des motifs qui lui avaient fait quitter l'armée, et ne pouvaient regarder comme une disgrâce son séjour à Paris. Le conseil des ministres investit ce maréchal du commandement des troupes destinées à s'opposer aux progrès de l'invasion. Animé d'un cœur vraiment français, le prince de Ponte-Corvo partit de suite, et se rendit à Anvers, où il ne trouva qu'une faible garnison. Il ne perdit pas un mo-

ment pour organiser les gardes nationales, qui manquaient d'armes et de munitions.

Le compte rendu à Napoléon par Bernadotte, dans sa lettre du 18 août, démontre que les troupes qui se trouvaient dans cette partie de l'empire étaient dépourvues de tout; que l'on avait amalgamé des matelots, des dragons, des chasseurs et des hussards, pour en former des compagnies de fantassins; que l'on avait confondu ensemble des Polonais, des Hollandais, des Hanovriens; qu'il n'y avait point d'artillerie de campagne, etc., etc. Bernadotte parvint à avoir bientôt douze mille hommes en état de combattre. Il réussit par le développement d'une activité prodigieuse, par les mesures d'administration les plus sagement combinées; et avec une poignée d'hommes qu'il sut multiplier par des évolutions savantes, il réussit à persuader à l'ennemi qu'il avait des forces considérables à lui opposer. De cette manière il en imposa à lord Chatam, et prévint, de la part d'un général qui n'osait rien hasarder, toute tentative pour forcer le passage de l'Escaut. Décidé à défendre la flotte et la ville jusqu'à la dernière extrémité, le prince de Ponte-Corvo avait hautement manifesté la résolution, dans le cas où toute défense serait devenue impossible ou inutile, d'attendre dans le bassin d'Anvers, monté sur le vaisseau amiral, et environné de toutes les autorités militaires, l'entrée des forces britanniques, et de se faire sauter au milieu d'elles. Mais Bernadotte aurait-il exécuté une résolution aussi extrême? « J'ai « bien appris (disait-il) comment on fait capituler l'en« nemi, mais je ne sais pas comment un général français « capitule. » Au reste, Bernadotte déploya dans la campagne de Zélande une activité presque surnaturelle. Les troupes françaises, ainsi que les citoyens, firent leur

devoir dans cette immense conjoncture. Dès le mois de septembre, l'ennemi avait évacué l'île de Sud-Béveland, contiguë à celle de Walcheren, qu'il occupait encore, et, le 30 du même mois, l'invincible *armada* de lord Chatam avait honteusement abandonné ses stations pour revenir en Angleterre.

Le prince de Ponte-Corvo venait à peine de terminer cette courte et si glorieuse campagne, que Napoléon fit partir en toute hâte le maréchal duc d'Istrie (Bessières) pour venir prendre un commandement qu'il était chargé de retirer au prince de Ponte-Corvo. On dit publiquement, dans le temps, au sujet de l'éclat que le maréchal Bernadotte avait fait après la campagne de Wagram (juillet 1809), que Napoléon, vivement blessé des avertissements et des critiques de ce maréchal, jaloux de sa réputation militaire et de l'affection que lui portaient les soldats, avait voulu éloigner un général qui portait ombrage à sa gloire et à sa puissance. Ces bruits étaient absurdes et dénués de fondement; mais ce qui avait pu y donner lieu, c'est que Napoléon avait conçu depuis quelques mois d'assez forts soupçons sur la fidélité de Fouché (duc d'Otrante). L'ex-jacobin ministre entretenait des correspondances politiques en Angleterre, et s'était même permis d'y envoyer de son chef un ex-fournisseur, homme habile dans l'art de l'intrigue, pour jeter en avant des propositions de paix. Avant la bataille de Wagram, Napoléon avait écrit à Fouché une lettre confidentielle dans laquelle, exprimant des craintes sur l'issue de cette seconde guerre d'Autriche, il avait été jusqu'à dire : « Au « moins conservez-moi Paris; faites en sorte qu'à tout « événement j'y sois bien reçu. » Fouché s'était attaché à capter le prince de Ponte-Corvo, à usurper son estime; et, en conséquence, Fouché témoignait au prince

plus de déférence qu'il ne convient sans doute à un ministre. Fouché, chargé des deux importants ministères de la police et de l'intérieur, étant de plus l'âme de toutes les entreprises, et pour ainsi dire le seul homme d'état qui, à cette époque, dirigeait les affaires pendant l'absence de Napoléon, avait proposé au conseil des ministres d'envoyer le prince de Ponte-Corvo à Anvers pour contenir les Anglais, et pour en imposer en même temps aux Belges, qui cherchaient l'occasion d'éclater.

Peu de jours après l'arrivée du prince de Ponte-Corvo à Anvers, Fouché envoya auprès de lui M. de J***, lieutenant-colonel de la garde nationale de Paris, pour sonder les pensées du prince sur l'état des choses alors existant en France. M. de J*** s'ouvrit au prince sur l'objet de sa mission en disant « qu'il venait de la « part du duc d'Otrante pour conférer sur ce qu'il y « avait à faire dans un moment si critique pour l'état; « que les nouvelles reçues de Vienne annonçaient que « l'empereur était très malade, et que ses facultés « mentales étaient très affaiblies *; qu'il fallait, en un « mot, penser au salut de l'empire, et qu'on jetait généralement les yeux sur le prince pour contribuer à « une organisation qui pût donner une sécurité permanente à tous les Français....... » Le prince de Ponte-Corvo, pour toute réponse, chargea M. de J*** de dire

* Le prince de Ponte-Corvo causant sur Napoléon avec le préfet maritime d'Anvers, M. Malouet, celui-ci dit, entre autres choses : « Si quelqu'un osait dire hautement que l'empereur est fou, Napo« léon serait perdu! » Il fallait que les esprits, à cette époque, fussent bien égarés par le duc d'Otrante pour que M. Malouet, l'homme le plus sage et le plus prudent, qui avait été rappelé en France par Napoléon, et que le prince de Ponte-Corvo connaissait très peu, s'exprimât de cette manière devant lui.

au duc d'Otrante, « que, si lui, Bernadotte, avait dû « choisir un empereur, certes il n'aurait pas donné la « préférence à Napoléon, qu'il n'aurait pas même cher-« ché dans sa famille; mais que, puisque la France s'é-« tait prononcée pour lui, il serait fidèle aux engage-« ments de la nation. »

Après que la flotte et l'armée anglaises se furent retirées de l'embouchure de l'Escaut, le prince de Ponte-Corvo (qui avait sauvé la Belgique d'une invasion que toute la France regardait comme certaine), toujours l'objet des méfiances et des soupçons de Napoléon, fut remplacé dans son commandement, ainsi qu'il l'avait prévu, par le maréchal duc d'Istrie (Bessières). Napoléon n'avait cessé d'envoyer au prince des officiers de son choix pour composer son état-major. M. de Las-Cases en fut un. Le prince se rendit à Paris. Le ministre de la guerre comte d'Hunebourg (Clarke), depuis duc de Feltre, lui communiqua une lettre de l'empereur où chaque phrase, chaque mot, portait l'empreinte de la haine. Dans cette lettre, l'empereur ordonnait au ministre de signifier au prince de s'éloigner de Paris, de voyager, et de se rendre, pendant le cours de ses voyages, dans sa principauté de Ponte-Corvo. Le prince, interrompant à ces mots le ministre, lui dit : « Ecrivez « à l'empereur que je m'attendais à plus de reconnais-« sance de sa part ; que, pour cette fois-ci, sa politique « est en défaut ; que je suis loin de le croire assez puis-« sant pour me déterminer à céder à ses menaces...... ; « que je ne me dissimule pas cependant l'état d'abais-« sement où se trouve l'Europe, et la magie que l'em-« pereur exerce sur elle. Ajoutez que, tout-puissant « qu'il est à Vienne, il ne l'est pas assez à Paris pour me « forcer à faire quelque chose contre mon gré ; que je « reste à Paris, parce qu'il me convient d'y rester ; que je

« rentre dans la classe des citoyens; que je lui abandonne « mes titres, et que je lui donne ma démission de toutes « mes places..... » Comme frappé de la foudre, le ministre reste stupéfait, et s'écrie : « Vous vous mettez « donc en rébellion contre les lois? — Je ne fais que « m'élever contre ceux qui les méconnaissent, répond « le prince. Au surplus, écrivez ma réponse : c'est votre « devoir de le faire, et j'apposerai ma signature à votre « rapport, afin d'en constater l'exactitude..... » Enfin, le prince ayant dit et répété qu'il obéissait à des ordres militaires, mais que, comme citoyen, il avait des droits civils qu'on ne violerait pas sans qu'il portât la connaissance de cette violation au jugement du public, le ministre réplique : « Vous ne pouvez donc pas refuser de « vous rendre auprès de l'empereur, si je vous donne « l'ordre, en son nom, d'aller joindre l'armée? — « Non certainement, répond le prince; cet ordre est « purement militaire. » Le comte d'Hunebourg (Clarke) témoigne la plus vive joie, et remet au prince (29 septembre) l'ordre ainsi conçu : « Prince, l'intention de « l'empereur est que votre altesse se rende sans délai à « l'armée d'Allemagne pour y être employée. Je prie « votre altesse de vouloir bien m'accuser la réception « de la présente, et de me faire connaître le moment « de son départ de Paris. Agréez, etc., etc. » Ces détails sont authentiques; ils sont littéralement extraits d'un rapport particulier adressé par le comte d'Hunebourg au duc de Frioul, qui voulut bien en donner communication.

Le prince de Ponte-Corvo partit pour Vienne, et y arriva cinq à six jours avant la signature de la paix. Sa première entrevue avec Napoléon fut extrêmement vive. L'on tient du duc de Frioul les détails suivants à cet égard. Napoléon, se plaignant de la proclamation faite

à Anvers par le prince, lui dit : « Vous avez ainsi voulu « prouver à la France que j'avais négligé de mettre cette « partie de son territoire en état de défense. — J'ai pu « me tromper, répliqua le prince, en évaluant les trou- « pes que j'ai trouvées dans le pays à environ quinze « mille. » L'empereur répond brusquement et avec iro- nie : « Ah ! vous convenez de votre erreur ! — Oui, sire, « elle est réelle, car je n'en ai pas trouvé la moitié, et « cependant votre majesté annonçait à toute la France « que j'avais pris le commandement d'une armée de cent « mille hommes. » L'empereur, prenant tout à coup le ton, les gestes et les manières d'un souverain tout-puis- sant qui ne veut pas être contrarié, dit au prince : « Vous « avez failli me donner la guerre avec la Russie et le Da- « nemarck. — J'ignore, sire, quelle en aurait pu être « la cause. — L'armistice que vous avez accordé aux « Suédois, et qui a paralysé les opérations des Russes « en Finlande et les projets des Danois en Scanie. » A ces mots (dit la relation du duc de Frioul), le prince, ne paraissant plus maître de lui, osa répliquer de la sorte : « Il y a peu de générosité, sire, à vouloir acca- « bler un chef qui n'a agi que dans l'intérêt de votre « gloire. Votre majesté sait très bien qu'il n'y a que deux « peuples en Europe qui conservent quelque dévoue- « ment pour elle. Ces deux peuples sont les Polonais et « les Suédois. — Quel sentiment ont donc pour moi les « Français? demanda Napoléon. — Sire, celui de l'ad- « miration, que commandent vos étonnants succès. » Napoléon s'apaisa, prit un ton affectueux, et devint affa- ble. Le prince se borna à prier l'empereur de lui permet- tre de se retirer du service. Alors Napoléon, lui expri- mant toute sa bienveillance, lui dit : « Je vous enverrai « à Rome... C'est ma politique ; ne la contrariez pas... » Le prince ayant insisté dans les conversations suivantes

pour se retirer des affaires, Napoléon lui dit : « Vous « avez, à la vérité, assez de gloire pour penser au re- « pos. Je ne sais à quoi cela tient, mais je vois bien que « nous ne nous entendons pas. Cependant ma politique « exige que vous alliez tenir ma cour à Rome. Vous au- « rez une grande existence; j'ai assigné deux millions « pour la dépense du gouverneur général. Vous y res- « terez dix-huit mois. Nous aurons des relations direc- « tes ensemble, et peut-être changerez-vous d'idées. » Le prince pria l'empereur de lui dire si sa politique exigeait effectivement qu'il allât à Rome. Sur un oui prononcé avec une extrême bienveillance, le prince répondit en s'inclinant : « Sire, j'obéis. » Napoléon déclara plusieurs fois au prince et à la reine d'Espagne sa belle-sœur « qu'il avait arrêté des dispositions qui devaient « porter les dotations du prince à une somme de quinze « cent mille francs de rente. » Il insistait sur le prompt départ du prince pour Rome, et ce dernier se disposait à l'effectuer, lorsque les premières ouvertures de son élection en Suède eurent lieu auprès de lui. Ces particularités, qui jettent quelque jour sur les événements politiques survenus en 1812 et en 1813 dans la position de Napoléon, ont été littéralement extraites des cartons secrets et du journal particulier de M. le duc de Frioul, qui voulut bien dans le temps en donner communication.

Fouché, qui dirigeait alors les affaires à Paris, crut pouvoir ordonner, à peu près de son chef (car le conseil des ministres décida sur sa proposition, tant les conjonctures étaient urgentes), l'organisation et l'armement des milices nationales des départements de la Belgique, c'est-à-dire une levée d'environ deux cent cinquante mille hommes. On doit en convenir, un prince moins défiant, moins jaloux de sa puissance que ne

l'était Napoléon, eût pu concevoir de justes alarmes sur la conduite d'un ministre qui mettait de semblables forces à la disposition d'un général auquel il prodiguait les témoignages d'une confiance sans bornes. Fouché s'exerçait dès 1809 à trahir Napoléon; et si le monarque eût perdu la bataille de Wagram, le ministre eût très certainement mis toutes les intrigues en jeu pour l'empêcher de rentrer en France. Nous ne prétendons inculper en quelque manière que ce soit le prince de Ponte-Corvo sur les projets et les machinations de Fouché en juillet et en août 1809; les faits suivants prouvent au contraire que le prince de Ponte-Corvo ne pourrait, sous aucun rapport, être soupçonné d'avoir participé aux desseins qu'aurait médités Fouché contre Napoléon. 1° Il est bien certain que le maréchal Bernadotte alla à Anvers, mais sur l'invitation d'un conseil du gouvernement, présidé par Cambacérès, et formé des autres dignitaires, conseil que l'empereur établissait quand il allait aux armées. 2° Fouché envoya et tint à Anvers, auprès de Bernadotte, un personnage (bien connu pour espion en chef de la police), afin de lui rendre compte de la conduite de Bernadotte.

En historien véridique et parfaitement instruit des faits qui ont eu lieu à cette époque, nous dirons que Fouché, peu de temps après le départ de l'empereur pour la campagne d'Autriche, fit à un personnage connu par le rôle qu'il avait joué dans plusieurs négociations la proposition de le servir contre Napoléon, dont l'ambition (disait le ministre) finirait par perdre la patrie et la liberté. Fouché offrait à ce personnage toutes les garanties que peut donner un ministre qui dispose de l'administration intérieure de l'état, et des immenses prérogatives d'une police qui tient l'état enveloppé dans ses filets. Fouché se regardait comme assuré du succès

de sa conspiration politique, si Napoléon éprouvait un grand échec sur le Danube. Nous n'examinerons pas si le ministre avait des intelligences avec le cabinet autrichien ; mais nous avons la certitude qu'un chef de division du ministère de Fouché, M. Es**, était en correspondance suivie avec le premier ministre de Vienne, dont il touchait de forts appointements, et dont il avait reçu, par M. de Metternich, l'assurance d'une protection et d'un asyle honorable et lucratif, dans le cas où il serait obligé de quitter la France. Vainqueur des Autrichiens, et de retour à Paris, Napoléon dissimula ses ressentiments contre le ministre dont il redoutait l'influence et les manœuvres secrètes ; il sépara les deux ministères de l'intérieur et de la police générale, retira adroitement au duc d'Otrante le premier portefeuille, et lui ôta le second en juin 1810, en lui donnant le titre de gouverneur général de Rome, c'est-à-dire en l'exilant hors de France. En destituant Fouché aussitôt qu'il crut le pouvoir avec sûreté, Napoléon lui fit redemander ses lettres confidentielles. Sur le refus du ministre, qui assurait les avoir brûlées, le prince de Neufchâtel et de Wagram (Berthier), le préfet de police Dubois, et Réal, préfet de l'un des trois grands arrondissements de l'empire, eurent ordre de se rendre à Pont-Carré (terre du duc d'Otrante, dans Seine-et-Marne), de visiter les papiers et d'apposer les scellés. Les papiers qu'on cherchait n'y étaient plus. Fouché reçut ordre de partir pour sa sénatorerie d'Aix, d'où il fut obligé de sortir quelques mois après, avec l'injonction de se rendre en Italie, nouvel exil, qui lui donna les moyens d'intriguer auprès de Murat et auprès du gouvernement anglais, sans que l'empereur en fût instruit, ou y attachât du moins une grande importance. Depuis 1809 jusqu'en juillet 1815, le duc d'Otrante n'a cessé de conspirer

la chute de Napoléon, malgré tous les bienfaits qu'il en avait reçus, et quoique l'empereur l'eût appelé aux plus hautes fonctions et décoré des premiers titres de l'empire. En vérité, l'ingratitude de Fouché est aussi inconcevable que son orgueil. Croirait-on que cet homme était persuadé qu'il avait une frappante ressemblance de figure avec le cardinal de Richelieu, avec le grand Condé? ce qui tendait de sa part à faire supposer qu'il possédait les talents politiques de l'un et la bravoure et les qualités militaires de l'autre. Fouché avait complétement oublié 93 et 94, son état primitif, et même son nom; il croyait réellement avoir toujours été ce qu'il était en 1808, ainsi que le démontre l'anecdote suivante, dont nous certifions l'exactitude. S'entretenant un jour avec quatre ou cinq personnes admises dans son intérieur, il rapportait une de ses conversations avec Robespierre. Il était question du système de terreur. « J'étais d'avis (dit Fouché) d'en « venir à un système modéré de rigueur, et je démon- « trais les avantages qui en résulteraient. — Oubliez- « vous donc, *duc d'Otrante,* les principes que vous « avez si bien défendus jusqu'ici? » me répondit Robespierre. Ce charmant anachronisme de Fouché nous a été rapporté par une personne digne de foi, qui en a été témoin auriculaire.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.